

HISTOIRE SUCCINTE DES PAPES (2)

SEVERIN

Séverin^[1], né à Rome, est le 71^e pape de l'Église catholique, élu le 15 octobre 638, mais consacré que le 28 mai 640. Il meurt le 2 août de la même année.

Il est pris dans une lutte de pouvoir avec l'empereur byzantin Héraclius, qui fait pression sur lui pour qu'il accepte le monothélisme. Séverin refuse, ce qui entrave pendant plus de dix-huit mois ses efforts pour obtenir la reconnaissance impériale de son élection.

BIOGRAPHIE

Début de carrière

Séverin est romain. Selon le *Liber Pontificalis*, son père s'appelle Avienus. Ce nom suggère une descendance de membres du Sénat romain^[2]. Un précédent Avienus est consul romain en 501^[3]. Déjà âgé, Séverin est élu pour succéder à Honorius Ier comme pape le 15 octobre 638^[4], le troisième jour après la mort de son prédécesseur.

Il appartient à la tendance favorable au clergé séculier^[5].

Polémique monothélite

Dans le *Liber Pontificalis*, Séverin est décrit comme un saint homme gentil, généreux et doux, un bienfaiteur du clergé et un ami des pauvres^[6]. Le déroulement de son bref pontificat est très mal connu.

Le patriarche Serge Ier de Constantinople a rédigé l'*Ecthèse* en réponse à la lettre synodique orthodoxe du patriarche Sophrone de Jérusalem, un décret religieux qui fait du monothélisme la doctrine officielle de l'Empire byzantin. Il est affiché dans le narthex de Sainte-Sophie (Constantinople) en septembre ou octobre 638^[4]. La formulation exacte de l'*Ecthèse*, tentative de compromis entre le symbole de Chalcédoine et le monophysisme, se réclame d'une lettre adressée en 634 par le pape Honorius Ier, prédécesseur de Séverin, au patriarche Serge Ier de Constantinople, reconnaissant l'existence d'« une seule volonté » en Jésus-Christ^[7].

En apprenant la mort d'Honorius, Serge convainc l'empereur Héraclius de publier le document sous forme d'édit impérial en décembre 638, donc valable dans tout l'empire. Eustachius, le *magister militum*, l'apporte à Isaac de Ravenne, exarque de Ravenne, avec pour instructions de veiller à ce que le nouveau pape accepte l'enseignement monothélite. Les légats auraient reçu d'Héraclius mission de transmettre l'*Ecthèse* à Séverin pour ratification. Du fait de sa déclaration selon laquelle Jésus-Christ n'avait qu'un vœu, Séverin refuse de le signer. L'exarque refuse donc de confirmer l'élection papale au nom de l'empereur, situation qui dure plus de dix-huit mois^[4]. La promulgation de l'*Ecthèse* aurait été connue à Rome grâce aux légats pontificaux envoyés par Séverin pour solliciter de l'empereur la confirmation de son élection^[7]. Séverin serait ainsi à l'origine de la longue lutte que la papauté mène contre le monothélisme. Toutefois on ignore quel lien exact existe entre cette controverse et le fait qu'il s'écoule plus d'un an et demi entre son élection et sa consécration. Cette période transitoire est bien plus longue que son pontificat proprement dit, qui dure à peine deux mois et demi.

Isaac est déterminé à atteindre son objectif. Au début de l'année 640, les troupes byzantines cantonnées à Rome, incitées par le chartulaire Maurice (dont le rôle est, en réalité, plus simplement celui d'administrateur du trésor byzantin), s'emparent de la sacristie de la basilique Saint-Jean-de-Latran, où est entreposé le trésor de la papauté. Isaac charge Maurice de piller le palais du Latran et de forcer Séverin à accepter l'*Ecthèse*. Maurice rassemble un groupe de nobles locaux mécontents et, profitant de la colère des troupes qui n'ont pas été payées depuis un certain temps, accuse le précédent pape Honorius Ier de s'être indûment approprié l'argent envoyé de Constantinople pour la solde des troupes pour construire et moderniser les églises, et d'avoir enrichi le trésor papal. Une foule se forme et se précipite en masse vers le palais. Séverin réussit à maintenir les forces hostiles hors du palais. Maurice tente une autre tactique et, trois jours plus tard, il entre avec les juges de la

ville, qu'il rallie à ses côtés, dans le palais qui, sans défense adéquate, capitule. Ils rassemblent le trésor et Maurice fait dire à l'exarque qu'il est libre de venir au palais et de se servir des richesses accumulées[8]. Pour tenter de donner un semblant de légalité à l'événement, Maurice convoque l'exarque Isaac de Ravenne pour vérifier la situation. Celui-ci, en difficulté financière, se précipite à Rome et poursuit son inspection minutieuse pendant huit jours, au cours desquels il éloigne les évêques gardiens du trésor, distribue les arriérés de solde aux troupes et partage le reste du butin avec d'autres officiels[9]. Il expédie prudemment une partie du trésor à Constantinople pour éviter le mécontentement de l'empereur[8].

Pendant ce temps, à Constantinople, les légats pontificaux cherchent toujours à obtenir la confirmation de Séverin. L'empereur Héraclius refuse toujours d'accorder sa confirmation à moins que Séverin ne signe l'*Ecthèse*. Au début, on leur dit clairement que s'ils ne reviennent pas en arrière et ne persuadent pas le pape d'accepter l'*Ecthèse*, ils perdent leur temps. Les légats cherchent à persuader Héraclius, malade et mourant, qu'ils ne sont pas là pour faire des professions de foi, mais pour traiter des affaires. Les envoyés ne sont pas disposés à accepter cette demande, mais ils ne sont pas non plus disposés à permettre que le Siège romain reste vacant indéfiniment, ils proposent donc de montrer à Séverin le document et de lui demander de le signer s'il le pense exact. Ils indiquent clairement que si l'empereur veut forcer Séverin à le signer, tout le clergé du siège de Rome sera uni et une telle démarche ne se terminerait que par une impasse longue et destructrice. Cette offre est apparemment satisfaisante ; la reconnaissance impériale de l'élection papale est accordée le 28 mai 640[10]. Selon le *Liber Pontificalis*, peu après, il est procédé à la consécration de Séverin comme pape, avant qu'Isaac ne s'en retourne à Ravenne.

Ce récit fait donc état d'une initiative purement locale de l'administration byzantine, l'exarque étant prévenu après coup et le pouvoir central de Constantinople n'étant pas du tout impliqué. La confiscation de biens ecclésiastiques se produit à de multiples reprises sous le règne d'Héraclius : aux abois du fait des guerres de survie qu'il doit mener successivement contre les Perses mazdéens et les Arabes musulmans, le pouvoir impérial met largement à contribution l'Église chrétienne.

Le pape Séverin aurait fait exécuter une nouvelle mosaïque dans l'abside de la basilique Saint-Pierre[7].

Mort et héritage

Séverin meurt le 2 août 640, deux mois après le début effectif de son pontificat[4], sans probablement avoir accepté l'*Ecthèse*. Il est enterré à Saint-Pierre[5].

Son successeur, Jean IV, est élu le 24 novembre 640 et consacré dès le 24 décembre suivant.

JEAN IV

Jean IV le Dalmate, né à Salone, aujourd'hui Solin en Croatie, vers 580, pape du **24 décembre 640** au **12 octobre 642**, élu après que le siège est resté vacant quatre mois.

BIOGRAPHIE

Il est originaire de Dalmatie (probablement de la ville de Salone), et fils du *scholasticus* (responsable d'un service juridique) Venance. Au moment de son élection, il est archidiacre de l'Église de Rome, poste important dans l'administration du diocèse et membre du conseil des *servantes locum sanctae sedis apostolicae* chargé d'assurer l'intérim entre la mort d'un pape et l'élection de son successeur. Comme sa consécration suit de très peu son élection (24 novembre), on suppose que les élections papales étaient confirmées par l'exarque de Ravenne plutôt que par l'empereur de Constantinople. Mais il est à noter que pour le pape précédent, Séverin, cet intervalle est de vingt mois.

Des troubles dans son pays natal, causés par les invasions slaves, retiennent son attention. Pour soulager la détresse des habitants, il envoie l'abbé Martin en Dalmatie et en Istrie muni de grosses

sommes d'argent pour racheter les captifs. Comme les églises en ruines ne peuvent être reconstruites, les reliques de quelques-uns des saints les plus importants de Dalmatie (saints Venance, Anastase et Maurus) sont transférées à Rome. Jean IV érige en leur honneur une chapelle qui subsiste encore. Il la fait décorer de mosaïques qui le représentent lui-même tenant entre ses mains une maquette de sa chapelle[réf. souhaitée]. Il semble qu'il ne se contente pas de pallier les maux causés par les Slaves : il essaie de convertir *ces barbares*. L'empereur byzantin Constantin Porphyrogénète dit que Porga, le duc des Croates de Dalmatie, qui appelé en Dalmatie par Héraclius, fait demander à ce dernier des maîtres chrétiens. On suppose que l'empereur à qui ce message fut envoyé était Héraclius lui-même, et qu'il la transmis au pape Jean IV.

Alors qu'il n'était encore que le pape élu, Jean IV, avec les autres dirigeants de l'Église de Rome, écrit au clergé du nord de l'Irlande pour lui signaler ses erreurs concernant la date de Pâques et l'exhorte à se méfier de l'hérésie pélagienne (si toutefois la mention "Jean, diacre, évêque élu" figurant dans la liste des signataires le désigne bien). D'autre part, il condamne solennellement le monothélisme, mais l'idée, inspirée par Maxime le Confesseur, selon laquelle Héraclius aurait en réaction retiré son appui à l'Ecthèse, est fortement mise en doute par les historiens modernes (Héraclius meurt le 11 février 641 ; comme il fallait parfois trois mois pour aller de Rome à Constantinople, il n'est même pas certain qu'il ait appris l'élection de Jean IV). Au fils d'Héraclius, Constantin III (règne du 12 février au 25 mai 641), Jean IV adresse une défense du pape Honorius Ier (la lettre *Dominus qui dixit*), dans laquelle il condamne la tentative faite par le patriarche Pyrrhus de Constantinople de lier le nom d'Honorius avec le monothélisme. Honorius, déclare-t-il, en parlant d'une seule volonté en Jésus, avait comme seule intention d'affirmer que les deux volontés qui coexistent en lui, correspondant à ses deux natures distinctes, ne peuvent entrer en contradiction.

Jean IV est enterré dans la basilique Saint-Pierre.

THEODORE Ier

Théodore Ier, né à Jérusalem, fils d'un évêque palestinien de même nom que lui, 73e pape élu le 24 novembre 642, en charge jusqu'à sa mort le 14 mai 649.

À la suite de son prédécesseur Jean IV, Théodore Ier se signale comme un farouche adversaire du monothélisme, doctrine que l'empereur byzantin Héraclius et le patriarche de Constantinople Serge Ier avaient adoptée officiellement en 638 en promulguant l'Ecthèse. Théodore y est d'autant plus sensible que sa province natale, la Palestine, avait été le principal foyer de résistance au monoenergisme et au monothélisme sous l'influence du patriarche Sophrone de Jérusalem (634–638). Sitôt après sa consécration, Théodore écrit au patriarche Paul II de Constantinople pour lui signifier son rejet total de l'Ecthèse placardée à Sainte-Sophie.

Le patriarche byzantin Pyrrhus de Constantinople, ancien collaborateur et successeur de Serge Ier de Constantinople, ardent défenseur du monothélisme, avait été démis de ses fonctions au moment du renversement de l'impératrice Martine et de son fils Héraclonas (septembre 641), et remplacé par Paul II de Constantinople. Réfugié en Palestine, puis à Carthage, il entre en contact avec un des chefs du parti anti-monothélite, le moine Maxime le Confesseur. Les deux hommes débattent, et une dispute publique est organisée en présence de l'exarque de la province, Grégoire (juillet 645). Pyrrhus s'avoue vaincu et persuadé, et écrit même un opuscule contre le monothélisme. Les deux ecclésiastiques se rendent à Rome, où Théodore Ier prononce la réhabilitation de Pyrrhus et le tient pour le patriarche légitime de Constantinople. Cependant Pyrrhus, de retour à Constantinople, revient peu après au monothélisme.

En 647, Théodore Ier excommunie pour hérésie le patriarche Paul II de Constantinople. Quand celui-ci l'apprend, il fait supprimer l'autel appartenant au pape au palais de Placidie et rompt tout contact avec l'Église de Rome (expulsion du nonce). Cependant, soucieux d'éviter un schisme, l'empereur byzantin Constant II Héraclius promulgue en septembre 648 un édit appelé le Typos : l'Ecthèse était retirée de Sainte-Sophie, mais toute discussion sur les points en litige était

formellement interdite. Refusant ce compromis, Théodore Ier prépare le concile tenu au Latran par son successeur Martin Ier et qui condamne à la fois le monothélisme et le Typos.

Théodore Ier est le premier pape à reprendre officiellement le titre de pontife, venant du titre latin *pontifex maximus* (« grand pontife ») qui désigne le chef de la religion romaine à l'époque païenne et qui est porté par les empereurs romains d'Auguste à Gratien, lequel l'abandonne en 379. À partir de Théodore Ier, les papes s'intitulèrent *summus pontifex* (« souverain pontife »). Le mot *pontifex* avait parfois été repris auparavant pour désigner le grand-prêtre des Juifs (en quelques endroits de la Vulgate de saint Jérôme), voire les évêques chrétiens (chez quelques poètes). Théodore utilise aussi le premier le titre de patriarche d'Occident, qui est abandonné par Benoît XVI en 2006.

Il introduit dans la liturgie romaine la fête orientale de la Dormition de Marie, qui plus tard, vers 770, est appelée Assomption. À Rome, il fait bâtir l'église Saint-Valentin et orner somptueusement l'église Saint-Étienne.

MARTIN Ier

Martin Ier est un pape de l'Église catholique, né vers 600 près de Todi (Ombrie) et mort à Chersonèse, (Tauride) le 16 septembre 655 ou le 13 avril 656. Il est fêté comme saint et martyr par les catholiques, comme saint et confesseur de la foi par les orthodoxes. Le jour de sa fête est le 13 avril en Occident et le 14 avril en Orient.

Martin est le dernier des papes martyrs. Arrêté par ordre impérial pour avoir défendu la foi sur les deux volontés divine et humaine de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, il est transféré à Constantinople en 653, emprisonné, condamné à mort, dégradé publiquement, et finalement déporté à Chersonèse, où il meurt de misère en 655 ou 656.

BIOGRAPHIE

Martin est le fils d'un patricien nommé Fabrice.

Avant son élévation au pontificat, Martin est apocrisiaire, c'est-à-dire représentant du pape à Constantinople. Élu pape le 5 juillet 649, cinquante-deux jours après la mort de son prédécesseur Théodore Ier, il est consacré dès le 5 août, sans avoir sollicité la confirmation de son élection par l'empereur byzantin, ou son représentant en Italie, l'exarque de Ravenne, ce qui est la règle à l'époque ; il n'est donc pas reconnu pape par les autorités byzantines.

Martin Ier réunit du 5 au 31 octobre 649, avec la collaboration du moine oriental Maxime le Confesseur, un concile d'une centaine d'évêques dans la basilique Saint-Jean-de-Latran, cathédrale du diocèse de Rome. Ce synode du Latran condamne le monothélisme, doctrine officielle de l'Empire depuis l'ecthèse de 638 et surtout le Typos de 648, édit par lequel l'empereur Constant II Héraclius (641–668) interdit toute discussion à ce sujet[1]. Toutefois, des doutes sont exprimés au XXe siècle sur la réalité ou au moins la dimension et la nature de cette assemblée. En tout cas, le pape Martin fait connaître en Italie, en Gaule et en Orient, la condamnation du monothélisme et du Typos par le Saint-Siège.

L'empereur byzantin Constant II charge l'exarque de Ravenne Olympios de rétablir l'autorité impériale, d'imposer le Typos et peut-être d'arrêter le pape considéré comme illégitime. Mais, confronté à une forte résistance de la population du Latium et des milices locales, Olympios se range du côté de Martin et se proclame empereur en 650. Il chasse du Palatin les fonctionnaires fidèles à Constant II Héraclius. Mais l'année suivante, en route vers la Sicile pour repousser une attaque musulmane, il meurt de la peste en 652.

Le 17 juin 653 le nouvel exarque, Théodore Ier Calliopas, fait arrêter le pape en pleine basilique du Latran. Accusé de haute trahison, Martin est traité sans ménagement par les soldats byzantins, qui le conduisent à Ostie et l'embarquent le 19 juin pour Constantinople, où il arrive le 17 septembre. Il est fort mal traité pendant la traversée : atteint de goutte, il se voit refuser tout soin, est très peu nourri

et ne peut se laver. À l'arrivée, il est débarqué sur une civière. Une foule, certainement payée, l'attend dans le port et l'abreuve d'insultes. Enfermé dans la prison Prandaria, au milieu de détenus de *Ius commune* (droit commun), il y attend son procès.

Le procès a lieu le 20 décembre 653 devant le Sénat byzantin, où Martin est encore conduit sur un brancard. L'interrogatoire est mené avec la plus grande brutalité par le patrice Boucoléon, qui exige que le pape se tienne debout, soutenu par deux soldats. Toute question de religion est écartée des débats : Martin se voit signifier qu'il n'est accusé que de trahison politique, notamment d'avoir inspiré l'usurpation d'Olympios. Le pape est frappé par le sacellaire ("trésorier", agissant dans ce procès comme procureur du fisc) Troïlos ; ses vêtements sacerdotaux sont déchirés et il est quasiment dénudé par les soldats. Constant II Héraclius assiste à cette audience depuis une tribune d'où il peut voir sans être vu.

Condamné à mort par écartèlement (peine infligée aux traîtres) et chargé de lourdes chaînes, il est conduit à la prison Diomède. Là, deux femmes compatissantes ayant accès à la prison, atténuent quelque peu la rigueur de sa détention. Transi de froid, il perd l'usage de la parole, mais peut faire passer un texte à ses partisans, dans lequel il fait état des avanies subies.

Le patriarche de Constantinople Paul II de Constantinople étant mort, son prédécesseur Pyrrhus de Constantinople, démis de ses fonctions au moment du renversement de l'impératrice Martine et de son fils Héraclonas, le 29 septembre 641, est rétabli sur le siège patriarcal le 9 janvier 654. Il meurt le 1er juin de la même année. Partisan hésitant du monothélisme, et proche de sa fin, il obtient de Constant II Héraclius, la grâce du pape Martin, dont la peine est commuée en exil perpétuel à Chersonèse (actuelle Crimée).

Le pape prisonnier est transporté en avril 654 à Chersonèse, capitale de la Tauride. Il subit, en ce lieu, une détention rigoureuse qui hâte sa fin le 16 septembre 655 ou le 13 avril 656. Entre-temps, les autorités byzantines organisent l'élection d'un nouveau pape. Eugène Ier est élu le 8 septembre 654.

Il est fêté le 13 avril d'après le Martyrologe romain[2].

EUGENE Ier

Eugène Ier, né à [Rome](#), est un pape élu le 10 août 654, en charge jusqu'à sa mort le 2 juin 657.

Il est élu du vivant de son prédécesseur Martin Ier que l'exarque de Ravenne Théodore Ier Calliopas, sur l'ordre de l'empereur byzantin Constant II Héraclius, a déposé et envoyé à Constantinople pour y être jugé pour trahison. Soumis donc aux Byzantins, il s'abstient de toute prise de position sur le monothélisme. Au cours de son bref pontificat, il se signale surtout par son zèle pour les pauvres.

Canonisé après sa mort, on le fête le 2 juin.

ELECTION INHABITUELLE

En 649, pour résoudre la crise du monothélisme, le pape Martin Ier convoque un concile à Latran, connu plus tard sous le nom de synode du Latran de 649, sans l'accord de l'empereur d'Orient Constant II Héraclius. L'édit promulgué par le pape condamne le Typos rédigé par Constant II l'année précédente. Celui-ci donne alors l'ordre à l'exarque Théodore Ier Calliopas d'arrêter Martin. C'est fait le 17 juin 653, puis Martin est exilé en Crimée byzantine où il meurt deux ans plus tard. Dans ce contexte et contrairement à la volonté de Martin, Calliopas tente de convoquer une élection. On sait peu de chose sur ce qui s'est passé après le départ de Martin, mais il était courant à cette époque que le Vatican soit gouverné par l'archiprêtre et l'archidiaque[1].

Eugène est un romain de l'Aventin. Son père s'appelle Rustinien ou Rufinianus. Eugène est déjà un prêtre âgé lorsque sous la pression de la papauté byzantine l'élection a lieu à Rome. Le 10 août 654, Eugène est nommé nouveau pape. Il semble que Martin, malgré sa déception, ait accepté de ratifier l'élection

PONTIFICAT

Une des premières décisions que prend Eugène est d'envoyer une délégation de légats à Constantinople pour rassurer Constant II et l'assurer qu'il ne prendra aucune position publique contre le monothélisme ni contre les patriarches de Constantinople[2].

Malheureusement les légats, parce qu'ils ont été trompés ou ont été soudoyés, se rendent chez le patriarche byzantin Pierre de Constantinople dont ils rapportent une lettre synodale difficilement compréhensible. Pierre, dans un style alambiqué, s'abstient de préciser sa position sur le nombre de nature du Christ. L'envoyé de Constant II qui accompagne le retour des légats précise qu'Eugène Ier doit entrer en communion avec le patriarche Pierre. La lettre est jugée tellement obscure que la foule la hue pendant sa lecture dans la basilique Sainte-Marie-Majeure et n'autorise le pape à sortir de l'église que s'il s'engage à refuser la demande.

Les fonctionnaires impériaux sont furieux de cet affront. Constant II annonce qu'il prendra contre Eugène Ier les mêmes dispositions que contre Martin Ier. Les invasions musulmanes ne lui laisse cependant pas le temps de s'atteler à ce projet mortifère, Eugène Ier termine sa vie le 2 juin 657. Il est enterré dans la vieille basilique Saint-Pierre[3].

Pendant son pontificat, Eugène consacre vingt-et-un évêques de différentes parties du monde. Il reçoit à Rome le jeune Wilfrid à l'occasion de sa première visite à Rome (vers 654)[3].

CANONISATION

Canonisé après sa mort, on le fête le 2 juin[1]. La cathédrale du diocèse de Santa Rosa en Californie lui est dédiée, la cathédrale Saint Eugène (Santa Rosa, Californie) .

VITALIEN

Vitalien (latin : Vitalianus) (vers 600 – 27 janvier 672) est le 76^e pape de l'Église catholique du 30 juillet 657 jusqu'à sa mort. Son pontificat est marqué par le différend entre la papauté et le gouvernement impérial de Constantinople au sujet du monothélisme, que Rome condamne. Vitalien tente de résoudre ce différend et se montre conciliant avec l'empereur Constant II Héraclius, qui lui a rend visite à Rome et lui offre des cadeaux. Son pontificat voit également la sécession de l'archevêché de Ravenne de l'autorité papale.

BIOGRAPHIE

Élection

Vitalien est né à Segni, Latium, fils d'Anastase. Après la mort d'Eugène Ier le 2 juin 657, il est élu pour lui succéder et est consacré pape le 30 juillet, gardant son nom de baptême[1].

Pontificat

Très soumis à Byzance, il s'abstient de traiter des questions doctrinales[2].

Monothélisme

Vitalien est élu pape cinq ans seulement après la déposition et l'arrestation de Martin Ier en 653, par l'exarque de Ravenne Théodore Ier Calliopas, sur l'ordre de l'empereur byzantin Constant II Héraclius ; il est donc contraint, comme son prédécesseur Eugène Ier, à une extrême prudence vis-à-vis des autorités byzantines, alors toute-puissantes à Rome. Il s'abstient de toute prise de position retentissante dans la querelle du monothélisme, et reste ainsi en pleine communion avec le siège de Constantinople. Il tente de rétablir le lien avec Constantinople en faisant des avances amicales à l'empereur et prépare le terrain pour le règlement de la controverse monothélite[1]. Il agit avec réserve, en s'abstenant d'exprimer ouvertement sa condamnation du *Typos*, l'édit publié en 648 directement par Constant II Héraclius et déjà condamné par le pape Martin Ier.

Sa consécration pontificale a lieu moins de deux mois après la mort de son prédécesseur ; une telle rapidité à obtenir l'approbation impériale est un signal du désir de l'empereur Constant II Héraclius

de réconciliation avec l'Église de Rome.

Il envoie des lettres (*synodica*) annonçant son élévation à l'empereur byzantin et au patriarche Pierre de Constantinople, enclin au monothélisme. L'empereur confirme les privilèges du Saint-Siège comme chef de l'Église en Occident et envoie à Rome en signe de bonne volonté un évangélaire dans une couverture d'or richement ornée de pierres précieuses[1].

Le patriarche Pierre répond également, même si sa réponse est quelque peu évasive quant au monothélisme, une croyance qu'il défend. Dans sa lettre, il donne l'impression d'être d'accord avec le pape, dont sa lettre à Pierre a exposé la foi catholique. Les relations ecclésiastiques entre Rome et Constantinople sont ainsi rétablies, mais la réserve mutuelle sur la question dogmatique du monothélisme demeure. Le nom de Vitalien est inscrit sur les diptyques des églises de Byzance - le seul nom d'un pape ainsi inscrit entre le pontificat d'Honorius Ier (mort en 638) et le sixième concile œcuménique de 680–681[3]. L'inclusion du nom de Vitalien sur le diptyque a été considérée par certains comme étant trop conciliante envers l'hérésie, mais cette accusation est infondée[4].

Vitalien fait preuve de réciprocité envers Constantin lorsque celui-ci vient à Rome en 663 pour y passer douze jours lors d'une campagne contre les Lombards. Le 5 juillet, le pape et des membres du clergé romain rencontrent l'empereur à la sixième borne milliaire et l'accompagnent à la basilique Saint-Pierre, où l'empereur lui offre des cadeaux. Le dimanche suivant, Constantin II se rend solennellement à Saint-Pierre, offre un pallium en or et assiste à la messe célébrée par le pape. Ils dînent ensemble le samedi suivant ; l'empereur assiste de nouveau à la messe le dimanche à Saint-Pierre et ensuite prend congé du pape. Il quitte Rome en emportant les ornements en bronze de plusieurs monuments de la ville dédiés au culte chrétien, non encore pillés par les différents conquérants de la ville, notamment les tuiles en bronze doré qui couvrent la coupole de l'église Sainte-Marie-aux-Martyrs (l'ancien Panthéon), ce qui est vu comme un pillage. Il lui faut sans doute payer les troupes qu'il a amenées en Italie[5]. Le tout est envoyé à Constantinople. On se souvient également du séjour de Constantin II Héraclius comme étant la dernière visite d'un empereur byzantin dans la « Ville éternelle »[6].

Constantin s'installe ensuite en Sicile, opprime la population et est assassiné à Syracuse en 668. Vitalien soutient son fils Constantin IV contre l'usurpateur Mezezius et l'aide ainsi à accéder au trône[2]. Comme Constantin IV n'a aucun désir de maintenir le décret monothélite de son père, Vitalien profite de cette inclination pour prendre une position plus décisive contre le monothélisme et pour gagner l'empereur à l'orthodoxie, mais il échoue dans cette dernière tentative. Constantin montre une grande gratitude envers la papauté, renonçant par exemple à l'imposition du *Typos* et permettant ainsi à Vitalien de s'y opposer plus efficacement. Cependant, déterminé à bloquer les conquêtes arabes, il ne peut alors s'occuper davantage des affaires italiennes. Le patriarche monothélite Théodore Ier de Constantinople supprime le nom de Vitalien des diptyques. Il faudra attendre le VI^e Concile œcuménique (681) pour que le monothélisme soit supprimé et que le nom de Vitalien soit remplacé sur les diptyques des églises de Byzance[5].

Relations avec l'Église anglo-saxonne

Vitalien réussit à améliorer les relations avec l'Angleterre, où les clergés anglo-saxons et britannique sont divisés sur diverses coutumes ecclésiastiques. En 664, selon une tradition, deux rois anglo-saxons, Ecgberht Ier et Oswiu de Northumbrie, envoient au pape Vitalien des ambassadeurs porteurs de vases d'or et d'argent, dirigés par Wilfrid, évêque d'York, pour lui demander de se prononcer sur certains points de liturgie, dont le principal est la date de célébration de Pâques, différente pour les Églises d'obédience romaine et les Églises d'obédience irlandaise, qui se partagent la population chrétienne en Angleterre. Le point est réglé par le concile de Whitby, qui condamne les usages celtiques et renforce l'autorité de la papauté en Angleterre. Lors du concile le roi Oswiu accepte les pratiques romaines concernant la célébration de Pâques et la forme de la tonsure[7]. Le détail de ces événements est incertain.

En 667, après la mort de Wighard, envoyé à Rome pour être consacré archevêque de Cantorbéry,

Vitalien décide, sur la recommandation d'Adrien de Carthage, abbé du monastère Nérída ou *Niridanum* sur l'île de Nisida près de Naples, de le remplacer comme archevêque de Cantorbéry par le grec Théodore de Tarse qui comprend à la fois le latin et le grec[8]. Celui-ci n'accepte la mission que s'il est accompagné d'Adrien. Théodore est consacré archevêque de Cantorbéry par Vitalien le 26 mars 668. Parvenu en Angleterre en mai 669, il y joue un rôle très important, tant dans l'organisation définitive de l'Église anglo-saxonne (il est selon Bède le Vénérable le premier primate reconnu dans toute l'Angleterre) que dans la diffusion de la culture écrite gréco-romaine dans l'île.

Schisme de l'archevêché de Ravenne

Constant II Héraclius favorise le schisme de l'archevêque de Ravenne Maurus (644–671), qui rejette l'autorité hiérarchique du pape, soutenu par l'exarque byzantin. Maurus cherche à rendre son siège autocéphale. Lorsque le pape lui demande de justifier ses vues théologiques, il refuse d'obéir et se déclare indépendant de Rome, déclenchant un schisme. Le pape l'excommunie, mais Maurus ne se soumet pas, excommunie Vitalien en retour[5] et se prononce pour la soumission de l'Église latine au patriarche de Constantinople. L'empereur byzantin Constant II Héraclius se range du côté de l'archevêque et publie en 666, un édit retirant l'archevêché de Ravenne de la juridiction patriarcale de Rome. Il ordonne que le premier reçoive le pallium de l'empereur. Le successeur de Maurus, Reparatus (671–677), est consacré en 671[5].

Le pape s'efforce de mobiliser les autres évêques italiens contre Maurus. Ce schisme s'ajoute en Italie au schisme d'Aquilée, non encore résorbé, et à la persistance de l'arianisme parmi les Lombards, notamment sous le roi Grimoald Ier de Bénévent (662–671). Les autorités byzantines tentent aussi de soustraire la Crète au ressort du pape. L'indépendance du siège de Ravenne est supprimée seulement sous le pontificat de Léon II (682–683)[5].

Autorité sur l'Église d'Orient

Vitalien joue un rôle dans l'exonération de l'évêque de l'Église d'Orient Jean de Lappa, qui a été destitué par un synode sous la présidence du métropolite Paul. Jean fait appel au pape et est emprisonné par Paul pour cela. Il s'échappe et se rend à Rome, où Vitalien tient un synode en décembre 667 pour enquêter sur l'affaire ; il déclare Jean innocent. Il écrit ensuite à Paul pour exiger le rétablissement de Jean dans son diocèse et le retour des monastères qui lui ont été injustement enlevés. En même temps, le pape ordonne au métropolite de renvoyer deux diacres qui s'étaient mariés chacun après la consécration.

Schola cantorum

Vitalien favorise le développement de la *Schola cantorum* fondée par le pape Grégoire Ier à Rome au Latran. Il fait apprendre aux chantres, appelés « vitaliens », les nouveaux rites de type byzantins introduits à Rome[2].

Mort et héritage

Vitalien meurt le 27 janvier 672 et est remplacé par Adéodat II. Il est enterré à Saint-Pierre. Vénéré comme saint par l'Église catholique, sa fête est célébrée chaque année le 27 janvier[4],[5]. Les Églises orthodoxes se souviennent de lui le 23 juillet.

Selon Bartolomeo Sacchi, il introduisit l'usage de l'orgue et de la musique instrumentale dans la liturgie romaine (tradition propre à l'Occident). C'est également sous son pontificat que les cloches sont généralisées dans toutes les églises de Gaule.

ADEODAT II

Adéodat II ou **Dieudonné II** (vers 621 – 17 juin 676 à Rome), parfois appelé **Deodatus** (en latin *Adeodatus*) , est le 77^e pape de l'Église catholique, évêque de Rome de 672 jusqu'à sa mort. Il consacre une grande partie de son pontificat à l'amélioration des églises et à la lutte contre le monothélisme.

BIOGRAPHIE

Origines et élection

Né à Rome vers 621[1], Adeodatus est le fils d'un certain Jovinianus. Il devient moine bénédictin du cloître romain de Saint-Érasme sur le Cælius[2]. Il devient pape le 11 avril 672, succédant à Vitalien. Son élection est ratifiée par l'exarque de Ravenne en quelques semaines, comme l'exige la période de la papauté byzantine. À cette époque, il est déjà un vieil homme[3].

Pontificat

Le pontificat d'Adéodat II est extrêmement obscur. Il coïncide avec un fort regain d'intérêt pour le pape Martin Ier et Maxime le Confesseur, connus pour avoir résisté au soutien des empereurs byzantins en faveur du monothélisme. À la lumière de cela, Adéodat II rejette les lettres synodiques que lui envoie le patriarche byzantin Constantin Ier de Constantinople. Pour cette raison, son nom est exclu des diptyques de Constantinople[3],[2]. Il ne s'implique pas dans les événements politiques et se désengage des événements de l'époque autour du monothélisme[4].

Adéodat améliore la discipline monastique et donne à Venise le droit de choisir son doge[5].

Adéodat II consacre son pontificat à la restauration des églises en mauvais état. Il protège l'abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul (dite abbaye Saint-Augustin), exempte l'abbaye Saint-Martin de Tours de l'autorité du Saint-Siège et aménage le monastère Saint-Érasme[4]. La basilique Saint-Pierre est construite au huitième kilomètre de la via Portuensis durant son pontificat[5].

Deux lettres subsistent de son pontificat, l'une à Adrien de Cantorbéry, abbé du monastère Saint-Pierre de Cantorbéry, pour confirmer son exemption du contrôle de l'évêque, l'autre adressée aux évêques des Gaules pour les informer des privilèges accordés à l'abbaye Saint-Martin de Tours. Les deux lettres sont d'une authenticité douteuse.

On raconte qu'il est généreux avec tous, compatissant envers les pèlerins et bienveillant envers son clergé, à qui il augmente l'allocation habituelle accordée à l'occasion de la mort du pontife. Il se montre généreux envers les pauvres ce qui le rend populaire.

Il est le premier pape qui date ses actes officiels de l'année de son pontificat, usage resté en vigueur depuis, et qui utilise la formule « Salut et bénédiction apostolique ».

Il meurt le 17 juin 676 et est enterré dans la basilique Saint-Pierre de Rome ; Donus lui succède. Il est inclus par certains hagiographes dans les listes des saints, avec le 26 juin comme date de mémorial liturgique, mais la Société des Bollandistes nie qu'il ait jamais eu un culte[4].

CONFUSIONS SUR LE NOM

Les sources rapportent le nom latin d'Adeodatus pour Adeodat II, ce qui signifie exactement « Dieu a donné ». Mais auparavant, de 615 à 618, a régné un pape nommé en latin Deusdedit, ce qui signifie sensiblement la même chose. On a pris l'habitude depuis de considérer ces deux noms comme des variantes du même, et d'appeler ces deux papes dans les listes en latin Adeodatus primus et Adeodatus secundus. Ces noms sont le plus souvent francisés en Adéodat Ier et Adéodat II, mais dans certaines listes, le premier est parfois appelé « Dieudonné » et le second « Adéodat ». On trouve aussi parfois les formes « Dieudonné Ier » et « Dieudonné II ». Les nombreux noms différents donnés à ces papes proviennent donc de la confusion entre des noms différents mais de même sens.

DONUS

Donus ou **Domnus**, né à Rome, fils d'un romain nommé Mauricius, est pape du 2 novembre 676 à jusqu'à sa mort le 11 avril 678, prenant la succession d'Adéodat II ou Dieudonné II.

Son bref pontificat est notamment marqué par le règlement d'un schisme avec l'archevêché de Ravenne, siège de l'exarque byzantin d'Italie. Soutenu par l'empereur byzantin Constant II Héraclius (641–668), l'archevêque Maurus avait prétendu s'affranchir de la tutelle de la papauté

(reconnaissance d'autocéphalie par Constant II en 666), mais son successeur Reparatus accepte de se soumettre à Donus. Ce pape met également fin à l'existence d'un groupe organisé de Nestoriens parmi les nombreux moines orientaux installés à Rome. Il est encore connu pour avoir entrepris des travaux de restauration de bâtiments religieux de Rome.

L'empereur byzantin Constantin IV (668–685) voulut prendre contact avec lui pour mettre fin au schisme causé par le monothélisme, mais Donus meurt avant l'arrivée du message.

AGATHON

Agathon (en grec ancien *Ἀγάθων* / *Agáthôn*, le « Bon »), probablement né en 577 et mort le 10 janvier 681, est le 79^e pape de 678 à 681.

Sans doute d'origine orientale, il vit longtemps à Palerme (Sicile) avant de venir à Rome. Il est surtout connu pour avoir fait condamner le monothélisme au Troisième concile de Constantinople (680–681), et pour avoir soustrait l'Église de Rome aux impôts de l'empereur byzantin. Il fait également reconnaître l'autorité du siège de Rome par l'archevêque de Ravenne et accroît l'influence romaine sur le clergé d'Orient.

Canonisé, il est fêté le 10 janvier. Il est le patron de la ville de Palerme.

BIOGRAPHIE

Agathon était grec, né en Sicile, de parents riches et pieux. On dit qu'il distribua leur héritage après leur mort pour se retirer dans un monastère de Palerme. Cette croyance se fonde sur une lettre de saint Grégoire le Grand à l'abbé de Saint-Hermès à Palerme, un monastère bénédictin, où il parle d'Agathon. Dans cette lettre, Grégoire a écrit que l'abbé pourrait recevoir Agathon dans son monastère si sa femme était disposée à entrer dans un couvent. Dans la mesure où il y a des raisons de croire que ce moine était le pape Agathon, il aurait eu plus de 100 ans au moment de son élection.

Peu de temps après qu'Agathon fut devenu pape, saint Wilfrid, archevêque d'York, arriva à Rome pour demander l'aide de l'autorité du Saint-Siège. Il avait été déposé de son siège par Théodore, archevêque de Cantorbéry, qui avait partagé son diocèse, nommant trois évêques aux nouveaux sièges. Dans un synode que le pape Agathon convoqua au Latran pour étudier l'affaire, il fut décidé que le diocèse de Wilfrid devrait effectivement être partagé, mais que c'est Wilfrid lui-même qui devrait nommer les évêques.

L'événement important de son pontificat fut le sixième concile œcuménique (680–681), qui mit fin à l'hérésie monothélite, tolérée par les papes précédents (dont Honorius I^{er}). Le concile commença avec l'envie de l'empereur Constantin IV de mettre fin au schisme qui séparait l'Église en deux. Il écrivit au pape Donus pour lui suggérer une conférence sur le sujet, mais Donus était mort quand la lettre arriva. Agathon cependant se hâta de saisir le rameau d'olivier offert par l'empereur. Il ordonna que des conciles se tinssent dans tout l'Occident pour que les légats pussent présenter la tradition universelle de l'Église occidentale. Alors il envoya une grande délégation à Constantinople pour rencontrer les Orientaux.

Les légats et les patriarches se rassemblèrent au palais impérial le 7 novembre 680. Les monothélites exposèrent leur point de vue. Alors fut lue la lettre du pape Agathon qui expliquait la croyance traditionnelle de l'Église selon laquelle le Christ avait deux volontés, divine et humaine. Le concile conclut que Pierre avait parlé par la bouche d'Agathon. Le patriarche Georges I^{er} de Constantinople accepta cette lettre d'Agathon, comme le firent la plupart des évêques présents. Le concile proclama l'existence dans le Christ de deux volontés et condamna le monothélisme, incluant le pape Honorius dans sa condamnation. Quand le concile prit fin en septembre 681, les décrets furent envoyés au pape, mais Agathon était mort en janvier. Le Concile n'avait pas seulement mis fin à l'hérésie monothélite, mais avait guéri le schisme.

Agathon engagea aussi des négociations entre le Saint-Siège et Constantinople, concernant les

rapports de la Cour byzantine avec les élections papales. Constantin promet à Agathon d'abolir ou de réduire la taxe que les papes devaient payer à la trésorerie impériale à l'occasion de leur intronisation.

Il est vénéré comme un saint tant par les Latins que par les Grecs.

Certains catholiques traditionalistes disent qu'il fut le premier pape à prêter, au cours de son intronisation, ce qu'ils appellent le serment pontifical.

LEON II

Léon II, né en **Sicile** ou en **Calabre** à une date vers 611, mort le 3 juillet 683 à **Rome**, est pape de 682 à 683.

Les origines du pape Léon II sont incertaines. Il serait soit le fils d'un certain Paul Manejo, médecin renommé, et serait né en Calabre dans la *Vallis Salinarum* (actuelle plaine de Gioia Tauro), mais selon d'autres sources il serait plutôt un sicilien originaire de Messine, comme son prédécesseur le pape Agathon.

Il étudie à la Scola cantorum de Rome. À la mort d'Agathon le 10 janvier 681, il est élu pape, sans doute au cours du mois de janvier. Cependant, l'empereur byzantin Constantin IV refuse de reconnaître l'élection et demande, en échange, la condamnation du pape Honorius Ier, considéré comme partisan du monothélisme au Troisième concile de Constantinople qui se déroule alors.

Les tractations se poursuivent jusqu'en 682. Constantin obtient la condamnation du feu pape et en échange, accorde à Léon II, entre autres :

- la reconnaissance de l'élection pontificale ;
- la présence d'un apocrisiaire permanent du pape à Constantinople ;
- le transfert à Rome des monothélistes condamnés par le concile, pour y être jugés par la papauté ;
- la reconnaissance de la suprématie du pape sur l'exarque de Ravenne ;
- la diminution des versements de la Sicile et de la Calabre au Trésor impérial.

Son corps repose à la basilique Saint-Pierre. Il est considéré comme saint et son culte est attesté dès les martyrologes de Bède le Vénérable et d'Adon de Vienne. Il est fêté le 3 juillet en occident et le 28 juin en orient.

BENOIT II

Benoît II (° vers 635 – † 8 mai 685), né et mort à Rome, est pape de 684 à 685.

C'est un saint chrétien fêté le 7 mai en Orient[1] et le 8 mai en Occident[2].

BIOGRAPHIE

Selon la tradition, il est né à Rome et a pour père un dénommé Jean. Après une éducation à la *Schola cantorum*, il devient prêtre.

Élu pape le 26 juin 684, il obtient que la confirmation soit donnée non plus par l'empereur byzantin, mais par l'exarque de Ravenne. Le calcul est simple : faible politiquement, l'exarque approuverait toujours les décisions de Rome.

Le pontificat de Benoît II est marqué par son attention envers les pauvres, confinant au populisme. Benoît II renforce également la position du pape en présidant toutes les cérémonies civiles de Rome.

JEAN V

Jean V, pape du 23 juillet 685 au 2 août 686. Depuis l'invasion byzantine, Jean V est le premier pape de la papauté byzantine, élu au sein de l'Église, par le peuple de Rome, non désigné, mais autorisé et consacré par l'empereur byzantin Constantin IV[1], et le premier d'une lignée de dix papes, originaires de l'Est. Sa papauté est marquée par la réconciliation entre la ville de Rome et l'Empire

byzantin.

JEUNESSE

Jean V est probablement né à Antioche en Syrie vers 635[2], territoire actuel de la Turquie.

En raison de ses connaissances de la langue grecque, il est nommé légat du pape Agathon au cours du troisième concile de Constantinople (concile œcuménique).

ELECTION

Jean V est le premier pape de la papauté byzantine, consacré sans l'approbation directe de l'empereur[3]. Constantin IV fait disparaître l'exigence sous le règne du pape Benoît II, le prédécesseur de Jean V, qui prévoit que « l'élu au Siège apostolique peut être ordonné pontife à partir de ce moment et sans délai »[3]. Dans un retour à la « pratique ancienne » Jean V est choisi par le peuple de Rome[3]. Jean est élu le 23 juillet 685[4]. Constantin IV fait confiance sans aucun doute à la population et au clergé de Rome, qui avait été suffisamment orientalisé, mais les neuf pontifes suivants sont d'origine orientale[3].

PAPAUTE

Le pontificat de Jean V voit la poursuite de l'amélioration des relations avec Byzance[5]. L'empereur réduit grandement les impôts sur les patrimoines pontificaux de la Sicile et de la Calabre ; il abolit les autres impôts, comme une surtaxe sur les céréales qui avait été payée avec difficulté au cours des dernières années[5]. Une lettre de Justinien II assure à Jean V qu'un « synode de hauts fonctionnaires civils et ecclésiastiques » comprenant l'apocrisiaire et l'armée byzantine, avait lu et, par la suite, scellé le texte du troisième concile de Constantinople, pour éviter toute altération de ses canons. La lettre est adressée au « pape Jean de la ville de Rome » écrite alors que l'empereur pense que le pape est toujours en vie ; elle est reçue par le pape Conon[6].

Comme ses prédécesseurs immédiats, Jean V était exceptionnellement généreux envers les diaconies de Rome, distribuant 1 900 solidi à "tous les membres du clergé ainsi qu'aux diaconies monastiques[6].

DECES

Après un pontificat d'un peu plus d'un an, Jean V meurt dans son lit : il est remplacé par le pape Conon. La mort de Jean V le 2 août 686 donne lieu à un « débat houleux sur son successeur », entre le clergé qui favorise un archiprêtre *Petros* et l'armée qui soutient un autre prêtre du nom de Theodoros[7]. La faction du clergé se rassemble devant la basilique constantinienne tandis que la faction de l'armée se réunit à l'église Saint-Étienne-le-Rond[7]. Les navettes diplomatiques s'avèrent vaines, les membres du clergé élisent alors Conon, un gréco-sicilien, au lieu de leur candidat d'origine[7].

Jean V est enterré dans les tombes papales de l'ancienne basilique de Saint-Pierre[8].

Son inscription fait l'éloge de sa lutte contre le monothélisme lors du troisième concile de Constantinople : « avec les titres de la foi, en gardant cette vigilance, vous avez unis les esprits de sorte que le loup hostile n'a pas pu s'emparer de la brebis, ni le plus puissant écraser ceux d'en bas »[9]. La tombe de Jean V est détruite par les Sarrasins lors du sac de Rome en 846.

CONON

Conon, né vers 630, est le 83^e **pape** du 21 octobre 686 au 21 septembre 687.

Fils d'un officier des troupes thraces, il étudie en Sicile et est ordonné prêtre à Rome. Il est élu pape le 21 octobre 686 à un âge fort avancé afin que la milice romaine et le clergé alors en désaccord puissent s'accorder un moment de répit pour trouver un successeur au trône de saint Pierre qui agréerait aux deux parties. Durant son pontificat, il élève saint Kilian, le missionnaire irlandais, au rang d'évêque et l'envoie prêcher la foi en Franconie avec ses suivants. Il tente aussi de résoudre le conflit qui sépare la milice romaine du clergé mais sans grand succès. Conon dispose des faveurs de

l'empereur byzantin Justinien II qui lui reverse une partie des taxes qu'il prélève sur les territoires de la papauté. Il meurt le 21 septembre 687 à Rome, gravement malade après un règne très court qui s'étale sur une période d'un an.

THEODORE II

Théodore II est un antipape en 687, en concurrence avec le pape Serge Ier.

Après la mort du pape Conon le 21 septembre 687, une faction élit l'archidiacre l'Pascal ; une autre l'archiprêtre Théodore. Les partisans de celui-ci se rendent maîtres de l'intérieur du palais du Latran ; leurs adversaires en occupent tout l'extérieur. Le tumulte croît et menace de devenir sanglant. Le clergé, les magistrats et le peuple fixent alors leur choix sur le prêtre Sergius, qu'ils conduisirent en triomphe au palais de Latran. Les portes s'ouvrent devant eux. Théodore reconnaît l'autorité du nouveau pontife, contrairement à Pascal qui est dégradé.

PASCAL

Pascal est un antipape en 687, en concurrence avec le pape Serge Ier.

Après la mort du pape Conon le 21 septembre 687, une faction élit l'archidiacre Pascal ; une autre faction l'archiprêtre Théodore. Les partisans de celui-ci se rendent maîtres de l'intérieur du palais du Latran ; leurs adversaires en occupent tout l'extérieur. Le tumulte croît et menace de devenir sanglant. Le clergé, les magistrats et le peuple fixent alors leur choix sur le prêtre Sergius, qu'ils conduisirent en triomphe au palais de Latran. Les portes s'ouvrent devant eux. Théodore reconnaît l'autorité du nouveau Pontife mais Pascal ne veut pas céder.

Pascal est dégradé et confiné dans un monastère où il meurt en 692.

SERGE Ier

Serge Ier (en latin *Sergius*), né vers 650, est le **84e** pape, du **15 décembre 687** au **8 septembre 701**. Son pontificat est dominé par sa réponse au quinisexte, dont il refuse d'accepter les canons. Il est célébré le **8 septembre** par l'Église catholique.

JEUNESSE

Serge vient d'une famille syrienne d'Antioche qui s'installe à Palerme en Sicile. Il quitte la Sicile et arrive à Rome durant le pontificat d'Adéodat II[1]. Il gravit les rangs du clergé puis le pape Léon II l'ordonne cardinal-prêtre de Santa Susanna, le **27 juin 683**[1],[2]. Il reste cardinal-prêtre de Santa Susanna jusqu'à son élection en tant que pape[1].

ELECTION

Serge Ier doit son élection, en tant que successeur du pape Conon, aux intrigues habiles contre Pascal et Théodore II, les deux autres candidats considérés dorénavant comme antipapes par l'Église.

Théodore avait déjà été candidat au pontificat, à la mort de Jean V. Par des manœuvres politiques, Conon lui est préféré[3]. À la mort de Conon, en 687, Théodore essaie à nouveau de se tenir dans l'opposition à la papauté afin de se faire élire. Pascal Ier, lui, était un archidiacre, soutenu par une minorité du clergé tandis que Théodore était le candidat de l'aristocratie romaine. Selon le Liber Pontificalis, les partisans de Pascal et Théodore s'emparent des différentes parties du palais du Latran et élisent simultanément les deux hommes. Comme aucun des deux n'est disposé à céder la place à l'autre, ils sont enfermés pendant le combat pour le contrôle de la basilique de Santo Stefano al Monte Celio. Pendant ce temps, pour régler la situation, les magistrats romains, les représentants de la garnison, la majorité des membres du clergé et les citoyens rencontrés dans le palais impérial[4] élisent finalement Serge, le conduisent au Latran et forcent l'accès pour installer Serge Ier[5],[4].

Pascal est finalement enfermé dans un monastère en raison d'accusations de sorcellerie[6]. Quant à

Théodore, encore une fois, il reconnaît le nouveau pape et renonce à son siège[4].

PONTIFICAT

Serge Ier est consacré le 15 décembre 687 ce qui achève le dernier *sede vacante* (siège vacant) de la papauté byzantine[7]. « Après les morts de certains pontifes, Osporco, un romain, succède à la papauté ; mais à cause de son appellation incongrue, il prend le nom de Serge, ce qui est l'origine du changement de nom des papes à la suite de leur élection au pontificat[8],[9]. »

Le 10 avril 689, Serge Ier baptise le roi du Wessex Cædwalla à Rome. Il ordonne également Willibrord d'Utrecht comme évêque des Frisons et, selon le *Liber Pontificalis*, Bertwald en tant archevêque de Cantorbéry.

Serge fonde la diaconie de la Santa Maria in Via Lata sur la Via del Corso de la Flaminia Porta à la colline du Capitole à Rome, qui englobe un quart de la ville et se développe durant le VIII^e siècle[10]. Il restaure et embellit également la basilique Santi Cosma e Damiano[8],[10].

REPONSE AU CONCILE QUINISEXTE

Serge Ier n'assiste pas au concile quiniséxte de l'an 692, convoqué par l'empereur byzantin Justinien II, qui ne rassemble que des évêques orientaux. L'empereur réunit ce concile pour mettre fin à la décadence des mœurs qui afflige, selon lui, l'Empire : il veut réformer le droit canonique. Serge Ier y envoie des légats apostoliques ainsi qu'un apocrisiaire et Basile l'évêque de Gortyne (**de**) en Crète qui finit par y souscrire comme « tenant lieu de l'ensemble du synode de la sainte Église romaine »[11]. Serge Ier, lui-même, rejette certains canons du concile, bien qu'il continue à supporter l'unité politique avec Constantinople[12] : certaines mesures comme l'autorisation du mariage des prêtres étant contraires aux usages de Rome et de l'Occident, il refuse de les entériner. Plusieurs autres décisions étaient contraires à l'orthodoxie romaine, comme la possibilité pour un homme de rejeter sa légitime épouse, même si les orientaux tenaient cet homme pour adultère et lui imposaient une longue pénitence avant d'être réintégré à la communion ; l'interdiction de représenter l'image du Christ comme Agneau de Dieu ; et le fait que Constantinople devrait jouir des mêmes privilèges que l'ancienne Rome[13]. On ne sait pas à quels canons précis s'oppose Serge mais il déclare « qu'il préfère mourir plutôt que de consentir aux nouveautés erronées[12]. »

Toutefois, le concile quiniséxte approuve 85 des Canons apostoliques, tandis que Serge n'aurait admis que les cinquante premiers[12]. Sans doute, la plus grande partie de la résistance découle de doctrines et de pratiques différentes entre l'Est et l'Ouest. Par exemple, les diacres romains se voient interdits de vivre avec leurs épouses après leur ordination. Les prêtres romains ne peuvent avoir été mariés deux fois avant leur ordination. Les chrétiens romains ne peuvent jeûner le samedi de Grand Carême et ils sont autorisés à consommer du sang animal[12]. Ces pratiques ainsi que d'autres diffèrent des canons de Trullo[12].

Dans une étape symbolique et importante, Serge déclare son soutien pour le chant « Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde, aie pitié de nous » à la fraction de l'hostie pendant la messe et restaure la façade en mosaïque endommagée dans l'atrium de la basilique Saint-Pierre qui dépeint le culte de l'Agneau ; la représentation du Christ comme l'agneau avait été interdite par le concile[11]. L'Agnus Dei aurait été chanté en grec et en latin au cours de cette période au même titre que d'autres changements liturgiques[14]. Serge Ier compose lui-même une litanie en grec (figurant dans le Psautier d'Æthelstan) destinée à être récitée à la fête de tous les saints[15].

Furieux, l'empereur byzantin Justinien II envoie son *magistrianius*, également nommé Serge, à Rome pour arrêter l'évêque Jean de Portus, le principal légat du pape lors du troisième concile de Constantinople et Boniface, le conseiller du pape[1]. Les deux dignitaires sont ramenés à Constantinople en avertissement au pape[1]. Par la suite, Justinien II ordonne l'arrestation de Serge Ier et son enlèvement pour Constantinople par son violent garde du corps le protospathaire Zacharias[1], pour le faire comparaître devant le tribunal impérial, comme on avait

procédé avec le pape Martin Ier en 653. Toutefois, les milices de l'exarchat de Ravenne et du duché de Pentapole font échouer l'opération[16]. Dans sa tentative d'arrêter le pape, Zacharias perd presque sa propre vie[17]. Plutôt que de jouer sur le sentiment anti-byzantin, Serge Ier fait de son mieux pour étouffer la tentative d'enlèvement[16].

Pour finir, Serge Ier, introduit dans l'Église romaine, la célébration de la dormition de la Vierge Marie (15 août), fête déjà répandue dans l'Église d'Orient. Un siècle plus tard, dans l'Église latine, on parlera plutôt d'Assomption. Il institue également la fête de la Nativité de la Vierge Marie.

Serge Ier décède le 8 septembre 701. Son successeur sera Jean VI.

CULTE

Serge Ier est vénéré comme saint par l'Église catholique comme par l'Église orthodoxe. Sa mémoire liturgique est célébrée le 8 septembre.

Le Martyrologe romain mentionne : « 8 septembre - À Rome auprès de saint Pierre, la déposition de saint Serge Ier, pape, qui, d'origine syrienne, s'est dédié de toutes ses forces à l'évangélisation des Saxons et des Frisons, et a fait face à plusieurs controverses et discordes, préférant mourir que d'approuver des erreurs. »

JEAN VI

Jean VI, né vers 655 à Éphèse en Grèce, est le 85^e pape de l'Église catholique. Il règne du 30 octobre 701 au 11 janvier 705[1], durant la papauté byzantine. Son pontificat est notable en raison des percées militaires et politiques sur la péninsule italienne. Il succède après une vacance du siège pontifical de deux mois, à la suite de la mort du pape Serge Ier[2].

BIOGRAPHIE

Pendant son règne, il aide l'exarque Théophylacte envoyé en Italie par l'empereur byzantin Justinien II et l'empêche d'utiliser la violence contre les Romains. Les interventions de Jean VI évitent à Théophylacte d'être blessé, pour être venu à Rome afin de « causer des ennuis au pontife »[3].

Par ailleurs, il réussit également à inciter Gisulf Ier de Bénévent, le duc lombard de Bénévent à se retirer des territoires de l'empire byzantin, par des tactiques de persuasion et de corruption. Selon certaines sources, il parvient à « lui seul à convaincre le duc lombard Gisulf de Bénévent de retirer ses forces et de rentrer à la maison » après que le duc ait dévasté la Campanie avoisinante et construit un campement à la vue des murs de la ville de Rome[4].

Les autres événements significatifs du pontificat de Jean VI comprennent la restitution aux Alpes cottiennes de leur ancien statut de patrimoine du pape, de la part du roi lombard Aripert II. D'autres projets aboutissent également, comprenant les nouveaux ambons dans la basilique Saint-André l'Apôtre de Patras (Grèce) , une nouvelle nappe d'autel pour la Basilique San Marco Evangelista al Campidoglio, des "suspensions" diaphanes en voiles blancs entre les colonnes de chaque côté de l'autel de la Basilique Saint-Paul-hors-les-Murs[4]. Jean VI a également promu des Orientaux au sein de la hiérarchie épiscopale, notamment Boniface, le conseiller du pape[5].

En 702–704, il confirme les biens de l'abbaye Notre-Dame de Montier-en-Der en (Haute-Marne) et accorde, aux moines, le libre choix de leur abbé.

En l'an 704, Wilfrid d'York (saint), âgé de 70 ans, est expulsé (après plusieurs autres expulsions) de son siège épiscopal. Il se rend à Rome et plaide sa cause devant le pape Jean VI[5]. Le pontife le soutient et ordonne à Berhtwald, l'archevêque de Cantorbéry de convoquer un synode afin de blanchir Wilfrid[6],[5].

À sa mort, Jean VI est remplacé par le pape Jean VII, après une vacance de moins de deux mois[2]. Le corps du pape est enterré dans l'antique basilique vaticane[6].

JEAN VII

Jean VII, né à Rossano (Calabre)[1],[2] en l'an 650 et décédé à Rome le 18 octobre 707, est le 86^e pape de l'Église catholique. Il est élu le 1^{er} mars 705 et règne jusqu'à sa mort[3]. Il est l'un des papes de la papauté byzantine.

BIOGRAPHIE

Fils de Platon et Blatta, son père était le principal agent de la garde du palais impérial (*cura palatii urbis Romae*) sur la colline du mont Palatin. Jean VII, est donc le premier pape, fils d'un fonctionnaire byzantin[4]. Son grand-père Theodoros Chilas était sénateur en 655[4]. L'homme est éloquent, érudit et a une sensibilité artistique : il est d'ailleurs l'auteur d'une inscription en vers à la mémoire de son père et érige un monument avec une inscription pour ses parents[5].

Il fait réaliser dans l'église Santa Maria Antiqua deux fresques pleines de souffle représentant l'Anastasis (résurrection), sans doute par un artiste syrien ou grec.

Malgré l'ascendance byzantine, il a d'excellentes relations avec les Lombards. En fait, le roi Aripert II (702–712) rend au Saint-Siège, des biens, de grande valeur, confisqués sur les Alpes cottiennes au profit du roi des lombards Rothari (636–652) lors de la conquête de la côte ligure à l'époque du pape Jean IV.

Il succède au pape Jean VI. Il semble qu'en l'an 706 il accède à la demande de l'empereur Justinien II, les relations entre l'Église et le pontificat byzantin étaient aigries depuis le concile in Trullo de 692[6]. Il ne ratifie pas les textes, très impopulaires en Italie[7],[8],[9]. Malgré cela, il a été critiqué, plus particulièrement, par le *Liber Pontificalis* pour ne pas les avoir signés :

« Justinien II envoya deux évêques métropolitains et envoie également avec eux un mandat dans lequel il a demandé et a exhorté le souverain pontife Jean VII de réunir un concile de l'Église apostolique et de confirmer ceux d'entre eux, comme il a approuvé et d'annuler et rejeter ceux qui étaient défavorables. Mais lui, terrifié dans sa faiblesse humaine, les renvoya au prince par les métropolitains mêmes sans aucune émendation ou correction. »

Il est aussi le pape qui choisit de quitter, pour un temps, le palais du Latran sur le mont Palatin pour la Domus Tiberiana. Ce déplacement avait une signification politique de grande ampleur, parce que c'était un lieu plus protégé du duc de l'Empire byzantin ; d'autres estiment que cela est dû au fait que le Latran était devenu dangereux et favorable à l'arrivée des Lombards. Plus probablement, le Pape a voulu prendre volontairement le parti des Byzantins, non pas par préférence personnelle, mais plutôt parce qu'il sentait qu'il ne pouvait pas résister à Justinien II et ceci malgré les critiques sévères de ses contemporains et bien qu'il ait eu de très bonnes relations avec les Lombards.

En plus de restaurer les églises, le pape Jean VII aime orner de mosaïques et de fresques, bon nombre de représentations de sa personne. Jean VII, est le premier pape qui laisse un portrait de lui-même fait alors qu'il était en vie et donc digne de confiance. Il existe en effet plusieurs portraits de Jean VII dans l'église Santa Maria Antiqua à Rome, au pied du mont Palatin, tandis que d'autres se trouvent dans la chapelle de la Vierge, construite par lui dans la basilique Saint-Pierre. Il a également restauré le monastère de Subiaco détruit par les Lombards en l'an 601.

Jean meurt au bout d'un peu plus de deux années, à compter du début de son pontificat, dans son nouveau palais ; il est enterré dans la chapelle qu'il a dédiée à Notre-Dame[5].

SISINNIUS

Sisinnius, né en 650 et mort le 4 février 708 à Rome, est le 87^e pape, pendant environ trois semaines en 708.

Syrien de naissance, il est consacré le 18 janvier 708[1]. Affligé de la goutte.[1], il ne peut se nourrir lui-même, cependant il est doté d'un fort caractère et désire le bien de l'Église. Il donne des

ordres pour faire de la chaux qui sert à réparer les murs de Rome, et avant sa mort il consacre un évêque pour la Corse. Le pape Sisinnius est enterré dans la basilique Saint-Pierre de Rome[1].

CONSTANTIN

Constantin (parfois appelé **Constantin Ier** pour le distinguer de l'antipape Constantin II) est pape de l'Église catholique du 25 mars 708 au 9 avril 715. Il s'agit du quatre-vingt-huitième pape. Il est né à Tyr et succède à Sisinnius, qui était lui aussi un pape syrien qui œuvra pendant une très courte période.

Au cours de son pontificat, Constantin continue l'œuvre de ses prédécesseurs. Il est notamment célèbre pour ses bons rapports avec l'empereur byzantin Justinien II, contrairement aux papes l'ayant précédé. Les débuts de son règne seront marqués par une extrême famine, suivie d'une période d'abondance exceptionnelle.

Il s'occupe notamment de questions religieuses et théologiques. Il condamne la doctrine monophysite qui ne reconnaît qu'une nature au Christ. Il est enterré à la basilique Saint-Pierre de Rome depuis sa mort, le 9 avril 715.

BIOGRAPHIE

Ses origines

Constantin est d'origine libanaise : né à Tyr, au sud du Liban, il est le fils de Jean[1]. Dans le Liber Pontificalis il est décrit comme un homme d'une rare douceur, avant d'être un pape c'était avant tout un homme doux, bon et sincère.

Ses débuts

Il est consacré le 25 mars 708, jusqu'à sa mort le 9 avril 715[2]. Il est sacré pape à un moment difficile pour Rome, la ville connaît en effet à ce moment-là une terrible famine, qui durera toute la première moitié de son règne[3]. A contrario, la seconde moitié de ce règne sera marquée par une importante abondance. Le début de son pontificat sera aussi marqué par un différend avec l'archevêque de Ravenne, Félix, qui refusait de se soumettre à l'obéissance du nouveau pape et, poussé par ses diocésains il revendiquait l'autonomie de son siège. C'est l'intervention de Justinien II, alors empereur byzantin, qui régla en partie le problème du pontificat, en effet pour se venger d'injures, il prit tout d'abord la ville, la brûla, puis attacha par les pieds tous les rebelles qu'il fut possible de trouver, qui furent emmenés à Constantinople où ils trouvèrent la mort dans d'atroces souffrances. Il emmena Félix (c. 709 – c. 725) à Constantinople et le fit aveugler, puis l'exila dans la région du Pont en Turquie[1]. C'est Constantin qui lui pardonna plus tard et lui rendit son siège.

UNE POLITIQUE DE CONCILIATION

Le concile quinisexte et l'origine du problème

En 692 avait eu lieu un concile, le concile quinisexte ou concile in Trullo, qui avait suscité certains conflits. Ce concile avait été convoqué dans le but de compléter sur le plan disciplinaire l'œuvre dogmatique des cinquième et sixième conciles œcuméniques qui avaient eu lieu en 553 et 680[4]. Justinien II, alors empereur. Lors de celui-ci 102 canons ont été promulgués, valables pour l'ensemble de la chrétienté. Mais ces canons ont été promulgués par des orientaux, et majoritairement des Grecs, des canons basés sur leur doctrine et leur tradition : allant donc parfois à l'encontre de Rome et du pouvoir pontifical.

Le pape alors en place, Serge Ier avait refusé ces modifications ce qui entraîna un premier conflit, qui se tassa avec le renversement de Justinien II.

En 705 Justinien retrouve son titre d'empereur et le pape alors consacré était Jean VII, un Grec. Bien que le synode ait été modéré, et que Jean VII soit grec, et donc en accord avec cette idéologie, il ne signera pas les 102 canons. Les problèmes engendrés par ce concile ne seront finalement réglés que sous Constantin.

La rencontre de Constantin et Justinien II

Un pape respecté et honoré

En 710, le pape reçoit l'ordre par Justinien II de se présenter à Constantinople, c'est alors que le 5 octobre 710, le pape partit sur un navire vers Constantinople, accompagné de Nicet, évêque de Silva Candida, de l'évêque de Porto, de trois prêtres, de plusieurs autres fonctionnaires de pontificat en place, mais aussi du diacre, le futur pape Grégoire II.

Lors de son voyage il passa tout d'abord par Naples, ville dans laquelle ils rencontrèrent le patrice et exarque Jean, qui s'en allait à Rome, mais qui mourut durant le voyage après avoir commis d'atroces crimes. Puis ils arrivèrent en Sicile, où le patrice et stratège les accueillit, avec tous les honneurs possibles. Leur voyage se continua en direction d'Otrante, pour y passer l'hiver, l'évêque Nicet mourut durant le trajet. Le voyage continua jusqu'en Grèce, pour enfin arriver à Constantinople. Partout où ils passèrent, ils furent accueillis de manière très honorable. Enfin arrivés à Constantinople, c'est Tibère, alors âgé 7 ans, fils de Justinien II et co-Empereur, avec son père, accompagné de tout le Sénat, du Patriarche d'Antioche Cyrus, ainsi que du clergé et tout le peuple de Constantinople, qui accueillit le Pape Constantin, sous les honneurs ; son arrivée fut des plus triomphales[5].

Justinien II se trouvait alors à Nicée et fit demander le pape en Nicomédie où ils se rencontrèrent. Le pape fut accueilli avec les plus grands honneurs, dignes d'un empereur, d'ailleurs l'empereur lui-même se prosterna devant lui. Le dimanche une messe fut célébrée, au cours de laquelle l'empereur Justinien II reçut directement du pape la communion, avant de renouveler les privilèges de l'Église romaine.

Par ailleurs, dans son article[Lequel ?], Jean Marie Sansterre abordera un point intéressant, l'empereur Justinien II avait des relations tendues et conflictuelles avec les précédents papes, mais il semble qu'il vouait une réelle admiration et affection pour Constantin, ceci se voit par exemple à travers la réception à laquelle aura droit Constantin à son arrivée à Constantinople. Il fut accueilli au septième mille, qui constitue une étape très importante de l'itinéraire impérial, en effet il s'agit du point de départ des cortèges de l'empereur pour célébrer des triomphes et de grandes victoires, mais aussi lors de cérémonies d'investiture. En partant de ce point pour se rendre à Constantinople, le pape prend ainsi certaines allures d'un empereur, et montre ici tout le respect qu'a Justinien II à son égard. On reconnaît ainsi son pouvoir, son rang, et les privilèges de l'Église romaine

La conciliation

Lors de cette rencontre, personne ne sait vraiment ce qui se dit entre Constantin et Justinien II à propos de ces 102 canons, en effet d'après Jean Marie Sansterre, le biographe du pontife ne fait pas état de ce qui s'y est réellement passé à propos du concile, de même qu'il ne nous précise pas pourquoi Justinien II réclamait la présence de Constantin à Constantinople. Il semblerait que des compromis aient été faits des deux côtés, tout d'abord du côté de Justinien II l'abandon des canons qui seraient véritablement opposés au dogme de l'Église romaine, et pour Constantin d'accepter et approuver les canons qui ne s'opposaient pas à cette foi, les deux protagonistes trouvant alors un arrangement mettant fin au conflit.

L'ASSASSINAT DE JUSTINIEN II

Après un an d'absence, le pape Constantin reprend la route vers Rome. Durant le voyage, le pape Constantin connut quelques problèmes de santé, mais il parvint à finalement atteindre Rome, le 24 octobre 711, le tout en bonne santé. C'est à son retour qu'il apprendra que Philippicos (711–713), qui avait déjà tenté de renverser Justinien II en 695, a assassiné l'empereur et pris sa place. Justinien II meurt donc en 711 tué par son adversaire politique. Dès lors, l'empereur byzantin Philippicos tentera d'obtenir en vain l'approbation du pape, ce que Constantin et le peuple romain ne firent jamais. Jamais Philippicos ne fut reconnu comme empereur légitime.

Philippicos, dès son accession au trône, fit parvenir une lettre à Constantin, dans laquelle il lui

demande de reconnaître le monothélisme et de rejeter le sixième concile, le concile in Trullo[4].

Le monothélisme appartient à la doctrine monophysite à laquelle s'oppose fermement Constantin. Le nouvel empereur brûla tous les actes du sixième concile. En réponse, Constantin fit ériger sur la basilique Saint-Pierre la représentation de ces six conciles. On fit aussi fabriquer une patène en or pesant pas moins de 12 livres[1]. Il refusa par ailleurs de reconnaître le nouvel empereur, ainsi son nom ne sera noté ni sur les chartes, ni sur la monnaie. On refusa aussi de placer sa statue comme le voulait la coutume : il s'agit là du début d'un bras de fer entre un pape et un empereur[4].

En 713, finalement, Constantin reçut des nouvelles. Philippicos avait été chassé du trône impérial, le 3 juin, veille de la Pentecôte, puis remplacé par Anastase II. Dans une lettre adressée au pouvoir pontifical, Anastase II confesse la foi orthodoxe, ainsi que le sixième et saint concile[1].

Si l'empereur s'opposait à Constantin, ce n'est pas le cas du patriarche d'Antioche Jean VI, qui remplaçait Cyrus, déposé par Philippicos[6], qui lui fit parvenir une lettre, dans laquelle il disait reconnaître la prééminence du Pape sur toute l'Église. Il dut certes coopérer avec Philippicos, mais il était en faveur du Pape.

SOUS SON PONTIFICAT

La doctrine monophysite

Constantin va aussi s'impliquer dans la doctrine chrétienne en s'opposant notamment à la doctrine monophysite[4], en effet sur ces questions religieuses et théologiques il ne voudra reconnaître une seule nature au Christ.

La doctrine monophysite apparaît au Ve siècle et s'oppose principalement à la doctrine nestorianisme qui, elle, ne conçoit pas que le Christ ne soit qu'humain ou divin. La doctrine monophysite conçoit les deux natures de Jésus mais comme totalement distinctes : le fils de Dieu ne pourrait être à la fois divin et humain. A contrario la doctrine nestorianisme conçoit que le Christ puisse tout à fait être de ces deux natures différentes. Selon la doctrine monophysite, la nature humaine du Christ aurait été absorbée par sa nature divine.

Positions, ordinations et événements importants

Selon Cesare Baronio, le pape Constantin adressa au roi wisigoth d'Espagne Wittiza, un tyran cruel et débauché, de vives remarques sur ses mœurs et le menaça même de le déposer s'il ne rétractait pas les décrets qui portaient atteinte à l'autorité du Saint-Siège. Wittiza aurait alors menacé à son tour le pape de marcher sur Rome à la tête d'une armée pour le soumettre.

Le pape Constantin ordonna dix prêtres, deux diacres et soixante-quatre évêques[1].

GREGOIRE II

Grégoire II, né à Rome en 669, est moine bénédictin et diacre lorsqu'il est élu évêque de Rome et donc pape de l'Église catholique (19 mai 715) qu'il gouverne jusqu'à sa mort le 11 février 731. Considéré comme saint, il est liturgiquement commémoré le 11 février selon le Martyrologe romain[1].

BIOGRAPHIE

De famille patricienne romaine prospère et cultivée, le futur Grégoire II fonda une communauté bénédictine dans sa villa romaine. Il était diacre (sacellaire) et bibliothécaire de l'Église romaine lorsqu'il fut élu évêque de Rome (après 40 jours de vacance du Saint-Siège), et consacré le 19 mai 715. Comme diacre il avait été membre de la délégation envoyée par son prédécesseur Constantin à Constantinople (710–711) pour des négociations avec l'empereur byzantin Justinien II.

La première année de son pontificat, il envoie Corbinien de Freising en mission évangélique en Allemagne. En 718, il demande à Petronax du Mont-Cassin de rétablir l'abbaye du Mont-Cassin, qui avait été détruite par les Lombards 140 ans auparavant[2]. Le 15 mai 719, il élève à l'épiscopat

Wynfrid de Wessex sous le nom de Boniface de Mayence et lui confie la mission d'évangéliser la Hesse et la Thuringe[3].

En 727, invité à adhérer aux édits iconoclastes de l'empereur byzantin Léon III l'Isaurien sous la menace d'une déposition immédiate, il refuse et excommunie l'exarque de Ravenne chargé d'exécuter les édits. Les iconoclastes sont condamnés en 727. Il déclare se tourner vers l'Occident en décidant « le voyage vers la région la plus occidentale » (texte E. Caspar ; trad. Hugo Rahner) montrant la réorientation de la papauté vers la mission souhaitant s'éloigner des « querelles byzantines ». Il établit des contacts avec les souverains d'Europe septentrionale.

Il invite les fidèles à se garder de l'hérésie propagée par l'empereur byzantin, à qui il reproche de ne pas vouloir défendre l'Italie. Il empêche les Romains de payer l'impôt à Byzance. Les troupes impériales cantonnées en Italie se soulèvent et se donnent des chefs. L'exarque Paul est tué dans une émeute des habitants de Ravenne[4]. Les Romains chassent leur duc, s'érigent en république, et le pape acquiert la surintendance ministérielle de la ville et de son duché[2].

En 728 le roi des Lombards Luitprand assiège et prend Ravenne[5]. Pour se concilier le pape, il fait don au Saint-Siège de Sutri et de son territoire[6]. Léon III envoie un nouvel exarque, Eutychios, qui ne peut rien faire sans troupe, d'autant plus que les ducs lombards de Spolète et de Bénévent, révoltés contre leur roi, soutiennent le pape. Il se rétablit cependant à Ravenne avec l'aide de la république de Venise et à la demande du pape[5]. L'exarque s'allie alors au roi des Lombards Luitprand[4].

En 729, les troupes de Luitprand et d'Eutychius se présentent devant la ville de Rome[5]. Grégoire écrit à Charles Martel pour lui demander une aide militaire: en vain[6]. Il marche à la rencontre du roi lombard et parvient à le convaincre d'abandonner le siège de la ville[5].

Grégoire II meurt le 11 février 731.

A peine élu et intronisé, le successeur de Grégoire II, Grégoire III, renouvelle la condamnation des iconoclastes et les frappe d'excommunication.

GREGOIRE III

Grégoire III, né en Syrie, est le 90^e pape de l'Église catholique de 731 à 741. Son pontificat est marqué par la querelle iconoclaste et la pression des Lombards sur les possessions romaines.

Il demeure pendant plus de douze siècles le dernier pape non européen, jusqu'à l'élection au ^{XXI}e siècle du pape François en 2013.

BIOGRAPHIE

On sait très peu de choses des années qui précèdent son pontificat. Il était le fils d'un syrien nommé Jean ; peut-être sa famille avait-elle fui à Rome à la suite de la conquête arabe. Il connaissait le latin et le grec. Deux sources affirment qu'il était moine bénédictin. Il avait une dévotion particulière à saint Chrysogone d'Aquilée, et c'est de l'église San Crisogono qu'il était cardinal-prêtre[1],[2].

Après la mort de Grégoire II, il fut élu par le peuple[3] — c'était alors la coutume — évêque de Rome le 11 février 731. Dernier pape à le faire, il sollicita l'approbation de l'exarque de Ravenne et ne fut donc consacré que le 18 mars suivant[4]. Il régna sous le nom de Grégoire III. Il était le cinquième pape syrien.

Ses hagiographes indiquent que c'était un « homme très doux et fort sage, suffisamment instruit dans les saintes Écritures, érudit dans les langues grecque et latine, sachant de mémoire les psaumes et cultivé dans l'art subtil de leur interprétation ». Il envoie le pallium à l'évêque Boniface de Mayence et lui confie le soin de fonder de nouveaux diocèses en Allemagne[5]. Mais ces diocèses ne sont rattachés au Saint-Siège qu'au début de l'an 1000.

Grégoire III est également connu pour son souci des pauvres : il rachetait les prisonniers, procurait le nécessaire aux veuves et aux orphelins[5]. Au début des années 730, Grégoire fait restaurer

les murs de Rome.

À la suite de l'édit iconoclaste promulgué en 731 par l'empereur byzantin Léon III l'Isaurien, Grégoire III préside un synode au Vatican ; 193 évêques y participent. Ils condamnent l'iconoclasme. L'une des plus importantes résolutions du synode consiste à excommunier ceux qui défigurent l'icône du Christ, de la Vierge Marie, des apôtres et des saints[5].

Tandis que le délégué du pape se dirige vers Constantinople en vue de confier à l'empereur byzantin le décret pontifical, il est arrêté par l'armée byzantine et mis en prison. D'autres délégués subissent le même sort.

L'attitude négative de l'empereur à l'égard des icônes entraîne l'immigration à Rome des artistes. C'est ainsi que l'art byzantin s'est répandu en Occident, notamment à Rome, où il fut encouragé par le Souverain pontife et par les autorités ecclésiastiques en général[6].

C'est alors que l'empereur Léon III l'Isaurien tente de réduire l'autorité du Saint-Siège et la mainmise sur les propriétés de l'Église dans les villes de Sicile et d'ailleurs. Dans ce but, il envoie une flotte en Italie pour combattre les villes non soumises à ses ordres. Il étend les droits du patriarche de Constantinople sur toutes les régions de l'Italie du Sud et ne laisse au pape que la région du Nord, que les Lombards ne cessent d'assaillir.

En 739, le pape invoque alors le secours de Charles Martel, duc et prince des Francs, pour repousser les Lombards, il met sous la protection des Francs toutes ses propriétés et leur demande de reconquérir l'Italie[6]. C'est de là que vient le titre de « très chrétien », accordé par le pape à Charles Martel et porté par ses successeurs. C'est son fils Pépin le Bref qui se chargera de cette mission, en 756, garantissant à l'Église la possession d'États temporels[7].

Au cours de son pontificat, le roi des Saxons se rend en pèlerinage à Rome. À son retour dans son pays, il ordonne une contribution annuelle, offrande charitable, appelée « obole de Saint-Pierre ». Elle subsiste jusqu'à nos jours et est offerte au Saint-Siège pour ses bonnes œuvres.

Grégoire III est le premier pape qui ait interdit formellement l'hippophagie ; il la dénonce en 732 comme une « pratique abominable[8],[9],[10] ». Il semble que la consommation de viande de cheval, étrangère à la tradition romaine, était liée dans les régions évangélisées par Boniface à des rituels païens[11]. Cette interdiction est renouvelée par son successeur Zacharie.

Grégoire III meurt le 10 décembre 741. Il est fêté comme saint le 10 novembre[5].

ZACHARIE

Zacharie, né et mort au VIII^e siècle, est le 91^e évêque de Rome et donc pape de l'Église catholique. D'origine grecque mais né en Calabre (Italie) il est le successeur de Grégoire III dont il était le diacre et conseiller. Consacré le **10 décembre 741**, il règne jusqu'au **15 mars 752**. Homme de grande culture il est le dernier pape d'origine grecque. Déclaré saint par l'Église, il est liturgiquement commémoré le 15 mars.

BIOGRAPHIE

Le pape Zacharie, dont les ancêtres familiaux étaient originaires de Byzance, naquit en Calabre où il fut élevé dans la piété et les sciences. Traducteur grec érudit des *Dialogues* de saint Grégoire le Grand et prédicateur éloquent, il fut admis dans le clergé de Rome sous le pape Grégoire III auquel il succéda alors que le roi des Lombards, Liutprand (712–744), menaçait de s'emparer de Rome, en 741. Ses familiers aimèrent sa douceur et sa compassion, admirèrent son pouvoir de persuasion et eurent confiance en sa grande habileté politique.

Alors qu'on venait d'apprendre la mort de Charles Martel (22 octobre 741) dont Grégoire III espérait du secours contre les Lombards, Zacharie fut élu pape le 3 décembre 741 et sacré le 10 décembre 741. Zacharie abandonna le duc de Spolète, allié inefficace du Saint-Siège, pour traiter avec Liutprand et s'entendit si bien avec lui (traité de Terni, août 742) qu'un semblant de paix régna en

Italie surtout après le traité de Pavie où le Lombard s'engageait à ne pas attaquer l'exarchat de Ravenne (29 juin 743).

Luitprand étant mort au mois de janvier suivant, son neveu et successeur, Hildebrand, se montra plus belliqueux mais il était un si mauvais prince que ses sujets le chassèrent sept mois plus tard au profit du duc de Frioul, Ratchis, qui confirma le traité pour vingt ans. Ratchis rompit le traité en assiégeant Pérouse (749), mais Zacharie, une fois venu sur place, lui fit lever le siège et se montra si édifiant que le roi changea de vie au point que, quelques mois plus tard, il se rendit à Rome et abdiqua pour entrer à l'abbaye du Mont-Cassin tandis que sa femme et sa fille devenaient religieuses (juin 749). Aistolf, le frère et successeur de Ratchis, confirma lui aussi le traité pour vingt ans mais s'empara tout de même de Ravenne (752) et mit fin à l'exarchat byzantin.

En dépit du fait que Constantinople était acquise à l'iconoclasme, Zacharie réussit à entretenir de bonnes relations avec l'empereur byzantin Constantin V. Grâce à Boniface de Mayence, son légat en Gaule et au-delà du Rhin, qui lui rendait exactement compte de toutes ses actions, Zacharie eut d'excellentes relations avec les Francs, gouvernés par les fils de Charles Martel, qui veillaient à la réforme ecclésiastique. Après que Carloman se fut fait moine au Mont-Cassin (745), le pape Zacharie, prenant position en faveur de Pépin le Bref qui voulait devenir roi des Francs, décréta qu'il était logique que celui qui détenait effectivement la puissance fût roi (750) ; ainsi après la déposition de Childéric III, Pépin fut élu roi et sacré par des évêques des Gaules, commençant le règne de la dynastie carolingienne (751).

Désormais, contre les Lombards qui redevenaient menaçants, le Saint-Siège avait un allié indéfectible. On a longtemps admis que Zacharie était mort le 15 mars 752 et l'on célébrait sa fête le 15 mars, mais le Martyrologe de 1922 a estimé que sa mort n'était survenue que le 22 mars.

Après lui Étienne fut élu pape, mais comme il mourut d'apoplexie trois jours seulement après son élection, il ne fut pas retenu dans la liste des papes. Son successeur officiel est donc Étienne II, élu juste après.

Au XXI^e siècle, il est commémoré le 15 mars selon le Martyrologe romain[1].

CONTROVERSE INCERTAINE

Selon Jean Le Rond d'Alembert dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*[2], le pape Zacharie aurait condamné un évêque pour sa position en faveur de la théorie des antipodes : « (...) à peu-près comme le pape Zacharie avait condamné, quelques siècles auparavant, un évêque, pour n'avoir pas pensé comme saint Augustin sur les Antipodes, et pour avoir deviné leur existence six cents ans avant que Christophe Colomb les découvrit ».

Le nom de l'évêque n'est pas mentionné par d'Alembert, mais il s'agit certainement de saint Virgile de Salzbourg. S'il est exact que la question des Antipodes a été posée lors de discussions entre Virgile de Salzbourg et Boniface de Mayence, et que le pape Zacharie a été consulté à ce sujet, la seule trace que nous ayons est une lettre du pape Zacharie à Boniface, dans laquelle il évoque l'éventualité d'une condamnation, au cas où Virgile aurait soutenu l'existence d'« un autre monde et d'autres hommes sous cette terre, un autre soleil et une autre lune ». Cependant, il n'y a aucune trace d'une telle condamnation effective, et aucune source historique documentée n'a jamais attesté ce qu'avance d'Alembert.

ETIENNE

Étienne, prêtre âgé du clergé romain élu évêque de Rome en mars 752 pour succéder à Zacharie, mourut d'apoplexie trois jours plus tard, avant d'avoir pu être consacré évêque de Rome. Aussi son nom n'est pas repris dans la liste pontificale du *Liber pontificalis*[1].

HISTORIQUE

À cette époque, le pape était élu par les prêtres, diacres et le peuple de Rome mais il n'arrivait jamais qu'un homme déjà évêque d'un autre diocèse soit élu pape[2]. Le pape étant par définition

évêque de Rome, il n'était considéré légitime qu'au jour de sa consécration. Étienne ne fut donc pas considéré comme un souverain pontife légitime et oublié de la liste des papes. Son successeur immédiat, prénommé également Étienne, est en principe appelé Étienne II puisque le nom d'Étienne avait déjà été porté par Étienne Ier (242–257).

PROBLEME DE NUMERATION

De 752 à 942, sept papes du même nom régnèrent. Ils ne portaient pas de numéro de leur vivant, la coutume de numérotter les papes étant postérieure, mais ils ont été considérés rétroactivement comme Étienne II jusqu'à Étienne VIII. Lorsqu'un nouvel Étienne a été élu en 1057, après l'adoption de la numérotation, il s'est appelé tout naturellement Étienne IX.

À partir approximativement du début du XIII^e siècle, on commença à considérer *de facto* que l'élection primait sur le couronnement et qu'un pape élu non couronné était pape dès son élection, d'autant qu'à cette époque, pratiquement tous les papes étaient déjà évêques au moment de leur élection[3]. Suivant cette nouvelle règle, quand Célestin IV (1241) ou Urbain VII (1590) moururent sitôt élus avant d'avoir été couronnés, nul ne songea à les effacer des listes. Le cas le plus extrême est celui d'Adrien V, simple diacre élu pape en 1276, qui mourut un mois plus tard avant même d'avoir été ordonné prêtre puis évêque : il a pourtant toujours été considéré comme un pape légitime sur toutes les listes.

Au XVI^e siècle, à l'époque du concile de Trente et de la Contre-Réforme catholique, la suprématie du pouvoir de l'Église et de son dirigeant furent renforcés. Le rôle du pape évolua un peu plus de celui de prêtre à celui de souverain de droit divin. Selon ce point de vue, le pape ne devait son élection qu'à l'intervention du Saint-Esprit : il était donc pape dès l'élection. On prit alors l'habitude de considérer le prêtre Étienne comme un pape légitime. Il fallait donc l'appeler **Étienne II** et les Étienne suivants furent renumérotés d'Étienne III à Étienne X, bien que ce dernier se fût appelé Étienne IX de son vivant.

Sous le pontificat de Jean XXIII, peu avant le concile Vatican II qui allait modifier les rapports de l'Église au monde dans un tout autre sens, notre Étienne a de nouveau été radié des listes, lesquelles numérotent maintenant les Étienne suivants de II à IX, comme au XII^e siècle. La liste de l'*Annuario pontificio* qui est considérée comme la « liste autorisée » des papes (il n'y a jamais eu de vraie liste officielle) a été modifiée dans ce sens à partir de son édition de 1961. Dans les listes officielles, on peut encore trouver les deux numérotations, un certain flou règne, quoique la numérotation de II à IX soit maintenant de loin la plus répandue. Certaines listes[Lesquelles ?] donnent d'ailleurs à chaque Étienne deux numéros, le second entre parenthèses, par exemple : *Étienne IX (X)* ou *Étienne X (XI)*. Les papes Célestin IV, Adrien V et Urbain VII n'ont en revanche jamais été rayés de la liste puisqu'il est admis qu'à leur époque, on était pape dès l'élection.

La légitimité d'Étienne en tant que pape est une question très mineure qui n'a aucune importance théologique ni aucune implication historique : Étienne est mort avant d'avoir pu prendre la moindre décision. Le reconnaître ou non comme pape n'a d'importance que pour la bonne tenue et la clarté des listes de papes. Dans l'hypothèse où un prochain pape choisirait Étienne pour nom de règne, il s'appellerait sans doute Étienne X, à moins qu'il choisisse d'être Étienne XI, mais c'est peut-être pour cette raison qu'aucun pape ne s'est plus autorisé à choisir ce nom depuis le XI^e siècle.

ETIENNE II

Étienne II (en latin *Stephanus*), consacré pape le **26 mars 752**, mort le **26 avril 757**. Il succède à Zacharie et précède Paul Ier[1].

BIOGRAPHIE

Membre d'une famille riche et aristocratique de Rome, il est élevé au Patriarcho, résidence pontificale attenante à la basilique Saint-Jean de Latran. Devenu adulte, il est ordonné diacre et prend part à l'administration des hospices, qui jouent un rôle crucial dans l'accueil des pèlerins. À la mort de l'éphémère pape Étienne, successeur pendant trois jours de Zacharie, il est élu pape à

l'unanimité. Il devient le premier pape italien (Grégoire II excepté) après une longue série de pontifes orientaux.

Ses premiers actes sont dirigés contre les Lombards : devenus maîtres de l'exarchat de Ravenne, ceux-ci entendent faire reconnaître leur souveraineté sur toute l'Italie romaine. Refusant cette tutelle, Étienne II demande le soutien de l'empereur byzantin, aussi puissant que lointain. En réponse, Constantin V lui envoie un négociateur, le siléntaire Jean. Étienne délègue son frère pour accompagner celui-ci à Pavie. Peine perdue : Aistolf roi des Lombards, refuse de rendre Ravenne. Après cet échec, l'empereur nomme le pape son négociateur direct. [pas clair]

Étienne II, fort de cette prérogative, se met alors en quête d'un protecteur militaire. Or Pépin le Bref, roi des Francs, est redevable à la papauté qui a légitimé le renversement des Mérovingiens. Étienne se met donc en route pour le rencontrer. Au passage, il tente une ultime négociation avec Aistulf, qui échoue. En plein hiver 753–754, Étienne traverse donc les Alpes pour rencontrer Pépin en son palais de Ponthion. Accueilli très favorablement par Pépin, Étienne s'installe à Saint-Denis. Pépin promet d'intervenir contre les Lombards et de restituer au pape l'exarchat de Ravenne, possession théorique de l'empereur byzantin.

En contrepartie, le 28 juillet 754, Étienne II sacre de nouveau Pépin, ainsi que ses fils Carloman et Charlemagne, ce qui légitime la future lignée carolingienne. Il revient en Italie accompagné de Pépin et de ses troupes. Pavie est prise en 755. Par mesure de rétorsion, Aistulf s'allie avec le duc de Bénévent pour assiéger Rome. Étienne II parvient à demander du secours aux Francs par voie de mer. Pépin vient de nouveau assiéger Pavie, contraignant Aistulf à lever le siège de Rome. Le Lombard doit alors promettre de rendre les territoires pris par ses troupes. Pépin confirme par écrit ses promesses : c'est la donation de Pépin.

Fulrad, abbé de Saint-Denis, se voit confier la tâche de prendre possession de ces territoires au nom du pape. Il en dépose ensuite les clefs sur le tombeau de Pierre, faisant ainsi de ces territoires le « patrimoine de saint Pierre »[2]. Ces terres reconquises sur les Lombards auraient légitimement dû être restituées à l'empereur d'Orient, à qui elles avaient été arrachées[3].

Ainsi naissent les États pontificaux. Étienne nomme ensuite deux représentants chargés d'administrer en son nom l'exarchat et la Pentapole byzantine. L'archevêque en titre de Ravenne, Serge, proteste devant ce qu'il juge être une intrusion. Il est arrêté.

À la mort d'Aistulf, Étienne II se retrouve en position d'arbitre dans la succession des Lombards. Il favorise Didier de Lombardie, qui promet alors de livrer les villes rendues par Aistulf — promesse dont il ne s'acquittera que partiellement.

LEGENDE

Selon une légende, en 755 à Figeac, le pape Étienne II, venu bénir un monastère fondé sur l'ordre de Pépin le Bref en 753, vit Jésus lui-même escorté par des anges, venir consacrer le monastère.

PAUL Ier

Paul Ier, né à Rome vers l'an 700, est le 93^e pape, du 29 mai 757 au 28 juin 767. Il succède à son frère, le pape Étienne II (III), dont il continue la politique d'alliance avec les Francs contre les Lombards. Le souffle iconoclaste s'est entre-temps réveillé avec l'empereur byzantin Constantin V, provoquant la fuite de nombreux moines grecs à Rome[1],[2],[3]. Face à la menace des Lombards, il fait transférer les reliques de différents saints dans les murs de la ville de Rome (pour éviter leur pillage). Il installe ces reliques dans des monastères et des basiliques, développant ainsi le culte des reliques. Il fait également construire un monastère dans Rome. Le pape est aussi connu pour l'aide qu'il apporte aux pauvres et aux malades qu'il va « secrètement visiter la nuit »[1],[2],[3]. Geste d'amitié à l'égard des Francs : Paul Ier fait transférer au Vatican les restes de sainte Pétronille[2], qu'ils vénèrent. Il accepte en outre d'être le parrain de sainte Gisèle, la fille de Pépin le Bref. Son culte est attesté à partir du XIV^e siècle[2].

Paul Ier meurt le 28 juin 767.

CONSTANTIN II

Constantin II, né à Nepi (près de Viterbe, en Italie), élu antipape le 28 juin 767 et déposé le 6 août 768.

Il appartient à une famille noble romaine. Avec ses trois frères, Théodore, Passivus et Pascal, il suscite une insurrection armée à la mort du pape Paul Ier et se fait acclamer pape par la foule. Étant laïc, il doit recevoir successivement tous les ordres avant d'être consacré pape. Si le droit canonique désapprouve cette manière de faire, elle n'est pas inhabituelle à l'époque. Constantin II annonce son élection à Pépin le Bref, lequel ne répond pas.

Le seul opposant déclaré du nouveau pape est Christophe, primicerius (chef) des notaires. D'abord réfugié dans la basilique Saint-Pierre, il obtient le droit de quitter Rome, sous prétexte de se retirer dans un monastère. Cependant, il demande et obtient le soutien de Didier de Lombardie, roi des Lombards d'Italie. Revenu à Rome avec une troupe, Christophe fait arrêter Constantin. Un tribunal ecclésiastique dépose Constantin le 6 août 768 parce qu'il était laïc lors de son élection. On lui crève alors les yeux et on l'enferme dans un monastère, où il meurt.

PHILIPPE

Philippe, est un antipape ayant régné un seul jour, le **31 juillet 768**.

Après la déposition de Constantin II par le prêtre Walpierre, Philippe est consacré à Saint-Jean-de-Latran mais, accusé d'être le jouet de Didier, roi des Lombards, il est déposé le jour même par le parti anti-lombard qui parvient à faire élire Étienne III. Philippe retourne alors paisiblement dans le monastère où il vivait tandis que plusieurs de ses soutiens furent tués.

ETIENNE III

Étienne III, né en Sicile vers 720, est pape du **1er août 768** jusqu'à sa mort le **24 janvier 772**. Élu contre les antipapes Constantin II, candidat de la noblesse, et Philippe, candidat des Lombards, il réunit un concile à Rome en 769, qui régla l'élection pontificale en s'opposant à l'ingérence des laïcs et des non Romains. Ce concile annula les actes de l'empereur byzantin Constantin II[1] et condamna les iconoclastes.

ADRIEN Ier

Adrien Ier ou **Hadrien Ier** (né à Rome - mort le 25 décembre 795 dans la même ville) fut pape de 772 à 795[1]. Il a été élu pape le 9 février 772 pour succéder à Étienne III, devenant le 95^e pape de l'Église catholique romaine. Il mit fin à la première crise iconoclaste.

Il se vit inquiété par Didier de Lombardie, roi des Lombards, et fut vengé par Charlemagne, qui lui fit don d'une partie des États de Didier, notamment du Pérugin et du duché de Spolète (774). C'est sous son pontificat que se tint le deuxième concile de Nicée en 787.

BIOGRAPHIE

Fils d'un certain Théodore, il appartenait à une famille distinguée de Rome. Très populaire, il monta progressivement les échelons de la hiérarchie ecclésiastique, devenant notaire régional, puis sous-diacre à l'appel de Paul Ier, avant d'être nommé diacre par Étienne III. Son zèle et sa piété le firent élire pape le 9 février 772, à un moment où l'Église de Rome avait besoin d'un protecteur. L'attitude des empereurs d'Orient à son égard inspirait en effet au pape le désir d'échapper à l'influence de la cour de Constantinople (influence qui était en train de s'affaiblir en Italie du fait de l'arrivée des Lombards et de l'éloignement de la capitale de l'Empire). Mais les Lombards eux-mêmes posaient problème au pape : certains monarques avaient fait des donations que leurs successeurs avaient révoquées. Auparavant, Étienne II avait dû appeler à l'aide Pépin le Bref pour contraindre le roi des Lombards Aistolf à une entière restitution.

Didier, alors roi des Lombards, revenait sur le traité obtenu grâce au secours de Pépin le Bref, et avait repris plusieurs villes de l'exarchat de Ravenne. À l'imitation d'Étienne II, Adrien Ier s'adressa donc à Charlemagne. Ce dernier se rendit à Rome et fut reçu avec tous les honneurs par le pape, à la fin du carême de 774. Charlemagne confirma au pape les donations faites par ses prédécesseurs, avant de retourner assiéger Pavie, capitale de Didier. Celui-ci se rendit, et fut envoyé en France, au monastère de Corbie, pour y finir ses jours. Charlemagne ajouta le titre de roi des Lombards à son titre de roi des Francs. Ce fut une étape décisive dans la restauration de l'Empire d'Occident. Il mourut après 23 années de règne et fut regretté des Romains. Charlemagne lui fit faire cette épitaphe :

*« Nomina jungo simul titulis, clarissime, nostra :
Hadrianus, Carolus, rex ego, tuque pater
Quisque legas versus, devoto pectore, supplex
Amborum mitis, dic, miserere Deus. »*

« Je lie en même temps nos noms par nos titres, ô très illustre
Adrien et Charles, moi roi, et toi pontife.
Que quiconque lisant ce vers, le cœur en prière, suppliant,
Prie que Dieu miséricordieux prenne pitié de ces deux âmes. »

LEON III

Léon III, né vers 750 et mort le 12 juin 816 à Rome, est le 96^e pape de l'Église catholique, de 795 à 816, canonisé au XVII^e siècle sous le nom de « Saint Léon III » (fête le 12 juin[1],[2]). Il sacre l'empereur d'Occident Charlemagne en l'an 800.

BIOGRAPHIE

Origines et débuts dans la carrière ecclésiastique

Fils d'Asuppius, Léon naît vers 750 à Rome. Il est élevé dès son enfance dans les dépendances de l'église patriarcale de Latran et formé à toutes les sciences divines et ecclésiastiques. Il est d'abord moine de saint Benoît puis devient prêtre et s'élève dans la hiérarchie ecclésiastique. En 795, il est créé cardinal-prêtre au titre cardinalice de Sainte-Suzanne de Rome, et est nommé trésorier pontifical par Adrien Ier.

Son élection (795)

Il est élu pape le 26 décembre 795, le jour même de l'enterrement de son prédécesseur, Adrien Ier. Aussitôt après son couronnement, il envoie à Charlemagne une lettre l'informant de son élection, les clefs de la confession de saint Pierre[3] et le drapeau de Rome. En réponse, Charlemagne rappelle qu'il est le défenseur de l'Église et joint à son message une partie du trésor pris récemment aux Avars.

Malgré la facilité avec laquelle il a été élu, il se heurte à une certaine hostilité de la part de l'aristocratie romaine, dont nombre de membres sont présents à la tête de l'Église. Il est l'objet de rumeurs sur sa moralité.

L'attentat de 799 et ses conséquences

Le 25 avril 799, Léon III subit une attaque dirigée par Paschalis, neveu d'Adrien Ier et le primicerius Campulus, voulant le faire disparaître et faire élire pape un membre de leur faction. « Le 25 avril, jour des litanies majeures, le pape devait participer à une procession solennelle (...). Les conjurés résolurent de l'assassiner au passage. Ils s'embusquèrent près du monastère de St-Sylvestre in Capite, et au moment où le pape gagnait l'église, ils se précipitèrent sur lui. Il est frappé et jeté à terre. On essaie de lui couper la langue et de lui crever les yeux. Puis les assaillants (...) le transfèrent, pour plus de sûreté, dans le monastère de Saint-Érasme, sur le Cælius. Là, enfin, se

terminent ses épreuves. » Ses défenseurs, un moment désarçonnés et « surpris par les événements, travaillent à le délivrer. Le cubiculaire Albinus prépare son évasion. Le pape s'échappe de nuit, d'une fenêtre, au moyen de cordes et, solidement encadré par ses partisans, se retranche avec eux dans la basilique Saint-Pierre »[4]. Il retrouve sa liberté grâce à une intervention du duc de Spolète avec qui se trouvent des *missi dominici* de Charlemagne. Léon III se rend ensuite avec une suite de 200 personnes à Paderborn, en Saxe primitive, où se trouve alors Charlemagne. Il y passe environ un mois, et Charlemagne le disculpe de toutes les accusations portées contre lui par ses adversaires à Rome. Léon III rentre à Rome le 29 novembre 799 où il est accueilli par le peuple en liesse[5].

Par ailleurs, des discussions entre Léon III et Charlemagne ont lieu à plusieurs reprises, mais leur teneur n'est pas connue. Il est très probable que l'accession de Charlemagne au rang d'empereur ait été envisagée dès cette époque.

Le couronnement impérial de Charlemagne

À Noël, en 800, Léon III couronne **Charlemagne Empereur des Romains** (*Imperator Romanorum*) à Rome.

Cependant, durant la cérémonie, le pontife ne s'agenouille pas devant le nouvel empereur. Contrairement à l'usage, il couronne d'abord le nouvel empereur puis le fait acclamer par l'assemblée. Agissant ainsi, il se présente comme "suzerain" de l'empereur[6]. Cet acte symbolique marque le début des luttes entre le pouvoir royal temporel et le pouvoir spirituel de l'Église. D'après Éginhard, « Charlemagne aurait renoncé à entrer dans l'Église ce jour-là, s'il avait pu connaître d'avance le dessein du pontife »[7]. Cet acte de Léon III représenterait une vengeance [? *interprétation libre du texte d'Éginhard*] à l'égard de Charlemagne qui aurait exigé son couronnement en tant qu'empereur en échange de sa protection envers le pape (voir Charlemagne, la cérémonie du 25 décembre).

En 801, Léon III tente de réunir les deux empires par l'union de Charlemagne et de l'impératrice byzantine Irène l'Athénienne. La déposition de celle-ci l'année suivante ruine ses plans.

Léon III théologien

Sur le plan théologique, Léon III apparaît comme subordonné à Charlemagne, qui a, dès les années 780, un projet d'unification religieuse de ses royaumes et qui, avec les grands lettrés et hommes d'Église de son entourage (Alcuin en particulier), a joué un rôle important sur quelques points : la lutte contre l'adoptianisme, alors défendu par certains évêques en Espagne ; pour l'insertion du *Filioque* dans le symbole de Nicée (le *Credo*) ; contre l'iconoclasme de certains évêques byzantins.

En ce qui concerne la querelle du Filioque, Charlemagne l'ayant fait ajouter dans la liturgie de la cour, le pape proteste en faisant apposer, sur les portes de sa cathédrale, les textes latin et grec du *credo* original, gravés sur des plaques métalliques[8].

Léon III meurt en 816. Il est inhumé le 12 juin dans les grottes vaticanes, sous la basilique Saint-Pierre, aux côtés de Léon Ier et Léon II.

CANONISATION

Léon III n'a pas été officiellement **canonisé**, mais son nom a été inclus dans le *Martyrologe romain* depuis 1673 par le pape **Clément X**.

ETIENNE IV

Étienne IV, ou **Stefano IV ou V**, est né à Rome. Il est le **97^e** pape de l'Église catholique du 12 juin 816 jusqu'à sa mort le 24 janvier 817 à Rome. Lors de son règne, il sacre l'empereur d'Occident Louis le Pieux à Reims en France.

BIOGRAPHIE

Il est le fils d'un noble romain appelé Marinus et fait partie de la même famille qui a également donné les papes Serge II et Adrien II[1]. Dans sa jeunesse, il est élevé au palais du Latran, sous le pontificat du pape Adrien Ier ; c'est sous le règne de son prédécesseur, le pape Léon III, qu'il est d'abord ordonné sous-diacre avant d'être ordonné, par la suite, diacre. Très populaire parmi le peuple romain[2], dans les dix jours qui suivent la mort de Léon III, il est escorté à la basilique Saint-Pierre et consacré évêque de Rome le 22 juin 816. Il a été avancé que sa rapide élection était une tentative du clergé romain afin de s'assurer que l'empereur romain ne puisse pas s'immiscer dans l'élection[2].

Immédiatement après sa consécration, il ordonne au peuple romain de jurer fidélité au roi des Francs et empereur d'Occident Louis le Pieux. Il envoie des émissaires à l'empereur lui notifiant son élection et organise une réunion entre eux deux, à la convenance de l'empereur[3]. À la suite de l'invitation de Louis, Étienne IV quitte Rome en août 816, traverse les Alpes avec l'aide de Bernard d'Italie, le roi des Lombards[4]. Au début d'octobre 816, le Pape et l'empereur se rencontrent à Reims ; Louis se prosterne à trois reprises devant Étienne IV[5]. À la messe, le dimanche 5 octobre 816, Étienne consacre et oint Louis en tant qu'empereur, puis lui place une couronne sur la tête, couronne que l'on prétendait appartenir à Constantin Ier[6]. Dans un même temps, il couronne également impératrice l'épouse de Louis, Ermengarde de Hesbaye; et la salue avec le titre honorifique d'Augusta[7]. Cet événement est perçu comme une tentative de la papauté à établir un rôle dans la création d'un empereur, en parallèle à l'*auto-couronnement* de Louis en 813[8]. Louis l'empereur offre un certain nombre de cadeaux à Étienne IV, comprenant une succession de terres (le plus probable à Vendeuvre-sur-Barse) accordées à l'Église romaine[9]. Ils renouvellent également le pacte entre les papes et les rois Francs, confirment les privilèges de l'Église romaine et la persistance des États pontificaux[10]. Étienne IV élève également l'évêque Théodulf d'Orléans au rang d'archevêque tandis que Louis libère de leur exil tous les prisonniers politiques originaires de Rome qui sont détenus par l'empereur, à la suite du conflit qui a sévi dans la première partie du règne du pape Léon III[11]. Il est également pensé qu'Étienne IV demande à Louis d'appliquer des réformes envers les membres du clergé qui ont vécu sous la règle de Chrodegang de Metz ; cela comprend de veiller à ce que les hommes et les femmes vivent dans des couvents séparés et qu'ils doivent tenir des maisons sous un titre de propriété commune. Il réglemente également la quantité de nourriture et de vin qu'ils peuvent consommer[12].

Après la visite de Ravenne, sur le chemin du retour de Reims, Étienne IV revient à Rome vers la fin de novembre 816[13]. Puis, il abandonne apparemment la politique de Léon III, qui favorise le clergé plus que l'aristocratie laïque, et accomplit l'ordination traditionnelle des prêtres et des évêques. En décembre, il confirme les possessions de l'abbaye de Farfa aux conditions que chaque jour, les moines récitent une centaine de Kyrie eleison mais aussi qu'ils paient annuellement à l'Église romaine dix solidi d'or. Étienne IV décède le 24 janvier 817[14]. Il est enterré à Saint-Pierre et remplacé par le pape Pascal Ier. Plus tard, Étienne IV est canonisé comme un saint de l'Église catholique[15].

PROBLEME DE NUMEROTATION DES PAPES

L'Annuario pontificio cite Étienne dans sa liste des papes, en tant qu'Étienne II, jusqu'au deuxième concile œcuménique du Vatican (Vatican II) (1962–1965) qui déclare qu'il n'était pas pape ce qui donne aux papes qui suivent une double numérotation pour refléter ce changement[16]. Ainsi, son successeur qui s'appelait également Étienne II peut être Étienne II ou Étienne III. À l'origine, l'Église ne faisait pas de distinction des règnes, par numérotation, jusqu'au Xe siècle : les sept papes Étienne qui suivent ont donc été numérotés après leur mort. Le pape suivant, qui s'appellera Étienne est Étienne IX en 1057 portera le nom de règne d'Étienne IX durant sa vie et signe du nom « Stephanus Nonus Papa ».

PASCAL Ier

Pascal Ier, mort le 11 février 824 à [Rome](#), est une personnalité ecclésiastique romaine qui devient [évêque de Rome](#) le 25 janvier 817, considéré comme le 98^e [pape](#) suivant la tradition catholique.

Son court pontificat, contemporain de l'apogée de l'Empire carolingien en Occident et des diverses crises qui traversent l'Empire byzantin, a pour cadre la ville de Rome où s'affrontent la noblesse séculière et un clergé monté en puissance.

Issu lui-même des rangs ecclésiastiques, ce pontife autoritaire, voire autocratique, tente de s'imposer parfois violemment au parti des aristocrates romains proche des autorités carolingiennes, tout en faisant preuve avec ces dernières d'une activité diplomatique soutenue. La consolidation territoriale qu'il obtient du pouvoir carolingien projette la papauté sur la scène européenne tout en augmentant son prestige sur le plan local, positionnant en outre celle-ci au sommet de la hiérarchie spirituelle. Dans le cadre de la seconde crise iconoclaste qui agite Constantinople, Pascal fait de Rome un refuge pour le clergé iconophile en exil tout en restant prudent vis-à-vis des autorités religieuses de Constantinople.

Son pontificat est marqué par l'important programme architectural qu'il imprime à Rome, menant à bien une exceptionnelle activité d'édification, reconstruction, décoration et dotation de plusieurs églises de la Ville dont la splendeur matérielle, encore visible de nos jours, célèbre tant la gloire de celle-ci que son propre rôle à la tête de son Église.

Considéré comme un saint par l'Église catholique, il figure au Martyrologe romain qui le célèbre en date 11 février.

SOURCES

Pascal a laissé peu de traces dans les archives textuelles[1]. Comme pour la plupart des premiers papes du Moyen Âge, la principale source concernant son règne est le *Liber Pontificalis*, une compilation dont les auteurs sont, pour la période en question, souvent des collaborateurs du Latran, proches des événements en cours, travaillant probablement à partir de matériaux de chancellerie[2]. Ceux-ci se concentrent plutôt d'une part sur la restauration et la reconstruction des lieux de culte de la ville, et d'autre part, sur la récupération des reliques des martyrs et leur translation dans la ville[3] tandis qu'ils ne livrent que peu d'informations sur ce qui se passe à Rome en dehors de l'administration pontificale et encore moins sur les événements contemporains[2].

Ces éléments sont complétés par les *Annales regni Francorum* compilations de documents issus de la cour franque qui s'étendant de 741 à 829[4]. Ceux-ci apportent un éclairage supplémentaire sur la situation romaine au cours de ces décennies, et attestent de l'implication croissante de la cour franque dans les événements en Italie voire au sein des affaires pontificales[4]. On trouve également quelques relations des rapports entre le pouvoir Franc et Rome dans certaines chroniques provenant de centres monastiques ou épiscopaux importants, à l'instar des *Annales de Fulda*[4]. Les biographies contemporaines des empereurs francs fournissent en outre quelques informations supplémentaires sur les papes et les romains qui y jouent toutefois des rôles mineurs[4].

Enfin, on a conservé cinq lettres de Pascal, dont l'une adressée à l'empereur d'Occident Louis le Pieux, les autres concernant des échanges cléricaux avec différents abbés ou évêques[5].

CONTEXTE

Depuis le milieu du VIII^e siècle, une grande instabilité règne à Rome dont la population s'est réduite à une cinquantaine de milliers d'habitants — voire peut-être même à beaucoup moins[6] — et où s'affrontent la noblesse séculière et un clergé monté en puissance[7]. Si la situation s'apaise quelque peu à partir de 778 avec l'élection d'[Adrien Ier](#), diplomate issu des rangs de la noblesse, les conflits entre les différents groupes reprennent au siècle suivant et les pontifes issus du clergé doivent faire face à de solides opposants parmi les aristocrates romains et sont régulièrement les cibles d'attaques parfois brutales[7], elles-mêmes réprimées avec sauvagerie[8]. De plus au tournant

des VIIIe et IXe siècles, les frontières de l'autorité et de la juridiction sont en pleine évolution[4] et les pouvoirs temporels byzantin et carolingien tentent d'utiliser l'instabilité de Rome à leur profit[7].

Du côté de l'Empire carolingien, l'empereur Louis le Pieux doit faire face à des problèmes de succession et de répartition des territoires[9]. Il partage l'Empire en royaumes séparés entre ses fils, Lothaire recevant la majorité des terres franques dont l'Italie, toujours sous la férule de son cousin Bernard d'Italie nommé roi par Charlemagne[9]. Placés sous l'autorité de Lothaire devenu co-empereur, Bernard et ses partisans se rebellent mais sont matés par Louis, laissant le jeune Lothaire comme seul souverain de la péninsule où il s'occupe essentiellement des affaires du nord, moins regardant sur Rome et les États pontificaux[9].

L'Empire byzantin est lui traversé par une succession de crises politiques et religieuses. L'arrivée au pouvoir de l'impératrice Irène l'Athénienne puis de Nicéphore Ier traduit par un affaiblissement qui perdure jusqu'en 815[10] : incursion arabes sous la direction du calife Hâroun ar-Rachîd, offensives victorieuses du khan bulgare Kroum... Un coup d'État porte au pouvoir l'empereur byzantin Léon V l'Arménien en 813, qui rétablit quelque peu la situation en signant notamment une trêve durable avec les Bulgares[11]. Sur un plan religieux, son règne ouvre à un rétablissement de l'iconoclasme, en opposition avec le patriarche Nicéphore Ier de Constantinople et l'influent Théodore Studite qui doivent s'exiler[12].

PONTIFICAT

Formation

Pascal est apparemment d'origine romaine mais rien n'est connu de sa famille[13] sinon qu'il pourrait être le fils d'un certain Bosonus et que son origine doit être modeste[8]. Éduqué à l'école du palais du Latran où il étudie les Écritures et la psalmodie[14], il est élevé à la prêtrise par Léon III avant de poursuivre une carrière dans l'administration pontificale[15] qui l'amène au rang de sous-diacre avant d'être nommé abbé du monastère de Saint-Étienne des Abyssiniens, près de Saint-Pierre au Vatican[16], un parcours ecclésiastique et monastique qui semble témoigner d'une carrière étoffée avant d'accéder à l'épiscopat romain[13]. Des auteurs modernes ont même fait de lui le cardinal en titre de la basilique Sainte-Praxède de Rome, une tradition plausible dans la mesure où le cardinalat romain soit apparu au VIIIe siècle mais non corroborée par les sources[13].

Pascal est élu au trône pontifical un jour après la mort soudaine d'Étienne IV le 24 janvier 817[13] et est intronisé dès le lendemain, dans une hâte qui semble vouloir prévenir les tentatives d'immixtion du pouvoir temporel de l'empereur des Romains Louis le Pieux[15].

Règne

Pouvoir carolingien

Le règne de Pascal dure un peu plus de sept années pendant lesquelles il agit pour confirmer et renforcer les accords conclus entre ses prédécesseurs et les empereurs carolingiens Charlemagne et son fils Louis le Pieux concernant les territoires du Saint-Siège et la juridiction pontificale dans ce territoire et à Rome[13].

En effet, aussitôt élu, Pascal envoie à ce dernier une ambassade en charge d'aboutir les accords avec la couronne franque entrepris par Étienne IV[16], accords que Louis le Pieux traduit dans le *Pactum Ludovicianum* **(en)** qui confirme à l'évêque de Rome les concessions territoriales faites par Charlemagne[16] tant pour les États pontificaux que pour les territoires d'Italie centrale situés hors de ceux-ci[15] — qui sont énumérés pour la première fois[17] — ainsi qu'il garantit son aide si leur intégrité venait à être menacée[18].

Ce soutien de la dynastie carolingienne, en renforçant de la sorte l'idée d'une souveraineté papale sur Rome et le territoire du Latium, projette la papauté sur la scène européenne tout en augmentant son prestige sur le plan local[19] : l'évêque de Rome se trouvant promu en modèle et en référent, la papauté se situe plus qu'auparavant au sommet de la hiérarchie spirituelle[17].

Si l'on ne sait pas grand-chose des relations du pape et de l'empereur carolingien dans les six premières années de son pontificat[16], il semble néanmoins que les deux cours aient régulièrement échangé des envoyés[15]. Ainsi l'évêque de Rome envoie en 821 une délégation pontificale à Thionville à l'occasion du mariage de Lothaire Ier avec Ermengarde de Tours[20] puis, à son tour, accueille l'archevêque de Reims Ebon en 822 envoyé à Rome par Lothaire qui l'a choisi pour l'évangélisation des Danois[13]. Pascal charge également l'archevêque de cette mission en compagnie de Halitgaire de Cambrai, et le nomme légat pontifical pour les régions nordiques[13].

Lorsque Lothaire, co-empereur depuis 817, se rend en Italie en 823, le souverain pontife l'invite à Rome pour y être solennellement consacré de ses mains, ce que Lothaire accepte, sans doute avec l'accord de son père : au cours d'une cérémonie célébrée le dimanche de Pâques, Pascal remet au jeune souverain une épée symbolisant le pouvoir temporel nécessaire à l'élimination du mal[21]. C'est ainsi à partir de ce pontificat que l'on reconnaît généralement à l'évêque de Rome le droit de couronner l'Empereur dans la Ville éternelle[21].

Toutefois, l'indépendance du souverain pontife, cantonnée essentiellement aux questions de dogme, de discipline et de liturgie, reste largement limitée[17] et marquée d'une indéniable sujétion vis-à-vis des autorités franques sur le plan politique[19]. En effet lors de son déplacement à Rome pour sa consécration, Lothaire Ier se comporte comme un arbitre dans le conflit qui oppose le souverain pontife au parti aristocrate romain et au sujet de l'autonomie de l'abbaye de Farfa[18] : l'abbé de ce monastère traditionnellement lié aux carolingiens obtient de Lothaire qu'il s'oppose aux tentatives pontificales de perception d'un tribut qui aurait privé les religieux de la pleine possession de leurs biens[16].

L'empereur édicte d'ailleurs après la mort de Pascal une *Constitutio romana* qui réduit singulièrement le pouvoir de l'évêque de Rome dans le domaine judiciaire, soumet son élection à l'approbation d'un *missus* impérial[18] installé de manière permanente à Rome[22], ainsi qu'elle le contraint à prêter un serment d'alliance et d'amitié avec l'empereur franc[17].

Crise iconoclaste

Lorsque l'empereur byzantin Léon V l'Arménien, rétablit l'iconoclasme et chasse le patriarche Nicéphore Ier de Constantinople pour lui substituer Théodote Ier Cassitéras, certains iconodules, au nombre desquels Méthode Ier de Constantinople, trouvent refuge à Rome où ils entreprennent de défendre leur cause auprès Pascal, bientôt confortés par son refus de recevoir une ambassade du nouvel empereur byzantin[23] et le bon accueil qu'il semble faire aux demandes de Théodore Studite qui, de son exil, sollicite la tenue d'un concile œcuménique sur le sujet, à l'initiative de Rome[24]. Lorsque en 820 Léon V est assassiné par la faction de Michel II l'Amorien qui s'installe sur le trône, Méthode se rend à Constantinople porteur d'un *Tomos* d'orthodoxie de l'évêque de Pascal destiné à au nouveau souverain ; mais ce dernier fait aussitôt saisir, fouetter et enfermer l'envoyé, le traitant de factieux[24].

Entre-temps, Pascal a fait construire un monastère à proximité de la basilique Sainte-Praxède pour accueillir les moines iconophiles réfugiés à Rome pour fuir les persécutions[25]. L'empereur d'Orient sollicite d'ailleurs Louis le Pieux afin qu'il l'aide à faire renoncer Pascal à cette politique d'accueil, une demande qui reste lettre morte[4]. En outre, à cette nouvelle période iconoclaste byzantine correspond, à l'opposé, une efflorescence d'images et de splendides mosaïques à Rome voulues par le souverain pontife au point qu'on a pu écrire que « l'art ne fut jamais plus vivant ni plus fécond à Rome qu'au temps de la lutte iconoclaste »[26].

Gouvernement autoritaire

Si le *Liber Pontificalis* décrit Pascal comme quelqu'un « lent à la colère et prompt à la pitié, ne rendant à personne le mal pour le mal (...) mais toujours compatissant »[14], les sources franques semblent plutôt témoigner d'un règne autoritaire suscitant l'hostilité de la noblesse romaine qui cherche bientôt appui auprès du jeune Lothaire pour contrer le parti clérical[21]. C'est dans ce contexte que sont aveuglés puis décapités deux des hauts fonctionnaires les plus importants

du Latran, le premier notaire Théodore et son beau-fils, le nomenclator Léon, vraisemblablement en raison de leur allégeance envers Lothaire plutôt qu'à la papauté[21].

Les deux hommes ayant précédemment servi en tant qu'envoyés à la cour franque, Pascal Ier, incriminé par la rumeur dans cette exécution, envoie un démenti à la cour impériale, ce qui n'empêche pas Lothaire Ier de dépêcher une commission d'enquête dont les tentatives pour découvrir la vérité restent vaines[14]. Néanmoins Pascal, se défendant de toute complicité, se voit imposer de prêter un « serment purgatoire » (*purgatio per sacramentum*) devant un synode de trente-quatre évêques, tout en arguant de la légalité de l'exécution des deux hommes[14].

Cet épisode dénote d'un gouvernement autoritaire, dur, voire autocratique[27] de la part de Pascal Ier, qui le fait généralement détester de la population romaine et lui aliène de nombreux ennemis[28]. Peu après ces événements, lorsque Pascal meurt inopinément de maladie le 17 mai 824[29], ses funérailles se déroulent dans une telle atmosphère insurrectionnelle que sa dépouille ne peut être ensevelie à Saint-Pierre comme initialement prévu[27] : ses restes demeurent sans sépulture jusqu'à ce que son successeur Eugène II, soutenu à la fois par la noblesse romaine et les autorités franques[22], soit bien installé et les fasse inhumer en la Basilique Sainte-Praxède de Rome[28].

Bâtisseur

Complètement muet sur les événements politiques du règne de Pascal Ier qui pourraient refléter une image négative de l'évêque romain, le *Liber Pontificalis* consacre *a contrario* l'intégralité de son récit à la dévotion vouée par le souverain pontife aux cultes des saints et martyrs chrétiens de Rome, ainsi qu'à son exceptionnelle activité de reconstruction, d'édification, de décoration et de dotation de plusieurs églises de la ville[14]. Cette activité témoigne de la volonté de Pascal que ce soit l'initiative pontificale qui façonne l'image de Rome[27], qui doit d'ailleurs à cet évêque deux des trois plus imposantes églises construites dans la Ville éternelle entre les VI^e et XII^e siècles[30].

En effet, malgré la brièveté de son règne, le volume des réalisations mobilisant architecture, sculpture, mosaïques, peintures murales ou encore ferronnerie ou orfèvrerie est remarquable et de nombreuses survivances attestent encore qu'en ce début du IX^e siècle, Rome est clairement un centre majeur d'érection d'édifices religieux somptueusement décorés, sans d'ailleurs que les importantes ressources financières nécessaires ne semblent manquer[31].

Le programme architectural de Pascal se concentre principalement sur la reconstruction de trois églises — Sainte-Cécile-du-Trastevere, Santa Maria in Domnica et Sainte-Praxède — ainsi que sur d'importantes réfections des antiques basiliques de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Pierre[32]. Les églises choisies sont situées des endroits importants de la ville médiévale[33], le long des principales voies où se déroulent les processions liturgiques[34] et dans des zones densément peuplées et les trois premières, reconstruites pour être hautes, larges et droites, sont dotées d'intérieurs fastueux, ornés de marbre et de mosaïques[33]. À l'instar de la pratique de Léon III avant lui, Pascal s'assure que son nom, son image et ses insignes pontificaux apparaissent de manière bien visible dans ces projets[35] dont la splendeur matérielle célèbre la gloire à la ville de Rome et son propre rôle à la tête de son Église[34]. D'ailleurs, à la différence de son prédécesseur, il n'y inclut pas d'images de l'empereur[35].

CULTE

Le nom de Pascal a été porté au calendrier au XVI^e siècle par l'historien ecclésiastique Cesare Baronio à la date du 14 mai, mais il en a été retiré en 1963[28]. Considéré comme un saint par l'Église catholique, il figure au Martyrologe romain en date 11 février[36].

EUGENE II

Eugène II, né à Rome, fut le 99^e pape de 824 à 827.

BIOGRAPHIE

Il négocia avec l'empereur Louis le Pieux la *Constitutio romana* de 824. Ce texte reconnaissait l'autorité de l'empereur d'Occident sur Rome et rappelait que l'élection d'un pape était soumise à l'approbation de l'empereur.

Il tint un concile à Rome en 826 pour la réforme du clergé.

Sa charité lui mérita le titre de « Père des pauvres ».

On lui attribue l'institution de l'épreuve par l'eau froide.

VALENTIN

Valentin, né à Rome, 100^e pape du 1^{er} septembre au 10 octobre 827[1].

BIOGRAPHIE

Peu de choses sont connues sur Bastien Valentin, un pape qui n'a régné que 40 jours selon le *Liber Pontificalis*, ou un mois selon les *Annales regni Francorum* d'Eginhard. Il succède à Eugène II sur le trône pontifical. Son père, un certain Leonzio, réside dans le district de *via Lata*, quartier aristocratique qui a également donné à l'Église les papes Étienne II, Paul I^{er} et Adrien I^{er}.

Sa carrière ecclésiastique commence sous Pascal I^{er}, alors qu'il a 25 ans. Nommé sous-diacre, il devient rapidement diacre puis archidiacre. Le *Liber Pontificalis* note que l'archidiacre Valentin parle aisément avec le peuple romain tout comme avec l'aristocratie. La faveur du jeune homme se confirme sous Eugène II : « Le rayonnement de sa bonté et de ses manières émanaient de toutes parts, comme d'un encensoir (...). Favorisé par la grâce divine, il brillait, rempli des lumières de la vérité et de la sagesse, clair quant à la doctrine, affable dans ses paroles, remarquable par son visage, la distinction de sa personne et l'élégante prestance de son physique. »[2].

À la mort du pape Eugène II, il est élu pape à l'unanimité. On lui annonce la nouvelle alors qu'il se trouve en prière à la basilique Sainte-Marie-Majeure, mais dans son humilité il y résiste : « Il résista longtemps, disant d'une voix forte que tout cela est inconvenant. »[3]. Devant les protestations du peuple, il finit par accepter l'élection. « Il fut conduit par eux avec de dignes louanges et un grand déploiement d'honneurs au patriarcat du Latran et installé sur le trône. Le sénat unanime vint ensuite lui baiser les pieds avec respect (...). Une immense joie s'empara de tout le peuple, hommes, femmes, jeunes et vieux »[3].

Le lendemain, au lever du jour, il est escorté par les armées, le sénat et le peuple romain du Latran jusqu'à la basilique Saint-Pierre, où il est couronné, « prenant possession du trône de l'Apôtre Pierre, porteur des Clefs du Royaume céleste »[3].

Rien n'est connu de son très bref pontificat. Le *Liber Pontificalis* précise seulement qu'« appelé par le Christ, il fut atteint de maladie. » Et d'ajouter : « C'est orné de ses multiples qualités qu'il partit pour le Ciel, avec le fruit de ses saintes actions (...) qu'il se présenta devant la Majesté suprême »[3].

GREGOIRE IV

Grégoire IV est né à Rome. Il est le 101^e pape de l'Église catholique, du 20 décembre 827 au 24 janvier 844. Son pontificat est marqué par les tentatives de la papauté pour pacifier les querelles entre l'empereur carolingien Louis le Pieux et ses fils. Il règne également durant l'éclatement de l'Empire carolingien, en l'an 843.

DEBUT DE CARRIERE ECCLÉSIASTIQUE

Grégoire IV est le fils d'un patricien romain appelé Jean. Grégoire est apparemment un ecclésiastique énergique, mais doux, réputé pour son apprentissage[1]. Il est consacré prêtre sous le pontificat du pape Pascal I^{er}, au moment de la mort du pape Valentin en 827. Il est fait cardinal-prêtre de la basilique Saint-Marc l'Évangéliste au Capitole à Rome[2].

Comme son prédécesseur, Grégoire est nommé, à son insu, à l'unanimité par les électeurs de la noblesse, qui conviennent qu'il est le plus digne à devenir l'Évêque de Rome. Ils le trouvent à

la basilique des Saints Côme et Damien, d'où, malgré ses protestations, il est emmené et installé au palais du Latran. Après quoi, il est intronisé en tant que pape-élu le 20 décembre 827[3],[4]. L'élévation de Grégoire au Saint-Siège est censée représenter une poursuite des tentatives pour contrôler la situation politique locale, à Rome, qui avaient commencé au cours du pontificat d'Eugène II[5].

Sa consécration est cependant retardée, jusqu'au 29 mars 828, date à laquelle il reçoit l'avis d'approbation de l'empereur carolingien Louis le Pieux concernant son élection. Ce délai est imposé par les envoyés impériaux, qui ont insisté pour que la Constitution de 824 interdise expressément la consécration de tout pape élu jusqu'à ce que l'empereur soit lui-même convaincu de la validité de l'élection[6].

Il est rapporté que l'empereur carolingien a réprimandé Grégoire IV pour avoir tenté de se faire consacrer, avant de recevoir l'approbation de l'empereur[7]. Grégoire IV se conforme alors aux exigences de la suprématie impériale ; en 828 et 829, le pape envoie des ambassades à Louis le Pieux pour des discussions non dévoilées.

En janvier 829, Grégoire est impliqué dans un différend, avec l'abbaye de Farfa au Latium en Italie, relatif à la propriété des terres monastiques locales par l'Église romaine. Dans un tribunal dirigé par un évêque, un représentant de l'empereur et en présence de Grégoire IV, Ingoald, l'abbé de Farfa, affirme que les empereurs francs leur ont accordé des terres et que les papes Adrien Ier et Léon III ont pris possession illégalement des terres[8]. Le représentant impérial rend une décision en faveur de l'abbaye et ordonne que les terres soient restituées au monastère[9]. Bien que Grégoire IV refuse d'accepter la décision, il n'existe aucune preuve qu'il ait réussi à obtenir le changement de la décision[10].

LES QUERELLES DES CAROLINGIENS

Au fil du temps, toutefois, la dépendance du pape à l'Empereur Romain est assouplie en raison des querelles de Louis le Pieux et de ses fils, le futur empereur Lothaire Ier, Pépin Ier d'Aquitaine et Louis le Germanique. La décision de Louis le Pieux d'écarter totalement l'accord de 817 (Ordinatio Imperii) en ce qui concerne la division de l'Empire par l'attribution d'un royaume à son fils cadet, Charles II le Chauve, en 829 est critiquée par Grégoire IV dans une lettre aux évêques francs[11]. L'année suivante (en octobre 830), après une brève rébellion suivie de la réconciliation entre Louis et ses fils, Grégoire IV déclare que Judith de Bavière (797-843), la seconde épouse de Louis, doit être libérée du couvent où elle a été forcée de prendre le voile et doit retourner auprès de Louis[12].

Lorsque la guerre reprend entre le père et ses fils, à Pâques de l'an 833, Grégoire IV est approché par Lothaire Ier qui lui demande d'intervenir pour parvenir à la réconciliation avec son père. Il le convainc de quitter Rome et de faire le voyage pour rejoindre Lothaire, dans l'espoir que son intervention serait à même de ramener la paix[13]. En pratique cette action contrarie les évêques francs qui ont suivi Louis mais qui pensaient que Grégoire IV allait activement soutenir Lothaire. Soupçonnant les intentions de Grégoire, ils refusent d'obéir au Pape et le menacent d'excommunication au risque d'être eux-mêmes excommuniés par le pape[14]. Agacé par leurs actions, la réponse de Grégoire IV est d'insister sur la primauté du successeur de Saint-Pierre, la papauté étant supérieure à l'Empereur. Il déclare :

« Vous avez prétendu vous être sentis heureux quand vous avez entendu parler de mon arrivée, pensant qu'elle serait un grand avantage pour l'empereur et le peuple ; vous avez ajouté que vous auriez obéi à mon appel s'il n'y avait pas eu une intimation précédente de la part de l'empereur qui vous en a empêché. Mais vous auriez dû considérer l'ordre du Siège apostolique qui n'a pas moins de poids que celui de l'empereur. Par ailleurs, il est faux d'affirmer que l'interdiction de l'empereur ait précédé celle que vous avez reçue de moi. Le gouvernement des âmes, qui appartient aux évêques, est plus important que l'empereur, qui n'est concerné que par le temporel. Votre affirmation selon laquelle je

suis venu pour excommunier à l'aveuglette est sans vergogne et votre offre de m'offrir une réception honorable, si je venais précisément de la façon voulue par l'empereur, est méprisante. En ce qui concerne les serments que j'ai pris à l'empereur, je vais éviter le parjure en soulignant à l'empereur ce qu'il a fait contre l'unité et la paix de l'Église et son royaume. En ce qui concerne les évêques, en s'opposant à mes efforts en faveur de la paix, ce qu'ils ont menacé de faire, ne s'est jamais fait, depuis le début de l'Église[15]. »

Indépendamment de cette revendication, la grande majorité des évêques francs soutient que le pape n'a pas à interférer dans les affaires intérieures du royaume, ou à attendre du clergé franc de suivre son exemple en la matière. Leur position est claire, à savoir que l'égalité de tous les évêques surpasse la direction du pape[16].

Les armées de Louis et deux de ses fils se réunissent à Rotfeld, près de Colmar le 24 juin 833. Les fils persuadent Grégoire d'aller au camp de Louis pour négocier ; initialement, Louis refuse de traiter Grégoire avec les honneurs. Cependant, Grégoire réussit à convaincre Louis de sa bonne foi et revient vers Lothaire pour organiser la paix[17]. Toutefois, Grégoire apprend vite qu'il a été trompé par Lothaire. Grégoire est empêché de retourner vers l'empereur, alors que Louis est abandonné de ses partisans et est contraint de capituler sans condition. Louis est destitué et humilié au *Mendacii Campus*. Lothaire est alors proclamé empereur[18].

À la suite de ces événements, Grégoire IV revient à Rome, tandis que Louis est, plus tard, restauré en 835 lors du concile de Thionville. L'empereur envoie une délégation pour voir Grégoire, dirigée par Anschaire de Brême (saint Anschar), l'archevêque de Brême. Il interroge le pape sur les événements qui ont conduit à la destitution du trône, de Louis par Lothaire. Grégoire prête serment que ses intentions étaient honorables et qu'il avait toujours cherché à parvenir à une solution pacifique au conflit entre Louis et ses fils. L'envoyé accepte les paroles de Grégoire et retourne auprès de Louis[19]. Après l'échec de s'être mêlé de la politique impériale, Grégoire reporte son attention pour le reste de son pontificat, en traitant de questions religieuses internes[20].

En 836, Lothaire Ier, dans son rôle de roi des Lombards, commence à dépouiller les biens de l'Église romaine. Après appel à Louis, l'empereur envoie un émissaire impérial enquêter sur l'affaire. Bien que Grégoire soit malade, il parvient à conseiller l'envoyé concernant la situation et lui demande de porter une lettre à l'empereur décrivant les attaques de Lothaire contre l'Église[21]. En l'an 840, avec la mort de Louis le Pieux et l'accession de Lothaire comme empereur, la guerre éclate de nouveau entre les fils de Louis. Grégoire fait des tentatives de médiations infructueuses dans le conflit qui s'ensuit entre les deux frères et envoie George (838–846), l'archevêque de Ravenne, en tant que représentant[22]. Selon Prudence de Troyes, George essaie fidèlement d'atteindre son objectif, mais échoue en raison du refus de Lothaire de permettre à George de rencontrer ses frères. Toutefois, selon Agnellus de Ravenne, George tente de corrompre Lothaire à le nommer dans un archevêché indépendant de Rome. Il est capturé à la bataille de Fontenoy-en-Puisaye[23]. Par la suite le traité de Verdun en 843, entraîne la chute de l'empire de Charlemagne : Lothaire conserve le titre impérial et le contrôle de l'Italie.

ACTIVITES DE CONSTRUCTION ET QUESTIONS RELIGIEUSES

Grégoire IV a également contribué à l'évolution architecturale de Rome. En 833, Grégoire fait reconstruire complètement la basilique Saint-Marc à Rome, faisant orner les murs avec des mosaïques de style byzantin[24], ainsi qu'un certain nombre d'autres églises qu'il fait réparer ou reconstruire. Il reconstruit l'atrium de la basilique de Constantin ainsi que l'intérieur de la chapelle, nouvellement décorée dans la basilique. Il fait transférer le corps de Grégoire Ier et déménage des catacombes de Rome, saint Sébastien, saint Tiburce et saint Gorgon[25]. Il fait surélever l'autel dans la basilique de basilique Sainte-Marie-du-Trastevere et fonde un monastère près de l'église[26].

Grégoire IV fait également réparer l'aqueduc de l'Aqua Trajana endommagé pendant le pontificat de Léon III[27]. Peu après l'an 841, Grégoire IV fait reconstruire et fortifier le port d'Ostie pour le protéger des attaques de Sarrasins et le renomme *Gregoriopolis*[28]. Vers la même époque, il

rétablit la *colonie de Galeria*, le long de la *via Portuensis*, tout en établissant une nouvelle colonie, appelée *Draco*, le long de la rive gauche de la rivière du Tibre et le long de la *via Ostiensis* à Rome. Ce fut le premier exemple de l'aménagement du territoire entrepris par un pape au sein de son propre territoire[29].

Le pontificat de Grégoire témoigne de la fin de l'iconoclasme controversé dans l'Empire byzantin[30] tandis que Grégoire lui-même célèbre la Toussaint dans le royaume franc des deux côtés du Rhin[31]. Grégoire IV est également connu pour la nomination d'Anschaire de Brême (848–865) comme archevêque de Brême, mais aussi en tant que légat apostolique des régions septentrionales et orientales de l'Europe[32]. Le 31 mars 837 Grégoire IV envoie le pallium à l'archevêque de Salzbourg. Il en envoie également au Venerius Trasmondo, patriarche de Grado (825–852), en 828, à l'appui de ses prétentions à avoir compétence sur les évêques de l'Istrie. Quand un synode attribue la compétence à Maxence. Venerius, le patriarche d'Aquilée, fait appel à Grégoire, qui l'a soutenu. Pendant ce temps, le roi lombard Lothaire soutenu par Maxence (811–833), force les évêques de l'Istrie à lui obéir tout en ignorant, dans un même temps, les ordres de cesser de la part de Grégoire[33]. Grégoire IV soutient également la candidature de Jean IV de Naples en tant qu'évêque de Naples[34].

Grégoire IV arbitre, lors de son voyage en France, en 833, l'affaire contre l'évêque Aldric du Mans qui est forcé de quitter son siège par les partisans de Lothaire[35]. Le 8 juillet 833, Grégoire écrit aux évêques de « la Gaule, en Europe et en Allemagne » déclarant qu'Aldric avait parfaitement le droit de faire appel au pape et que, jusqu'à ce que le pape ait rendu un jugement dans un sens ou dans l'autre, personne ne pouvait prononcer une sentence contre lui. En outre, il déclare que ce mandat devait être respecté afin de rester en communion avec l'Église romaine[36]. La lettre ainsi que la restauration de Louis le Pieux permettent à Aldric de conserver son siège, encore pendant un certain temps[37].

Grégoire IV a également été sollicité par le représentant de l'empereur Louis, Amalaire afin de fournir un antiphonaire pour les services religieux à Metz. Ce à quoi Grégoire IV est forcé d'admettre qu'il n'en avait pas attribué à l'empereur, alors qu'il en avait déjà donné un certain nombre à Wala (Carolingien) qu'il avait déjà prise en France[38]

Le 25 janvier 844, Grégoire IV meurt[5] et est enterré dans la basilique de Constantin. Il est remplacé par le pape Serge II.

JEAN VIII

Jean VIII a été antipape au cours de l'année 844.

À la mort du pape Grégoire IV, l'archidiacre Jean est proclamé pape par acclamation populaire, alors que la noblesse élit Serge II, un romain de noble naissance. L'opposition fut supprimée et Serge intervint pour sauver la vie de Jean. Serge fut alors immédiatement consacré par les nobles sans rechercher la ratification de la cour franque.

SERGE II

Serge II ou **Sergius II**, né à Rome, fut le 102^e pape, de 844 à 847.

BIOGRAPHIE

À la mort de Grégoire IV, l'archevêque Jean a été proclamé pape par acclamation populaire, alors que la noblesse élit Serge, un romain de noble naissance. L'opposition fut supprimée par l'intervention de Serge pour sauver la vie de Jean. Serge fut alors immédiatement consacré par les nobles sans rechercher la ratification de la cour franque.

L'empereur romain Lothaire I^{er}, cependant, désapprouva cet abandon de la *Constitutio Romana* de 824 qui incluait le fait qu'aucun pape ne pouvait être consacré sans que son élection ait l'approbation de l'empereur franc. Il envoya une armée par son fils Louis II le Jeune, pour rétablir

son autorité. L'Église et l'empereur parvinrent à un accord, avec le couronnement de Louis en tant que roi de la Lombardie par Serge.

La fin de son règne est marqué par le pillage de Rome lors du raid mené par les Sarrasins en août 846.

Serge II a contribué au développement urbain de Rome, menant à bien la fortification du Vatican.

Serge II mourut alors qu'il négociait avec deux patriarches et le Pape Leon IV lui succéda.

LEON IV

Léon IV, né à Rome vers 790 et décédé le **17 juillet 855** dans la même ville, est un moine bénédictin et cardinal-prêtre de Serge II qui fut élu Évêque de Rome et donc 103^e pape de l'Église catholique de 847 à 855. Il dut faire face à la grave menace sarrasine. Considéré comme saint par l'Église il est liturgiquement commémoré (dans l'ordre bénédictin) le 17 juillet.

BIOGRAPHIE

Romain de naissance, il devint moine bénédictin au monastère Saint-Martin de Rome. Sous-diacre puis cardinal-prêtre de Serge II qui l'appréciait beaucoup, il fut élu Évêque de Rome à l'unanimité le 10 avril 847. L'urgence de la menace sarrasine fit qu'il fut intronisé et consacré avant même que l'assentiment de l'empereur ne soit reçu. Cela se passait quelques mois après une attaque menée sur Rome par les Sarrasins (846). Ainsi, son grand ouvrage consista à faire construire un rempart autour de la colline du Vatican, pour protéger l'ensemble des constructions religieuses. Cet ensemble, terminé en 852, fut appelé d'après lui la cité léonine. Il fit aussi fortifier d'autres lieux dans le Latium, et restaurer la basilique Saint-Pierre, très endommagée par l'attaque de 846.

En 847, selon le *Liber Pontificalis*, il aurait miraculeusement éteint l'incendie de Borgo par sa seule bénédiction.

Il eut à combattre un certain Anastase III, qu'il fit anathématiser à deux reprises (en 850 et en 853) par des synodes, et qui tenta de se faire élire pape à sa mort. On sait qu'il s'agit de la même personne qu'Anastase le Bibliothécaire.

Il offrit au souverain breton Nominoë un diadème d'or en 848 en reconnaissance de l'indépendance de la Bretagne. Il couronna en 850 l'empereur carolingien Louis II le Jeune, fils de Lothaire Ier, et oignit en 853 le jeune prince de Wessex Alfred, futur roi des Anglo-Saxons Alfred le Grand. Il entra dans une querelle avec le patriarche Ignace de Constantinople à propos de la déposition par celui-ci de l'archevêque de Syracuse Grégoire Asbestas, la papauté revendiquant la juridiction de la Sicile.

ANASTASE III

Anastase le Bibliothécaire, né vers 815 et mort en 880, est un moine et lettré important du IX^e siècle, abbé de Sainte-Marie du Trastévère sous le pape Nicolas Ier, puis bibliothécaire du pape sous le pape Adrien II. Il donne d'importantes traductions à partir du grec.

Il est identifié, selon le récit d'Hincmar de Reims (dans les *Annales de Saint-Bertin*, de 868)[1], à l'antipape **Anastase III**, élu en 855 contre Benoît III.

BIOGRAPHIE

Il est un neveu d'[Arsène](#), évêque d'[Orte](#) et légat pontifical.

Anastase apprend le grec des moines byzantins et a une éducation peu commune pour son époque, puisqu'il semble être l'ecclésiastique le plus érudit de Rome du IX^e siècle.

Pendant le pontificat de Nicolas Ier (858–867) Anastase est abbé de Sainte-Marie du Trastevere, de l'autre côté du Tibre et est employé par le pape pour diverses missions. Il est également un auteur actif et traduit des ouvrages de langue grecque en latin. Dont, la biographie de Jean l'Aumônier qu'il dédie à Nicolas Ier.

Le successeur de Nicolas, Adrien II (867–872), le nomme bibliothécaire de l'Église romaine, un poste important qui lui donne beaucoup d'influence à la cour pontificale.

En 869, il est mandaté par Louis II le Jeune, empereur d'Occident, comme envoyé à Constantinople, avec deux hommes de rang élevé de l'Empire carolingien, pour négocier le mariage entre Léon VI le Sage, fils aîné de l'empereur byzantin Basile Ier, et Ermengarde fille unique de Louis II. Quand les émissaires arrivent à Constantinople, le quatrième concile de Constantinople est encore en session, et Anastase, qui assiste à la dernière session (février 870), défend avec zèle la cause du pape et rend beaucoup de services à la légation du pape. Sur le chemin du retour, les légats du pape sont agressés et les « actes du concile » sont volés. Toutefois, ils ont donné la plupart des déclarations d'obédience des évêques grecs à Anastase, qui a également une copie des « actes » et est donc en mesure d'apporter ces documents au pape. Sur ordre du pape, il les traduit en latin.

Le successeur d'Adrien II, Jean VIII (872–882), a également de l'estime pour Anastase. Il le confirme dans son poste de bibliothécaire, le charge d'affaires importantes et l'encourage à poursuivre son œuvre littéraire. Anastase est en correspondance avec le patriarche byzantin déchu, Photios Ier de Constantinople et cherche à servir de médiateur entre le patriarche et le pape et à apaiser la controverse sur le Saint-Esprit.

En août 879, Zacharias d'Anagni devient bibliothécaire de l'Église romaine, de sorte que Anastase doit être mort peu de temps avant cette date.

ANTIPAPE ANASTASE

Si le passage dans les annales d'Hincmar de Reims est authentique[1], le bibliothécaire Anastase est la même personne que le prêtre romain Anastase, qui en 874 devint prêtre titulaire de Saint-Marcel.

Cet Anastase fuit Rome en 848 et réside dans différentes villes. En raison de sa fuite, il est excommunié par le synode romain en 850, puis, comme il ne revenait pas, il est frappé d'anathème et est déposé par un autre synode de 853.

Après la mort du pape Léon IV en 855, Anastase est élu pape par le parti impérial, mais l'élection légitime désigne le pape Benoît III.

Pendant le pontificat de Adrien II, Anastase est impliqué dans de graves ennuis : en 868 un proche parent, un frère, Eleuthère enlève la fille du pape et peu après, la tue ainsi que sa mère. Le meurtrier est exécuté et Anastase, considéré comme l'instigateur du meurtre, est excommunié et déposé. Vivant à la cour impériale, il recherche l'intervention de l'empereur pour se disculper devant le pape.

Joseph Hergenröther[2] soutient que le bibliothécaire et le prêtre antipape sont une seule et même personne et mêle toutes les déclarations relatives à ce dernier dans la biographie d'Anastase, tandis que Joseph Langen[3] les considère comme des personnes différentes.

TRADUCTEUR ET AUTEUR

Anastase traduit du grec en latin les « actes » du deuxième concile de Nicée et du quatrième concile de Constantinople ainsi que plusieurs légendes de saints, et d'autres écrits.

Il a également compilé un travail historique, *Chronographia tripartita*, à partir des écrits grecs de Théophane, Nicéphore, et Georges le Syncelle et a fait une collection de documents concernant les affaires du pape Honorius Ier. Plusieurs de ses lettres ont été préservés[4].

Contrairement à la légende, il n'a pas écrit le *Liber Pontificalis* qui lui était imputé auparavant. Il semble avoir travaillé avec d'autres à la révision de la *Vie* de Nicolas Ier.

Enfin, Anastase le Bibliothécaire traduit pour Charles II le Chauve des récits sur saint Démétrios de Thessalonique et sur saint Denis de Paris[5].

BENOÎT III

Benoît III, né romain, fils de Pierre, est pape du 29 septembre 855 au 7 avril 858. Il est le 104^e dans

la liste des pontifes romains publiée dans l'Annuario Pontificio[1].

BIOGRAPHIE

Il fait ses études et vit à Rome. Au moment de son élection en tant que pape, il est cardinal-prêtre de l'Église San Callisto à Rome[2].

Benoît est réputé pour son apprentissage et sa piété. Il est élu à la suite du refus du futur pape Adrien II, choix initial des membres du clergé et du peuple, d'accéder à la papauté. Un groupe de personnes importantes lui préfèrent un autre candidat, Anastase III : ils désavouent l'élection de Benoît III et installent Anastase, pourtant excommunié par le synode romain en 850, puis frappé d'anathème et déposé par un autre synode en 853. Cependant, l'opinion populaire est si forte que la consécration de Benoît III est acceptée.

Les envoyés de l'empereur d'Occident Louis II le Jeune contraignent Benoît III à composer avec Anastase. Le schisme contribue à affaiblir l'emprise des empereurs sur les papes, en particulier sur leurs élections.

Benoît intervient dans le conflit entre les fils de Lothaire Ier, à la suite de son décès : le futur roi Lothaire II de Lotharingie, l'empereur Louis II le Jeune et le roi Charles de Provence. Il est actif dans d'autres cas également et adopte une position ferme à l'égard de Constantinople.

Æthelwulf roi du Wessex et son fils, le futur roi Alfred le Grand, se rendent à Rome sous le règne de Benoît III.

Il établit en Angleterre le *denier de Saint-Pierre*. C'est entre son règne et celui de son prédécesseur, qu'est située la légende de la papesse Jeanne. Il existe des pièces à l'effigie du pape aux côtés de Lothaire Ier, décédé le 29 septembre 855. Le 7 octobre 855, le pape publie une carte à l'abbaye de Corvey. Durant la même année, il entretient également une correspondance avec l'archevêque de Reims et adresse, toujours la même année, une lettre aux évêques qui exercent sous le règne du roi Charles II le Chauve. L'existence de Benoît III est également démontrée par l'attitude du patriarche Photios Ier de Constantinople qui cite Benoît III comme le successeur de Léon IV, et non pas *Jean ou Jeanne*[3].

NICOLAS Ier

Nicolas Ier, dit **le Grand**, est le 105^e pape de l'Église catholique, de son élection, le **24 avril 858**, à sa mort à Rome, le **13 novembre 867**. Son pontificat est considéré comme un temps fort de l'histoire de la papauté, du fait de la fermeté dont il a fait preuve à l'égard de l'empereur et des autres évêques. Canonisé, il est fêté le 13 novembre, jour de sa mort.

BIOGRAPHIE

Né vers 800, Nicolas Ier est issu d'une famille de la noblesse romaine, fils d'un Theodorus, qui fut *regionarius* (chef d'une région de Rome). Il commence sa carrière au palais du Latran, au service du pape. Sous le pontificat de Léon IV (847–855), il est ordonné sous-diacre. À la mort de Benoît III (855–858), il est élu pape grâce à l'appui de l'empereur Louis II le Jeune. Contrairement à ses prédécesseurs, il refuse d'être sous la tutelle de l'empereur et marque son indépendance en se faisant couronner[1].

Durant son règne, le pape réaffirme la primauté de l'Évêque de Rome sur les autres évêques, en particulier ceux d'Occident. À plusieurs reprises, il rappelle à l'ordre des métropolitains trop sûrs de leurs prérogatives. C'est ainsi qu'il excommunique en 861 l'archevêque Jean VII de Ravenne (850–878), coupable d'avoir empiété sur les prérogatives spirituelles et temporelles du pape[2]. La même année, il est saisi par Rothade Ier (814–831), évêque de Soissons et suffragant d'Hincmar de Reims, qui a été démis de ses fonctions par un concile provincial convoqué par Hincmar, pour avoir déposé un prêtre adultère sans le déférer devant un synode. Avant que Nicolas Ier ne se soit prononcé, Rothade cherche le soutien d'autres évêques. L'archevêque de Reims estime que cette nouvelle démarche a rendu nul l'appel au pape et confirme la sanction prononcée par le concile.

Nicolas Ier réagit alors fermement face à cette ingérence qui bafoue son autorité. Il adresse une lettre très sévère à Hincmar et convoque Rothade à Rome pour juger l'affaire. Le souverain pontife rétablit l'évêque sur son siège et impose sa décision à Hincmar[3], de la même façon qu'il avait refusé aux évêques réunis au concile de Senlis de 863 de confirmer la déposition de Rothade[4].

Il n'y a pas qu'en Occident que le pape veut affirmer son autorité. En Orient, Nicolas Ier s'immisce dans le conflit entre les partisans du nouveau patriarche de Constantinople, Photios Ier et ceux de l'ancien, Ignace de Constantinople, déposé en novembre 858 par le basileus Michel III (842–867) et le César Bardas (858–866). D'abord favorable à Photios, il envoie à Constantinople des légats pour éclaircir les circonstances de sa nomination : la mise à l'écart d'Ignace et l'élévation de Photios au patriarcat font l'objet du concile Prime-second réuni à Constantinople d'avril à septembre 861 aux conclusions duquel les légats du pape souscrivent[5].

Alors que ceux-ci sont en train de retourner à Rome après avoir confirmé le nouveau patriarche, les partisans d'Ignace obtiennent le soutien de Nicolas Ier, qui change de camp. Il excommunie les deux légats en 863 et suspend Photios[6]. La rupture est définitivement consommée à cause de la concurrence de Rome et de Constantinople dans la conversion des Bulgares. En réaction à la *Lettre aux Bulgares* du pape, où il expose les principales divergences entre les deux Églises, Photios convoque un synode avec les autres patriarches d'Orient[7] à l'été 867 pour juger le pape et l'excommunier.

Nicolas Ier montre également aux souverains laïques qu'il est le chef de l'Église. Il interdit ainsi lors du concile de Savonnières aux princes bretons de transformer Dol en archevêché. Mais c'est surtout dans l'affaire du divorce du roi Lothaire II de Lotharingie que son rôle d'autorité morale devient le plus manifeste, même si le roi d'Aquitaine Charles II le Chauve avait requis son arbitrage quand son frère le roi de Bavière Louis le Germanique avait envahi la Francie occidentale. Après deux ans de mariage, Lothaire II de Lotharingie répudie officiellement en 857[1] la reine Theutberge pour épouser sa concubine Waldrade, dont il a eu un fils, Hugues. Theutberge en appelle au pape qui réunit un concile à Metz, où il envoie en tant que légats l'archevêque de Cologne Gontier et l'archevêque de Trêves Thietgaud[1]. Mais le concile, présidé par les légats, confirme le divorce de Lothaire à l'été 863. Le pape excommunie les archevêques de Trêves et de Cologne et casse les décisions du concile. Dans une lettre à Hincmar, il affirme la supériorité morale du souverain pontife sur le roi et c'est pourquoi il contraint Lothaire à reprendre Theutberge en 865[8].

Nicolas Ier est le premier à revendiquer la supériorité du pouvoir pontifical sur le pouvoir impérial, et plus largement sur tous les détenteurs du pouvoir temporel. Il peut intervenir dans leurs affaires car ils sont chrétiens et, de ce fait, dépendent de son autorité. Cette théorie nouvelle au IX^e siècle s'appuie sur une série de faux documents canoniques, les *fausses décrétales*, peut-être données à Nicolas Ier par l'évêque Rothade de Soissons en 864. Ces fausses lettres attribuées aux papes des premiers siècles renforcent d'une part la position de l'évêque face à l'archevêque et à la puissance laïque et posent d'autre part le pape comme défenseur des évêques contre les archevêques et les grands[9].

Dès sa mort, Nicolas Ier est considéré comme l'un des grands papes de l'époque. Réginald de Prüm, au Xe siècle, écrit à son sujet dans sa *Chronique* de l'année 868 : « *Depuis le bienheureux Grégoire, nul évêque élevé dans la ville de Rome sur le siège pontifical ne peut lui être comparé.* ». Son culte est attesté depuis le XIV^e siècle. En 1630, le pape Urbain VIII, inscrit son nom au martyrologe romain[10].

ADRIEN II

Adrien II ou **Hadrien II**, né à Rome en 792, est le 106^e pape de 867 au 14 décembre 872[1].

Né à Rome, il est élu en 867, après avoir refusé deux fois le pontificat. Il leva l'excommunication lancée contre Lothaire II de Lotharingie, roi de Lotharingie, qui avait répudié sa femme ; tint en 869 un concile à Rome contre Photios Ier, patriarche de Constantinople, qu'il fit déposer ; eut des

démêlés avec l'empereur byzantin Basile Ier et avec le nouveau patriarche grec au sujet du schisme provoqué par Photios, et quelques différends avec Charles II le Chauve, au sujet de la déposition de l'évêque Hincmar de Laon. Il mourut en 872.

BIOGRAPHIE

Fils d'un certain Tarare (qui fut plus tard évêque), il fut élu pape le 14 décembre 867, après avoir refusé deux fois le pontificat (après la mort de Léon IV et de Benoît III). Le soutien unanime du peuple romain et du clergé l'empêcha de refuser une troisième fois. Lors de l'élection, quoiqu'ils n'y eurent pas été invités, les envoyés de l'empereur Louis II le Jeune étaient présents ; ils voulurent se plaindre de n'avoir pas été conviés, on leur répondit cependant que cela n'avait pas été fait par mépris pour eux ou pour l'empereur, mais pour éviter que l'on prenne l'habitude d'attendre l'arrivée des envoyés du prince pour procéder à l'élection. Louis fut par ailleurs très satisfait de cette élection. Il réconcilia la papauté avec l'archevêque de Trèves, Thietgaud, et l'évêque d'Anagni, Zacharias, qui avaient été excommuniés par son prédécesseur.

Pendant les cérémonies du sacre, le duc de Spolète, Lambert Ier de Spolète, entra dans Rome pour la piller. Il fut aussitôt excommunié, et l'empereur lui retira son duché. Malgré son âge (il avait plus de soixante-seize ans au moment de son élection), le pape fit preuve d'une vigueur remarquable, notamment en poursuivant la condamnation de Photios, patriarche de Constantinople, qu'il fit déposer et soumettre à la pénitence publique. Il se brouilla toutefois avec l'empereur d'Orient, pour avoir voulu juger des évêques qui avaient suivi Photios, en Carie et en Bulgarie, et qui ne relevaient donc pas de sa juridiction. Il força Lothaire le Jeune à demander un pardon général pour ses errements matrimoniaux. En revanche, après avoir pris le parti de Carloman, révolté contre son père Charles II le Chauve, il dut finalement céder devant l'hostilité des évêques de France.

Malgré une conception assez large de l'autorité pontificale, il laissa à sa mort un bon souvenir en raison de son désintéressement et de sa générosité pour les plus pauvres. Marié à une femme nommée Stéphanie avant de devenir prêtre, il avait une fille aux mœurs scandaleuses. Sa famille résidait avec lui dans le palais du Latran. À la suite d'une sombre affaire d'enlèvement de sa fille, les deux femmes furent égorgées par Eleuthère, frère d'Anastase le Bibliothécaire, responsable de la bibliothèque du Saint-Siège

JEAN VIII

Jean VIII, né à Rome vers 820, est le 107^e pape de l'Église catholique, du 14 décembre 872 au 16 décembre 882[1]. Il est surtout connu pour ses interventions pacificatrices en direction de l'Église de Constantinople pour mettre fin au schisme de Photios.

BIOGRAPHIE

Il est archidiacre de Rome avant d'être élu pape le 14 décembre 872. Son élection fait l'objet d'une vive opposition de la part de Formose, futur pape. Bien qu'assez âgé au moment de sa montée sur le trône de saint Pierre, il se révèle un pape énergique, à l'image du pape Nicolas Ier.

Il écrit en 873 la lettre *Unum est* aux princes de Sardaigne, leur enjoignant d'affranchir les esclaves[2] vendus par des Grecs. Il écrit : « C'est pourquoi Nous vous exhortons et Nous vous commandons, avec un amour paternel, si vous leur avez acheté des captifs, de les laisser aller libres, pour le salut de votre âme. » Étienne Baluze rapporte, dans ses « Mélanges », que Jean VIII aurait demandé à l'évêque Annon de Freising, de lui procurer un orgue, alors un instrument nouveau, et un organiste pour sa cour de Rome[3].

Surnommé le « Recteur de l'Europe », il sait éviter un schisme avec l'Empire byzantin : lors du concile de Constantinople de 879, il accepte de reconnaître la légitimité du patriarcat de Photios Ier[4]. Il accepte également, par mesure d'économie[5], de ne pas faire réciter le *Credo* avec le *Filioque*. Il réitère l'autorisation, donnée par Adrien II, de célébrer la liturgie en langue slavonne et accorde aux deux missionnaires historiques en terre slave, Cyrille et Méthode, notamment à Méthode en Moravie, un certificat d'orthodoxie catholique.

La mort de l'empereur d'Occident Louis II le Jeune lui fournit une occasion de réaffirmer l'autorité supérieure de la papauté par rapport à celle de l'Empire, et de montrer que l'empereur, autorité civile, dépend d'elle, et non pas le contraire. Louis II, n'ayant pas eu d'enfant, son plus proche parent mâle était Carloman de Bavière, fils du roi Louis le Germanique, et il l'avait désigné comme son héritier. Jean VIII en décide autrement : il appelle Charles II le Chauve à Rome, le sacre et le couronne le 25 décembre 875[6]. Cependant, à la suite de la mort de Louis le Germanique, Charles se trouve en position difficile. Rappelé par Jean VIII menacé en Italie, Charles II meurt en passant les Alpes en 877.

En 877, Adalgaire, évêque d'Autun, obtient du pape Jean VIII, sur recommandations de Charles II le Chauve, l'intégration des revenus de l'abbaye Saint-Pierre de Flavigny-sur-Ozerain et de la seigneurie d'Alise dans ceux de l'évêque[7].

Au printemps 878, le pape Jean VIII, en grand danger à Rome, politiquement parlant, doit fuir l'Italie pour ne pas y subir des pressions de quelque parti que ce soit ; il est accueilli avec vénération à Arles par le roi de Bourgogne Boson de Provence et l'archevêque d'Arles, Rostang (870–913), avant d'assister au concile de Troyes en 878, où il propose la couronne d'Italie au roi des Francs Louis le Bègue, qui décline l'offre, puis à Boson, qui échoue dans cette tentative. C'est au cours de ce voyage que le pape séjourne 20 jours à l'abbaye Saint-Marcel-lès-Chalon et se fait voler sa mule. Le 28 octobre 878, il consacre l'église de l'abbaye Saint-Pierre de Flavigny-sur-Ozerain.

Quelques années plus tard, en 881, Jean VIII fait enfin couronner empereur Charles III le Gros, roi de la Francie orientale. Cependant, cette politique connaît encore une fois l'échec : les circonstances très difficiles du règne de Charles III le Gros contribuent à sa déposition en 887.

De retour à Rome le 15 décembre 882, le pape Jean VIII meurt le lendemain. Les Annales de Fulda disent qu'il aurait été d'abord empoisonné par ses ennemis romains ; il a été achevé de plusieurs coups de marteau sur le crâne. À la suite de cet attentat, il serait donc le premier pape à avoir été assassiné[8].

ACTES PONTIFICAUX

Lettres apostoliques

Jean VIII écrit, entre autres actes, la mémorable lettre apostolique *Unum est*, en 873[9] au prince de Sardaigne, citée plus haut, lui enjoignant d'affranchir les esclaves vendus en Italie par des Grecs.

Bulles

878 - « *Privilegium Sancti Marcelli martyris* », bulle concernant Florey et Bouzeron au profit de l'abbaye Saint-Marcel-lès-Chalon[10].

MARIN Ier

Marin Ier, né en 830 à Gallese, est pape de 882 au 15 mai 884, le 108^e de l'Église catholique[11].

Le nom de *Marin* a été confondu au Moyen Âge avec celui de *Martin*. Par conséquent, Marin Ier et Marin II ont été pendant longtemps listés à tort sous les noms de *Martin II* et *Martin III*. Cela explique que les listes de papes actuelles comprennent Martin Ier, Martin IV et Martin V, mais ni *Martin II*, ni *Martin III*.

Ordonné évêque par le pape Jean VIII, il fut envoyé à trois reprises comme légat à Constantinople et fut chargé d'y prononcer la sentence d'excommunication du patriarche de Constantinople Photios Ier. Son court pontificat fut marqué par l'ajout du Filioque dans la formule du Credo.

ADRIEN III

Adrien III (en latin : Adrianus III - en italien : Adriano III), (nom de naissance *Hadrianus*) est né à Rome à une date inconnue. Il succède à Marin Ier en tant que 109^e pape de l'Église

catholique du **17 mai 884** jusqu'à sa mort, en **septembre 885** à San Cesario sul Panaro en Italie. Son successeur sera Étienne V. Il est enterré dans l'abbaye de Nonantola. Sa canonisation est confirmée par le pape Léon XIII en 1891. Sa fête est le 8 juillet.

BIOGRAPHIE

Adrien III naît à Rome dans une famille qui serait liée aux comtes de Tusculum : il pourrait être le fils de *Benoît Tusculanus magnus dux* lui-même fils d'*Alberico* consul *tusculanus princeps potentissimus* frère du pape Adrien Ier (772–795) et ancêtre des comtes de Tusculum. Ainsi le pape Adrien Ier serait son grand-oncle. Adrien III, c'est-à-dire Hadrianus, est le frère aîné de Sergio, comte de Tusculum, qui sera le pape Serge III (904–911). Élu le 17 mai 884, son pontificat se déroule dans une période troublée.

Son règne est de courte durée : en juillet 885 il est convoqué à une diète d'Empire à Worms (Allemagne), par l'Empereur d'Occident Charles III le Gros pour déterminer sa succession à l'Empire d'occident carolingien mais aussi pour discuter de la montée en puissance des Sarrasins. Arrivé à la *Silva Wilzacaræ* ou *Forêt Wilcazara* (correspondant de nos jours à la rue Viazza à San Cesario sul Panaro), Adrien III est saisi d'une maladie soudaine. Il meurt en septembre 885. Son corps est amené à l'abbaye de Nonantola où il est enterré.

CULTE

Les raisons de sa vénération en tant que saint sont pratiquement inconnues, mais il est connu pour avoir aidé la population de Rome lors d'une famine. Son culte est confirmé en 1891 par le pape Léon XIII : il est fêté le 8 juillet[1].

ETIENNE V

Étienne V (en latin : Stephanus V ou Stephanus VI[1]) – en italien : Stefano V – est vraisemblablement né à Rome à une date inconnue. Il succède à Adrien III en tant que 110^e pape de l'Église catholique de septembre 885 jusqu'à sa mort, le 14 septembre 891 à Rome. Son successeur sera Formose. Il est enterré dans l'antique basilique vaticane[2]. Sa tombe est toujours présente dans l'actuelle basilique Saint-Pierre.

BIOGRAPHIE

Son père *Adrien*, qui appartient à l'aristocratie romaine, confie son éducation à son parent, l'évêque Zachary, bibliothécaire du Saint-Siège. Étienne est nommé cardinal-prêtre de la basilique des Quatre-Saints-Couronnés par le pape Marin Ier.

Son élection a lieu le 15 juillet 885. La résistance d'Étienne est telle qu'il ordonne de fermer les portes de sa maison : celles-ci sont abattues violemment pour s'emparer de lui et le conduire à l'église. Étienne est couronné, sans la confirmation impériale ni l'assistance des ambassadeurs impériaux, à la fin du mois de septembre 885. Quand l'empereur d'Occident Charles III le Gros constate l'unanimité de l'élection, il décide d'en rester là.

Étienne est appelé à faire face à une famine causée par la sécheresse et les criquets. Le trésor pontifical étant vide, il doit se rabattre sur la richesse de son père pour soulager les pauvres, sauver des prisonniers et pour réparer les églises.

En raison de l'influence du clergé allemand, Étienne interdit l'usage de la liturgie slave forçant ainsi les Slaves à rejoindre l'Église orthodoxe.

Avec l'aide de l'empereur byzantin Léon VI le Sage, dit le Philosophe, Étienne éteint le schisme du patriarche de Constantinople Photios Ier. Cet hérésiarque est alors confiné dans un monastère et y meurt méprisé de tous les fidèles, ce qui met fin au schisme de l'Église orientale, entamé par Photios.

En 891, Étienne couronne l'empereur d'Occident Guy III de Spolète (891–894), qui confirme les dons faits à l'Église romaine par le roi des Francs Pépin le Bref (751–768) et par les empereurs

d'Occident Charlemagne (800–814) et Louis le Pieux (814–850).

Il meurt le 14 septembre 891 à Rome et est enterré dans l'antique basilique vaticane.

FORMOSE

Formose, né vers 816 et mort le 4 avril 896 à Rome, est le 111^e pape de l'Église catholique du 6 octobre 891 à sa mort[1]. Impliqué dans diverses querelles successorales, il est connu par la tenue du concile cadavérique durant lequel son corps, préalablement exhumé, fut jugé et condamné.

BIOGRAPHIE

Origines

Il y a peu d'informations sur les origines de ce pape. D'après l'*Encyclopædia Britannica*[2], il apparaît pour la première fois dans l'histoire en tant qu'évêque de Porto ; la *Catholic Encyclopedia*[3] indique qu'il est probablement né à Rome. Certaines personnes émettent l'hypothèse qu'il soit né en Corse et précisent que ce serait « à Vivario en 816 » et « dans le hameau de Perello », sans indiquer de source fiable. L'Accademia corsa[4] suggère qu'il pourrait appartenir à une famille corse réfugiée à Ostie pour fuir les assauts des Sarrasins contre l'île.

Devenu évêque de Porto en 864, il entreprit des missions diplomatiques en Bulgarie (866) et en France (869 et 872) et il persuada le roi de France Charles II le Chauve de se faire couronner par le pape.

Sous le pontificat de Jean VIII

En 872, il avait été candidat au siège pontifical. Cette année-là, Rome et la cour du pape Jean VIII lui créèrent des complications politiques. Jean VIII convoqua un synode et l'ordre fut donné à Formose de revenir sous peine d'être excommunié avec l'accusation d'avoir aspiré à l'archevêché de Bulgarie et à la Chaire de saint Pierre, de s'être opposé à l'empereur, d'avoir quitté son diocèse sans autorisation du pape, d'avoir dépouillé les monastères de Rome, d'avoir célébré le service divin malgré une interdiction et d'avoir conspiré avec certains hommes et certaines femmes pour détruire le siège pontifical. La sentence d'excommunication contre Formose et d'autres fut proclamée en **juillet 872**. En 878, elle fut levée, après qu'il eut promis de ne jamais retourner à Rome ni d'exercer des fonctions sacerdotales.

Élection au pontificat

Le pape Marin Ier (882–884), qui succède à Jean VIII (872–882) en 883, lui rend son diocèse de Porto (qui appartenait à Santa Rufina, Rome). Après les pontificats de Marin, d'Adrien III (884–885) et d'Étienne V (885–891), Formose est élu le 3 octobre 891, puis consacré pape le 6 octobre 891.

Il est forcé par le roi d'Italie Guy III de Spolète de le couronner empereur d'Occident, ainsi que son fils Lambert de Spolète, le 30 avril 892, et se trouve alors plongé dans un grand nombre de querelles bien difficiles : à Constantinople, le patriarche Photios Ier a été démis tandis qu'Étienne Ier de Constantinople, le fils de l'empereur byzantin Basile Ier le Macédonien , a pris le pouvoir. Les archevêques de Cologne et Hambourg se disputent l'évêché de Brême. Eudes, comte de Paris et Charles III le Simple s'opposent pour la couronne de France et le pape se prononce pour Charles III.

Formose convainc Arnulf de Carinthie de venir à Rome et de libérer l'Italie : dès 894, Arnulf conquiert tout le pays au nord du fleuve Pô ; Guy III mourut en décembre laissant le trône à son fils Lambert de Spolète, sous l'œil de sa mère Ageltrude de Bénévent, une adversaire des Carolingiens. À l'automne 895, Arnulf entreprend sa deuxième campagne en Italie et il est couronné empereur d'occident en 896 par le pape à Rome. Le nouvel empereur marche sur Spolète ; frappé de paralysie en cours de route, il se trouve alors hors d'état de continuer la campagne.

Mort et concile cadavérique

Le 4 avril 896, Formose meurt. Lui succèdent les papes Boniface VI et Étienne VI ; ce dernier, sous l'influence de Lambert de Spolète et Gertrude de Bénévent met en jugement Formose en 897, dans ce qu'on a appelé le concile cadavérique[5]. Le cadavre de ce dernier est exhumé, revêtu des vêtements d'apparat pontificaux et assis sur un trône pour faire face à toutes les accusations portées autrefois par Jean VIII. Le verdict énonce que le défunt n'était pas digne du pontificat. Toutes ses mesures et ses actes sont annulés et les ordres qu'il a donnés sont déclarés invalides. Les vêtements de cérémonie pontificaux sont arrachés de son corps, les trois doigts de sa main droite que le pape avait employés dans des consécrationes sont coupés et le cadavre jeté dans le Tibre. Selon le *National Geographic*, « même pour les Romains de l'époque, habitués à des bouleversements politiques interminables, cette décision fut jugée inacceptable »[5].

Formose est retrouvé pris dans des filets de pêcheurs et, après la mort d'Étienne VI, son corps est ré-enterré à Saint-Pierre tandis que le pape Jean IX (898–900) interdit d'intenter à l'avenir des procès contre des défunts[5].

Le pape Serge III (904-911) confirme plus tard les condamnations portées contre Formose et exige une nouvelle consécration des nombreux évêques qu'il a nommés. Plus tard la validité des consécrationes de Formose est à nouveau reconnue et la décision de Serge III condamnée par l'Église, Serge III ayant par ailleurs été considéré comme grand pécheur et coupable de plusieurs assassinats.

BONIFACE VI

Boniface VI, né à une date inconnue à Rome et mort le 26 avril 896 dans la même ville, est le 112^e pape de l'Église catholique.

Originaire de Rome, fils de l'évêque Adrien, il a été dégradé comme sous-diacre par Jean VIII mais il est rétabli par le pape Marin I^{er} puis il est dégradé une seconde fois. Le 11 avril 896 il est élu comme successeur de Formose par une faction de Romains. Il ne règne que quinze jours, au bout desquels il meurt de la goutte ou est déposé par la faction spolétaine, suivant les traditions, ce qui en fait le deuxième pontificat le plus court de l'histoire après celui du pape Urbain VII en 1590 (12 jours).

Son élection est annulée pour promotion peu canonique lors du concile de Rome réuni en 898 par Jean IX.

ETIENNE VI

Étienne VI (mort en août 897) est le 113^e pape. Selon la tradition, il est d'origine romaine et fils d'un **prêtre** nommé Jean. Sacré **évêque** d'**Anagni** par le pape **Formose**, il est élu pape en mai 896.

Le pape Formose, prédécesseur d'Étienne VI, donna la couronne d'Empereur d'occident à Arnulf de Carinthie alors qu'il avait juré son soutien à Lambert de Spolète, chacun représentant une famille et faction. Peu après l'empereur désigné et le pape Formose décédèrent. En janvier 897, le pape Étienne VI ordonne, poussé par les Spolète, l'exhumation du cadavre de Formose, qu'il met en accusation devant un synode d'évêques romains ; le cadavre est habillé du costume pontifical et installé sur le siège papal. Son successeur l'accuse de ne pas avoir été évêque de Rome. C'est ce que l'historiographie a appelé le « concile cadavérique ». Le corps de Formose est dépouillé de ses décorations, amputé des trois doigts de la main droite, ceux qui servent à bénir, et enfin, jeté dans le Tibre. Il contraint également des clercs ordonnés par Formose à se retirer.

Étienne meurt étranglé au cours d'une émeute populaire, à la suite du concile. Il n'a régné qu'un an et demi.

ROMAIN

Romain fut le 114^e pape d'août à novembre 897.

Il naquit à Gallese près de Civita Castellana. Il fut élu pour succéder à Étienne VI, qui avait été

assassiné. Au cours de son bref règne, il fut sage et vertueux, selon l'historien Flodoard.

Il finit ses jours en tant que moine ; le récit ne dit pas s'il a été déposé. Le jour exact de sa mort est inconnu.

Le village de Saint-Romain (Québec) est nommé en son honneur.

THEODORE II

Théodore II, né à Rome en 840, a été élu pape vers le début du mois de décembre 897 pendant seulement une vingtaine de jours. Qualifié d'ami de la paix, il eut le temps de réhabiliter la mémoire de Formose (ses restes sont une nouvelle fois déterrés et déposés solennellement à la basilique Saint-Pierre ce qui ramène provisoirement le calme), fit brûler les lettres de renonciation que les clercs ordonnés par Formose avaient été contraints par Étienne VI de signer et de préparer un synode pour annuler les conclusions du « concile cadavérique »[1]. On ignore les causes exactes de sa mort mais il a été probablement assassiné. Sa dépouille fut inhumée dans l'ancienne basilique Saint-Pierre.

JEAN IX

Jean IX, né à Tivoli en 840, est le 116^e pape de l'Église catholique romaine. Il règne de **janvier 898** au **26 mars 900**. Il réhabilite la mémoire du pape Formose et assure son autorité sur les pays slaves.

CONTEXTE HISTORIQUE

Jean IX succède au pape Théodore II mais surtout Formose qui fera l'objet, après sa mort, du concile cadavérique, sous le règne du pape Étienne VI : l'élection de Formose est remise en cause, le corps déterré puis jugé devant le synode avant d'être dépouillé des insignes papaux. Théodore II donnera à Formose une tombe décente. La mémoire de Formose sera restaurée par Jean IX.

JEUNESSE

Il est le fils de Rampoald. Il entre dans les ordres des Bénédictins et est ordonné prêtre par le pape Formose.

PONTIFICAT

À l'époque, différentes factions règnent sur Rome : les ennemis de Formose tentent de faire élire Serge, qui finalement deviendra plus tard le 119^e pape (Serge III). Jean IX est élu peut-être en raison du soutien du duc de Spolète[1], permettant ainsi à Jean IX de maintenir sa position et de faire expulser puis excommunier Serge. Jean IX est reconnu pour avoir été une personne intelligente et modérée. Il tient plusieurs synodes durant son règne (898–900) ; il fait donc condamner le concile cadavérique, d'Étienne VI et brûler les *acta*.

Sous Jean IX les ré-ordinations sont interdites mais les membres du clergé dégradés par Étienne VI sont rétablis à leur rang[1]. Il maintient l'interdiction de changer de siège épiscopal : ainsi aucun évêque ne peut devenir Évêque de Rome et accéder au trône de saint Pierre. Parlant des païens, il recommande « ramenez-les (dans le giron de l'Église) par la douceur et la raison et non par la force des armes[2]. »

Lors d'un synode à Ravenne, Jean IX décrète qu'un arrêt doit être donné aux violences des factions romaines. Afin de conserver leur indépendance, menacée par les Allemands, les Slaves de Moravie font appel à Jean IX afin qu'ils aient leur propre hiérarchie : il ne tient pas compte des lettres allemandes qui tentent de le dissuader d'écouter les Slaves et sanctionne plusieurs consécrationes faites au sein de l'Église de Moravie.

Jean IX confirmera les privilèges de l'abbaye de mont Cassin.

Il est enterré juste à l'extérieur de la basilique de Constantin à Rome.

BENOÎT IV

Benoît IV, né à Rome et fils d'un certain Mammolus, fut ordonné par Formose et compte parmi les formosiens (partisans du pape Formose). Il fut le 117^e pape de début février 900 à fin juillet 903.

PONTIFICAT

Le pontificat de Benoît IV aura duré 3 ans et 6 mois. Il gouverna avec beaucoup de sagesse, mais ne put, malgré ses efforts, corriger la dépravation des mœurs. Le chroniqueur Flodoard loue sa générosité envers les pauvres. Il couronna Empereur d'occident Louis III l'Aveugle, roi d'Italie.

LEON V

Léon V (né à Ardea, dans l'actuelle province de Rome et mort vers octobre 903) est le 118^e pape de l'Église catholique romaine durant environ 30 jours, vers le 30 juillet à fin août 903. Le pontificat de ce pape bénédictin est écourté par l'action violente des partisans de l'antipape Christophore qui l'emprisonnent puis l'étranglent. Une autre version met bien en cause les partisans de Christophore qui auraient destitué Léon V mais l'auraient seulement incarcéré. C'est le pape suivant, Serge III, qui aurait fait étrangler ses deux prédécesseurs, le pape Léon V et l'antipape Christophore.

BIOGRAPHIE

Né près d'Ardea dans le Latium, il fut prêtre-cardinal à Priapi près d'Ardea. Rien n'est connu de lui avant son élection. Un écrivain de l'époque, Auxilius le décrit comme un saint et comme un admirable personnage. Il faisait partie des partisans du pape Formose. Vers le 30 juillet 903, il fut élu pour succéder à Benoît IV alors qu'il n'était pas membre du clergé romain ; son élection s'explique par le fait que le clergé et la noblesse, ne pouvant se mettre d'accord sur un candidat romain, élurent un étranger dont la grande réputation était parvenue jusqu'à eux. Durant son court pontificat, il émit une bulle qui dispensait les chanoines de Bologne du paiement des impôts. Le 5 septembre 903, alors qu'il n'était en fonction que depuis environ 30 jours, Christophore, membre de son clergé mais aussi son chapelain et son protégé, le renversa, le jeta en prison et se fit nommer pape. Léon V mourut probablement étranglé en prison vers **octobre 903** par son rival.

CHRISTOPHORE

Christophore (ou **Christophe**) est un antipape qui régna de septembre 903 à janvier 904.

BIOGRAPHIE

Romain d'origine, cardinal-prêtre de Saint-Damase, il dépose de force le pape Léon V en 903, et le fait jeter en prison. Il se fait alors élire pape par ses partisans et fait étrangler son prédécesseur en décembre 903. Il est lui-même chassé par le futur pape Serge III en janvier 904. Il serait mort peu après étranglé dans sa prison, ou aurait fini ses jours comme simple moine, selon la tradition.

Son authenticité comme pape a longtemps été un sujet de débat : il figure dans le *Liber pontificalis* ; son portrait prend place parmi les papes canoniques sur les fresques de la basilique Saint-Paul-hors-murs.

SERGE III

Serge III est le 119^e pape de l'Église catholique du **29 janvier 904** au **14 avril 911**^[1] (ou à **septembre 911**)^[2].

BIOGRAPHIE

Romain, il est élu en 904 pour succéder à Christophore. Sous son pontificat débuta la très forte influence de la famille des comtes de Tusculum (voir pornocratie), notamment de Marozie Ire (892–937), fille de Théophylacte Ier de Tusculum (859–916) qui (poussée par ses parents) fut sa maîtresse à 13 ans et dont il a un enfant, le futur pape Jean XI (906–936)^[3]. Néanmoins, ces deux dernières allégations sont fortement controversées et bon nombre d'historiens estiment qu'elles ne

sont que des calomnies de la part des ennemis de la papauté. Ainsi, Horace Kinder Mann[4], Reginald L. Poole[5], Peter Llewelyn (*Rome in the Dark Ages*), Karl Joseph von Hefele, Auguste Friedrich Gfrörer[6], Ludovico Antonio Muratori et Francis Kenrick[7] soutiennent que le pape Jean XI devait le jour à Albéric Ier, comte de Tusculum. Mann note que ces allégations contre Serge III proviennent de sources biaisées et peu fiables notamment des écrits de Liutprand de Crémone, fervent partisan de l'empereur du Saint-Empire Otton Ier contre les papes, et qu'elles ne s'accordent pas avec ce que des chroniqueurs fiables comme Flodoard disent de Serge III[8].

En 907, il produit une dispense pour l'empereur byzantin Léon VI le Sage, à propos de son 4e mariage avec Zoé Carbonopsina. L'Église occidentale n'a pas le même point de vue doctrinal sur le nombre de noces possibles : en Occident, aucune limitation n'est imposée en cas de veuvage, en Orient, les 3e et 4e mariages sont interdits par l'Église et le 2e doit s'accompagner d'une pénitence[réf. nécessaire]. Serge III donne ainsi un élément de légitimité à Léon VI.

Il meurt le 14 avril 911[1] ou en septembre 911[2].

ANASTASE III

Anastase III, né à Rome, est le 120e pape du **14 avril 911** ou **septembre 911** à **juin 913**[1] ou **octobre 913**[2].

BIOGRAPHIE

Ce pape romain est élu tout de suite après [Serge III](#) en raison de ses qualités morales et de son comportement vertueux dont chacun ressentait la nécessité.

Cependant, malgré son intégrité, à cause de sa faiblesse, il subit les pressions de Bérenger Ier de Frioul et concède de nombreux privilèges à l'évêque de Pavie.

Son pontificat voit la conversion au catholicisme de nombreux normands installés dans une région du nord de la France, qui prend d'ailleurs le nom de Normandie. Il meurt peut-être empoisonné. Il est inhumé dans l'antique basilique vaticane après un bref pontificat de près de deux ans et demi.

LANDON

Landon, né en Italie dans la région de Sabine, est le 121e pape pendant 5 à 9 mois de juillet ou novembre 913 à février ou fin mars 914[1].

On sait fort peu de choses sur ce pape. Son père se serait appelé Taino, un riche comte lombard. Il aurait eu des amis puissants qui l'auraient aidé à devenir souverain pontife. Il y a peu de trace sur son pontificat : il aurait fait une donation à la cathédrale de Sabine, Saint-Sauveur de Fornoue, à la pieuse mémoire de son père. Il fut contraint par Théodora II la Jeune à sacrer l'archevêque de Bologne le futur pape Jean X. Les archives nous désignent l'antique basilique vaticane comme le lieu où se trouve sa sépulture.

Il fut le dernier pape à porter un nom de règne original jusqu'à François en 2013, Jean-Paul Ier en 1978 résultant de l'évocation simultanée de Jean XXIII et Paul VI (voir l'article *Nom de règne des papes*).

JEAN X

Jean X, en latin : Ioannes X, est le 122e pape de l'Église catholique de **mars 914** à sa déposition en **mai 928**[1]. Candidat des comtes de Tusculum, il tente d'unifier l'Italie, sous la direction de Bérenger Ier de Frioul, et joue un rôle dans la défaite des Sarrasins lors de la bataille du Garigliano en 915. En raison de son influence, sa chute est provoquée par Marozie Ire et Guy de Toscane, qui, pour prendre le pouvoir à Rome, le capturent et le font enfermer au château Saint-Ange où il meurt empoisonné, étouffé ou à la suite de mauvais traitements liés à son enfermement. Son pontificat se déroule durant la période connue en tant que *Saeculum obscurum* (Pornocratie pontificale).

DEBUTS

Jean X est né à Tossignano, au-dessus d'Imola, le long de la rivière [Santerno](#)^[2] dans la famille princière de Cenci. Il est nommé diacre par Pierre IV, l'évêque de Bologne. Il est souvent à Rome en tant que légat de Pierre IV. C'est durant cette période qu'il attire l'attention de Théodora Ire, la femme de Théophylacte Ier de Tusculum, le plus puissant seigneur de Rome. Liutprand de Crémone allègue que Jean est devenu son amant lors d'une visite à Rome^{[3],[4]}. Il est également spéculé que Jean est lié soit à Théodora, soit à Théophylacte^[5].

En tout état de cause, c'est sous l'influence de Théodora que Jean est sur le point de succéder à Pierre, évêque de Bologne, lorsque le poste de l'archevêque de Ravenne devient disponible^{[2],[6]}. Jean est donc consacré comme archevêque, en juillet 905, par le pape Serge III, un autre candidat des comtes de Tusculum.

Au cours de ses huit années à l'archevêché, Jean travaille dur avec le pape Serge III, dans une tentative infructueuse de faire couronner Béranger de Frioul en tant qu'empereur des Romains et déposer l'empereur Louis III l'Aveugle^[2].

Il a également à se défendre contre un usurpateur qui essaie de prendre le Saint-Siège, qui fait alors partie du diocèse de Ravenne. Il doit aussi confirmer son autorité sur l'abbaye de Nonantola lorsque l'abbé tente de le libérer de la juridiction de l'archevêque de Ravenne.

NOMINATION PONTIFICALE

Après la mort du pape Landon, en 914, une faction de la noblesse romaine, dirigée par Théophylacte de Tusculum, appelle Jean pour assumer le poste vacant de pape. Ce fait est à nouveau interprété par Liutprand comme une intervention personnelle de Théodora qui aurait fait élire pape son amant. Il est beaucoup plus probable que cela résulte des relations de travail entre Jean et Théophylacte mais aussi de son opposition lors du concile cadavérique du pape Formose : ces faits seraient les véritables raisons de son transfert de Ravenne à Rome^[7].

Sa nomination est toutefois considérée comme une violation du droit canonique, ainsi qu'aux décrets du synode de Latran en 769 qui interdisent l'installation d'un pape sans qu'il y ait une élection : la nomination de Jean est donc critiquée par ses contemporains^{[7],[2]}. Néanmoins, tant que Théophylacte est en vie, Jean reste fidèle à son chef.

LA GUERRE DES SARRASINS ET LE COURONNEMENT DE BERENGER

La première tâche à laquelle est confronté Jean X est l'existence d'un avant-poste sarrasins en bordure du Garigliano, qui sert de base pour piller la campagne italienne. Jean consulte Landolf Ier de Bénévent, qui lui conseille de demander l'aide de l'Empire byzantin et d'Albéric Ier, marquis de Camerino et gouverneur du duché de Spolète^[8]. Jean suit ces conseils et envoie des légats pontificaux au roi Béranger Ier de Frioul d'Italie, divers princes italiens ainsi qu'à Constantinople, cherchant de l'aide pour repousser les Sarrasins.

Il en résulte une alliance chrétienne, précurseur des croisades du siècle suivant. Les forces du nouveau stratège byzantin de Bari, Nicholas Picingli **(en)** rejoignent celles de divers autres princes du Sud de l'Italie : Landolf Ier de Bénévent, Jean Ier de Gaète, Docibilis II de Gaète, Grégoire IV, Jean II de Naples et Guaimar II de Salerne. Pendant ce temps, Béranger amène avec lui des troupes de la partie nord de l'Italie et la campagne est coordonnée par Jean X, qui se rend sur le terrain en personne, aux côtés du duc Albéric Ier de Spolète^[9].

Après quelques engagements préliminaires à Campo Baccano et à Trevi nel Lazio, les Sarrasins sont chassés de leur fief du Garigliano. Là, lors de la bataille du Garigliano en 915, les alliés les assiègent durant trois mois, au terme desquels, les Sarrasins brûlent leurs maisons et tentent de forcer l'encerclement. Avec Jean en tête, ils sont finalement tous capturés et tués, ce qui matérialise une grande victoire et permet d'éliminer la menace sarrasine sur la péninsule italienne^[10]. Jean confirme par la suite l'octroi de Traetto au duc de Gaète, en récompense, pour avoir abandonné ses alliés Sarrasins^[11].

Depuis que le roi Bérenger de Frioul a battu et chassé l'empereur romain Louis III l'Aveugle d'Italie en 905, il se révèle pressé d'obtenir la couronne impériale. Jean X, utilise cela comme un levier pour pousser Bérenger en le soutenant et en lui fournissant les troupes de la grande campagne sarrasine[9],[12].

Ainsi, en décembre 915, Bérenger de Frioul rejoint Rome, et après avoir été accueilli par la famille de Théophylacte, qui l'assurent de leur soutien, il rencontre le pape Jean X à la basilique Saint-Pierre. Le dimanche 3 décembre, Jean X couronne Bérenger en tant qu'empereur romain, tandis que Bérenger, à son tour, confirme les dons antérieurs au Saint-Siège, effectués par les empereurs précédents[13].

LES REALIGNEMENTS POLITIQUES

Bien que Bérenger de Fréoul soit soutenu par la grande noblesse romaine et le pape, il a des ennemis ailleurs. En 923, une alliance des princes italiens provoque la chute de Bérenger, faisant échouer, de nouveau, l'espoir d'une Italie unie, suivie de son assassinat en 924[14]. En 925, Théophylacte de Tusculum et Albéric Ier de Spolète meurent aussi ; cela signifie qu'en une année, trois des principaux partisans du pape Jean sont morts, le laissant dangereusement exposé aux ambitions de la fille de Théophylacte, Marozie, qui, dit-on, éprouve un ressentiment au sujet de la présumée liaison entre Jean et sa mère Théodora[15],[3].

Pour contrer cette menace grandissante, cette année-là, en 925, Jean X invite Hugues d'Arles, afin qu'il soit le prochain roi d'Italie. Il envoie son émissaire à Pise pour être parmi les premiers à saluer Hugues lors de son arrivée. Peu de temps après Hugues est reconnu roi d'Italie à Pavie : il rencontre Jean X à Mantoue et conclut une sorte de traité avec lui, peut-être afin de défendre les intérêts de Jean X à Rome[16],[15].

Cependant, les Italiens changent d'avis et désignent un autre roi rival en la personne de Rodolphe II de Bourgogne, ce qui signifie que Hugues n'est pas en mesure d'aider Jean X. Ces années sont une période d'anarchie et de confusion en Italie.

Dans l'intervalle, Marozie épouse Guy de Toscane. Bientôt, une lutte pour le pouvoir commence entre eux et le pape Jean X, avec Pierre, le frère de Jean qui est le premier à comprendre leur inimitié[3],[17]. Jean X avait donné à Pierre, le titre de duc de Spolète, à la mort d'Albéric et sa puissance accrue menace Guy et Marozie[2]. Pierre est contraint de fuir vers le lac d'Orta, où il demande l'aide d'une bande de Magyars déchaînés. En 926, il revient à Rome en leur compagnie et, avec leur soutien, il intimide Guy et Marozie ; Pierre est autorisé à reprendre son ancien rôle de conseiller principal et partisan du pape Jean X[18].

AFFAIRES DE L'EST

Malgré les difficultés que rencontre Jean X à Rome, il est encore en mesure de participer et d'influencer plus largement les questions ecclésiastiques et politiques à travers l'Europe. En 920, il est sollicité par les empereurs byzantins Romain Ier Lécapène et Constantin VII Porphyrogénète ainsi que le patriarche de Constantinople Nicolas Ier Mystikos afin qu'il envoie des légats à Constantinople pour confirmer les actes d'un synode qui condamne le quatrième mariage, dans le conflit qui implique le père de Constantin, Léon VI le Sage, mettant ainsi fin à un schisme entre les deux Églises[19],[20].

En 925, Jean X tente d'enrayer l'usage de la liturgie slave en Dalmatie et impose l'utilisation locale du latin dans la messe. Il écrit à Tomislav Ier de Croatie et au duc Michel de Zahumlje (**en**), leur demandant de suivre les instructions comme exprimées par les légats de Jean X[21],[22].

Il en résulte un synode à Split en 926, qui confirme la demande de Jean X ; il interdit l'ordination de personnes ignorant le latin et interdit la messe faite en langue slave, sauf en cas de pénurie de prêtres[23].

Les décrets du synode sont envoyés à Rome pour être confirmés par Jean X : il les confirme tous à l'exception de la décision qui place Grégoire de Nin, l'évêque croate de Nin sous la juridiction de

l'archevêque de Spalato. Il convoque les parties à Rome, mais celles-ci ne peuvent y assister, forçant Jean X à envoyer des légats pontificaux pour régler la question, qui sera finalement résolue par le pape Léon VI après la déposition et la mort de Jean X[16],[24].

Vers la même époque, le tsar Siméon Ier de Bulgarie propose des ouvertures à Jean, offrant le renoncement à l'obéissance de son pays à la patriarchie de Constantinople et place son royaume sous l'autorité ecclésiastique du pape à Rome. Jean X envoie deux légats exhortant Siméon à se réconcilier avec l'Empire byzantin. Cependant, Jean ne confirme que le titre de tsar de Siméon, équivalent au titre d'empereur, mais pas à celui d'empereur des romains. Ce sont les représentants de Jean qui couronnent le fils de Siméon, Pierre Ier de Bulgarie en tant que tsar en 927[25].

Enfin, Jean X envoie un légat en tant qu'intermédiaire pour tenter d'arrêter une guerre entre les Bulgares et les Croates[26].

AFFAIRES EN EUROPE OCCIDENTALE

Jean X est tout aussi vigoureux dans ses activités en Europe de l'Ouest. Dès le début de son pontificat, il apporte son soutien à Conrad Ier de Germanie, dans ses luttes contre les ducs allemands. Il envoie un légat pontifical à un synode des évêques, convoqué par Conrad à Altheim en 916, avec pour résultat que ce synode ordonne aux adversaires de Conrad de se présenter devant le pape Jean à Rome : à défaut de comparaître, un autre synode sera organisé pour leur jugement avec menace d'excommunication[16],[27].

En 920, Jean X est appelé par le roi des Francs Charles III le Simple afin d'intervenir dans la succession à l'évêché de Liège, lorsque Hilduin, le candidat de Charles, se retourne contre lui et rejoint dans la rébellion, Gislebert de Lotharingie, duc de Lorraine. Charles tente alors de le remplacer par un autre candidat, Richer de l'abbaye de Prüm, mais Hilduin capture Richer et oblige celui-ci à le consacrer évêque. Jean X ordonne aux deux hommes de se présenter devant lui à Rome : Jean confirme la nomination de Richer et excommunie Hilduin[28]. Quand en 923, Charles est capturé par Herbert II de Vermandois, Jean X est le seul chef qui proteste contre cette capture ; il menace Herbert d'excommunication à moins qu'il rende la liberté à Charles, mais Herbert l'ignore[16],[29].

Méprisant l'autorité du pape, en 925, Herbert a un fils âgé de cinq ans, Hugues de Reims qui est alors consacré archevêque de Reims, un arrangement auquel Jean est contraint de céder. Il confirme Hugues, du fait qu'Herbert avait déclaré que si son fils n'était pas élu, il ferait dépecer l'évêché et distribuer leurs terres à divers partisans[30].

Jean X a également appuyé le côté spirituel de l'Église, comme son conseil à Hervé, l'archevêque de Reims, en 914, qui lui demande des conseils sur la conversion des Normands au [christianisme](#)[16]. Jean écrit :

« Votre lettre m'a rempli à la fois de tristesse et de joie. De tristesse pour les souffrances que vous avez à supporter non seulement avec les païens, mais aussi les chrétiens ; de joie avec la conversion des Normands, qui, auparavant se délectaient dans le sang humain, mais qui maintenant, par vos paroles, réjouissez-vous, se sont rachetés par le sang qui donne la vie du Christ. Pour cela, nous rendons grâce à Dieu et l'implorons de les renforcer dans la foi. Jusqu'à quel point, dans la mesure où ils sont incultes, mais aussi novices dans la foi, ils doivent être soumis à des pénitences canoniques sévères en cas de rechute, meurtre de prêtres et de sacrifices aux idoles, nous le laissons à votre jugement pour décider, car nul ne saura mieux que vous les mœurs et les coutumes de ce peuple. Bien sûr, vous comprendrez bien assez qu'il ne serait pas conseillé de les traiter avec la sévérité requise par les chanoines, de peur, pensant qu'ils ne seront jamais en mesure de supporter les charges inhabituelles, qu'ils reviennent à leurs anciennes erreurs[31]. »

De plus, Jean X soutient le mouvement de réforme monastique à l'abbaye de Cluny. Il confirme la règle stricte de Cluny pour les moines[16]. Il écrit ensuite au roi Raoul (roi des Francs), ainsi qu'aux

évêques et comtes locaux, avec pour instruction de restituer à Cluny, la propriété que Guido, abbé de l'abbaye de Gigny, avait prise sans permission et de mettre le monastère sous leur protection[32].

En 924, Jean X envoie un légat pontifical, nommé Zanello, en Espagne afin d'étudier le rite mozarabe. Zanello en parle favorablement et le pape lui donne un nouvel agrément, n'imposant que de changer les paroles de la consécration au rite romain[33].

Le pontificat de Jean X voit un grand nombre de pèlerinages d'Angleterre à Rome, comprenant celui de Wulfhelm, archevêque de Cantorbéry, en 927. Trois ans auparavant, en 924, le roi Æthelstan d'Angleterre envoie un de ses nobles, Alfred, à Rome, sur des accusations de complot avec pour projet d'arracher les yeux du roi : il devait prêter serment, devant le pape Jean et déclarer son innocence au regard des accusations, mais celui-ci meurt peu de temps après son arrivée à Rome[34].

En 917, Jean donne à l'archevêque de Brême, juridiction sur les évêques de Suède, Danemark, Norvège, Islande et Groenland[35].

En 926, il accroît les terres de l'abbaye territoriale de Subiaco : en échange, il demande aux moines de réciter cent *Kirie eléison* pour le salut de son âme[36].

Enfin, au cours de son pontificat, Jean X fait restaurer la basilique Saint-Jean-de-Latran, dégradée en 897[16],[37].

DEPOSITION ET MORT DU PAPE

La lutte de pouvoir entre Jean X d'un côté, Guy de Toscane et Marozie de l'autre, arrive à sa conclusion en mai 928. Guy avait secrètement recueilli un corps de troupes et avec l'aide de ces soldats, il attaque le palais du Latran, alors que Pierre, duc de Spolète, est pris au dépourvu n'ayant que quelques soldats avec lui. Pierre est tué sous les yeux de son frère, tandis que Jean lui-même est jeté dans un cachot, au château Saint-Ange, où il reste jusqu'à sa mort[38]. Il existe plusieurs variantes entourant sa mort ; il aurait été étouffé à mort dans le donjon au bout de quelques mois de captivité, ou bien empoisonné. Une autre est qu'il meurt en 929, sans violence, mais en raison de la combinaison des conditions difficiles de son incarcération et de sa dépression[3],[39],

Selon Jean le diacre du Latran (**en**), Jean X est enterré dans l'atrium de la basilique Saint-Jean-de-Latran, près de l'entrée principale[40]. La tombe a été détruite. Jean X est remplacé par le pape Léon VI en 928, puis par Étienne VII, selon la volonté de Marozie.

REPUTATION ET HERITAGE

Pendant des siècles, le pontificat de Jean X est considéré comme l'un des plus honteux pendant la période également honteuse appelée *obscurum Saeculum* (l'âge obscur). Une grande partie de cette considération résulte de la narration faite par Liutprand de Crémone, dont la description de la période est à la fois inexacte et uniformément hostile[4].

Sa description de Jean X, en fait un clerc sans scrupules qui passait ses journées à dormir parvenant finalement à la papauté, en devenant l'amant de Théodora[41] et qui occupe le trône de Saint-Pierre comme une marionnette de Théophylacte Ier, comte de Tusculum. Il est assassiné pour faire place au fils de Marozie, le pape Jean XI[42]. Liutprand colore beaucoup l'analyse du règne de Jean X et celle-ci est utilisée par les adversaires de l'Église catholique comme outil de propagande[43].

Ainsi, selon John Foxe, Jean X est le fils du pape Landon et l'amant de la « prostituée romaine, Théodora », qui avait déposé le père supposé de Jean afin de mettre celui-ci à sa place[44]. Alors que, selon *Louis-Marie DeCormenin*, Jean X est :

« Le fils d'une nonne et d'un prêtre (...) plus occupé par ses convoitises et la débauche que par les affaires de la chrétienté (...) il était ambitieux, avare, apostat, dépourvu de honte, de foi et d'honneur, sacrifiant tout pour ses passions ; il occupe le Saint-Siège durant seize ans environ, à la honte de l'humanité[45]. »

Cependant, plus récemment, son pontificat est réévalué et il est maintenant considéré comme un homme qui a tenté de s'opposer à la domination aristocratique de la papauté, qui a promu l'Italie unifiée sous une règle impériale, pour être assassiné en raison de ses efforts[46].

Ainsi, selon l'historien, Ferdinand Gregorovius, peu connu pour ses sympathies envers la papauté, Jean X était l'homme d'État le plus important de son époque. Il écrit :

« Jean X, toutefois, cet homme dont les péchés ne sont connus que par des rapports, dont les grandes qualités sont bien visibles dans l'histoire, se tient en avant dans les ténèbres de l'époque comme l'une des figures les plus mémorables parmi les papes. Les actes de l'histoire de l'Église louent son activité et ses relations avec tous les pays de la chrétienté. Et depuis qu'il a confirmé la règle stricte de Cluny, ils le vantent encore comme l'un des réformateurs du monachisme[47]. »

LEON VI

Léon VI, né à Rome et mort en **janvier 929** à Rome, est le 123^e pape de l'Église catholique de la mi-**juin 928** à **janvier 929**, donc pendant un peu moins de sept mois[1].

BIOGRAPHIE

Léon VI naquit à **Rome** de la famille des Sanguigna.

Il fut choisi selon la volonté de Marozie Ire, fille de Théodora Ire, souveraine temporelle de Rome qui s'était proclamée *senatrix et patricia*.

Homme honnête, le pape Léon VI, s'efforça durant son bref pontificat de mettre fin aux discordes qui troublaient Rome.

Il combattit victorieusement les Sarrasins et les Hongrois. Il écrivit une lettre encyclique aux évêques de Dalmatie pour les rappeler à l'obéissance envers leur primat, Jean, archevêque de Split. Il mourut en janvier 929 et fut enterré à Saint-Pierre, dans les grottes vaticanes.

ETIENNE VII

Étienne VII, né à Rome, est le 124^e pape de mi-janvier 929 à fin février 931[1].

Hormis qu'il fut Romain, fils d'un certain Teudemund (selon des sources appartenant à la famille Gabrielli), qu'il fut à un certain moment cardinal-prêtre de Sainte-Anastasie, et qu'une fois pape il accorda quelques privilèges à des monastères en France et en Italie, rien d'autre n'est connu à son sujet.

Il meurt assassiné, poignardé ou empoisonné[2].

Comme pour son prédécesseur, son élection aurait été dictée par Marozie Ire.

Après un pontificat d'à peu près deux ans, il sera inhumé dans l'ancienne basilique Saint-Pierre qui se trouvait au même lieu que l'actuelle.

Jean XI, lui succède, le 15 mars 931[2]. Il est le fils de Marozie Ire et de Serge III ou d'Albéric Ier.

JEAN XI

Jean XI (910–936) était le 125^e pape de l'Église catholique qui régna de début **mars 931** à début **janvier 936**[1].

FILIATION

La filiation de Jean XI reste encore un sujet discuté. Selon Liutprand de Crémone (Antapodosis, II. c. 48) et le *Liber Pontificalis*, il était le fils naturel du pape Serge III (904–911), (« Johannes, natione Romanus ex patre Sergio papa », *Liber Pont*, ed. Duchesne, II, 243). Ferdinand Gregorovius[2], Ernst Dümmler, Thomas Greenwood (*Cathedra Petri: A Political History of the great Latin Patriarchate*), Philip Schaff et Rudolf Baxmann[3] s'accordent avec Liutprand pour voir

en Serge III le père de Jean XI qu'il aurait eu de Marozie Ire. En pareil cas, Jean XI serait le seul fils illégitime d'un pape qui soit devenu pape lui-même. (Silvère était le fils légitime du pape Hormisdas). D'autre part Horace Kinder Mann[4], Reginald L. Poole[5], Peter Llewelyn (*Rome in the Dark Ages*), Karl Joseph von Hefele, Auguste Friedrich Gfrörer[6], Ludovico Antonio Muratori et Francis Kenrick[7] soutiennent que le Pape Jean XI devait le jour à Albéric Ier, comte de Tusculum. Mann note ainsi avec raison que ces allégations contre Serge III proviennent de sources biaisées et peu fiables notamment des écrits de Liutprand de Crémone, fervent partisan de l'empereur du Saint-Empire Otton Ier contre les papes, et qu'elles ne s'accordent pas avec ce que des chroniqueurs fiables comme Flodoard disent de Serge III[8].

PONTIFICAT

Sa mère, Marozie Ire, était la maîtresse de Rome à l'époque où il monta sur la chaire de saint Pierre. Elle était donc, pense-t-on, en mesure d'exercer sur le pape une domination complète.

Quand Marozie fut renversée, Jean XI passa sous la coupe d'Albéric II de Spolète (932–954), son frère cadet. Le seul pouvoir qui restait au pape était l'exercice de ses fonctions purement spirituelles. Toutes les autres étaient aux mains d'Albéric II, qui ne se mêlait pas seulement de questions profanes, mais aussi de questions ecclésiastiques.

C'est sur l'insistance d'Albéric II, que le pallium fut conféré à Théophylacte de Constantinople, patriarche de Constantinople (935), et aussi à Artaud de Reims, archevêque de Reims (933). Certaines sources traditionnelles catholiques considèrent le pontificat de Jean XI comme le moment où l'Église était tombée le plus bas, mais c'est lui tout de même qui a accordé un grand nombre de privilèges à la congrégation de Cluny, qui devait être par la suite un puissant acteur de la réforme de l'Église.

LEON VII

Léon VII (né à Rome) est le 126^e pape de l'Église catholique début **janvier 936** à sa mort, début **juillet 939**[1].

BIOGRAPHIE

Moine bénédictin, il était né à Rome. Il fut consacré pape selon le désir d'Albéric II de Spolète. Sous son pontificat, grâce à l'œuvre pacificatrice du second abbé de Cluny, Odon de Cluny, Albéric II se réconcilia avec Hugues d'Arles, roi d'Italie, qui avait tenté de reconquérir Rome par la force et favorisa la réforme des ordres monastiques.

Léon VII encouragea ce projet et fit reconstruire l'abbaye de Saint-Paul, les couvents de Sainte-Agnès et de Saint-André à Rome, ainsi que ceux de l'abbaye de Subiaco et de Nepi. Après un pontificat de trois ans et demi, il fut inhumé dans l'ancienne basilique Saint-Pierre qui se trouvait au même lieu que l'actuelle.

ETIENNE VIII

Étienne VIII, né à Rome, est le 127^e pape de l'Église catholique du **14 juillet 939** à fin octobre 942, durant 3 ans, 3 mois et 30 jours.

BIOGRAPHIE

Romain, prêtre titulaire de Saint-Sylvestre et de Saint-Martin-des-Monts, il dut aussi subir en politique le pouvoir d'Albéric II de Spolète, mais demeura indépendant au niveau des activités spirituelles. Il poursuivra l'œuvre de réforme monastique de Cluny en Italie et en Lorraine. Il accomplit une œuvre de persuasion auprès des barons français pour qu'ils reconnaissent le roi Louis IV de France pour souverain, les menaçant d'excommunication. Il mourut en **octobre 942** et fut enterré dans la basilique Saint-Pierre, dans les grottes vaticanes.

MARIN II

Marin II, né à Rome, est le 128^e pape de l'Église catholique du **30 octobre 942** à mai 946.

BIOGRAPHIE

Pape romain, on sait qu'il obéissait aveuglément à Albéric II de Spolète, lui laissant prendre toutes les décisions. On sait peu de choses de ce pape et de ses œuvres concernant le gouvernement spirituel de l'Église. Il poursuivit la réforme de la discipline monastique, accordant des privilèges en faveur des monastères comme ceux du Mont-Cassin et de Fulda. En ces années là, l'Italie septentrionale vivait une situation difficile à cause du gouvernement tyrannique du roi d'Italie Hugues d'Arles. Marin II mourut en mai 946 et fut enterré à la basilique Saint-Pierre, dans les grottes vaticanes.

Le nom de *Marin* a été confondu au Moyen Âge avec celui de *Martin*. Par conséquent, Marin Ier et Marin II ont été pendant longtemps listés à tort sous les noms de *Martin II* et *Martin III*. Cela explique que les listes de papes actuelles comprennent Martin Ier, Martin IV et Martin V, mais ni *Martin II*, ni *Martin III*.

AGAPET II

Agapet II, né à Rome, est le 129^e pape de l'Église catholique pendant neuf ans et six mois, du **10 mai 946** à sa mort début **décembre 955**[1].

BIOGRAPHIE

Romain, il se trouva au centre des profonds changements qui se produisirent ces années-là sur le plan politique en Italie et en Europe.

Agapet II appela à Rome l'empereur Otton Ier pour le défendre contre Bérenger II qui voulait se faire roi d'Italie, et apaisa par sa modération les discordes de plusieurs princes[2].

En 949, il demanda à l'abbé Aligern de rebâtir l'abbaye du Mont-Cassin qui avait été détruite par les Sarrasins en 883.

À Rome, Albéric II de Spolète domina encore jusqu'en 954, année de sa mort, et demanda au Pape que son successeur sur le trône pontifical fût son fils Octavien. Agapet II n'aimait ni les intrigues politiques, ni la lutte, de sorte qu'il ne fit pas obstacle à Octavien qui lui succéda sous le nom de Jean XII. Le pape Agapet II est enterré à Saint-Jean-de-Latran.

JEAN XII

Octavien (ou *Ottaviano* ou *Octavius*), né vers 937 et mort le **14 mai 964**, est le 130^e pape de l'Église catholique sous le nom de **Jean XII** du **16 décembre 955** au **4 décembre 963**, date à laquelle il est déposé, même si l'Eglise considère qu'il est pape de jure jusqu'à sa mort[1].

ORIGINE ET ACCESSION AU TRÔNE PONTIFICAL

Octavien est le fils d'Albéric II de Spolète, et de Alda (ou Ada), fille de Hugues d'Arles, roi d'Italie (926–947) :

- Par son père il est le petit-fils d'Albéric Ier et de Marozie Ire (qui fut par la suite la troisième femme de Hugues d'Arles), et donc issu de la famille des comtes de Tusculum, famille noble du Latium ;

- Par sa mère il est le petit-fils de Hugues d'Arles, et le neveu du roi d'Italie Lothaire II.

En 932, Albéric II se révolte contre sa mère Marozie et son beau-père Hugues d'Arles ; il chasse Hugues de Rome et enferme sa mère, qui meurt en prison. Albéric II s'autoproclame prince de tous les Romains, patrice ou consul de Rome. Il épouse en 936, Alda, fille de Hugues d'Arles, dont il a un fils, Octavien, vers 937. Il est cependant possible qu'Octavien ait été le fils d'une de ses maîtresses. Avant sa mort qui survint en 954, il fait prêter serment aux nobles romains rassemblés à Saint-Pierre de Rome qu'à la prochaine vacance du trône pontifical, son fils Octavien sera élu

pape, en dépit du décret du pape Symmaque qui interdit toute forme d'accord sur la succession d'un pontife alors que ce dernier est encore en vie.

Albéric II meurt en août 954, et Octavien lui succède alors comme princeps de Rome.

Après la mort du pape Agapet II, début décembre 955, Octavien alors probablement âgé de dix-huit ans[2],[3],[4] est élu comme son successeur le 16 décembre 955, bien que n'ayant pas l'âge canonique pour cela[5].

Il est également probable qu'il n'ait eu aucune formation ecclésiastique jusque-là.

Il devient pape sous le nom de Jean XII et est le deuxième (après le pape Jean II) à changer de nom, inaugurant ce qui devient une pratique fréquente à partir du Xe siècle.

ALLIANCE AVEC OTTON Ier (EMPEREUR DU SAINT-EMPIRE) ET LES PROMESSES

Il est considéré comme le plus scandaleux des « papes Jean », les chroniqueurs ayant dénoncé en termes souvent vigoureux son règne, certains allant même jusqu'à le qualifier d'« antéchrist siégeant dans le temple de Dieu ». Plus familier en raison de son âge et de son milieu d'origine à la chasse et à la guerre qu'au gouvernement de l'Église, amateur de festins et d'aventures amoureuses, il mène toutefois une politique d'expansion territoriale vigoureuse, qui le conduira à subir une défaite devant le prince de Capoue Pandolf Tête de Fer et, dans le même temps, voir l'occupation des États pontificaux par Béranger II, roi d'Italie, et son fils Aubert Ier d'Italie.

Afin de riposter à cette occupation, Jean XII sollicite l'aide du roi de Germanie, Otton Ier, qui a hérité de droits sur l'Italie par son mariage avec Adélaïde de Bourgogne. Voyant Otton arriver en Italie à la tête d'une puissante armée, Béranger II, refusant l'affrontement direct, se replie dans des places fortifiées. Otton entre dans Rome le 31 janvier 962. Il fait le serment de reconnaître Jean XII comme pape et maître absolu de Rome, de ne pas prendre de décret sans le consentement papal, et, en cas de délégation du pouvoir en Italie, de faire que la personne à qui le pouvoir est remis prêche serment de défendre le pape et les possessions pontificales au maximum de ses possibilités. Jean XII, de son côté, jure allégeance à l'empereur du Saint-Empire et de ne pas conclure d'alliance avec Béranger II ou Aubert. Cette reconnaissance des États pontificaux (étendus jusqu'aux régions byzantines) en échange d'un serment de fidélité du pape, librement élu, aux représentants impériaux est formalisé par l'octroi du *Privilegium Ottonianum*, confirmation de la donation de Pépin.

Jean XII le couronna solennellement empereur des Romains le 2 février 962. Le 12 février se tient un synode romain durant lequel le pape fonde, selon la volonté d'Otton, l'archevêché de Magdebourg et l'évêché de Mersebourg, accorde le pallium aux archevêques de Salzbourg et de Trèves (Allemagne), et confirme la nomination de Rathier en tant qu'évêque de Vérone. Le lendemain, Otton prend un décret connu sous le nom de *Diploma Ottonianum* dans lequel il confirme l'Église catholique romaine dans ses possessions, en particulier celles accordées par Pépin le Bref et Charlemagne, et indique dans le même temps qu'à l'avenir les papes devront être élus selon une procédure canonique, bien que leurs consécration ne puissent avoir lieu qu'après que les gages nécessaires auront été donnés à l'empereur et ses ambassadeurs. L'authenticité du contenu de ce document très discuté est avérée, même si le document existant n'est qu'une copie de l'original[6]. Dès le lendemain, 14 février, Otton quitte Rome à la tête de son armée pour reprendre les hostilités contre Béranger II et Aubert. Jean XII modifie alors ses plans durant qu'Otton de son côté essaie de pousser l'autorité impériale jusqu'à des limites excessives. Le pape commence des négociations secrètes avec Aubert, le fils de Béranger II, et dépêche des émissaires en Hongrie et à Constantinople avec des lettres incitant au déclenchement d'une guerre contre Otton. De plus, Jean XII reprend la tradition, abandonnée dès Adrien Ier (772–795), de dater ses actes à partir des années de règne des empereurs byzantins. Ces missives sont interceptées par des soldats impériaux, ce qui fait que l'empereur est mis au courant du revirement papal.

MANOEUVRES DE JEAN XII ET LA FIN DU REGNE

Jean XII envoie alors une ambassade de conciliation à Otton, et en profite pour lui expliquer ses griefs qui sont que l'empereur a reçu pour lui-même les serments d'allégeance des cités des États pontificaux qu'il a reconquis sur Béranger II. Otton fait alors répondre par une ambassade qu'il réfute cette accusation. Dans le même temps, Aubert vient à Rome où il est reçu avec cérémonie par le pape : cela provoque la transformation du désaccord qui existe de la part de la noblesse romaine qui a sympathisé pour la cause impériale en révolte ouverte contre Jean XII. Le retour d'Otton à Rome le 2 novembre 963 provoque la fuite de Jean XII et Aubert à Tivoli. Otton fait probablement renouveler à la noblesse romaine la promesse sous serment de n'élire ni consacrer un pape sans le consentement de l'empereur. Il est à noter que Liutprand, évêque de Crémone et qui décrit ces faits en tant que témoin oculaire, fait alors partie de l'entourage d'Otton.

Le 6 novembre, un synode de cinquante évêques italiens et allemands est convoqué par l'empereur à Saint-Pierre de Rome : Jean XII y est accusé de sacrilège, simonie, parjure, meurtre, adultère et inceste et est sommé par écrit de se défendre. Ce dernier refuse de reconnaître la légitimité du synode, et prononce une sentence d'excommunication (*ferendæ sententia*) contre l'ensemble des participants à cette assemblée, les incitant par là à élire un autre pape. Otton ajoute alors aux accusations celle de rupture de l'accord ratifié par serment, de trahison envers sa personne et d'avoir contacté Aubert et donna son accord au dépôt de Jean XII par le synode qui est intervenu le 4 décembre. Le protoscriniaire Léon — un laïc — est donc élu pour le remplacer. Il reçoit les ordres le même jour de manière non canonique (sans les délais — *interstitia* — requis entre chaque) et couronné pape sous le nom de Léon VIII. Cette procédure contraire aux canons de l'Église rend cette élection invalide de manière quasi-universelle dans la Chrétienté.

Le gros des troupes impériales quittant alors Rome, les partisans de Jean XII se soulèvent encore une fois contre l'empereur, mais sont matés le 3 janvier 964 dans le sang. Néanmoins, sur la demande de Léon VIII, Otton relâche la centaine d'otages pour lesquels il a fait appel, et marche sur Rome pour rencontrer Aubert sur le terrain. Une nouvelle insurrection éclate dans la ville contre le parti impérial, provoquant la fuite de Léon VIII et le retour de Jean XII à Rome. Ce dernier prend une revanche sanglante sur les dirigeants du parti adverse : le cardinal-diacre Jean est amputé de la main droite, l'évêque Otgar de Spire est fouetté, un haut fonctionnaire du Palatin perd le nez et les oreilles. Le 26 février 964, Jean XII tient un synode à Saint-Pierre durant lequel les décrets du synode du 6 novembre sont annulés ; Léon VIII et tous ceux qui ont participé à son élection sont excommuniés, son ordination déclarée invalide et l'évêque Sicon d'Ostie qui l'a consacré, est privé à jamais de ses dignités. L'empereur, ayant les mains libres à la suite de la défaite de Béranger II, se prépare à retourner sur Rome lorsque la mort du pape modifie la situation : Jean XII est mort le 14 mai 964, huit jours après qu'il a été, selon les rumeurs de l'époque, battu à mort par un mari jaloux ou frappé d'une attaque d'apoplexie en plein adultère. Le chroniqueur Liutprand de Crémone attribue pour sa part cette mort subite à un coup infligé par le Diable en personne.

LEON VIII

Léon VIII, né et mort à Rome, est le 131^e pape de l'Église catholique du **4 décembre 963** à sa mort le **1er mars 965**^[1].

BIOGRAPHIE

Il fut élu pape à la suite du synode convoqué par l'empereur des Romains Otton I^{er} au cours duquel fut déposé le pape Jean XII ; il était un laïc et reçut les ordres sacrés le jour même de son élection.

Son pontificat peut se diviser en deux parties : la première, pendant laquelle certains historiens le qualifient d'antipape, va de son couronnement, le 4 décembre 963, à la destitution de Benoît V à la fin juin 964 ; la deuxième partie va de cette date jusqu'à sa mort et à ce moment il est considéré comme pape par toutes les sources.

En effet, après cette élection son prédécesseur Jean XII fut obligé de fuir. Mais il avait emporté avec lui le trésor de l'Église, ce qui lui permit de lever une armée avec laquelle il rentra à Rome en février 964, profitant du retour en Allemagne de l'empereur Otton Ier.

Avec le retour à Rome de Jean XII, ce fut à Léon VIII de fuir ; il ne put donc être présent au concile qui le déposa en tant que pape et annula toutes les ordinations qu'il avait faites.

Quelques jours seulement après la clôture de ce concile, Jean XII mourait (14 mai 964). Mais cela n'entraîna pas le retour de Léon VIII sur le trône pontifical, puisque le peuple romain choisit comme successeur le prêtre Benoît V (22 mai 964). Cette élection incita l'empereur Otton à revenir à Rome en juillet 964 : il se saisit de Benoît V, le déposa, le réduisit au rang de diacre et l'exila à Hambourg ; après quoi il remplaça Léon VIII, son protégé, sur le trône de saint Pierre.

Au pontificat de Léon VIII on attribue trois documents connus sous les noms de *Privilegium majus*, *Privilegium minus* et *Cessatio donationum*, par lesquels le pape renonçait à toutes les donations qui depuis Pépin le Bref avaient été faites à l'Église. Cependant leur authenticité est douteuse puisqu'ils semblent être des faux, réalisés à l'occasion de la querelle des investitures.

Léon VIII mourut le 1er mars 965.

LA QUESTION DE SA LÉGITIMITÉ

Quand on veut établir une liste exacte des Évêques de Rome on a du mal à débrouiller les événements qui se sont déroulés entre le concile du 6 novembre 963 au cours duquel Otton Ier a proclamé la déchéance du pape Jean XII, et le concile du 23 juin 964, qui a proclamé à son tour la déchéance de Benoît V et reconnu Léon VIII comme seul pape légitime. Les contemporains eux-mêmes (ou les générations qui ont immédiatement suivi) étaient bien embarrassés quant à la légitimité de Jean XII, de Léon VIII et de Benoît V. En fait, de nombreuses listes médiévales de papes ne rangent pas Léon VIII parmi les papes légitimes. Le problème vient de la validité douteuse des conciles impliqués dans l'affaire : celui du 6 novembre 963, dans la mesure où il était présidé par l'empereur, celui du 26 février 964, convoqué et présidé par un pape déposé (Jean XII), et celui du 23 juin 964, convoqué et présidé lui aussi par un pape déposé (Léon VIII) ; dans tous ces trois cas, le concile a déposé un pape, mais s'il y a des doutes sur la validité des conciles, ces doutes se répercutent sur la validité de leurs décisions, et donc sur les dépositions. L'Annuaire pontifical rapporte que Jean XII a régné jusqu'à sa mort, et par conséquent l'élection et la consécration de Léon VIII, régulièrement rapportées au contraire du 6 décembre 963 à la mort, ne devraient pas être valables (puisque son prédécesseur régnait encore) ; de la même façon, comme le pape précédent était encore vivant, l'élection et la consécration de Benoît V, qui figure au contraire parmi les papes du 22 mai 964 jusqu'à sa mort, ne devraient pas être valables[2]. Par ailleurs, Léon VIII n'ayant pas été élu régulièrement par le clergé et le peuple de Rome, il semblerait également qu'il doive pour cette raison être considéré plutôt comme un « antipape ». Mais en 1049, 85 ans à peine après sa mort, un nouveau pape Léon a pris le numéro « IX » au lieu de « VIII ». Gaetano Moroni, un érudit du XIXe siècle qui considérait Léon VIII comme un antipape, justifie ce choix par l'obligation de ne pas offenser Henri III, l'empereur du Saint-Empire qui régnait alors et était un lointain descendant d'Otton Ier[3]. Aujourd'hui, de nombreuses listes papales mettent ces doutes en évidence puisqu'elles placent Léon VIII devant Benoît V et superposent leurs pontificats dans le même mois, puisqu'officiellement c'est Léon VIII qui a été élu avant Benoît V. Claudio Rendina conclut ainsi cette discussion :

« La question semble finalement très embrouillée ; j'ai cru devoir ne pas m'écarter des indications de l'Annuaire et encore moins considérer Léon VIII comme un antipape, comme certains textes, même contemporains se risquent à le faire »[4].

L'Église catholique considère désormais Léon VIII comme légitime, ayant régné entre les 4/6 décembre 963 et mars 965[5]. Cependant, considéré comme antipape au milieu du XIXe siècle, son effigie ne figure pas dans la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs.

BENOIT V

Benoît V, dit *Grammaticus* (« le Grammairien »), est mort le **4 juillet 965** ou 966 à Hambourg (Allemagne). Il est le 132^e pape de l'Église catholique selon la liste de l'*Annuaire pontifical*, de fin **mai** à fin **juin 964**[1].

BIOGRAPHIE

Élu par le patriciat et la plèbe de Rome le 22 mai 964, après la mort de Jean XII le 14 mai, contre Léon VIII. Celui-ci avait été élu en décembre 963 après la déposition de Jean XII par une assemblée de prélats réunie à l'incitation de l'empereur des Romains Otton Ier et resta un fervent rival. Benoît V fut consacré fin mai 964. Au moment de son élection il était simple prêtre et savant remarquable et les circonstances ne lui avaient pas permis d'accéder à l'épiscopat, nécessaire pour exercer la charge pontificale; cependant, bien que le nouveau pontife fût un homme très pieux, moralement irréprochable et de grande culture (les textes de son époque l'appellent *grammaticus*), l'empereur Otton Ier n'approuva pas ce choix, et après un siège de courte durée, entra en Rome, installa Léon VIII, le pape qu'il avait fait élire précédemment, et fit arrêter Benoît V (23 juin 964).

Un synode ayant été convoqué, l'empereur obtint la condamnation comme usurpateur de Benoît qui renonça à se défendre et fut dépouillé de ses vêtements pontificaux et officiellement déposé. Son adversaire, le pape Léon VIII, lui brisa sur la tête la crosse pontificale : l'épisode est significatif puisqu'il nous transmet la première information sur l'existence d'un sceptre papal particulier. Le pontife déchu ne fut pas cependant réduit à l'état laïc mais on lui permit de conserver le diaconat.

Otton Ier l'exila à Hambourg, où l'ordinaire du lieu, Adaltag, le traita avec grand respect en lui permettant même de prêcher, si bien qu'il fut à l'origine de nombreuses conversions au catholicisme et des retours à la pratique religieuse.

Il mourut à Hambourg le 4 juillet 965 ou 966, vénéré de tous pour la sainteté de sa vie, et fut enterré dans la cathédrale de la ville.

POSTERITE

Comme dans les années suivantes Hambourg fut attaquée et détruite par les Slaves, la rumeur se répandit que Benoît lui-même avait prévu ces malheurs et prédit qu'ils prendraient fin lorsque son corps aurait été enterré auprès de la tombe de saint Pierre. Les restes du pape détrôné furent effectivement transférés à Rome, et inhumés dans ce qu'on appelait le « Paradis », le grand atrium à quatre portiques de la basilique Saint-Pierre, par ordre de l'empereur Otton III en 999.

La tombe et les restes de Benoît V disparurent entre 1506 et 1539, pendant les travaux de démolition de la vieille basilique et la construction de la nouvelle.

On attribue parfois à Benoît V le titre de saint et sa fête serait le 4 juillet, jour de sa mort ; en réalité son nom ne figure dans aucune édition du Martyrologe romain.

JEAN XIII

Jean XIII, né Giovanni Crescenzi vers **938** à Rome, est le 133^e pape de l'Église catholique du **1er octobre 965** au **6 septembre 972**[1].

ACCESSION AU TRÔNE PONTIFICAL ET EXIL

Après le décès du pape Jean XII en 964, Benedictus Grammaticus fut élu comme son successeur sous le nom de Benoît V. Cependant, l'empereur Othon Ier du Saint-Empire ramena à Rome le pape Léon VIII, qu'il avait promu en 963, et bannît Benoît V à Hambourg. Léon VIII étant mort en mars 965, les Romains demandèrent à l'empereur de leur rendre Benoît V comme pape. Cependant, Othon refusa, et Benoît mourut peu de temps après, en juillet 965. En présence des envoyés impériaux, Liutprand, évêque de Crémone, et Otgar, évêque de Spire, le candidat impérial, Giovanni Crescenzi, évêque de Narni, fut élu pape et couronné le 1er octobre 965 sous le nom de Jean XIII.

Jean XIII appartenait à la famille de Théodora Ire, qui par son mariage avec le sénateur Théophylacte Ier de Tusculum, eut une fille (en plus de Marozie Ire), Théodora II de Tusculum qui épousa le consul Jean. Ce dernier entra plus tard dans les ordres et devint évêque. De cette union naquirent deux filles et trois fils, dont le futur Jean XIII qui entra jeune dans la prêtrise à Rome et devint plus tard évêque de Narni. Ce descendant de la noblesse fut donc élu par les électeurs au trône pontifical. Certains nobles étaient hostiles au nouveau pape, candidat de l'empereur et, lorsque ce dernier essaya de réprimer leurs intercessions, ils complotèrent contre lui et en décembre 965, lors d'une émeute conduite par le préfet Pierre Cesi et l'armée du comte Rotfred de Campanie, parvinrent à s'emparer de sa personne sous les quolibets (« la poule blanche ») et l'enfermèrent au château Saint-Ange avant de le déplacer dans une forteresse en Campanie. Il parvint à s'échapper, et trouva refuge et protection auprès du prince Pandolf Tête de Fer de Capoue. À Rome, une réaction se produisit en faveur du pape exilé et, lorsqu'en 966 l'empereur du Saint-Empire Othon Ier monta une nouvelle expédition vers l'Italie, les Romains terrifiés permirent à Jean de regagner la ville le 14 novembre. L'empereur arriva en décembre, et dispensa une justice expéditive : pendaisons, décapitations, aveuglements. Pierre Cesi est pendu par les cheveux à la statue de Marc Aurèle sur la place du Latran et remplacé par le frère de Jean XIII. Plusieurs consuls furent déportés en Allemagne.

POLITIQUE JEAN XIII

Le pape était alors allié de façon étroite avec l'empereur. Le 11 janvier 967, un synode se tint à Saint-Pierre, dont les issues ne sont pas connues. Jean XIII voyagea avec Othon jusqu'à Ravenne où, en avril 967, il tint un autre synode durant lequel l'élévation de Magdebourg en archevêché métropolitain fut confirmée avec la subordination comme suffragants des diocèses de Brandebourg et de Havelberg (confirmation de la décision de son prédécesseur, Jean XII), des disputes furent réglées, des privilèges conférés à certaines églises et couvents et Ravenne et son territoire furent restitués au pape comme partie intégrante des États pontificaux. Les relations entre l'empereur et le pape continuèrent à être cordiales. Le jour de Noël 967, Otton II vint à Rome et se fit couronner empereur conjointement à son père. Peu de temps après, lors de l'un des synodes qui furent tenus à Rome, le monastère fondé par l'empereur à Meissen en Saxe fut élevé au rang d'évêché. Jean XIII favorisa aussi les négociations qui se tenaient avec les Byzantins pour une alliance matrimoniale entre Othon II et la princesse Théophano Skleraina, princesse porphyrogénète de Constantinople et nièce de Jean Ier Tzimiskès. Le mariage eut lieu à Rome, et fut béni par le pape lui-même le 14 avril 972. Après les décès de l'archevêque Guillaume de Mayence et de l'évêque Bernard d'Halberstadt en 968, l'épiscopat métropolitain de Magdebourg en territoire slave, pour lequel l'empereur avait œuvré avec force et qui avait été confirmé par le pape en 967, fut créé. À Noël 968, l'abbé Adalbert de Magdebourg fut consacré premier archevêque de Magdebourg, et à son tour consacra les premiers évêques de Mersebourg, Meissen et Zeitz.

Le pape fut aussi actif à étendre son réseau hiérarchique dans d'autres pays. Au début de son pontificat, Jean XIII avait élevé Capoue au rang d'archevêché par gratitude envers le prince Pandolf Tête de Fer qui l'avait recueilli. Lors d'un synode romain en 969, Bénévent reçut la même dignité. Il confirma les décrets des synodes tenus en Angleterre et en France. Des privilèges furent accordés à des églises et monastères, et particulièrement à Cluny, et le pape décida de nombreux points de loi ecclésiastique qui lui étaient soumis depuis différents pays. La volonté du duc de Bohême Boleslav II de Bohême de fonder un évêché à Prague, bien qu'approuvée par le pape, ne fut pas immédiatement concrétisée.

Benoît VI succéda à Jean XIII après le décès de ce dernier.

BENOÎT VI

Benoît VI, fils d'un romain nommé Hildebrand, est élu 134^e pape de l'Église catholique le 19 janvier 973, par le parti favorable à l'empereur Otton Ier. Il fallut cependant attendre l'accord de celui-ci pour le sacre. La mort d'Otton Ier en mai le prive de son protecteur et il est interné

au château Saint-Ange par l'antipape Boniface VII, à la suite de sa capture par Crescenzi. Il meurt étranglé en **juillet 974**. Il est pape pendant 17 mois avant d'être inhumé dans l'antique basilique Saint-Pierre[1].

BONIFACE VII

Boniface VII est un antipape romain en juin et juillet 974 puis à nouveau entre **août 984** et **juillet 985**[1].

BIOGRAPHIE

Romain et fils de Ferrucius, il se nomme Francon. il est cardinal-diacre en 972 et à la mort de Jean XIII, il semble avoir été le favori de la famille Crescenzi pour accéder au trône de Saint Pierre. Cependant, le parti impérial choisit Benoît VI. C'est un homme dont la faiblesse va être démontrée après la mort d'Otton Ier, empereur du Saint-Empire, en 973. En juin 974, un an après la mort de l'empereur Otton Ier, Crescentius, fils de Théodora et frère de Jean XIII, provoque à Rome une insurrection au cours de laquelle les Romains enfermèrent brutalement Benoît VI dans le château Saint-Ange et lui donnent comme successeur le cardinal-diacre Francon, qui prend le nom de Boniface VII.

Francon est donc élu irrégulièrement en 974, du vivant de Benoît VI et de Jean XIV, ses compétiteurs. Un peu plus d'un mois plus tard, le représentant impérial, le comte Sicco intervient dans les affaires vaticanes pour restaurer la légalité. Conscient que ce dernier est certain de remettre au pouvoir Benoît VI, Boniface fait étrangler ce dernier. L'horreur du meurtre tourne la population contre lui, et bientôt il doit se réfugier au château Saint-Ange. Sicco prend possession de la ville et de la forteresse. Boniface, incapable de s'y maintenir, s'enfuit à Constantinople avec les trésors de la Basilique du Vatican.

Pendant ce temps, Benoît VII (974–983) est élu pape en octobre avec l'approbation de Sicco et, apparemment, des Crescenzi. L'une de ses premières mesures a été de tenir un synode au cours duquel Boniface a été excommunié.

Otton II, empereur du Saint-Empire, meurt le 7 décembre 983 et Francon, après un exil de neuf années, profitant de la confusion et de l'impopularité de Jean XIV, Boniface VII, fait un second retour réussi avec le soutien de Crescentius. Il se rend maître de Jean XIV (avril 984) et le jette dans les cachots de Saint-Ange, où le malheureux meurt quatre mois plus tard.

Cependant, Boniface VII meurt soudainement. La conjecture qu'il a été assassiné, victime d'une conspiration du palais, est plausible mais n'est pas étayée par les sources. Son corps est exposé aux insultes du peuple, traîné dans les rues de la ville et finalement, nu et couvert de blessures, jeté aux pieds de la statue de Marc-Aurèle, qui se dressait à cette époque dans le palais du Latran. Le matin suivant des prêtres pris de pitié enlèvent le corps et lui donnent une sépulture chrétienne.

Le fait que son pontificat ait duré onze mois sans intervention impériale est la preuve non seulement de la faiblesse du gouvernement, mais du soutien qu'il devait avoir, malgré l'opposition du peuple. Dans le discours populaire, son nom a été tordu de « Bonifatius » à « Malefatius »[2].

BENOÎT VII

Benoît VII est le 135^e pape de l'Église catholique d'**octobre 974** à sa mort le **10 juillet 983**. Son pontificat dure 8 ans et 9 mois. Il eut, comme Benoît VI, à lutter contre l'antipape Boniface VII[1].

BIOGRAPHIE

Né à Rome, fils de David, et auparavant évêque de Diocèse de Sutri (**it**), le futur Benoît VII appartenait à la famille des comtes de Tusculum, pivot politique de la noblesse romaine. Il était lié au prince Albéric II de Spolète (932–954) et apparenté à la famille des Crescenzi.

Il fut élu par le clergé romain et le peuple sous l'influence de Sicco, envoyé impérial de l'empereur du Saint-Empire Otton II (973–983), comme candidat de compromis pour remplacer

l'antipape Boniface VII (974, 984–985). Ce dernier fut excommunié et tenta sans succès de ressaisir la papauté.

PONTIFICAT

Il gouverna Rome paisiblement pendant près de neuf ans, chose assez rare en ces temps là. Il promut le monachisme et la réforme ecclésiastique de concert avec l'empereur Otton II. Il consacra aussi le prêtre Jacques qui lui avait été envoyé par le peuple de Carthage « pour aider la malheureuse province d'Afrique ».

En mars 981, il présida à Saint-Pierre un synode qui interdisait la simonie, pratique devenue très générale dans l'Église et qui avait, entre autres effets, celui d'accroître le nombre des prêtres mariés : ces derniers en effet avaient obtenu que leurs fils légitimes héritassent des bénéfices et des charges que leurs pères avaient achetées.

Il visita la ville d'Orvieto avec son neveu, Filippo Alberici, qui devait s'y installer plus tard et devint consul de cette Cité-État en 1016. La famille des Alberici y vit encore aujourd'hui.

BULLES

974 - *Baniolum cum Ecclesia et altare ceterif appenditiis*, recopié dans le diplôme des rois [Lothaire](#) et [Louis V le Fainéant](#), confirmant les terres, églises et autels qui leur sont confirmés en conséquence de chartres antérieures[2].

JEAN XIV

Jean XIV, né *Pietro Canepanova* à Pavie en Lombardie, est le 136^e pape de l'Église catholique du mois de septembre 983 à sa mort, le 20 août 984[1].

BIOGRAPHIE

Après la mort de Benoît VII, l'évêque Pietro Campanora de Pavie, ancien chancelier impérial d'Italie, fut élu pape avec le consentement de l'empereur du Saint-Empire Otton II, et fut couronné à la fin de novembre ou au début décembre de l'an 983, où il prit le nom de Jean XIV car il ne voulait pas qu'un autre pape portât le nom de l'apôtre Pierre, premier pape de l'Église catholique. Il est à noter que les quelques autres Pierre qui accèderont à la papauté changeront toujours de prénom pour la même raison[2].

Le 7 décembre de la même année, le jeune empereur Otton II meurt à Rome, préparé à la mort par le pape Jean XIV, et fut enterré dans le vestibule de Saint-Pierre de Rome. Lorsque l'antipape Boniface VII, créé par les soutiens romains des Crescenzi, reçut à Constantinople la nouvelle de la mort de l'Empereur, il revint à Rome (en avril 984) et avec l'aide de ses soutiens, fit le pape Jean XIV prisonnier et l'enferma dans les geôles du château Saint-Ange puis s'empara du trône pontifical. Après quatre mois de détention, Jean XIV meurt en prison le 20 août 984 de faim et de misère ou assassiné sur l'ordre de Boniface VII. Quelques siècles après, les archives pontificales ont cru un moment que cette période de quatre mois correspondait à un nouveau pontificat, celui du pape Jean XIV BIS. Ce comptage erroné fit que le pape Jean XX n'eut jamais existé, alors qu'un pape Jean XXI existe !

BONIFACE VII

Boniface VII est un antipape romain en juin et juillet 974 puis à nouveau entre **août 984 et juillet 985**[1].

BIOGRAPHIE

Romain et fils de Ferrucius, il se nomme Francon. il est cardinal-diacre en 972 et à la mort de Jean XIII, il semble avoir été le favori de la famille Crescenzi pour accéder au trône de Saint Pierre. Cependant, le parti impérial choisit Benoît VI. C'est un homme dont la faiblesse va être démontrée après la mort d'Otton I^{er}, empereur du Saint-Empire, en 973. En juin 974, un an après la mort de

l'empereur Otton Ier, Crescentius, fils de Théodora et frère de Jean XIII, provoque à Rome une insurrection au cours de laquelle les Romains enfermèrent brutalement Benoît VI dans le château Saint-Ange et lui donnent comme successeur le cardinal-diacre Francon, qui prend le nom de Boniface VII.

Francon est donc élu irrégulièrement en 974, du vivant de Benoît VI et de Jean XIV, ses compétiteurs. Un peu plus d'un mois plus tard, le représentant impérial, le comte Sicco intervient dans les affaires vaticanes pour restaurer la légalité. Conscient que ce dernier est certain de remettre au pouvoir Benoît VI, Boniface fait étrangler ce dernier. L'horreur du meurtre tourne la population contre lui, et bientôt il doit se réfugier au château Saint-Ange. Sicco prend possession de la ville et de la forteresse. Boniface, incapable de s'y maintenir, s'enfuit à Constantinople avec les trésors de la Basilique du Vatican.

Pendant ce temps, Benoît VII (974–983) est élu pape en octobre avec l'approbation de Sicco et, apparemment, des Crescenzi. L'une de ses premières mesures a été de tenir un synode au cours duquel Boniface a été excommunié.

Otton II, empereur du Saint-Empire, meurt le 7 décembre 983 et Francon, après un exil de neuf années, profitant de la confusion et de l'impopularité de Jean XIV, Boniface VII, fait un second retour réussi avec le soutien de Crescentius. Il se rend maître de Jean XIV (avril 984) et le jette dans les cachots de Saint-Ange, où le malheureux meurt quatre mois plus tard.

Cependant, Boniface VII meurt soudainement. La conjecture qu'il a été assassiné, victime d'une conspiration du palais, est plausible mais n'est pas étayée par les sources. Son corps est exposé aux insultes du peuple, traîné dans les rues de la ville et finalement, nu et couvert de blessures, jeté aux pieds de la statue de Marc-Aurèle, qui se dressait à cette époque dans le palais du Latran. Le matin suivant des prêtres pris de pitié enlèvent le corps et lui donnent une sépulture chrétienne.

Le fait que son pontificat ait duré onze mois sans intervention impériale est la preuve non seulement de la faiblesse du gouvernement, mais du soutien qu'il devait avoir, malgré l'opposition du peuple. Dans le discours populaire, son nom a été tordu de « Bonifatius » à « Malefatius »[2].

JEAN XV

Jean XV, né à Rome sous le nom de Giovanni di Gallina Alba, et mort en mars 996, est le 137^e pape de l'Église catholique durant 10 ans et 7 mois, d'août 985 à sa mort en mars 996[1]. Il est à l'origine de l'idée de trêve de Dieu.

BIOGRAPHIE

Après que le pape **Jean XIV** eut été détrôné par la force, l'**antipape Boniface VII** régna onze mois jusqu'à sa mort en juillet 985. Un romain du nom de Jean, qui serait fils de Leo un prêtre romain, fut alors élu pape, et couronné entre le 6 août et le 5 septembre 985. Plus tard, quelques chroniqueurs (comme Marianus Scotus ou Geoffroy de Viterbo) et des catalogues papaux donnèrent comme successeur immédiat de Boniface un autre Jean, fils de Robert, supposé avoir régné quatre mois, et certains historiens le considèrent dans la liste des papes comme le « véritable » Jean XV. Bien qu'il soit avéré que ce pape Jean XV n'ait jamais existé, le fait même qu'il fut catalogué comme tel par certains historiens a introduit une certaine confusion dans la liste des papes, le vrai Jean XV étant parfois affublé du numéro de règne XVI.

À cette époque, le patricien Jean Crescentius, fils du duc Crescenzi, avait obtenu avec l'appui de ses partisans le contrôle total du pouvoir temporel à Rome. Selon les chroniqueurs de l'époque, l'influence de Crescentius devint si pénible pour le Pape, auquel il interdisait l'accès à Rome sauf versement de pots-de-vin, qu'il s'enfuit en Toscane et rechercha l'appui de l'impératrice du Saint-Empire Théophano Skleraina, mais céda finalement devant les promesses de Crescentius et revint à Rome. De fait, Jean XV passa le reste de son pontificat sous l'influence du puissant patricien, bien qu'il parvint à maintenir des relations amicales avec la cour d'Allemagne et les deux impératrices Adélaïde de Bourgogne, veuve d'Otton Ier, et Théophano, veuve d'Otton II du Saint-

Empire, alors en conflit. Le légat du pape, Léon de Trevi, parvint à faire conclure entre les parties la Paix de Rouen (1er mars 991) ratifiée par une bulle papale.

Une sérieuse dispute se produisit lors du pontificat de Jean XV à propos du siège archiépiscopal de Reims, et la médiation papale ne conduisit, dans un premier temps, à aucun résultat. Hugues Capet, qui avait été porté sur le trône de France, fit d'Arnoul de France, un neveu du duc Charles de Basse-Lotharingie, l'archevêque de Reims en 988. Charles était un adversaire de Hugues Capet, et parvint à prendre Reims en faisant prisonnier son archevêque. Cependant, Hugues, considérant Arnoul comme un traître, demanda au Pape de le déposer. Avant que sa demande obtienne une réponse, Hugues captura le duc Charles et l'archevêque Arnoul, et convoqua un synode à Reims en juin 991, lors duquel Arnoul fut déposé et l'abbé Gerbert d'Aurillac (futur pape Sylvestre II) fut choisi pour lui succéder. Ces méthodes furent rejetées par Rome, bien que le synode tenu ensuite à Chelles ait avalisé les décrets de celui de Reims. Le Pape enjoignit aux évêques français de tenir un synode indépendant à Aix-la-Chapelle afin de reconsidérer le problème. Lorsqu'ils refusèrent, il les convoqua à un synode à Rome, mais ils lui opposèrent les situations instables en France et en Italie pour ne pas obéir à cette convocation. Jean XV envoya l'abbé Léon de Saint-Boniface en France comme légat, avec pour instructions de convoquer un synode des évêques français et allemands à Mousson. Seuls les évêques allemands s'y rendirent, les français étant arrêtés sur la route par les rois des Francs Hugues Capet et Robert II le Pieux. Gerbert d'Aurillac essaya de se disculper au synode s'étant tenu le 2 juin 995 mais fut condamné et suspendu jusqu'au 1er juillet, lorsqu'un nouveau synode fut tenu à Reims. Suivant les exhortations du légat, la déposition d'Arnoul fut considérée comme illégale. Après la mort d'Hugues Capet le 23 octobre 996, Arnoul fut relâché et en 997 le Saint-Siège confirma sa restauration dans toutes ses prérogatives. Gerbert d'Aurillac se rendit à la cour impériale à Magdebourg, et devint précepteur du futur empereur du Saint-Empire Otton III.

Lors d'un synode romain s'étant tenu au Latran le 31 janvier 993, l'évêque Ulrich d'Augsbourg fut solennellement canonisé, événement annoncé aux évêques français et allemands dans une bulle datée du 3 février : il s'agit de la première canonisation solennelle prononcée par un pape. Jean XV conféra de nombreux privilèges aux églises et couvents, et fut mécène et protecteur des moines de Cluny. En 996, l'empereur Otton II souhaitait profiter d'un voyage en Italie pour obtenir un couronnement impérial par le Pape, mais Jean XV meurt en mars, alors qu'Otton II n'arriva que le 12 avril à Pavie, où il célébra Pâques.

Jean XV est inhumé dans l'antique basilique Saint-Pierre de Rome.

GREGOIRE V

Le pape **Grégoire V** est né en 973, probablement à Stainach sur l'Enns, dans la marche de Styrie (actuellement en Autriche). Prince de la dynastie franconienne et fils du duc Othon de Carinthie, il est nommé pape par Otton III qu'en retour il couronne empereur du Saint-Empire. Son pontificat dure de **mai 996** au **18 février 999**[1]. Il est le 138e pape.

BIOGRAPHIE

Origines

Grégoire V, nom d'origine **Bruno de Carinthie** (en allemand : *Bruno von Kärnten*), est originaire de Stainach en Styrie, une résidence de son père Othon de Worms et de son épouse Judith, fille du duc Arnulf Ier de Bavière. Son père, nommé duc de Carinthie en 978, est un petit-fils de l'empereur Otton Ier dont il porte le prénom. C'est aussi le cousin d'Otton III, élu roi des Romains en 983 et sacré empereur en 996.

Bruno est le deuxième fils du couple ; son frère aîné Henri est le père du futur empereur Conrad II le Salique. Son frère cadet Conrad succédait à leur père en tant que duc de Carinthie en 1004.

Désignation au pontificat

Bruno est éduqué à Worms par l'archevêque Willigis de Mayence avec un autre professeur qui était Johannes Philagathos, qui deviendra Jean XVI, considéré comme antipape (997 à 998).

Il exerce d'abord comme vicaire à Worms et accompagne en mars 996, en tant que vicaire de la cour royal, avec l'archevêque Willigis et l'évêque Hildebold, son roi et cousin Otto III durant son premier voyage à Rome. En effet, il se rend en Italie afin de se faire couronner, mais aussi pour répondre à l'appel à l'aide du pape Jean XV, agressé et chassé de Rome par le préfet Crescentius et ses partisans. Le pape Jean XV meurt début avril 996. Otton III n'est pas encore à Ravenne lorsqu'il désigne comme candidat au titre de souverain pontife, son parent et chapelain privé, Bruno de Carinthie, et le fait accompagner par l'archevêque de Mayence Willigis et l'évêque Hildebold jusqu'à Rome. Il y est reçu avec honneur et élu par le clergé et le peuple. Il est consacré pape le 3 mai 996 et prend le nom de Grégoire V, en hommage à Grégoire Ier, l'un des Pères de l'Église[2]. Il est le premier pape d'origine germanique à recevoir la tiare papale[3]. À 23 ans, il est le 138e pape reconnu par l'Église catholique romaine[4].

Pontificat

Les premières semaines de son pontificat sont principalement orientées dans les préparatifs pour le couronnement d'Otton III, qui a lieu des mains de Grégoire V, le 21 mai 996, jour de l'Ascension. Le lendemain, grâce à l'intervention de Grégoire V, Otton III pardonne à Crescentius, le préfet de la ville, qui avait été condamné à l'exil.

Au milieu de l'agitation des cérémonies du couronnement, sont convoqués un synode à Pavie et un concile à Rome : ils se distinguent par le fait, qu'en raison de la coopération étroite entre l'empereur et le pape, apparaît une *coprésidence* du synode et la double signature des décrets[5]. Lors du concile de Rome, les principales discussions portent sur le grand schisme d'Orient qui a commencé en 991[6], lors du concile de Reims[7]. Quand l'empereur, en août 996, quitte l'Italie, il confie au marquis de Tuscia et Conrad Hugues, comte de Spolète et de Camerino, la tâche de soutenir militairement le pape. Il donne à Conrad, sept comtés de la Pentapole, sur lesquels, la souveraineté du pape et de l'empereur n'est pas clairement accordée.

Le nouveau pape diffère par sa conduite exemplaire. Les croyants placent de grands espoirs en lui, car la fin du premier millénaire approche, avec les nombreuses craintes d'un jugement de Dieu et le souci de la fin du monde réunis.

EVICITION ET RETOUR DE GREGOIRE V

Dans les derniers jours du mois de septembre 996, quelques mois seulement après avoir été gracié par l'empereur Otton III, l'ancien préfet Crescentius entreprend de faire chasser Grégoire V de Rome. Celui-ci fuit à Spolète. Crescentius complotte avec l'archevêque de Plaisance et l'ancien conseiller de Théophano, Jean Philagathos, et fait élire ce dernier (considéré actuellement comme antipape) sous le nom de Jean XVI.

La révolte de Crescentius est définitivement écrasée par Otton III, qui marche une fois de plus sur Rome, en février 998. Crescentius est décapité. Jean XVI s'enfuit, mais les troupes impériales le pourchassent puis le capturent, lui coupent le nez et les oreilles, lui arrachent la langue et l'aveuglent, l'empêchant ainsi d'écrire et l'humilient publiquement devant Otton III et Grégoire V, avant de l'enfermer dans un monastère romain. Jean XVI est, par la suite, envoyé dans le monastère de Fulda, en Germanie, où il meurt vers 1001 (ou 1013, selon certaines sources[8]).

Grégoire V reprend son siège à Rome, mais le châtement exemplaire, à l'encontre de Jean XVI et Crescentius, leur vaut la malédiction de l'ermite Nil de Rossano[9].

Grégoire meurt à Rome, le 18 février 999, probablement de paludisme à l'âge de 27 ans. Selon certains, il pourrait avoir été empoisonné. Il est enterré dans les tombes papales dans l'antique basilique Saint-Pierre, à côté d'Otton II, qui est le seul empereur du Saint-Empire romain à mourir à Rome et à être enterré dans l'antique basilique vaticane.

JEAN XVI

Jean XVI, né **Giovanni Philàgathos** et appelé par les chroniqueurs latins[Qui ?] Piligato ou Filagatto, est antipape de **février 997** à **mai 998**. Il meurt le **26 août 1001**[1].

BIOGRAPHIE

Né à Rossano, dans les territoires byzantins au sud de la péninsule italienne, il est chapelain de l'impératrice du Saint-Empire Théophano Skleraina[2], impératrice consort de l'empereur Otton II (973–983), venue de Constantinople. Il est deux fois chancelier impérial en Italie pour Otton II, entre 980 et 982, où il est nommé abbé de Nonantola, et entre 991 et 992. Entre ses séjours en Italie, il est nommé tuteur du fils de l'empereur âgé de sept ans, futur Otton III, en 987. Par l'entremise de l'impératrice, il est nommé archevêque de Plaisance, et est envoyé à Constantinople afin d'accompagner une princesse byzantine pour le jeune Otton. Après la mort de l'empereur Otton II, l'empereur du Saint-Empire Otton III (983–1002) vient en aide au pape Jean XV (985–996) en 996, afin de mater la rébellion d'une faction dirigée par le riche et puissant noble romain Crescentius le Jeune. Otton III s'arrête à Pavie afin de se faire acclamer Roi de Lombardie, mais échoue à rejoindre Rome avant la mort du pape. Une fois à Rome, Otton III pousse à l'élection de son cousin Brunon de Carinthie comme pape Grégoire V (996–999), et le nouveau pontife couronne Otton III empereur le 21 mai 996.

Une fois Otton III reparti vers la Germanie, la faction menée par Crescentius le Jeune dépose Grégoire V par la violence et, avec le soutien actif de l'empereur d'Orient, Basile II, proclame Giovanni Philàgathos comme pape sous le nom de Jean XVI (997–998). Un synode des évêques d'Occident se tient en 997 dans la capitale impériale d'Italie, Pavie, qui se prononce en faveur de Grégoire V et excommunie Jean XVI.

La révolte de Crescentius le Jeune est définitivement écrasée par Otton III, qui marche une fois de plus sur Rome, en février 998. Jean XVI s'enfuit, mais les troupes impériales le pourchassent puis le capturent, lui coupent le nez et les oreilles, lui arrachent la langue et l'aveuglent, l'empêchant ainsi d'écrire, et l'humilient publiquement devant Otton III et Grégoire V, avant de l'enfermer dans un monastère romain. Jean XVI est par la suite envoyé dans le monastère de Fulda, en Germanie, où il meurt le 26 août 1001 (ou 1013, selon certaines sources[3]).

Le consentement de Giovanni à son investiture pontificale contre l'élection de Grégoire peut être perçue comme une manipulation dans le cadre des complots politiques permanents de la noblesse romaine contre le pouvoir impérial, accroissant l'influence de Constantinople contre l'hégémonie du pouvoir impérial à Rome, où Grégoire est le premier des pontifes germaniques[4].

SYLVESTRE II

Sylvestre II, né Gerbert d'Aurillac entre 945 et 950 en Aquitaine, et mort le 12 mai 1003 à Rome, dit le « **savant Gerbert** », est le 139^e pape de l'Église catholique du 2 avril 999 à sa mort. Il est le premier pape d'origine française, et le pape de l'an mille.

Sylvestre II est également un philosophe, un mathématicien et un mécanicien. Il contribue à l'introduction et à l'essor en Occident de l'abaque et des tables d'opérations. Dans le cadre de son abaque, il est peut-être déjà le premier en Occident à utiliser les chiffres arabes, avec une forme de notation positionnelle. Cependant, sa version de l'abaque n'eut pas beaucoup de succès.

Il œuvre à la restauration d'un empire universel sur les bases de l'Empire carolingien. Dans ce dessein, Otton III — dont il fut le précepteur — favorise son élection au Saint-Siège. Il est un acteur scientifique et politique majeur du renouveau de l'Occident médiéval de l'an mille.

BIOGRAPHIE

Enfance

On sait peu de choses sur le début de la vie de Gerbert jusqu'à son entrée possible comme oblat, à l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac. Gerbert d'Aurillac serait né entre 945 et 950[1], peut-être à Belliac, un hameau situé aujourd'hui dans la commune de Saint-Simon dans le Cantal, dans le sud

de l'Auvergne. Cette localisation appartient à une tradition locale[[note 1](#)]. Cela n'a cependant pas été confirmé par les travaux de Pierre Riché sur la biographie de Gerbert d'Aurillac (il se limite à confirmer que Gerbert est aquitain)[[2](#)]. L'affirmation selon laquelle des moines de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac auraient remarqué ce jeune pâtre qui observait le ciel à l'aide d'une branche de sureau évidée appartient à la légende, mais elle tend à indiquer qu'il était originaire d'une paroisse proche et dépendante de l'abbaye où il a fait ses études. En tout cas, il dit lui-même qu'il n'est pas d'origine noble ou riche[[3](#)], et d'ailleurs aucune famille n'a revendiqué de lien de parenté avec lui.

Le moine

Gerbert est admis vers l'âge de douze ans à l'abbaye d'Aurillac — monastère bénédictin fondé par saint Géraud à Aurillac — et y étudie les arts libéraux qui comprennent le *trivium* et le *quadrivium* sous l'enseignement de l'écolâtre Raymond de Lavaur[[4](#)]. L'abbaye se développe parallèlement à celle de Cluny depuis l'abbatiat d'Odon de Cluny[[5](#)]. Depuis que Garin, abbé de Saint-Pierre-de-Lézat, (monastère rattaché à Cluny en 940) est devenu abbé de l'abbaye Saint-Michel de Cuxa, beaucoup d'abbayes bénédictines d'Aquitaine et de Catalogne se regroupent dans la sphère clunisienne[[6](#)]. Cependant, Aurillac restera une abbaye chef d'ordre avec une multitude de filiales dans toute l'Aquitaine.

En 963, le comte de Barcelone Borrell II se rend à Rodez pour épouser Ermengarde de Barcelone, fille du comte de Rouergue, Raymond II de Rouergue, (qui est aussi marquis de Gothie). Il fait étape à l'abbaye d'Aurillac pour vénérer les reliques de saint Géraud[[7](#)]. L'abbé Adralde l'interroge sur le savoir des abbayes catalanes. Borrell lui confirme l'excellence de ces monastères et l'abbé convainc le comte d'emmener Gerbert, qui est particulièrement brillant, y poursuivre sa formation[[6](#)].

Le scientifique

Le comté de Barcelone correspond à la région de Catalogne que Charlemagne a érigée, au début du IX^e siècle, en marche d'Espagne défendant son empire contre les menées éventuelles des Sarrasins. À l'époque de Gerbert, le califat de Cordoue est à son apogée et la cour de Cordoue est le plus grand centre intellectuel d'Europe : la bibliothèque du calife Al-Hakam II contient des milliers de volumes[[8](#)]. La réputation des savants de Cordoue a gagné la Catalogne et beaucoup de leurs œuvres sont connues et traduites de l'arabe au latin. Au monastère de Ripoll, dirigé par Arnulf entre 948 et 970, les moines recopient des traductions d'ouvrages d'astronomie, d'arithmétique ou de géométrie[[9](#)].

En 967, introduit par Borrell II, Gerbert est pris en charge par Aton de Vic, le très érudit évêque de Vic, particulièrement féru de mathématiques[[10](#)]. Gerbert poursuit son instruction dans les abbayes catalanes de Vic et de Ripoll[[11](#)] où il peut approfondir son savoir en sciences (quadrivium).

Bien qu'ignorant la langue grecque comme presque tous les lettrés occidentaux de son époque[[12](#)], Gerbert fait preuve d'un exceptionnel appétit de savoir. Il s'initie aux sciences mathématiques du *quadrivium* par des ouvrages antiques, notamment de Boèce et de Martianus Capella[[8](#)]. Ce procédé est habituel pour l'époque.

Il remarque probablement aussi la numération décimale (sans le zéro), notée en chiffres *chiffres arabes*[[13](#)],[[14](#)]. Ces chiffres sont utilisés par les nombreux marchands arabes à Barcelone. Libéré de la lourdeur des chiffres romains, il peut ainsi aborder les calculs pratiques et imaginer une table à compter — l'abaque de Gerbert — qui systématise le principe de la numération de position et le procédé de calcul matriciel de nos quatre opérations et de nos tableurs[[13](#)].

Il rapporte l'horloge à poids qui supprime celle à eau, la clepsydre[[15](#)].

Le monastère de Ripoll abrite aussi une école musicale (la musique fait partie du *quadrivium*) et ses moines recopient des hymnaires et des antiphonaires en utilisant la notation neumatique[[16](#)].

Après trois ans d'étude, en 970, Gerbert accompagne à Rome Aton de Vic et Borrell II, qui cherchent à émanciper l'Église catalane de la tutelle de l'archevêque de Narbonne[17]. Aton et Borrell obtiennent du pape Jean XIII que Vic soit élevée au rang de métropole, ce qui autonomise les évêchés catalans et les soustrait à la tutelle de l'archevêché de Narbonne[18]. C'est à cette occasion que Gerbert est présenté au pape, lequel, voyant qu'il maîtrise parfaitement la musique et l'astronomie mal connues en Italie, envoie un légat pour en informer l'Empereur du Saint-Empire Otton Ier. Ce dernier, recherchant des maîtres capables d'encourager un renouveau culturel, apprend ainsi qu'il y a « un jeune homme versé dans les mathématiques et capable de les enseigner avec zèle »[17]. Ayant déjà fait venir Étienne de Novare à Wurzburg et Gunzo à Saint-Gall puis à Reichenau, l'empereur demande à voir Gerbert[17].

Une fois qu'il a rencontré Gerbert, Otton Ier veut absolument le conserver dans son entourage. Il demande donc à Jean XIII de trouver un moyen de le retenir à Rome. Aton de Vic est assassiné à Rome le 22 août 971 : Gerbert, ayant perdu son maître, n'a dès lors plus d'intérêt à retourner en Catalogne. Il reste au service de l'empereur et devient le précepteur de son fils Otton II. Pendant cette période Gerbert se lie d'amitié avec le jeune Otton et sa mère l'impératrice Adélaïde de Bourgogne, ainsi qu'avec de nombreux membres de la cour[17].

Le 14 avril 972, Otton II épouse Théophano Skleraina, à Saint-Pierre de Rome. Lors de ces festivités, Gerbert rencontre Garamnus, archidiacre de Reims et dialecticien de renom, venu probablement représenter Adalbéron de Reims et le roi des Francs Lothaire à ces noces[19]. Garamnus est fort savant en dialectique, discipline que Gerbert veut travailler, et s'intéresse à l'enseignement du quadrivium, que l'aurillacois maîtrise parfaitement. L'empereur, sur le point de regagner la Germanie, laisse Gerbert partir pour Reims avec son nouvel ami[19].

L'écolâtre

Adalbéron de Reims, archevêque de Reims, le fait venir dans son collège épiscopal et lui confie en 972 la direction de l'école cathédrale de Reims, considérée comme l'une des écoles les plus réputées de l'Occident chrétien. Là, l'écolâtre enseigne et fait enseigner de nombreuses matières tant profanes que religieuses.

Adalbéron fait partie de la puissante famille des Wigéricides, qui est fortement implantée dans les Ardennes et en Lorraine. Son oncle, Adalbéron Ier de Metz, fut évêque de Metz et abbé de Gorze ; son autre oncle, Frédéric Ier de Lorraine, comte de Bar, est le beau-frère de Hugues Capet ; quant à son frère, Godefroid Ier de Verdun, il est comte de Verdun.

Reims est le plus puissant archevêché de Francie. Il a sous sa dépendance dix évêchés : Senlis, Soissons, Beauvais, Amiens, Thérouanne, Tournai, Noyon, Laon, Châlons-en-Champagne et Cambrai (qui est ville d'Empire)[20]. Adalbéron, formé à Gorze, est un réformateur comme tous les évêques lorrains de l'époque.

Gerbert se distingue par son érudition, notamment dans le domaine scientifique. Il excelle en particulier dans le quadrivium, qui avait été oublié après la période des invasions vikings, hongroises et sarrasines. C'est ainsi qu'il imagine et construit toutes sortes d'objets à vocation culturelle comme des abaques, un globe terrestre, un orgue et des horloges, ce qui lui valut une réputation quelque peu sulfureuse.

Il réintroduisit également la dialectique, l'une des trois sciences du *trivium*.

Parmi ses élèves prestigieux figurent : Robert II le Pieux, fils du futur roi Hugues Capet (939–996) [21], Richer de Reims (941–998)[22], l'historien Bernelin de Paris, mathématicien auteur d'un traité sur l'abaque (*Liber abaci*)[23], Guido d'Arezzo (vers 992–1050), moine bénédictin de l'abbaye de Pomposa (près de Ferrare), grand théoricien de la musique connu pour son *Micrologus de musica*, qui est à la base de la notation de la musique occidentale avec l'invention de la portée étendue à cinq lignes et le nom de notes. D'autres sont souvent nommés, mais des historiens doutent qu'ils aient vraiment été élèves de Gerbert : notamment Fulbert de Chartres (960–1028)[note 2], mais

aussi Dudon de Saint-Quentin (960–1026), grammairien, poète et, comme Adalbéron, rhéteur et dialecticien.

Quatre ans en Italie

Otton II est confronté aux affaires de Francie et de Lotharingie, ce qui lui permet de revoir Gerbert. En effet, la tutelle qui avait pu être imposée par Otton Ier, profitant de la jeunesse de Lothaire de France et de Hugues Capet, tous deux ses neveux, prend fin dans la violence. Lothaire, bien décidé à reprendre aux Ottoniens la Lotharingie, berceau des Carolingiens, attaque Aix-la-Chapelle en 978, manquant de peu de se saisir d'Otton Ier. La réponse est foudroyante : les troupes impériales s'enfoncent en Francie et ne sont arrêtées qu'à Paris par les troupes de Hugues Capet et le manque de ravitaillement[24]. Mais Lothaire et Otton II se réconcilient en juillet 980 à Margut sur Chiers, ce qui contrarie les projets d'un Hugues Capet qui mise sur le soutien des Ottoniens contre les Carolingiens[25].

De longues manœuvres diplomatiques s'ensuivirent. À la fin 980, Hugues Capet se rend à Rome car Otton II doit aller en Italie pour soutenir l'établissement du nouveau pape Benoît VII, rejeté par les manœuvres d'une partie de la noblesse romaine. Adalbéron, dont les intérêts en Lorraine et en Ardennes sont directement liés aux tractations entre l'empereur, Lothaire et Hugues Capet, descend donc en Italie accompagné par Gerbert, lequel connaît personnellement l'empereur[26].

La dispute de Ravenne

À Ravenne, Gerbert retrouve la cour impériale mais se voit entraîné, en 981, dans une controverse philosophique par Otric, ancien écolâtre de Magdebourg, qui envie le savant d'Aurillac. La « *dispute de Ravenne* », qui porte sur la classification des connaissances[[note 4](#)], tourne clairement à l'avantage de Gerbert[27].

Otric de Saxonie (Otrik ou Oetricus de Magdebourg), savant saxon attaché alors à la cour d'Otton II, aurait introduit dans la classe de Gerbert un élève chargé de calomnier sa méthode qui consistait à subordonner (illogiquement selon lui) la physique aux mathématiques, comme l'espèce au genre. À Pavie, Otton II réunit Adalbéron et Gerbert, qui n'était au courant de rien. Emmené à Ravenne, Gerbert est mis en face de son détracteur, en présence d'une brochette de savants italiens et allemands, venus pratiquer la *disputatio*, l'art de la controverse. Gerbert en sortit vainqueur. Il théoriserait plus tard cette joute intellectuelle dans son *Libellus de rationali et ratione uti*[[note 5](#)].

Abbé de Bobbio

Pour libérer des monastères italiens de la mainmise de l'aristocratie, l'empereur fait nommer des proches à leur tête. Ainsi Jean Philàgathos (Jean XVI), un proche de l'impératrice Théophano Skleraina, est nommé abbé de Saint-Sylvestre de Nonantola en 982. De la même manière, environ un an plus tard, avant l'été 982, Gerbert d'Aurillac est placé par l'empereur Otton II à la tête de l'abbaye de Bobbio, située dans l'Apennin ligure[[28](#)], au nord-est de Gênes et au sud-ouest de Plaisance (Piacenza)[[29](#)]. La réputation de Gerbert, l'amitié que lui porte Otton II et la récompense pour sa belle prestation face à Otric doublent une nécessité politique[30] : l'abbaye compte alors parmi les plus grands et prestigieux monastères d'Occident et l'empereur entend la soustraire à l'influence des grandes familles locales[29]. L'attribution est d'importance, car l'abbé est aussi comte, jure fidélité à l'empereur et lui doit des troupes en cas de conflit[31]. Il dirige alors la plus riche bibliothèque d'Occident. La discipline s'y étant relâchée, il applique la réforme clunisienne. Lors de son passage à Bobbio, Gerbert prend connaissance d'ouvrages tels que les *Astronomica* du poète Marcus Manilius, le traité *In rhetoricam Ciceronis* de Marius Victorinus, ou l'*Ophthalmicus* de Demosthénès Philaléthès, qu'il fait recopier et ensuite envoyer à Reims[32].

Il se heurte à des difficultés d'ordre politique. L'Italie se différencie du reste de l'Occident chrétien, dans le haut Moyen Âge, par une bien plus grande permanence des villes et leur grande intrication avec les campagnes. À la dissolution de l'Empire romain, l'aristocratie citadine s'est repliée sur ses villae, contribuant d'autant à développer sa puissance foncière[33]. Avec le retour de l'ordre, la

noblesse a retrouvé les villes, lieu des enjeux politiques et commerciaux, mais a conservé une forte assise foncière rurale. Les évêques, en général issus de cette aristocratie, sont donc particulièrement puissants et la présence d'une riche abbaye implantée dans des terres agricoles ne peut qu'exciter les convoitises.

Dans le cas de Bobbio, Gerbert est confronté à une situation difficile : Pétroald, l'abbé précédent, a cédé des terres à sa famille, amputant d'autant le patrimoine de l'abbaye[34]. De la même manière, Pierre Canepanova, l'évêque de Pavie et chancelier de l'empereur, n'hésite pas à confier des terres à ses proches. Mais celui-ci est très proche du pouvoir. Pour éviter de céder définitivement terres et charges à leur clientèle, les Ottoniens le font sous forme de charges ecclésiastiques, ce qui permet de récupérer leurs avoirs à la mort de l'évêque. L'abbé essaye bien d'écrire à l'empereur, mais celui-ci, vaincu à la bataille du cap Colonne, est très affaibli. Gerbert, qui applique les recettes clunisiennes à son abbaye, est dans un premier temps soutenu par le pape Benoît VII, mais celui-ci meurt le 10 juillet 983. Et c'est Pierre Canepanova qui est désigné par Otton II du Saint-Empire pour monter sur le trône de saint Pierre (il sera l'éphémère pape Jean XIV).

Le 7 décembre 983, l'empereur meurt prématurément de la malaria à l'âge de vingt-huit ans[35]. Gerbert, qui se retrouve complètement isolé, quitte le monastère au printemps 984, bien qu'il demeure officiellement abbé de Bobbio[36].

Secrétaire d'Adalbéron de Reims

Gerbert retourne donc à Reims où, entre 984 et 989, il travaille beaucoup pour parfaire ses connaissances et en faire part à ses nombreux disciples en Lotharingie et à Liège. Il stimule de nombreuses vocations scientifiques, par exemple chez Hériger de Lobbes, Adalbold II d'Utrecht (futur évêque d'Utrecht) et Bernelin de Paris. Plus tard, Hermann Contract (1013–1054) héritera de ses travaux[32].

Gerbert est aussi secrétaire d'Adalbéron de Reims, archevêque de Reims. Jusqu'à la fin du Xe siècle, Reims, situé en terre carolingienne, est le plus important des sièges archiépiscopaux de France : il prétend donc à la primatie des Gaules, et son titulaire a le privilège de sacrer les rois et de diriger leur chancellerie.

Adalbéron, et secondairement son secrétaire Gerbert, participent ainsi aux grandes affaires politiques de leur temps[37],[38],[39].

Ils œuvrent au rétablissement d'un empire unique dominant toute l'Europe au profit des Ottoniens, et dans lequel Lothaire, roi de Francie, serait sous la tutelle d'Otton. (Adalbéron a des liens familiaux avec les Ottoniens[40].)

Leurs activités politiques se concentrent autour de deux questions : L'empereur Otton III étant mineur, qui doit régner à sa place? Et qui deviendra le nouveau roi de France ? En effet, l'empereur Otton II étant décédé en 983, son fils Otton III lui succède. Mais il n'a alors que trois ans. La régence revient donc à la mère de l'enfant, Théophano Skleraina, et à sa grand-mère, Adélaïde de Bourgogne[41]. Cependant, les grands féodaux, menés par Henri II, le puissant duc de Bavière, tentent de s'approprier le pouvoir en assurant la régence au détriment des impératrices.

Quant au roi de France Lothaire, étant roi à treize ans, il est, de fait, placé sous la tutelle de son oncle Otton Ier. Mais en vieillissant, il s'affirme et prend de l'indépendance, ce qui contrarie les projets impériaux de réunir toute l'Europe sous une couronne unique. Dès lors l'évêché lâche Lothaire, héritier carolingien, et soutient un autre prétendant, Hugues Capet, afin d'écarter les Carolingiens.

Dans le cadre de ces affaires, Gerbert formule notamment des lettres pour Adalbéron. Grâce à la correspondance de Gerbert, on a beaucoup d'informations sur ces évolutions politiques et sur le parti qu'il y prend.

Ainsi, il écrit au sujet de Lothaire :

« Le roi Lothaire n'est le premier en France que par son titre. Hugues l'est, non par le titre, mais par ses faits et gestes. »

— Gerbert d'Aurillac, v. 985[42].

Dans un cas, Gerbert écrit même en son propre nom, pour informer sur la véritable position d'Adalbéron. En effet, en 985, Adalbéron est obligé d'envoyer aux archevêques de Trèves, Cologne et Mayence des lettres assurant de sa fidélité au Carolingiens. Mais en sous-main, Gerbert s'active pour leur confirmer la fidélité de l'archevêque de Reims aux Ottoniens[43].

En fin de compte, le pouvoir impérial reste dans les mains des Ottoniens, et c'est Hugues Capet qui devient roi de France.

Secrétaire d'Hugues Capet

Hugues Capet s'attache les services de Gerbert d'Aurillac, qui présente l'avantage diplomatique de connaître nombre de puissants en Europe, de parler plusieurs langues et d'avoir une grande éloquence verbale et écrite. Il rend la cité de Verdun à la maison d'Ardenne, dont le comte Godefroid Ier de Verdun est libéré le 17 juin 987[44]. Le nouveau roi espère ainsi renforcer son alliance avec Adalbéron de Reims et montrer à Otton III que la Lotharingie ne l'intéresse pas. Il répond au comte de Barcelone, Borrell II, qui a sollicité son aide contre les Sarrasins (Almanzor a incendié Barcelone en 985 et Louis V le Fainéant n'a pas daigné lui envoyer de troupes, trop occupé par les affaires lorraines). Il lui promet une armée, mais lui demande de venir lui prêter un serment de fidélité avant Pâques (le 8 avril 988)[45]. Gerbert dont Borrell II est l'un des bienfaiteurs, et qui a été formé en partie en Catalogne ne peut qu'abonder dans ce sens. Il fait tout pour convaincre Adalbéron de sacrer Robert II le Pieux pour protéger le royaume en l'absence du roi si celui-ci part guerroyer contre Almanzor. Adalbéron, initialement réticent à sacrer le fils du roi car cela instaurerait une dynastie, doit céder : il couronne Robert II le Pieux à Orléans le 25 décembre 987[44]. Mais les Catalans ne reçoivent aucune troupe du roi de Francie et rompent leurs liens avec le royaume franc. Les troupes royales sont en effet occupées par les affaires de Lotharingie.

Hugues Capet, étant parvenu à faire sacrer son fils, crée une nouvelle dynastie. Or, si celle-ci devenait trop puissante, elle remettrait en cause la volonté ottonienne de régner sur l'Europe à la tête d'un empire universel. Les liens d'alliance entre Hugues et les Ottoniens se détendent. Théophano et ses conseillers laissent, en sous-main, le champ libre aux aspirations à la couronne du dernier prétendant carolingien, Charles de Basse-Lotharingie. Ce dernier est vassal de l'empereur, Otton II lui ayant confié le duché de Basse-Lotharingie alors qu'il s'était brouillé avec son frère Lothaire. Occuper Carolingiens et Capétiens dans une lutte pour le contrôle de la Francie est le meilleur moyen de les neutraliser mutuellement. Hugues Capet, à la recherche de nouvelles alliances, demande à Gerbert d'écrire une lettre au basileus Basile II pour demander la main de sa fille pour le jeune Robert[46]. Par certains côtés, Adalbéron et Gerbert se retrouvent en porte-à-faux : officiellement alliés du roi de Francie, ils servent en premier lieu les intérêts ottoniens. Le 8 avril 988, ils se rendent auprès de la cour de Théophano à Ingelheim et y rencontrent Charles de Basse-Lotharingie venu défendre ses intérêts. Le duc de Basse-Lotharingie sait qu'il ne peut s'emparer du pouvoir sans l'aval de l'archevêque de Reims. La teneur des échanges n'est pas connue, mais l'une des hypothèses est que l'impératrice et ses conseillers ont donné carte blanche à Charles, et demandé aux deux prélats de le soutenir. Ancien partisan de la *mutatio regni*, Gerbert n'est pas indifférent aux appels de Charles. Cette volte-face est-elle due à l'association de Robert II le Pieux à son père mettant à néant le projet ottonien ? Gerbert dira par la suite : « Le frère du divin Auguste Lothaire, héritier du trône, en a été chassé ; ses rivaux [Hugues Capet et Robert II le Pieux] ont été faits inter-rois, comme c'est l'opinion de beaucoup. De quel droit l'héritier légitime a-t-il été exhéredé ? ». Les contemporains sont décidément incapables d'abandonner un principe héréditaire enraciné dans la tradition franque[47].

En mai 988, Charles s'empare de Laon, un des derniers bastions carolingiens[48]. Il est avéré qu'il est en contact avec Gerbert et Adalbéron, comme le confirme cette missive de Gerbert à son intention : « Si mon service peut être profitable à Votre Excellence, je m'en réjouirais. Et si je ne

suis pas venu à vous selon vos ordres, c'est à cause du climat de terreur entretenu par vos soldats et répandu dans toute la contrée.» (Gerbert d'Aurillac à Charles de Lorraine, *Correspondance*, juin 988)[49].

Adalbéron, quant à lui, est convoqué au synode des évêques réuni par Hugues Capet et Robert II le Pieux pour savoir de quelle manière ils vont déloger de Laon le duc Charles de Basse-Lotharingie. On y décide collégialement d'assiéger la cité laonnoise. À la fin du mois de juin 988, Hugues Capet marche vers la ville à la tête de 6 000 guerriers. D'après les sources, l'archevêque de Reims serait présent au second siège. C'est un cuisant échec (automne-hiver 988). Recevant à son tour une lettre de l'usurpateur, le prélat lui répond : « Comment pouvez-vous me demander conseil, à moi que vous considérez comme un de vos pires ennemis ? Comment pouvez-vous donner le nom de « père » à celui auquel vous vouliez ôter la vie ? [...] Qui étais-je en effet pour imposer à moi seul un roi des Francs ? Ce sont là des affaires d'ordre public et non d'ordre privé. [...] Je ne puis oublier le bienfait que vous m'avez rendu lorsque vous m'avez soustrait de l'ennemi [*probablement lors du siège de Louis V à Reims*] [...]. Je pourrais vous dire davantage et vous montrer que vos partisans sont des imposteurs et cherchent à réaliser leurs ambitions à travers vous. » (Adalbéron de Reims à Charles de Lorraine, *Correspondance*, août 988)[50].

Comme Gerbert, Adalbéron ne se montre pas vraiment opposé à une négociation avec le duc Charles de Basse-Lotharingie. À la fin de sa missive, il dit que leurs relations futures dépendront du sort de son neveu Adalbéron II de Verdun, prisonnier d'Eudes Ier de Blois et d'Herbert le Jeune, comte de Troyes et de Meaux, alliés du duc Charles[51].

Accession à l'archevêché de Reims

Adalbéron meurt le 23 janvier 989. Arnoul de France, un fils bâtard de Lothaire, se porte candidat à l'archevêché de Reims. Charles de Basse-Lotharingie fait entendre que si son neveu Arnoul était choisi, il rendrait la ville de Laon. Adalbéron de Laon, soucieux de récupérer son évêché, presse Hugues Capet d'accepter. Ce dernier, voyant le siège s'éterniser, saisit cette occasion pour tenter de reprendre la ville et de mettre fin au conflit qui l'oppose à Charles[52]. Il choisit Arnoul au détriment de Gerbert d'Aurillac. Ce dernier reste néanmoins à Reims et devient le secrétaire d'Arnoul. Le nouvel évêque complotte en faveur de Charles de Basse-Lotharingie et ouvre les portes de Reims au Carolingien, dont les troupes profanent la cathédrale en septembre 989. Gerbert, pour sa part, se fait l'avocat des Carolingiens[53]. Se venge-t-il d'Hugues Capet qui lui a refusé l'archevêché de Reims, ou agit-il en agent des Ottoniens qui soutiennent leur vassal Charles en sous-main ? Quoi qu'il en soit, cette prise de position le met dans une posture délicate vis-à-vis du roi de France.

Les alliances se forment, et la guerre est dès lors ouverte. Charles de Basse-Lotharingie est allié à l'archevêque de Reims et à Herbert le Jeune, comte de Troyes et de Meaux, et Hugues reçoit le soutien de Eudes Ier de Blois en échange de la ville de Dreux. Gerbert se trouve alors dans l'impasse vis-à-vis de Hugues Capet, mais, en avril 990, une porte de sortie lui est offerte par l'entremise de Bruno de Langres, qui le convainc de rallier Hugues Capet (peut-être en échange de l'archevêché de Reims)[54]. Ainsi Gerbert est de nouveau au service de Hugues. Quant au pape, il est sollicité par les deux adversaires (c'est Gerbert qui lui demande de destituer Arnoul à la requête de Hugues Capet[55]), tandis que la cour d'Otton III reste neutre, malgré les requêtes de Hugues[56]. Le pape ne répond pas aux demandes de destitution envoyées par Gerbert : des envoyés d'Arnoul sont arrivés à Rome avant ceux de Hugues Capet et ont couvert le pape de présents. Y a-t-il manœuvre des Ottoniens ? L'hypothèse est possible mais pas certaine : le véritable maître de Rome à cette époque est un noble romain Crescentius, mais le pape a pu faire l'objet de pression de la part de Théophano, ou ne veut-il pas froisser les Ottoniens[57] ?

La situation se débloque par la trahison de l'évêque Adalbéron de Laon, qui s'empare de Charles de Basse-Lotharingie et d'Arnoul de France pendant leur sommeil et les livre au roi (991). Pour parvenir à ses fins, Adalbéron s'est fait recevoir à Laon en faisant croire à Charles et Arnoul qu'il voulait se réconcilier avec eux afin de récupérer son évêché. Bien accueilli à Laon, il jure sur le pain

et le vin, le dimanche des Rameaux[58] 29 mars ou le Jeudi saint[59] 2 avril 991, de conserver sa foi à Charles, avant d'ouvrir les portes de la ville à l'ennemi durant la nuit[60]. Le dernier carolingien est emprisonné à Orléans[61], et meurt à une date inconnue.

Le cas de Charles de Basse-Lotharingie étant réglé, il reste celui d'Arnoul de France. Hugues Capet convoque un concile pour le juger. Le concile est fixé en l'abbaye Saint-Basle de Verzy, près de Reims, en juin 991[63]. Son cas pose problème. Sa trahison est un crime de lèse-majesté passible de la peine capitale ; or depuis le concile de Tolède de 633, un clerc ne peut participer à une sentence entraînant une effusion de sang[64]. Le concile a lieu du 17 au 18 juin 991 ; treize évêques seulement s'y sont rendus alors que tout l'épiscopat français a été convoqué[65].

L'assemblée est présidée par l'archevêque Seguin de Sens, peu favorable au roi. En revanche, les débats sont soutenus par l'évêque Arnoul de France, un proche du roi. Responsable de la défense, Abbon de Fleury avance que le souverain ne peut convoquer un concile et que seul le pape est compétent pour juger l'affaire. Il donne quatre raisons pour contester la légitimité du concile pour juger Arnoul : l'accusé aurait dû comparaître comme archevêque de Reims et n'aurait pas dû être déchu, une citation régulière aurait dû lui être faite, l'affaire aurait dû être notifiée au pape et il aurait fallu discuter toute inculpation dans un synode général avec autorisation papale[66]. Arnoul de France lui réplique par un très violent réquisitoire contre le Saint-Siège qui n'a pas donné réponse aux demandes d'Hugues Capet à dessein[67]. Arnoul est déposé. Les choses n'avançant pas, Hugues Capet et Robert II le Pieux interviennent et les évêques font signer à Arnoul un acte de renonciation à sa charge, lequel permet aux deux rois de France de jurer qu'en échange il aura la vie sauve. Cette fois, Gerbert est naturellement désigné par Hugues Capet pour prendre la place d'Arnoul comme archevêque de Reims. Jean XV n'accepte pas cette nomination[68]. Le pape soutenant Arnoul, Gerbert, avec d'autres évêques français, prend position au concile de Saint-Basle, pour l'indépendance des Églises à l'égard de Rome qui est théoriquement contrôlée par les empereurs germaniques.

Le pape Jean XV n'accepte pas cette procédure et veut convoquer un nouveau concile à Aix-la-Chapelle, mais les évêques de Francie refusent et confirment leur décision à Chelles (hiver 993–994). Gerbert, soutenu par d'autres évêques, prend position pour l'indépendance des Églises à l'égard de Rome (qui est contrôlée par les empereurs germaniques). Afin d'éviter une excommunication des évêques ayant siégé au concile de Sainte-Basle, et donc un schisme, Gerbert préfère lâcher prise. Il abandonne l'archevêché et se rend en Italie. Toute l'habileté politique d'Hugues Capet consiste, dès le début de l'affaire, à demander le soutien de l'empereur et du pape (qu'il n'obtient évidemment pas), et à utiliser les divisions de l'Église pour mettre en première ligne les évêques francs qu'il émancipe en échange de leur soutien. L'usage de la voie conciliaire est donc un moyen habile de contrer l'influence de l'empereur, sans entrer directement en conflit.

Archevêque de Reims en conflit avec la papauté

L'archevêque Gerbert travaille beaucoup, dépassant même le cadre de son diocèse, aussi loin que Tours, Orléans ou Paris, réglant les conflits entre laïcs et clercs, et consultant sur les problèmes canoniques[69]. Les soucis majeurs de Gerbert viennent du côté de Rome. Quand le pape Jean XV apprend la déposition d'Arnoul et l'élection de Gerbert à l'archevêché de Reims, il envoie un légat, Léon II, pour enquêter sur l'affaire[70]. En 992, au synode d'Aix-la-Chapelle, Jean XV convoque à Rome les rois et les évêques français, sans résultats. En 994, le pape, ayant réuni un nouveau concile à Ingelheim, se prononce contre les décisions du concile de Saint-Basle, et excommunie Gerbert[71] et ses amis évêques. En réponse à cela, un concile français présidé par Robert II le Pieux avec l'appui de Hugues Capet est réuni à Chelles en 994–995. Les débats sont dirigés par Gerbert. Le synode cherche à réformer l'église française et à renforcer la cohésion du corps épiscopal français. Il affirme que si le pape romain prend une décision en opposition avec les décrets des Pères de l'Église, cette mesure est nulle et non avenue. Le synode veut ratifier de manière irrévocable la destitution d'Arnoul et la nomination de Gerbert[72].

Le légat Léon convoque alors un nouveau concile à l'abbaye de Mouzon, près de Sedan, en juin

995. Hugues Capet défend aux prélats français de s'y rendre. Gerbert s'y présente, seul[73]. Il s'y voit interdit d'exercer les fonctions épiscopales et de communier pour un mois, mais aucune sentence définitive n'est prononcée car une des parties fait défaut. Un nouveau concile est convoqué à Reims le mois suivant. Dans le même temps Gerbert publie les actes du concile de Sainte-Basle et défend ses thèses dans un traité épistolaire, la lettre ayant été envoyée à Wilderod[74], évêque de Strasbourg. Il cherche par son intermédiaire à toucher ses collègues lotharingiens et les convaincre de son bon droit[75]. Gerbert reconnaît sans conteste la primauté du pape, mais il dit que ce dernier n'a pas à intervenir directement dans les affaires de sa province, le concile de Nicée ayant défini les rôles dans les conciles provinciaux. Le concile de Reims ne résout rien et l'affaire en est là quand le pape Jean XV, meurt en mars 996, bientôt suivi d'Hugues Capet lui-même[76]. Gerbert ne désarme pas, va à Rome plaider sa cause auprès du nouveau pape, Grégoire V : c'est en vain, car ce dernier maintient les positions de son prédécesseur. Mais son dernier soutien, Robert II le Pieux le nouveau roi de France, cherche à ménager le pape pour qu'il accepte son mariage avec Berthe de Bourgogne, veuve d'Eudes Ier de Blois, de laquelle il est épris mais dont il est cousin. Il doit accepter la demande de Grégoire V de ne plus soutenir Gerbert. Gerbert cesse d'insister pour ne pas risquer le schisme.

Précepteur de l'empereur Otton III

Le jeune empereur du Saint-Empire Otton III (14 ans) demande à Gerbert en 997 de devenir son précepteur[77]. Gerbert accepte. Il quitte donc la France, où il n'a plus rien à faire, et rejoint l'empereur en Germanie[78].

Adalbéron avait ouvert l'esprit d'Otton vers l'instauration d'un empire universel, mais c'est Gerbert qui le théorise : il rédige pour l'empereur un traité *Sur le raisonnable et l'usage de la raison* qui s'ouvre sur un programme de rénovation de l'Empire romain, considérant que l'empereur, à demi grec par sa mère, est à même de reconstruire un empire universel[79].

Archevêque de Ravenne

Otton III demande aussi au pape Grégoire V de nommer Gerbert archevêque de Ravenne[80]. Le pape le nomme effectivement, le 28 avril 998[81].

Une fois archevêque, Gerbert s'engage dans des réformes, notamment pour préserver les biens de l'Église[82]. Il convainc aussi l'empereur de confirmer les droits de l'abbaye de Bobbio à ses terres; Gerbert est officiellement toujours abbé de Bobbio[83].

En janvier 999, il participe à un synode à Rome, qui, entre autres, condamne le roi de France Robert II le Pieux pour son mariage avec sa cousine Berthe de Bourgogne[84].

Le pape : Sylvestre II

Le pape Grégoire V meurt le 18 février 999[85].

Les Ottoniens sont maîtres de l'Italie du Nord et ont établi leur cour à Rome dans le dessein de recréer un Empire romain. Ainsi, ils ont le pouvoir d'influer sur l'élection du souverain pontife, sa nomination étant soumise à leur approbation. Gerbert est proche des empereurs Othon Ier et Othon II, et il est le précepteur d'Othon III.

L'empereur Othon III nomme Gerbert comme nouveau pape[85]. En effet, Gerbert a prouvé ses qualités d'administrateur en tant qu'archevêque de Ravenne. De plus, il est très instruit, et Otton et lui-même croient à l'importance des idées philosophiques pour le gouvernement[86].

Gerbert est consacré pape le 2 avril 999. Il choisit le nom de Sylvestre II en référence à Sylvestre Ier qui fut pape sous l'empereur Constantin Ier, qui reconnut le christianisme comme religion licite dans l'Empire romain[87]. Il est ainsi le 139e pape et le premier d'origine française[88].

Il se réconcilie avec ses adversaires dans le conflit pour l'archevêché de Reims. Arnoul de France remplissait déjà provisoirement le rôle d'archevêque de Reims, et Sylvestre II lui en donne le droit

de manière définitive. Quant au légat Léon II, Sylvestre II le nomme archevêque de Ravenne pour le remplacer[89].

Bien qu'il ait confirmé Arnoul comme archevêque de Reims, Sylvestre II intervient toujours dans les affaires de cette province. Ainsi, il donne même des ordres dans une affaire de cimetière[90]. Comme le remarque Pierre Riché (1921–2019), ceci est en contradiction apparente avec ses précédentes critiques envers le pouvoir du pape[91]. Sylvestre II confère l'autonomie aux Églises de Pologne et de Hongrie. Plutôt que d'être soumises à des archevêchés allemands, elles ont désormais leurs propres archevêchés, à Gniezno pour la Pologne[92] et à Esztergom et à Kalocsa pour la Hongrie[93]. De plus, Sylvestre II donne à Étienne Ier de Hongrie le titre de roi de Hongrie[93].

Otton III et Sylvestre II rencontrent de l'opposition à Rome et dans les environs[94], car les Romains tiennent à leur autonomie. Cela mène Otton et Sylvestre à quitter Rome en février 1001, pour s'établir à Ravenne[95]. En janvier 1002, Otton III meurt, puis Sylvestre retourne à Rome[96].

Pris d'un malaise lors d'un office à la basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem[97], Sylvestre II meurt à Rome le 12 mai 1003 après quatre années de pontificat. Il est enterré à Saint-Jean-de-Latran, où le pape Serge IV inscrit une épitaphe gravée contre un pilier de la basilique, évoquant son exceptionnel parcours à la fois intellectuel et religieux[98].

L'HUMANISTE, PHILOSOPHE ET MATHÉMATICIEN

Gerbert d'Aurillac est un humaniste « complet », longtemps avant la Renaissance. Il met à l'honneur la culture antique, dont il connaît essentiellement la forme latine, faute de savoir le grec[12]. En tant qu'écolâtre, il fait découvrir à ses élèves de nombreux textes latins de l'Antiquité : notamment de Boèce, de Cicéron, de Virgile, les *Noces de Mercure et de Philologie* de Martianus Capella; et aussi des traductions latines d'auteurs grecs: Porphyre de Tyr et Aristote[99]. Il s'inspire lui-même de Cicéron, dans le style mais aussi dans les idées philosophiques[100].

Dans le débat avec Otric, en 981 à Ravenne, Gerbert d'Aurillac montre en outre une conception très précise de la classification des disciplines de la philosophie[101].

De 967 à 970, il étudie au monastère de Vic, étudiant les mathématiques et l'astronomie. En 984, il réclame, dans une lettre à Lupitus de Barcelone, un *Liber de astrologia*, qui aurait pu lui procurer les connaissances sur l'astrolabe. L'attribution du *Liber de astrolabio* à Gerbert, attesté à partir des années 1080, fait débat[102].

Il est aussi à l'origine d'un type d'abaque : l'« abaque de Gerbert ». À l'époque, on préférait l'abaque aux calculs écrits, qui auraient été très difficiles avec les chiffres romains[103]. L'abaque de Gerbert est une table de calcul où les jetons multiples sont remplacés par un jeton unique portant comme étiquette un chiffre. Les chiffres utilisés étaient peut-être les chiffres arabes, puisqu'il les a probablement connus lors de ses études à Vic, mais c'est incertain[13]. Par exemple : les 7 jetons de la colonne unité sont remplacés par un jeton portant le numéro 7, les 3 jetons de la colonne dizaine par un jeton portant le chiffre 3, etc. Le système ne comprenait pas de zéro[104]. Toutefois cet abaque n'eut pas le succès escompté[105].

Gerbert est l'auteur d'au moins deux traités sur les opérations arithmétiques. Le premier porte sur la division (*Libellus de numerorum divisione, Regulae de divisionibus*) : Gerbert y invente une méthode de division euclidienne qui sera rapportée par Bernelin de Paris (Bernelinus, + vers 1020), un de ses élèves. L'autre traité concerne les multiplications (*Libellus multiplicationum*) ; adressé à Constantin de Fleury, que Gerbert appelle « son Théophile », il prescrit l'antique multiplication par les doigts (calcul digital).[réf. souhaitée]

L'usage du comput dans les documents administratifs a pu se développer vers l'an mille grâce à ces découvertes importantes.

La troisième branche des mathématiques était alors la géométrie, pour laquelle Gerbert composa un célèbre traité de géométrie (*Isagoge Geometriae, Liber geometriae artis*), longtemps égaré à la

bibliothèque de Salzbourg et retrouvé par Bernard Petz, savant bénédictin du XVIII^e siècle. Le traité de Gerbert établit de manière moderne les axiomes, les théorèmes du point, de la ligne droite, des angles et des triangles, dont les termes techniques sont expliqués par Gerbert : base, hauteur, côté perpendiculaire à la base, hypoténuse. À ce sujet, Gerbert correspond (*Epistola ad Adelbodum*) avec Adalbold II d'Utrecht formé à Lobbes et à Liège et évêque d'Utrecht (970–1026), sur l'aire du triangle équilatéral, le volume de la sphère, un passage arithmétique de la *Consolation philosophique* (*De consolatione philosophiae*) de Boèce.

Lors de son séjour en Germanie (997–999), à Magdebourg, Gerbert a conçu une "horloge". Il pourrait s'agir d'un nocturlabe[106]. Nous en avons connaissance par la *Chronique* de son contemporain Dithmar : « L'ancien archevêque, qui savait parfaitement observer le cours des astres et dépassait tous ses contemporains par sa connaissance des disciplines les plus diverses, (...) fabriqua une horloge qu'il régla sur le cours de l'étoile qu'on appelle "l'étoile des navigateurs" et qu'il put observer, à l'étonnement de tous, grâce à une longue-vue. »[107]

Gerbert calcule l'aire des figures régulières (cercle, hexagone, octogone inscrit et conscrit...) ainsi que le volume de la sphère, du prisme, du cylindre, du cône et de la pyramide ; il utilise aussi un instrument de mesure de son invention et qui a conservé son nom, le bâton de Gerbert, pour trouver la hauteur d'un arbre, d'une tour, d'une colonne, par l'ombre que ces objets projettent, ou bien utilise une autre technique, comme celle de leur image réfléchie dans l'eau ou dans un miroir.

La musique était alors comprise comme la deuxième branche des mathématiques et Gerbert s'y intéressa de près. Il agit empiriquement en divisant les sons d'un monocorde, instrument composé d'une corde de métal ou de boyau tendu sur une règle entre deux chevalets fixes. Il mesura ainsi la variété et la proportion des sons produits en établissant les divisions que nous connaissons tons, demi-tons, bémols et dièses, formant des modes musicaux[108]. Appliquant ces principes, selon le témoignage du moine bénédictin Guillaume de Malmesbury, il construisit dans l'église de Reims un orgue hydraulique dont les sons étaient produits par l'effet de la vapeur d'eau bouillonnante dans ses cavités. Certains historiens modernes pensent que Gerbert a en effet construit des orgues à Reims[108].

SYLVESTRE II ET LA LEGENDE

La légende de Sylvestre II[109] se développe à partir du XI^e siècle. De premières affirmations légendaires apparaissent dans *Gesta Romanae Ecclesiae contra Hildebrandum*, un violent pamphlet du cardinal Bennon d'Osnabruk, partisan d'Henri IV contre la papauté dans la querelle des investitures. La version la plus détaillée apparaît ensuite au début du XII^e siècle dans l'œuvre du moine anglais Guillaume de Malmesbury, *De rebus gestis regum Anglorum*[110],[111]. Ces légendes associent généralement Sylvestre II à la magie et au diable.

Selon Bennon, Sylvestre II fut en contact avec le diable et lui demanda quand il allait mourir. Il reçut la réponse : « Ce ne sera pas avant que tu aies célébré la messe à Jérusalem. » Or (et ceci est historique) il mourut à la basilique Sainte-Croix-de-Jérusalem, à Rome[112].

Au XIX^e siècle, Jules Michelet rapporte une variante de cette légende : un astrologue avait promis que Sylvestre II ne mourrait qu'à Jérusalem, ce qui le poussait à prêcher la croisade[113]. Michelet voit dans Sylvestre II l'un des deux grands mythes du savant magicien au Moyen Âge, l'autre étant Albert le Grand[114].

Guillaume de Malmesbury raconte entre autres que Gerbert alla étudier les arts magiques chez les Arabes et passa un pacte avec le diable. Plus tard, il créa une tête parlante qui répondait magiquement à ses questions par « oui » ou « non »[115],[note 6]. Cette histoire est bien sûr une invention[116]. Au moins depuis Guillaume de Malmesbury, la légende prétend que dans sa quête du savoir, il prit le chemin du monde arabo-musulman.

Ainsi, il aurait visité Cordoue, voire fréquenté l'université Al Quaraouiyine à Fès au Maroc, où il découvrit des mathématiques utilisant les chiffres arabes[117] et la base décimale si pratique pour

réaliser des calculs[118],[119].

En réalité, il est seulement allé à Vic en Catalogne, qui était certes proche de l'Espagne musulmane, mais faisait partie du monde chrétien.

Bien que cette affirmation soit souvent répétée, il n'y a aucune preuve d'un voyage au Maroc[125].

Son corps reposait en la basilique Saint-Jean-de-Latran. Selon un récit datant de la fin du XIIe siècle, le tombeau laissait échapper des gouttes d'eau. On ajouta à cela la légende que cela annonçait qu'un pape allait mourir[126].

Roger Peyrefitte (1907–2000), dans son roman *Les Clés de saint Pierre* (1953), rapporte une rumeur similaire : son tombeau faisait entendre des craquements chaque fois qu'un pape allait mourir. Quand un pontife était très malade on voyait des cardinaux rôder aux alentours[réf. souhaitée]. Selon une autre variante, le tombeau ruisselait extérieurement chaque fois qu'un cardinal allait mourir, et inondait le sol d'eau lorsque c'était le tour d'un pape. Juste après la tentative d'assassinat de Jean-Paul II du 13 mai 1981, des fidèles romains se virent rassurés sur la santé du pape quand ils constatèrent que le sarcophage ne suintait pas[127].

En 1648, lors de la reconstruction de la basilique sous le pontificat d'Innocent X, son tombeau est rouvert pour vérifier cette réputation de magicien et s'il ne reposait pas près du diable : à peine exposé à l'air, le cadavre, bien conservé jusque-là, se réduit en cendres[128].

Dans *L'Homme qui rit* de Victor Hugo (II, 3, II), Ursus tient pour avéré que Sylvestre II dialoguait avec les oiseaux.

OEUVRES

Les écrits de Gerbert d'Aurillac sont publiés dans les éditions suivantes :

- Abbé Migne, 1853, dans le volume 139 de la *Patrologia Latina* (Documenta Catholica Omnia [archive]) ;
- Alexandre Olleris, *Œuvres de Gerbert*, Clermont et Paris, 1867 (Gallica [archive]).
- Traité de Mathématiques :**
 - Libellus de numerorum divisione* ;
 - De geometria* ;
 - Epistola ad Adalbodum* ;
 - De sphaerae constructione* ;
 - Libellus de rationali et ratione uti*.
- Traité ecclésiastiques :**
 - Sermo de informatione episcoporum* ;
 - De corpore et sanguine Domini* ;
 - Selecta e concil. Basol., Remens., Masom., etc.*
- Lettres :**
 - Édition : Julien Havet, *Lettres de Gerbert (983–997)*..., Paris, A. Picard, 1889 (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, 6) (Gallica [archive]) ; Pierre Riché et Jean-Pierre Callu, *Gerbert d'Aurillac. Correspondance : lettres 1 à 220*, Paris, Les Belles Lettres, 1964–1967, rééd. 2008 (Les classiques de l'histoire au Moyen Âge, 45) ;
 - Epistolae ante summum pontificatum scriptae* ;
 - 218 lettres dont à l'empereur, au pape et à divers évêques ;
 - Epistolae et decreta pontificia* ;
 - 15 lettres à divers évêques, dont Arnulf, divers abbés et une lettre à Étienne Ier de Hongrie ;
 - Lettre à Otton III ;
 - 5 courts poèmes.
- Autres :**
 - Acta concilii Remensis ad S. Basolum* ;

•*Leonis legati epistola ad Hugonem et Robertum reges.*

JEAN XVII

Jean XVII, né sous le nom de Giovanni Sicco le 12 août 966 à Rome, est le 140^e pape de l'Église catholique du 16 mai au 6 novembre 1003[1], succédant ainsi au pape Sylvestre II.

Avant d'entrer dans les ordres, puis d'être porté à la tête de l'Église par Jean Crescentius qui dirigeait Rome en opposition à l'empereur du Saint-Empire Otton III, Giovanni Sicco est marié et ses trois fils deviennent évêques. Une fois pape, Jean XVII autorise l'archevêque Bruno de Querfurt à conduire une mission en Europe de l'Est. Bruno demande également à Jean XVII de permettre à son compagnon Benoît d'évangéliser les Slaves.

Jean XVII meurt le 6 novembre 1003 et est enterré dans la basilique Saint-Jean-de-Latran entre les deux portes de la façade principale. Selon Jean le Diacre, son épitaphe commence par les mots « voici le tombeau du suprême Jean, que l'on dit pape, car c'est ainsi qu'on l'appelait. » Le successeur de Jean XVII, Jean XVIII, fut également choisi par Jean Crescentius.

JEAN XVIII

Jean XVIII, né **Giovanni Fasano**, est consacré 141^e pape le jour de Noël en 1003, charge dont il démissionne en juin 1009. Il est le fils d'un prêtre romain nommé Leo et porte le nom, avant son accession au trône pontifical, de Phasanius.

Comme ses prédécesseurs Jean XVI (antipape) et Jean XVII, il doit son élection à l'influence de la famille de Jean Crescentius. Les principales réalisations de son pontificat consistent principalement à régler des détails de l'administration ecclésiastique. Il confirme ainsi les possessions et privilèges de plusieurs églises et couvents ; autorise différents dons à des institutions religieuses ; confère des privilèges ecclésiastiques au siège épiscopal de Mersebourg venant d'être restauré ; donne son accord lors du synode romain de juin 1007 à la création de l'évêché de Bamberg, créé et doté par l'empereur du Saint-Empire Henri II ; et confère le pallium aux archevêques Mégingaud de Trèves (1008–1015) et Alphège de Cantorbéry (1006–1012). Jean XVIII s'oppose avec force aux prétentions de l'archevêque Léotheric de Sens (999–1032) et de l'évêque Foulque Ier d'Orléans (1004–1012), qui refusaient d'autoriser l'abbé de Fleury, Gauzlin de Fleury (1004–1030), d'user des privilèges que lui avait alloués Rome, et essayent de lui faire brûler les chartes papales. Le pape s'en plaint auprès de l'empereur du Saint-Empire, et convoque les deux prélats devant son tribunal sous la menace de censures ecclésiastiques pour tout le royaume de France. Il est reconnu à Constantinople comme Évêque de Rome.

Son épitaphe — sa sépulture se situant dans l'Antique basilique vaticane — indique qu'il a soumis les Grecs et a surmonté un schisme. Son nom apparaît sur les diptyques de l'Église byzantine. Selon un catalogue des papes, il meurt au monastère Saint-Paul près de Rome, où il s'est retiré comme moine.

SERGE IV

Serge IV (en latin : *Sergius IV*), de son nom de naissance Pietro Buccaporci, né vers 965 à Rome, est le 142^e pape de l'Église catholique du 31 juillet 1009 au 12 mai 1012.

BIOGRAPHIE

Sûrement en raison d'une malformation au visage, il était affligé du surnom *Os porci* ou *Osporco*[1],[2], littéralement Face de Porc, ou Grouin de Cochon, ou encore *Buccaporca*. Il se nommait à l'origine Pierre et était évêque d'Albano depuis cinq ans lorsqu'il fut nommé pape par Jean II Crescentius, maître de Rome. Il changea son nom par respect pour Saint-Pierre. Instruit et vertueux, il se montrait charitable envers les pauvres.

Au cours de son pontificat, il fut en contact avec l'empereur Henri II, ratifia les privilèges accordés par le pape Jean XVIII à la cathédrale de Bamberg et s'efforça d'unir les puissances italiennes contre les Sarrasins établis en Sicile.

À sa mort, il fut inhumé dans la basilique Saint-Jean du Latran, située à Rome, après un pontificat qui dura deux ans et neuf mois et demi.

BENOIT VIII

Benoît VIII (Teofilatto dei conti di Tuscolo), né vers 970 dans la région de Latium, est le 143^e pape de l'Église catholique du 18 mai 1012 au 9 avril 1024. Il est de la famille des comtes de Tusculum. Il a pour concurrent un certain Grégoire VI, qui le force à sortir de Rome, mais il est réintégré par l'empereur du Saint-Empire Henri II.

Autour de l'an mille, il contribue à la première rupture entre l'Église romaine et l'Église grecque, introduisant le *Filioque* (idée selon laquelle l'Esprit-Saint procède du Père et du Fils) dans le rite romain, alors que les Grecs considèrent que l'Esprit-Saint procède uniquement du Père. En réaction à cette mesure, le patriarche de Constantinople retire le nom du pape des listes de saints pour lesquels les fidèles devaient prier.

Les Sarrasins étant venus en 1016 envahir ses États, il se met lui-même à la tête des troupes et extermine l'ennemi. Il rend des ordonnances contre le concubinat des prêtres. Il est inhumé dans la basilique Saint-Pierre, après un pontificat de 11 ans, 10 mois et 3 semaines.

Le 26 juillet 1016, il procède à la deuxième canonisation de l'Église en inscrivant Siméon de Padolirone au Catalogue des saints par son décrets *Requisitis*[1].

En 1017, à la demande du comte de Besalú Bernard Taillefer, il crée le nouvel évêché de Besalú, qui échoît au fils du comte, Guifré de Besalú.

GREGOIRE VI

Lors de la mort du pape Serge IV en juin 1012, "un certain Grégoire" s'opposa au parti de Theophylae (qui élu le pape Benoît VIII contre lui), et s'adjudica le siège papal, apparemment soutenu par une petite faction. **Grégoire VI** fut le premier à se déclarer pape, comme successeur du pape Sergius, et l'annonce de Benoît VIII ne vint qu'ensuite.

Rapidement expulsé de Rome, Grégoire parvint en Germanie, et quémanda le support de l'empereur Henri II (25 décembre 1012). Ce monarque, néanmoins, après lui avoir promis que sa situation serait attentivement étudiée selon le droit canon et la loi romaine, lui pris les insignes papaux qu'il portait, et lui enjoint de cesser d'agir comme pape entretemps. Après quoi l'histoire ne sait rien de plus sur ce "certain Grégoire".

Sur Benoît VIII, l'encyclopédie catholique a ces mots en référence à Grégoire : "...bien que laïc, il fut imposé sur le trône de Pierre de force, le 18 mai 1012. Néanmoins, *délogeant un rival*, il devint un souverain bon et fort..."

JEAN XIX

Jean XIX (Romano dei conti di Tuscolo), né vers 975 et originaire du Latium, est le 144^e pape de l'Église catholique de 1024 à 1032.

BIOGRAPHIE

Après la mort du dernier « Patricien » de la Maison des [Crescentius](#), les [comtes de Tusculum](#) s'emparèrent du pouvoir à [Rome](#) et un de leurs descendants fut élevé sur le trône pontifical sous le nom de [Benoît VIII](#), alors que son frère, Romanus, exerçait le pouvoir temporel dans la ville en tant que consul et sénateur. Après la mort de Benoît VIII, Romanus, bien que laïc, fut élu pape le 19 avril 1024. Il entra immédiatement dans les ordres, prit le nom de Jean et tenta de rallier les Romains à sa cause en engageant des dépenses somptuaires. Peu après son accession au

trône pontifical, l'empereur d'Orient, Basile II, envoya une ambassade à Rome pour réclamer en son nom la reconnaissance par le Pape du titre de Patriarche œcuménique de Constantinople porté par les patriarches de Constantinople, qui indiquait la prééminence de ces derniers sur les Églises d'Orient. Les riches présents apportés par les émissaires étaient destinés à infléchir le pape, et ce dernier ne semblait pas opposé à accéder aux souhaits byzantins. Bien que les négociations étaient tenues secrètes, l'affaire devint publique et poussa les cercles de penseurs religieux, et tout particulièrement ceux prônant une réforme ecclésiastique en France et en Italie, à agir. L'opinion publique contraint le pape à refuser les requêtes et présents des Byzantins, ce qui poussa le patriarche Eustathe de Constantinople à effacer le nom du Pape des diptyques de ses églises.

Jean invita le célèbre musicien Guido d'Arezzo à visiter Rome et à expliquer la notation musicale qu'il avait inventée. Il couronna aussi empereur le 26 mars 1027 à Rome Conrad II le Salique, élu empereur du Saint-Empire après la mort d'Henri II le 1er juillet 1024, qu'il avait invité, avec l'archevêque de Milan Aribert d'Intimiano, à se rendre en Italie et qui avait reçu en 1026 la couronne de fer de Lombardie après avoir traversé les Alpes, accompagné de deux rois, Rodolphe III de Bourgogne, roi de Bourgogne et Knut le Grand, roi du Danemark, de Norvège et d'Angleterre.

Le 6 avril de la même année, un grand synode se tint dans la basilique du Latran, où la discorde entre les patriarches d'Aquilée et de Grado fut tranchée, sous l'influence de l'Empereur, en faveur du premier. Poppon d'Aquilée (1019–1042) fut ainsi l'unique patriarche, l'évêque étant sous sa juridiction. De plus, le Patriarcat d'Aquilée pris la primauté sur tous les évêques italiens. Deux ans après (1029), Jean XIX révoqua cette décision, et lors d'un nouveau synode restaura le patriarche de Grado dans ses anciens privilèges. Le roi Canut le Grand obtint du Pape la promesse que ses sujets danois et anglais ne soient pas soumis aux taxes douanières lors de leur route vers l'Italie et Rome, et que les archevêques de son royaume ne soient pas aussi lourdement taxés pour l'octroi du pallium. Jean XIX octroya à l'évêque de Silva Candida (près de Rome) le privilège spécial de dire la messe à Saint-Pierre de Rome certains jours. Un antagonisme sur la prééminence entre les archevêques de Milan et de Ravenne fut réglé par le Pape en faveur du premier. Il prit l'abbaye de Cluny sous sa protection, et renouvela ses privilèges malgré l'opposition de Gauslin, évêque de Mâcon, et dans le même temps il réprimanda l'abbé Odilon de Cluny pour avoir refusé l'épiscopat de Lyon. Il éleva la fête de saint Martial, disciple réputé des Apôtres et fondateur de l'Église de Limoges, au rang d'une fête d'apôtre. Le Pape maintint, pour certains évêques français, les droits du Saint-Siège.

Jean XIX semble avoir été le premier pape à produire une indulgence en échange de l'octroi d'aumônes.

Il mourut à la fin de 1032, probablement le 6 novembre. Sa dépouille est inhumée dans l'ancienne basilique Saint-Pierre.

BENOIT IX

Benoît IX (Teofilatto dei conti di Tuscolo), né vers 1012 dans le Latium et mort entre le 18 septembre 1055 et le 9 janvier 1056 à Grottaferrata, est pape à trois reprises : du 21 octobre 1032 à septembre 1044 comme 145e pape de l'Église catholique, du 10 mars 1045 au 1er mai 1045 comme 147e pape puis du 8 novembre 1047 au 16 juillet 1048 en tant que 150e pape, pour une durée totale de douze ans.

PREMIER PONTIFICAT

Issu de la puissante famille des Théophylactes, il est le fils d'Albéric III de Tusculum, l'influent comte de Tusculum, et le neveu des papes Benoît VIII et Jean XIX, lesquels étaient frères. À la mort de ce dernier, Albéric III fait élire son fils pape. Laïc, Théophylacte est également très jeune. Selon Raoul Glaber (*Histoires*, IV, 5), il aurait douze ans à sa montée sur le trône pontifical. L'affirmation est acceptée par Louis Duchesne (1843–1922)[1] mais est mise en doute par la plupart des historiens contemporains : les mœurs dont l'accusent les chroniqueurs ultérieurs supposent qu'il a au moins atteint la puberté[2]. Quoi qu'il en soit, Benoît IX est certainement l'un des plus jeunes

papes de l'histoire avec son lointain parent Jean XII, devenu pape aux alentours de 18 ans. Il est couronné dès le lendemain de son élection.

Benoît continue la politique d'apaisement ébauchée par son prédécesseur vis-à-vis de la noblesse : son père se retire partiellement de la vie politique, peu à peu remplacé par son frère, Grégoire II, comte de Tusculum. Les contacts avec l'empereur du Saint-Empire ne commencent pas avant la décision de Conrad II le Salique, en 1037, de déposer Aribert d'Intimiano, archevêque de Milan. Contrairement aux espoirs impériaux, Benoît n'approuve pas immédiatement cette décision, mais attend l'année suivante pour excommunier Aribert, comme demandé. Il fait également preuve de son indépendance en cassant en 1044 la décision imposée par Conrad II à Jean XIX au sujet du patriarcat d'Aquilée.

En matière ecclésiastique, Benoît IX soutient les ordres monastiques contre les ordinaires. Sur l'initiative du cardinal Pierre Damien, il dépose deux évêques considérés comme simoniaques. Il canonise Siméon de Trèves, mort en ermite à Trèves en Allemagne.

En septembre 1044, une émeute contre les Théophylactes, menée par les Stephani — une branche des puissants Crescentii, rivaux des Théophylactes — le force à fuir Rome. Poussés par les Stephani, les Romains élisent Giovanni de Crescenzi Ottaviani, évêque de Sabine en janvier 1045 au terme d'une lutte féroce. Il est intronisé le 20 janvier 1045 sous le nom de Sylvestre III. Benoît IX réagit par une excommunication immédiate.

DEUXIEME PONTIFICAT

Trois mois plus tard, Benoît IX parvient à prendre Rome et retrouve le trône pontifical le 10 mars 1045. Il devient alors un simple pion dans l'échiquier politique romain, où s'affrontent les grands clans familiaux. Le 1er mai 1045, il se démet en faveur de son oncle, Giovanni Graziano (Jean Gratien), qui est élu sous le nom de Grégoire VI. Les raisons de cette démission restent obscures : Benoît IX aurait été pris de remords après avoir été poussé à la papauté par sa famille, ou aurait voulu épouser l'une de ses cousines[3]. De larges sommes sont également échangées à cette occasion pour dédommager le clan des Théophylactes[4]. Benoît IX se retire sur ses terres familiales et ne paraît plus en public.

TROISIEME PONTIFICAT

En 1046, l'empereur du Saint-Empire Henri III, appelé à mettre fin à l'anarchie, se rend en Italie. Grégoire VI convoque le synode de Sutri. Sylvestre III est condamné mais Grégoire VI ne peut pas nier qu'il a acquis sa tiare par simonie : il se voit contraint d'abdiquer le 20 décembre.

Sous la pression d'Henri III, le synode élit le pape, le 24 décembre 1046, Suidger von Morsleben und Hornbur, évêque de Bamberg, qui prend le nom de Clément II. Ce dernier meurt moins d'un an plus tard, le 9 octobre 1047. Les Théophylactes profitent de l'occasion pour réinstaurer Benoît IX sur le trône de Pierre.

Il accède ainsi une troisième fois au siège pontifical, du 8 novembre 1047 au 16 juillet 1048. Un parti romain proteste auprès de l'Empereur, qui se prononce contre Benoît IX et fait élire à la fin de 1047 le Bavarois Poppo von Brixen, qui prend le nom de Damase II. Ce dernier ne sera pape que 23 jours : il meurt à Palestrina de la malaria.

Cependant, Benoît IX a pris la fuite après qu'Henri III a envoyé à Rome le marquis Boniface de Canossa. Celui-ci fait alors élire le lorrain Bruno von Eguisheim-Dagsburg qui prend le nom de Léon IX. Avec l'aide de l'Empereur, le nouveau pape combat les Théophylactes et ravage leurs fiefs. Refusant de répondre aux accusations de simonie pesant contre lui, Benoît IX est excommunié, de même que ses proches.

À la mort de Léon IX, le 19 avril 1054, Benoît IX tente une nouvelle fois de monter sur le trône pontifical, en vain. Après cet ultime échec, il se retire dans l'abbaye territoriale Sainte-Marie de Grottaferrata, qui appartient à la sphère d'influence des Théophylactes. Il y meurt entre le 18 septembre 1055 et le 9 janvier 1056, et est inhumé dans l'église abbatiale.

JUGEMENT SUR BENOÎT IX

La réputation de ce pontife est une des pires de celles que nous ont transmis les chroniqueurs contemporains. Saint Bonizzone[5], évêque de Sutri, dit qu'il avait l'habitude de commettre des « lâches adultères et des homicides ». Dans le troisième livre de ses dialogues, le pape Victor III (1086–1087) écrit que Benoît « ... se consacrait au plaisir et était beaucoup plus enclin à vivre comme épicurien que comme un pontife », et il le peignait comme un des pires pontifes qui aient jamais existé. La critique moderne ne peut pas s'écarter beaucoup de cette image. La *Catholic Encyclopedia* le décrit par exemple comme « ... un malheur pour la chaire de saint Pierre », et Ferdinand Gregorovius, protestant par ailleurs très critique de la papauté, écrit que c'est avec Benoît IX que la papauté toucha le fond de la décadence morale « ... il menait tranquillement au Latran la vie d'un sultan oriental[6] ».

En ce qui concerne son aspect physique, Raffaello Giovagnoli le déduit, dans son roman Benoît IX[7], de gravures dues à Bartolomeo Platina : « ... le visage oblong, la peau de la plus grande blancheur, des pupilles turquoise, des cheveux blonds, bouclés et un peu dégarnis, souffrant d'un léger strabisme et avec un nez aquilin, bien rasé. Il revêt de préférence une tunique de soie blanche, toute travaillée avec des ornements d'or et serrée à la taille au moyen d'une large ceinture de cuir constellée de pierres précieuses [...], un caleçon étroit de soie de Reims très fin et de couleur bleu clair [...], un petit bonnet de soie fort gracieux, d'une couleur bleue rappelant celle de son caleçon et sur lequel s'agissait une plume blanche ».

Si des sources postérieures dépeignent Benoît IX comme un homme de mœurs dissolues, selon Luc, septième abbé de Grottaferrata, il aurait fait pénitence sur la fin de ses jours et se serait fait moine.

SYLVESTRE III

Sylvestre III (Giovanni de Crescenzi Ottaviani), né à Rome vers l'an 1000, est le 146^e pape de l'Église catholique.

Évêque de Sabine, il fut élu pape lorsque Benoît IX fut chassé par les Stephani et n'assura son pontificat que du 20 janvier au 10 mars 1045. Il excommunia Benoît IX qui l'excommunia à son tour. Par son très court pontificat de sept semaines, il est titulaire du quatorzième plus court pontificat de toute l'histoire de la papauté. Cette courte durée est due à son abdication, qu'il prit à cause de la contestation régnant lors de son élection. Il est mort vers 1063 dans la région de Sabine, près de Rome[1].

Longtemps non reconnu comme pape, son effigie en mosaïque n'est pas représentée dans la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs.

GREGOIRE VI

Grégoire VI (? - fin 1047), né sous le nom de Giovanni Graziano (Jean Gratien), fut élu 148^e pape le **1er mai 1045** et abdiqua à Sutri le **20 décembre 1046**.

BIOGRAPHIE

En 1045, le trône pontifical était occupé par un jeune débauché, Benoît IX ; sa famille, les influents Théophylactes, l'y avait placé à la suite d'une élection simoniaque quoiqu'il n'eût pas la moindre vocation.

Comme l'idée lui était venue de se marier, il demanda conseil à son parrain Giovanni Graziano, archiprêtre de la Saint Jean Porte latine, dont la droiture était connue, s'il lui était permis d'abdiquer. Quand on lui eut expliqué qu'il en avait le droit, il offrit à son parrain de lui céder sa place contre une grosse indemnité (peut-être mille ou deux mille livres d'argent). Un peu naïvement, Giovanni Graziano accepta, convaincu qu'il valait mieux ne pas laisser un pape aussi indigne sur le trône de saint Pierre et il lui succéda sous le nom de Grégoire VI, parfois assimilé aussi à un fictif (*anti*)pape Jean XX du fait de son prénom originel de naissance.

Les réformateurs l'accueillirent avec joie et il eut même le soutien de saint Pierre Damien, si strictement légaliste pourtant. L'affaire n'était pas finie : un autre candidat était en lice, Giovanni de Crescenzi Ottaviani, évêque de Sabina, proclamé pape sous le nom de Sylvestre III. Il s'était jadis opposé à Benoît IX, s'était fait élire lui aussi par une élection simoniacque et, bien que finalement vaincu, n'avait pas renoncé à ses prétentions.

Pour compliquer encore davantage la situation, comme Benoît IX, le pape démissionnaire, n'avait pas réussi à obtenir la fille qu'il convoitait, il revint sur son abdication, ce qui faisait désormais trois papes se disputant le siège.

Dans ces conditions, avec un trésor vide et un clergé corrompu, c'était une tâche surhumaine pour Grégoire de mener à bien son désir de réforme, et il ignorait qu'elle devait par la suite être reprise par son secrétaire Ildebrando di Soana qui deviendrait le fameux Grégoire VII. Finalement, une partie du clergé abandonna alors les trois papes et demanda l'arbitrage de l'empereur du Saint-Empire Henri III qui vint en Italie à l'automne 1046.

À la demande de l'empereur, qui semblait le reconnaître, Grégoire VI convoqua le synode de Sutri qui s'ouvrit à Sutri le 20 décembre 1046. Il condamna Sylvestre III comme usurpateur, le déclara déchu de ses dignités épiscopale et sacerdotale, et l'enferma dans un couvent pour le reste de ses jours[1]. Avec Benoît IX, on fit encore moins de façon : il avait abdiqué et ne possédait donc plus aucun droit. Mais on se retourna ensuite contre Grégoire VI en lui rappelant qu'il avait acheté son trône et n'était donc pas moins simoniacque que les autres, si bien qu'il fut obligé de démissionner, laissant la place à un Allemand, Clément II, l'évêque de Bamberg. Il suivit ensuite Henri III en Allemagne où il mourut bientôt après, probablement à Cologne.

CLEMENT II

Clément II (Suidger von Morsleben und Hornbur), né vers l'an 1005 à Hornburg dans le duché de Saxe, fut le 149^e pape durant 9 mois et demi, entre le **24 décembre 1046** et sa mort le **9 octobre 1047** à l'abbaye de San Tommaso près de Montelabbate. Il est le premier des cinq papes réformateurs du système d'Église d'Empire investi par les souverains de la dynastie franconienne de 1046 à 1058.

BIOGRAPHIE

Issu d'une famille comtale, Suidger a étudié à l'école de la cathédrale de Halberstadt. À partir de 1032, il fut chapelain de l'archidiocèse de Hambourg-Brême. En 1035, il est entré au service de l'empereur du Saint-Empire Conrad II le Salique. Suidger est nommé évêque de Bamberg par le successeur de Conrad, l'empereur Henri III en 1040 ; il est ordonné par l'archevêque Bardo de Mayence le 28 décembre à Münster.

En décembre 1046, Suidger est élu pape au cours du synode de Sutri réuni par Henri III et qui avait invalidé l'élection de Grégoire VI, de Benoît IX et de Sylvestre III. Clément II prend des mesures pour lutter contre la simonie et la corruption dont ses prédécesseurs Benoît IX et Sylvestre III avaient été accusés. Le jour de son sacre, il couronne Henri III, puis le suit dans le Bénévent, et en excommunie les habitants qui avaient refusé d'accueillir l'empereur. Il canonise la première femme Wiborada en 1047.

Il abdique quelque temps avant sa mort en 1047. Son inhumation se fera à Bamberg, endroit où il avait été nommé par le Roi des Romains, Henri III, puis consacré évêque, en 1040.

ENQUÊTE SUR LES CIRCONSTANCES DE SA MORT

En 1942, la tombe de Clément II est ouverte pour au moins la troisième fois ; on en retire les vêtements du pape qui sont restaurés et remis au trésor de la cathédrale. Depuis l'ouverture du musée diocésain de Bamberg (**de**), ces vêtements figurent parmi les pièces les plus précieuses de cette collection. Comme la tradition voulait que le pape eût été victime d'une tentative d'assassinat par empoisonnement, à l'incitation peut-être de Benoît IX qui souhaitait reprendre la chaire de saint

Pierre, ses ossements sont soumis à un examen toxicologique. On constate une concentration anormalement élevée de plomb dans les os. Cependant, les résultats correspondent à une lente accumulation et non à un empoisonnement aigu par des sels de plomb[1]. Le sucre de plomb étant au Moyen Âge une substance très utilisée pour adoucir le vin[2], il est impossible de savoir s'il s'agit d'un empoisonnement intentionnel. Après la mort de Clément II, Benoît IX redevient cependant pape pour la troisième fois.

DAMASE II

Damase II (Poppo von Brixen), né en Bavière, est le 151^e pape de l'Église catholique pendant 23 jours, soit le septième plus court pontificat, du 17 juillet au 9 août 1048. Il meurt à Palestrina, probablement de la malaria.

Il est élevé au trône pontifical par l'empereur du Saint-Empire Henri III, sans avoir été élu.

Ses restes se trouvent à la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs.

BIOGRAPHIE

Damase II (mort le 9 août 1048), de son nom Poppo von Brixen[1], fut pape du **17 juillet 1048** jusqu'à sa mort le **9 août** de la même année. Il fut le deuxième des pontifes allemands désignés par l'empereur du Saint-Empire Henri III. Originaire de Bavière, il fut le troisième Allemand à devenir pape et fut un des papes qui régna le moins longtemps. Il était évêque de Brixen lorsque l'empereur l'éleva à la papauté[2].

NOMINATION PAR L'EMPEREUR

En intervenant contre le pape Grégoire VI et en installant à sa place Clément II, Henri III avait manifesté sa puissance impériale contre les Romains. Il n'est donc pas étonnant que le jour de Noël 1047, ceux-ci lui aient envoyé un émissaire pour lui apprendre la mort de Clément II et lui demander, en sa qualité de patrice des Romains, de lui donner un successeur. Henri III se trouvait engagé dans une campagne indécise en Frise, et c'est dans son palais de Pöhlde en Saxe que les délégués le trouvèrent. Conformément à leurs instructions, ils suggérèrent comme candidat approprié Halinard de Sombernom, archevêque de Lyon, qui parlait couramment l'italien, et était fort respecté à Rome.

Henri ne voulait pas précipiter les choses, et il demanda à Wazon de Liège, l'évêque le plus indépendant au sein de l'Empire, de dire qui selon lui méritait d'être pape. Après un examen consciencieux, Wazon déclara que le meilleur candidat pour le trône pontifical vacant était celui que l'empereur avait déchu, Grégoire VI. Les discussions avec Wazon prirent du temps, et Henri perdit patience et nomma Poppo von Brixen, évêque de Brixen, dans le Tyrol, un homme de valeur et fort instruit[3] qui avait participé au synode de Sutri. Cette décision contraria les Romains, qui souhaitaient toujours que Halinard devînt le nouveau pape. Néanmoins, Henri renvoya chez eux les délégués romains avec des cadeaux pour qu'ils préparassent l'arrivée de leur nouveau pape.

LEON IX

Léon IX, surnommé le « Pape lorrain », ou encore le « Pape alsacien », né **Bruno von Eguisheim-Dagsburg** le 21 juin 1002 dans un lieu inconnu de Dabo ou de celui d'Eguisheim qui fait toujours débat, est le 152^e pape de l'Église catholique du 12 février 1049 jusqu'à sa mort, le 19 avril 1054 à Rome.

Fils du seigneur d'Eguisheim, de noblesse Alsacienne et de la comtesse de Dagsbourg (actuellement Dabo en Moselle), de noblesse Lorraine, le futur Léon IX est d'abord comte-évêque de Toul puis élu pape, en décembre 1048 et intronisé le 12 février 1049 sous l'influence de l'empereur Henri III. Grand voyageur, il œuvre pour la paix. Son pontificat est marqué par le début de la réforme grégorienne. Reconnu comme saint par l'Église catholique, il est liturgiquement commémoré le 19 avril.

GENEALOGIE

Né dans un lieu inconnu des comtés de Dabo (Dagsburg) (terres maternelles où une église lui est dédiée) ou d'Eguisheim (terres paternelles où un oratoire lui est consacré)[1], le lieu de naissance de Bruno von Eguisheim-Dagsburg[2] fait toujours débat. Si la question est d'une importance mineure, elle est en effet l'un des principaux points discutés dans les débats sur l'identité régionale du futur pape Léon IX, les uns et les autres, selon le versant des Vosges qui a leur préférence, cherchant à en faire un « pape lorrain » ou « alsacien »[3],[4],[5],[6]. En 2014, Robert Weber, maire d'Abreschviller de 1985 à 2008, démontre dans son ouvrage que Léon IX serait né au vieux château de sa commune[7].

Son père, Hugues IV de Nordgau, est de la famille des comtes de Nordgau, seigneurs d'Eguisheim. Bruno est un membre de la très haute aristocratie : sa famille se rattache par sa mère, Heilwige de Dabo, fille du comte de Dabo, aux Carolingiens de Francie occidentale et par son père aux rois de Germanie. Dans la parenté de Bruno figurent aussi bien des comtes de Reims que des évêques de Langres et de Metz ; il est le cousin des empereurs du Saint-Empire Conrad II le Salique et Henri III[8].

Ses parents construisirent deux abbayes : à Woffenheim (Sainte-Croix-en-Plaine) et à Reiningue et, vers 1029, le château de Wahlenbourg au Haut-Eguisheim.

BIOGRAPHIE

Education

À l'âge de cinq ans[9], il est confié à l'évêque Bertholde de Toul pour être éduqué à l'école de la cathédrale où il se montre très doué[8]. Il entre jeune dans le chapitre de la cathédrale. Il est marqué par la réforme de Gorze[10].

Après la mort de son tuteur, il est appelé à la cour de son cousin l'empereur du Saint-Empire Conrad II le Salique (1024–1039), qui soutient la réforme monastique. Il est diacre en 1025[11]. En 1026, il commande les troupes levées à Toul pour une campagne en Lombardie.

À la mort de l'évêque Hermann de Toul, alors qu'il n'a que 24 ans, il est proposé par le clergé avec le soutien de Conrad II comme son successeur et le 23 mai 1026, il est consacré par l'archevêque Poppon de Trèves.

Évêque de Toul

Pendant la vingtaine d'années que dure cet épiscopat, Bruno lutte contre le nicolaïsme et la simonie. Il s'inscrit dans le mouvement réformateur promu par Cluny et Gorze. Il recrute parmi les représentants de ce courant ses collaborateurs. C'est en 1048 qu'il remarque Ildebrando de Soana (Hildebrand) (futur pape Grégoire VII) et l'attache à lui. Il impose à son entourage et lui-même un train de vie humble et pieux, se comportant en moine bénédictin et donnant ainsi exemple aux abbés de son évêché[12]. À force d'énergie, il obtient l'assainissement moral des abbayes de son évêché[8].

Il reste fidèle à l'empereur et va plaider sa cause devant le roi des Francs Robert II le Pieux pour la succession du royaume de Bourgogne, où Conrad II le Salique, qui a hérité de Rodolphe III de Bourgogne mort sans enfants, est contesté par Eudes II de Blois qui a, lui, le soutien des Italiens[12]. Il arrive avec succès à ménager la paix entre les deux souverains[11].

Sa renommée franchit largement les frontières de la Lorraine où en 1047 Adalbert de Lorraine est devenu duc.

Pape

Election

L'autorité de l'empereur est faible sur ses vassaux et pendant le règne d'Henri III, la puissante famille romaine dont sont issus les comtes de Tusculum, habituée à faire élire le pape, tente de

reprendre ses prérogatives. Critiquant la faible moralité des papes désignés par l'empereur, elle fait élire un pape concurrent, obligeant l'empereur à intervenir militairement, à réunir un grand concile le 20 décembre 1046 pour démettre les papes concurrents[12]. Mais cela ne suffit pas, coup sur coup deux papes désignés par l'empereur sont assassinés (Clément II et Damase II).

Henri III doit impérativement désigner un pape dont la moralité ne puisse être mise en doute et suffisamment habile pour gagner la confiance des Romains. Bruno, après son brillant ministère à Toul, est le candidat idéal. Pour se faire accepter, il ne doit cependant pas être le candidat désigné par l'empereur, il se rend en pèlerinage dans la Ville sainte et demande humblement aux Romains de ne l'élire que s'il leur convient[12]. Il est alors intronisé sous le nom de Léon IX (en mémoire de Léon le Grand, qui avait affirmé la primauté de l'évêque de Rome en tant que successeur de Pierre[8]) le 1er février 1049[12].

Débuts de la réforme grégorienne

Élevé dans l'esprit de la réforme clunisienne, il conclut que c'est l'indignité des papes précédents qui leur a valu leur désaveu par les Romains et leur déchéance. Il considère que le souverain temporel ne devrait pas intervenir dans la vie religieuse[13]. Comme à Toul, il s'entoure de réformateurs. Beaucoup d'ailleurs le suivent comme le moine Humbert de Moyenmoutier, dont l'intelligence est pénétrante, mais qu'un caractère abrupt ne prédispose pas à la diplomatie[8], Hugues Candide, Frédéric de Lorraine (le futur pape Étienne IX) ou Pierre Damien[13]. Il nomme un clunisien, Ildebrando de Soana (Hildebrand) (le futur pape Grégoire VII), sous-diacre et le charge de l'administration des revenus du Saint-Siège, proche de la faillite[14]. Les organes de gouvernement sont réorganisés ; les services de la chancellerie, désormais très actifs, suivent le modèle impérial et le rôle des cardinaux, auxquels sont confiés des postes clés de l'administration, s'accroît très sensiblement ; ces fonctions, naguère réservées aux représentants des familles romaines sont ouvertes aux « étrangers », ce qui souligne le caractère universel du Saint-Siège et montre que ces nominations ne doivent plus relever du clientélisme[8].

Très énergique, Hildebrand a une grande influence sur les actes de son pontificat et de ceux de ses successeurs (Victor II (1055–1057), Étienne IX (1057–1058), Nicolas II (1058–1061), Alexandre II (1061–1073)[15]. De fait, Hildebrand lance la réforme grégorienne vingt-cinq ans avant de devenir pape lui-même.

Une doctrine est élaborée, qui tend à donner au Saint-Siège le pouvoir nécessaire à l'accomplissement de la réforme. Les *Dictatus papæ* en révèlent les idées maîtresses: dans la société chrétienne, cimentée par la foi, *l'ordre laïque* a pour fonction l'exécution des commandements *de l'ordre sacerdotal* dont le pape est le maître absolu. Vicaire du Christ, il est le seul titulaire légitime de l'Empire, « l'empereur suprême ». Il peut déléguer ce pouvoir et reprendre sa délégation. L'empereur n'est plus le coopérateur du pape, mais son subordonné. Il devait donc exécuter le programme de réforme défini par le pape. Or ce programme remettait en cause l'Église impériale. L'un des théoriciens du mouvement, Humbert de Moyenmoutier, affirme en effet que l'inconduite des clercs provenait de leur soumission aux laïcs car ceux-ci les désignaient en fonction non pas de leur piété, mais des avantages matériels que cette nomination pouvait leur procurer[8].

Dès le début de son pontificat, en avril 1049, Léon IX réunit un concile à Rome condamnant la simonie et une partie du nicolaïsme. Mais les prélats allemands et français ne viennent pas. Il décide alors de parcourir la chrétienté pour défendre énergiquement sa réforme, d'autant que Rome se fait menaçante. Le 3 octobre 1049[16] : concile tenu par le pape Léon IX pour remédier à plusieurs abus dans le cadre de la réforme de l'Église (simonie, nicolaïsme, ...) et qui faisait la suite de ceux de Rome et de Pavie. Le pape venait à l'initiative de l'abbé de Saint-Remy pour consacrer la nouvelle église. Henri Ier avait convoqué le banc et l'arrière-banc de son domaine et il ne vint que l'évêque de Senlis et Guy Ier de Soissons, évêque de Reims qui les accueillait. Le concile se tint avec vingt évêques, cinquante abbés et de nombreux clercs, parmi eux : l'archevêque de Trèves, celui de Lyon et celui de Besançon ; l'évêque de Porto. Le concile prit des sanctions canoniques contre le roi d'Angleterre et duc de Normandie Guillaume le Conquérant à la suite de son mariage

avec sa cousine éloignée Mathilde de Flandres[17], ainsi que contre des gens d'Église, furent excommuniés : l'archevêque de Sens et celui de Saint-Jacques-de-Compostelle en Galicie, les évêques de Beauvais, d'Amiens, l'abbé de Saint-Médard. Furent déposés les évêques de Langres et celui de Nantes. Douze canons furent promulgués contre l'usure, contre le port des armes par les clercs, l'accès aux charges ecclésiastiques sans élection préalable, la protection des pauvres, etc. En tant que tout nouvel abbé de Corbie, Foulques de Corbie (homonyme de l'évêque d'Amiens) fut choisi avec l'un de ses moines, Gérard de Corbie[18], pour faire partie de la suite du pape à son retour vers Rome. Le pape ordonna prêtres Foulques (qui n'était alors que diacre) et Gérard. Au cours du voyage, Gérard avait fait à pied l'ascension du col du Grand-Saint-Bernard et du col de la Cisa. Le pape accorda à Foulques, comme un privilège particulier, le port de la dalmatique et des escarpins pour les fêtes solennelles[19].

De juillet 1050 jusqu'au printemps 1051, de juin 1052 à mars 1053, il sillonne l'Europe de Bénévent au sud, à Cologne au nord, à Reims à l'ouest, à Bratislava à l'est[8].

Ses principales luttes sont :

- contre l'achat ou la vente de charges ecclésiastiques (la simonie) ;
- contre le concubinage des prêtres (le nicolaïsme) ;
- les évêques ne devaient pas être des préfets de l'Empire, mais des théologiens ;
- le retour à des vertus « plus chrétiennes ».

Il excommunie et dépose les évêques reconnus coupables. Il convoque pendant son pontificat douze conciles. En 1050, il impose la trêve de Dieu aux seigneurs constamment en guerre les uns contre les autres.

En 1049, il tente d'interdire le mariage du duc de Normandie Guillaume le Conquérant et de Mathilde de Flandre. Cette union est entachée de consanguinité, mais le motif politique de cette décision est la crainte de l'Église de voir unies deux grandes puissances : la Flandre et la Normandie (les Normands installés à Aversa et en Apulie ayant déjà menacé la papauté). Le mariage a bien lieu en 1050.

Concile de Reims

Au concile de Reims, du **3 octobre 1049**, le pape Léon **IX** excommunie l'évêque d'Iria-Compostelle pour avoir affirmé que son siège était apostolique[20] ; cela revenait, naturellement, à nier la présence du corps de l'apôtre Saint Jacques à Compostelle. La menace d'excommunication n'eut pas de conséquences et les pèlerins continuèrent à se rendre chaque fois plus nombreux auprès du sépulcre[21].

Lutte contre les Hérésies

Les désordres moraux dont souffre l'Église favorisent la propagation des hérésies. En France, en particulier, où Bérenger de Tours, l'écolâtre de Tours, affirme qu'il y a seulement une présence spirituelle du Christ dans l'Eucharistie. Déjà condamné aux conciles de Rome et de Verceil en 1050, puis au synode de Paris en 1054, Bérenger est déféré en 1054 au concile de Tours présidé par Hildebrand. Il y reconnaît que, lors de la consécration, le pain et le vin deviennent le corps et le sang du Christ[22].

Canonisation

Il procède à la canonisation de Gérard de Toul, la troisième de l'Église catholique, à Hartzheim en 1050[23].

Ses démêlés avec les Normands de l'Italie du Sud

Les musulmans venant de s'installer en Sardaigne, il envoie un légat aux Pisans pour leur proposer la concession perpétuelle de l'île à condition de lui reverser un tribut[12]. Ceux-ci s'acquittent pleinement de cette mission, s'emparant même de la Corse au passage.

Depuis 1016, des bandes de cadets normands tentent leur chance en Italie du Sud. En effet, le système de féodalité directe établie par les ducs de Normandie avec des règles héréditaires favorisant surtout les aînés oblige les puînés à rechercher fortune ailleurs. Beaucoup vendent leurs talents militaires comme mercenaires. L'Italie du Sud est disputée entre Byzantins, Sarrasins et Lombards qui emploient nombre de mercenaires normands reconnus pour leur efficacité (ils gagnent maintes batailles en infériorité numérique). Ces derniers, malmenés par leurs employeurs, ne tardent pas à guerroyer pour leur propre compte et conquièrent les comtés d'Aversa et d'Apulie en Italie du Sud. Henri III les reconnaît comme vassaux de l'Empire[13]. Or, en 1051, le duché de Bénévent se soumet au pape et ce dernier, voyant sa dernière acquisition menacée par les pillards normands, entre en guerre contre eux. Cependant, l'aide de l'empereur Henri III et des Byzantins est insuffisante et le pape est vaincu en 1053 à la bataille de Civitate en Apulie[13]. C'est un échec : il est fait prisonnier par les Normands la même année et cela brouille définitivement la papauté avec Constantinople[12]. Finalement, le pape est libéré au bout de neuf mois de détention en Bénévent après avoir reconnu les possessions normandes en Apulie et en Calabre[13]. Sa réforme lui a attiré beaucoup d'inimitiés, et revenu mourant à Rome, il voit son palais pillé en 1054[12].

Le schisme

Depuis la fin du VIII^e siècle, Rome qui avait été sous domination et protection byzantine depuis le pape Vigile, s'éloigne de Constantinople pour se tourner vers les Francs puis vers le Saint-Empire romain germanique[24].

Surtout, les menées militaires du pape et des empereurs en Italie du Sud ont tout pour faire de Constantinople un adversaire. Lors du schisme de 869–879, provoqué par la querelle attenante au Filioque, poussé dans l'Église d'Occident par les pouvoirs francs, et les caractères contradictoires du pape Nicolas I^{er} ainsi que du patriarche Photios I^{er} de Constantinople, le schisme prend un caractère bien réel ; mais il est évité après que le pape Jean VIII et Photios I^{er} parviennent à un accord et condamnent le Filioque ainsi que Nicolas I^{er}[25],[26].

Sous le patriarcat de Michel I^{er} Cérulaire, les relations entre Rome et Constantinople sont toujours très tendues : les couvents et églises des Latins à Constantinople sont fermés[27] et les monastères et églises orthodoxes en Italie le sont tout autant[28].

Si l'affirmation de la papauté comme étant à la tête de l'Église universelle est le fondement du schisme[29], c'est une controverse sur l'Eucharistie qui le déclenche[30]. Les Latins utilisent un pain azyme et les orthodoxes du pain ordinaire. Léon IX fait réfuter les traités grecs traitant du problème[source insuffisante]. Humbert de Moyenmoutier dans son *Dialogus* s'oppose aux assertions des orthodoxes, condamne les prêtres mariés encore en usage en Orient et accuse les Byzantins d'hérésie car ils retireraient le Filioque du Crédo tout en les menaçant d'excommunication[30]. Le pape envoie les légats Humbert de Moyenmoutier et Pierre d'Amalfi à Constantinople pour y explorer la possibilité d'une réconciliation avec l'Église de Constantinople. Les légats excommunient le patriarche et ses partisans le 16 juillet 1054 alors que le pape, Léon IX, est mort (19 avril) entre-temps, car il les renvoie en Italie chercher une nouvelle légature[28]. Le patriarche byzantin Michel I^{er} Cérulaire contre-attaque et excommunie les légats. C'est le début du schisme de 1054, l'un des épisodes de la séparation des Églises d'Orient et d'Occident[8].

Epilogue

Le pape Léon IX a été canonisé dès 1087 par le pape Victor III. Sa fête est célébrée traditionnellement au jour d'anniversaire de sa mort terrestre (dite aussi « Naissance au Ciel ») le 19 avril[31]. Son corps repose à la basilique Saint-Pierre.

En Lorraine et en Alsace, des églises lui sont consacrées notamment à Dabo, Nancy, Strasbourg et Eguisheim.

VICTOR II

Victor II, né *Gebhard von Calw-Dollnstein-Hirschberg* vers 1018 et mort le 28 juillet 1057, est un prélat allemand, 153^e pape de l'Église catholique de 1055 à 1057.

JEUNESSE

Victor II est né vers 1018 en Souabe sous le nom de famille *Gebhard*. C'est le fils du comte Hartwig de Calw et de la comtesse Baliza. Il devient le comte de Dollnstein, de Tollenstein et d'Hirschberg.

EVEQUE

C'est sur l'insistance de son oncle Gebhard III de Ratisbonne, évêque de Ratisbonne, que Victor II fut présenté, le jour de Noël 1042, à l'empereur du Saint-Empire Henri III pour être évêque d'Eichstätt. L'empereur a d'abord hésité parce que Gebhard avait seulement 24 ans. Mais sur le conseil d'une délégation romaine dont faisaient partie l'archevêque âgé Bardo de Mayence et Hildebrand (futur pape Grégoire VII), il a finalement consenti à son investiture. Gebhard s'est avéré être un bon évêque et un homme d'État prudent.

En cette position, il a soutenu les intérêts d'Henri III. Il est d'ailleurs devenu par la suite l'un de ses conseillers les plus influents.

PONTIFICAT

C'est à l'âge de 37 ans, le 13 avril 1055, qu'il fut élu pape, prenant le nom de Victor II. Dès le début de son pontificat, Victor II se montra un partisan dévoué de la politique impériale[1]. Il se trouvait à Rome depuis la fin de 1055, quand, dès l'automne 1056, il retourna en Allemagne pour demander la protection de l'empereur Henri III du Saint-Empire romain germanique, contre les Normands, qu'il présenta comme de « nouveaux Sarrasins ». Il parvint à réconcilier Henri III avec Godefroid II de Basse-Lotharingie, duc de Basse et Haute Lotharingie, comte de Verdun, plusieurs fois rebelle à l'Empereur.

Après avoir présidé aux obsèques impériales le 28 octobre, Victor II fut, le 5 novembre suivant, le principal artisan de la mise en place de la régence d'Henri IV, Roi des Romains et fils de l'empereur Henri III, régence exercée par Agnès de Poitiers, veuve de l'empereur Henri III.

L'importance du rôle qu'il continua à tenir dans d'autres affaires politiques de la région, a pu faire dire de Victor II qu'il fut davantage chancelier du Saint-Empire romain germanique que chef de l'Église catholique romaine.[réf. nécessaire]

Il mourut de la malaria à Arezzo le 28 juillet 1057, après un pontificat de 2 ans, 3 mois et 15 jours. Il a été enterré dans S. Maria Rotonda de Ravenne.

Il fut le dernier pape allemand pendant 950 ans, jusqu'à l'élection de Benoît XVI en 2005.

ETIENNE IX

Frédéric de Lotharingie ou **Frédéric d'Ardenne**, né vers 1020 à Dun-sur-Meuse et mort le **29 mars 1058** à Florence, est pape sous le nom d'**Étienne IX** du **3 août 1057** au **29 mars 1058**. Il est le 154^e Pape. Premier pape à s'émanciper de la tutelle de l'empereur du Saint-Empire romain germanique, il est probablement mort assassiné.

BIOGRAPHIE

Né à Dun-sur-Meuse (Lotharingie), fils de Gothelon I^{er} de Lotharingie, Frédéric de Lorraine est un membre de la famille des ducs de Lorraine et est également le frère du duc Godefroid II de Basse-Lotharingie.

Moine bénédictin, il devient chanoine puis archidiacre de Liège, avant de devenir abbé de la prestigieuse abbaye du Mont-Cassin et chancelier du pape Léon IX[1]. Partageant avec ce dernier tant la volonté de réforme que l'hostilité contre les Normands, il est un des promoteurs en 1053 de la

campagne militaire contre ces derniers qui voit la coalition anti-normande défaite lors de la bataille de Civitate, à l'issue de laquelle Léon IX est capturé.

Le schisme de 1054

Début 1054, Léon IX libéré envoie à Byzance une légation de trois prélats réformateurs, Frédéric de Lotharingie, Humbert de Moyenmoutier et Pierre d'Amalfi, pour une mission exploratoire à la suite de la fermeture brutale des églises latines de Constantinople décrétée par l'autoritaire et intransigeant patriarche de Constantinople, Michel Ier Cérulaire. Ce dernier, craignant davantage l'expansionnisme romain que les avancées normandes, accuse le pape romain d'hérésie, prétextant la doctrine de la double procession. Les légats sont bien accueillis par l'empereur byzantin, mais le patriarche refuse de les recevoir. Le 15 juillet les trois émissaires excommunient le patriarche, sans réel mandat car Léon IX est mort entre-temps. Celui-ci réplique par la convocation d'un synode qui, le 25 du même mois, anathématise à son tour les légats (et non le pape qui est mort le **19 avril**[2]). C'est la date qui marque traditionnellement le schisme entre les églises occidentale et orientale, même si la portée réelle de l'événement est mineure et que les relations diplomatiques perdurent encore deux siècles entre les deux sièges[3].

Pontificat

À la suite du décès de Victor II, Frédéric de Lorraine est élu pape par le clergé et le peuple de Rome. Il prend le nom d'*Étienne IX*, sans l'aval de l'empereur Henri IV alors sous la régence de sa mère Agnès de Poitiers, soustrayant de la sorte la papauté à la tutelle de l'empereur du Saint-Empire romain germanique : son pontificat est ainsi marqué par la lutte pour l'indépendance de l'Église vis-à-vis de la volonté impériale de faire nommer les papes par l'empereur germanique.

Dans l'idée de former une nouvelle coalition anti-normande, il s'emploie à nouer des alliances avec l'empereur byzantin Isaac Ier mais ne peut mener son projet à bien[4]. Il nomme entre autres Pierre Damien, évêque d'Ostie.

Décès et succession

Étienne IX meurt à Florence le 28 mars 1058 après seulement huit mois de pontificat, peut-être de maladie[5], mais plus vraisemblablement assassiné, selon des sources plus récentes : la motivation de cet assassinat peut trouver son origine dans le fait que, premier pape à remettre en question la nomination des papes par les empereurs germaniques depuis le règne de Charlemagne, ou par la *vox populi* de Rome, il propose que le souverain pontife soit élu par un collège de cardinaux[6], mode d'élection qui est institué par son successeur[7]. Il peut également avoir été empoisonné par l'aristocratie romaine, qui est prompte à tenter de placer sur le siège pontifical le cardinal-évêque de Velletri, Jean de Tusculum dit « *le Simplet* » (*Minchio*)[8], qui devient l'antipape Benoît X.

Suivant la volonté d'Étienne IX, l'influent moine Hildebrand intronise Nicolas II le 8 décembre 1058. Benoît X est délogé par l'intervention de Godefroid II de Basse-Lotharingie, frère du pape défunt, puis déposé par un synode se déroulant à Sutri, qui intronise officiellement Nicolas II en janvier 1059[9].

Étienne IX est ainsi considéré comme l'un des réformateurs du christianisme primitif avec Léon IX et Nicolas II[10].

BENOÎT X

Benoît X (*Giovanni Mincio*), né *Jean Mincius*, fut antipape du 5 avril 1058 au 24 janvier 1059.

Jean, affublé du sobriquet moqueur de *Mincio* (du français "mince", c'est-à-dire pas malin), était le fils de Guy de Tusculum, membre de la puissante famille des comtes de Tusculum, frère du pape Benoît IX et fils d'Albéric III de Tusculum. Les comtes de Tusculum pouvaient se targuer, entre membres légitimes et illégitimes, de compter au moins une dizaine de papes.

Evêque de Labico, il devint cardinal-évêque de Velletri sous le pape Léon IX en 1050.

La vacance du siège apostolique provoquée par la mort du pape Étienne IX incita cette famille à s'emparer de la ville de Rome et à faire élire, par un groupe de clercs qui ne possédait pas le pouvoir canonique, un antipape, Jean Mincius, le 5 avril 1058 : ses plus actifs soutiens furent son oncle Grégoire II de Tusculum et Gérard de Galeria, qui, 13 ans auparavant, avait aidé les Crescenzi à faire élire le pape Sylvestre III.

Il se fit chasser quelques mois après par les Romains qui élurent Nicolas II^[1].

BIOGRAPHIE

L'ascension au trône pontifical

Le 4 avril 1058, Jean des comtes de Tusculum est élu successeur du pape Étienne IX. Il prend le nom de Benoît X. Un membre de la noble famille revenait s'asseoir sur le trône de saint Pierre 25 ans après Benoît IX. Ce n'est pas un hasard si le nouveau pape choisit le même nom pontifical que son illustre parent. Jean était par ailleurs un bon ami du pape Étienne, Frédéric de Lotharingie, qui, en 1057, avait inscrit son nom dans une liste de cinq successeurs possibles au pape Victor II (1054-1057), avant d'être lui-même élu.

Un certain nombre de cardinaux soutinrent toutefois que l'élection était entachée d'irrégularité et que plusieurs voix avaient été achetées par la corruption, l'agitation du peuple et la violence. Leur réaction fut donc exactement à l'opposé de celle à laquelle s'attendaient les Tusculum. Les cardinaux accusés furent contraints de fuir Rome, de même que ceux qui critiquaient l'élection.

La consécration, tenue le lendemain, soit le dimanche 5 avril (deux semaines avant Pâques), fut également irrégulière : Pierre Damien, chargé de la présider en tant que cardinal-évêque d'Ostie, refusa de le faire et fut remplacé par un certain Grégoire, cardinal-archiprêtre. Il convient de préciser que les membres les plus éminents de l'Église se rangèrent immédiatement dans l'opposition à Benoît X et que rares furent les cardinaux qui le défendirent. Ses soutiens se comptaient essentiellement dans la noblesse et parmi ses proches, ainsi que dans le peuple et le clergé de la ville mais ni chez les cardinaux ni chez les membres les plus célèbres et respectés de l'Église, parce que son élection ne s'était pas faite à l'initiative des sommets de la hiérarchie mais était partie du bas, du peuple, à l'instigation de l'aristocratie.

Bien que l'intéressé ait été l'un de ces membres les plus respectés de l'Église, Pierre Damien le décrit comme un ignorant et c'est Léon d'Ostie qui diffuse le sobriquet de "mince" qui lui est attribué (qui pourrait toutefois être d'origine familiale et non propre au pape : un oncle de Jean, un certain Grégoire, peut-être même Grégoire II de Tusculum, était également connu comme "mince").

Le pontificat

Dès ses débuts, Benoît X commit l'erreur d'attribuer le pallium à Stigand, archevêque de Cantorbéry, dont l'élection avait été considérée irrégulière par Léon IX, Victor II et Étienne IX, qui avaient donc tous refusé de le lui attribuer. Cet acte fut annulé lorsque Benoît fut déclaré antipape et Stigand fut de nouveau considéré comme occupant abusivement sa position. Benoît concéda par ailleurs le *castrum Montis S. Petri in Auximano comitatu* à des nobles contre le paiement aux *actionariis Romanae ecclesiae* de 12 deniers de Pavie et il confirma, à la demande de l'évêque Ezelon de Vérone, des biens au monastère Saint-Maurice de Hildesheim. Le **8 mai**, il mit en place l'obligation pour les Hongrois de passage à Rome de séjourner auprès du monastère de Saint-Étienne. Le **1er juin** enfin, il concéda une partie des profits de l'autel de saint Pierre aux *prioribus mansionariorum scholae confessionis b. Petri*.

La crise

Peu après son élection, Ildebrando di Soana revint à Rome. Il avait été envoyé par Étienne IX à la cour de l'impératrice du Saint-Empire Agnès de Poitiers (mère et régente d'Henri IV, alors mineur), qui avait mis en doute la régularité de l'élection d'Étienne. Dès qu'Ildebrand apprit qu'Étienne était

mort et que Benoît avait pris sa succession, il décida de s'y opposer et obtint immédiatement l'appui du duc Godefroid II de Basse-Lotharingie, frère d'Étienne IX, en faveur de l'élection de Gérard de Bourgogne, évêque de Florence. Quelques mois plus tard, il obtint également le soutien de l'impératrice Agnès. Les cardinaux qui s'étaient opposés à l'élection de Benoît X se réunirent à Sienne le **18 avril 1058** et, à l'unanimité, choisirent Gérard de Bourgogne comme pape, le **6 mai** de la même année. Sept mois plus tard, le **6 décembre**, lorsque la régente Agnès eut donné son consentement et que toutes les divergences et irrégularités qui avaient présidé au choix de Gérard étaient éclaircies, toujours à Sienne, il fut officiellement élu pape. Il ne l'était toutefois pas encore réellement, d'une part parce qu'il y en avait un autre en fonction et d'autre part, parce qu'il n'avait encore été ni consacré, ni couronné.

De pape à antipape

Durant son voyage vers Rome, Gérard, accompagné du chancelier impérial Guibert, représentant de l'impératrice Agnès, réunit un synode à Sutri, le 18 janvier 1059, au cours duquel il déposa publiquement Benoît X et l'excommunia. Les historiens qui soutiennent la thèse de la validité du pontificat de Benoît considèrent qu'il toucha à son terme le 18 janvier, avec sa déposition voulue et soutenue à l'unanimité par tous les cardinaux réformateurs (la majorité absolue du collège cardinalice tout entier) et que celui de Gérard commença le 24 janvier suivant, jour où il fut couronné et prit possession de Rome sous le nom de Nicolas II, après avoir expulsé son rival. À la fin du synode de Sutri, avant même sa consécration, Gérard convoqua le synode suivant, celui du Latran, qui devait se tenir à Pâques la même année, soit un an après l'élection de Benoît X, et au cours duquel, en plus de mesures relatives à la discipline et à la foi, il réforma la procédure de l'élection pontificale en la déléguant aux seuls cardinaux, excluant ainsi tous les autres ecclésiastiques, les nobles, l'armée et le peuple.

L'expérience de Benoît X fut fondamentale pour revoir les procédures d'élection des papes jusque là obscures et tortueuses : elle servit à Nicolas II de motif pour les corriger, même si 14 ans plus tard, lors de l'élection de Grégoire VII, ces règles allaient être de nouveau bafouées.

Le 24 janvier 1059, les soutiens de Nicolas II contrôlaient Rome et contraignirent Benoît X à se réfugier au château de Gérard de Galeria. Une fois arrivé à Rome, Nicolas continua sa bataille contre Benoît et ses soutiens avec l'aide des Normands. Une première bataille se déroula à Campagna, début 1059, mais elle ne fut pas décisive pour le nouveau pape. Plus tard, la même année, vers avril, ses armées conquièrent Palestrina, Frascati et Mentana, et attaquèrent ensuite Galeria, contraignant Benoît à se rendre et à renoncer à la papauté.

Le crépuscule

Benoît X resta en liberté et se retira dans l'une des résidences de sa famille, mais Hildebrand, craignant qu'il ne soit instrumentalisé pour nuire au pape légitime, le fit emprisonner par la suite, en 1060, à l'hôpital de Sainte-Agnès. La même année, un procès public lui fut intenté, sa déposition en janvier et son abdication volontaire en avril n'étant pas considérées comme suffisantes. Il ne servit à rien que Benoît confesse d'avoir été contraint d'accepter une élection dont il ne voulait pas. Il fut solennellement déposé à nouveau et dégradé. Ce fut évidemment Hildebrand qui joua les procureurs. Il se peut que le procès ait eu lieu parce que le peuple de Rome reconnaissait encore Benoît comme pape malgré le fait qu'il l'ait abandonné l'année précédente, corrompu par Hildebrand qui avait acheté l'appui du peuple en faveur de Nicolas.

Léon d'Ostie soutient que Jean fut réadmis à la communion laïque et obligé à résider à Sainte Marie Majeure. Il est réputé avoir reconnu toutes ses fautes, une par une, sans chercher à se justifier d'aucune.

Il mourut à Canossa en 1074, sous le règne du pape Grégoire VII, son farouche ennemi d'autrefois, Ildebrando di Soana.

Son nom n'apparaît pas dans la liste officielle des papes "Benoît", qui passe de Benoît IX à Benoît XI[2].

JUGEMENT DE L'HISTOIRE ET REPUTATION

La conséquence principale de l'aventure de Benoît X est l'adoption de nouvelles lois relatives à l'élection des papes. Elles sont décidées durant un synode réuni par Nicolas II au palais du Latran à Pâques de l'an 1059. Nicolas II, par la bulle *In nomine Domini*, délègue alors l'élection aux seuls cardinaux-évêques à l'exclusion de quiconque, abolissant de fait le *Privilegium Othonis* du pape Jean XII de 962.

Pendant de nombreux siècles, le pontificat de Benoît X est reconnu comme légitime jusqu'au 18 janvier 1059. En 1303, Niccolò Boccasini prend d'ailleurs pour nom Benoît XI. Le cardinal Stefano Borgia prend la défense de Benoît X dans son *Apologia del Pontificato di Benedetto X* (1752). Son portrait figure aussi dans la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs. Mais depuis 1904, il est considéré comme antipape, de nombreux historiens ayant mis en doute la validité de son élection, faite sans la consultation des cardinaux et contre le serment voulu par Étienne IX.

NICOLAS II

Nicolas II (*Gérard de Bourgogne*), né vers 990 et mort le **19 juillet 1061**, est le 155^e pape de l'Église catholique du **6 décembre 1058** au **19 juillet 1061**.

BIOGRAPHIE

Origines

Les origines de Gérard, que l'on trouve également sous les formes *Girardus*, *Gherard*, *Gerardus* ou *Girolodus*, sont incertaines. Le *Liber Pontificalis*, d'après la publication de Louis Duchesne, mentionne « *Nicolaus, natione Allobrogus, quod alio vocabulo Burgundio dicitur, qui vixit ann. II m. VI d. XXVIII* ». « Nicolas de nation Allobroge que l'on appelle aussi du nom de Bourguignon » (Garin, 1914)[1]. Duchesne cite également le *catalogue de la Cava* (fin du XI^e siècle) « *Nicolaus qui vocatur Girardus, natione Allobros, quod alio vocabulo Burgundio dicitur sedit ann. II m. VI d. XXVIII* » et le *Vaticanus* « *Nicolaus qui vocatur Girradus (Gerladus 1340)* ». Ferdinando Ughelli, dans son *Italia Sacra* (XVII^e siècle), « le déclare être de la nation *Burgundio, sive Sabaudiensis* » (« nation bourguignonne ou savoyarde »). Selon ces sources, il serait d'origine allobroge ou bourguignonne, d'où la désignation sous les formes : *Gérard de Bourgogne*, *Gérard l'Allobroge* ou encore *Gérald de Lorraine*.

L'abbé Garin, dans sa notice consacrée aux origines de Nicolas II (1914), indique que les auteurs du XIX^e siècle sont favorables à l'hypothèse qu'il serait issu de la famille de Chevron, tandis qu'une seconde hypothèse le donne issu de la famille de Miolans, mais originaire de Chevron (*Cisvaro*, actuelle commune française de Mercury, dans la combe de Savoie)[1].

Cette tradition chevronnaise est reprise par des auteurs plus contemporains[2],[3]. Le médiéviste Bernard Demotz (2000) envisage cette filiation comme vraisemblable[4].

Carrière

Nicolas fut d'abord un moine d'un grand savoir encyclopédique pour son temps, mais n'appartenait probablement pas à l'ordre de Cluny. Après la victoire de l'empereur du Saint-Empire Conrad II le Salique sur Eudes II de Blois, et la prise de possession du royaume de Bourgogne, le 1^{er} août 1034, Gérard de Bourgogne se mit au service du duc Boniface III de Toscane, un des plus puissants lieutenants de l'empereur, et partit avec lui en Italie.

Il aurait entrepris durant une dizaine d'années des études importantes, qu'il suivit en Italie et peut-être même à Paris. En janvier 1045[5], il fut élu évêque de Florence.

Pontificat

Il est élu pape à Sienne le 6 décembre 1058[6] par les soins d'Hildebrand, il fut conduit à Rome

par Godefroid II de Basse-Lotharingie, frère de son prédécesseur, qui expulsa l'antipape Benoît X, élevé par la faction de Tusculum. Il commença à affranchir la papauté de la tutelle impériale, et mourut à Florence en 1061.

Il combattit le nicolaïsme, déviance disciplinaire de certains prêtres mariés ou en concubinage, en interdisant aux croyants d'assister à une messe célébrée par un prêtre marié. Ceux qui avaient pris femme durent s'en séparer.

Dans le cadre de ce que les historiens ont appelé *a posteriori* la réforme grégorienne, il interdit aux clercs de recevoir une église des mains d'un laïc et d'obtenir l'obtention de charges ecclésiastiques contre de l'argent (simonie). Il interdit la nomination des évêques sans l'autorisation papale.

En 1059, il réunit le synode de Melfi. Le pape Nicolas II vint en Italie du Sud et reçut les serments de fidélité des princes normands Richard Ier d'Aversa et Robert Guiscard, en échange de leur investiture et de leur fidélité. Le pape comptait sur l'appui normand pour contrebalancer la puissance de l'Empire. Sous l'influence du moine Hildebrand, qui devait devenir pape sous le nom de Grégoire VII, il promulgua le 13 avril 1059, le décret *In nomine Domini* qui remettait l'élection du pape dans les seules mains du collège des cardinaux[7], confirmé par le synode de Melfi du 3 au 23 août 1059. Néanmoins, l'empereur gardait le droit de confirmer le candidat au siège pontifical.

Nicolas II voulut aussi que les chanoines reviennent à une discipline plus stricte, en imposant les repas en commun et la nuit au dortoir.

Il meurt à Florence le 19 juillet 1061. Un de ses biographes écrivit de lui : « Les lettres lui sont familières, son génie étincelle de vivacité ; ses aumônes ne connaissent point de bornes ; sa pureté est au-dessus de tout soupçon. Il me faudrait nommer toutes les vertus pour peindre tel qu'il est cet homme, vraiment de Dieu. »

Bulles

1058 : par laquelle il donne à l'abbaye Saint-Martin d'Autun le privilège de ne dépendre que du Saint-Siège directement.

•1059 : par laquelle il stipule le mode d'élection futur des papes (voir : élection pontificale de 1061).

ALEXANDRE II

Alexandre II (*Anselmo de Baggio*), né vers 1010/1015 à Milan et mort à Rome le 21 avril 1073, est élu 156e pape de l'Église catholique en 1061 et reste en fonction jusqu'à sa mort[1].

Il est le premier pape élu uniquement par le Sacré Collège composé des cardinaux de l'Église catholique.

Il contribue à mettre en avant la lutte de l'Église contre la simonie et le nicolaïsme. Il accorde son soutien à la Reconquista en 1063 et à la conquête normande de l'Angleterre en 1066.

Il ne doit pas être confondu avec Anselme de Lucques qui est son neveu.

JEUNESSE

Né à Baggio, dans la région de Milan, il est formé à Cluny, aux côtés du cardinal Hildebrand (futur Grégoire VII) puis à l'abbaye du Bec dirigée par Lanfranc. Il commence sa carrière publique par la prédication.

En Lombardie, il est un des fondateurs du mouvement de la Pataria[2]. Ce mouvement basé au sein de l'archidiocèse de Milan défend une réforme du clergé en luttant contre la simonie et le mariage des prêtres. Il est particulièrement critique envers l'archevêque Guy de Velate nommé par l'empereur du Saint-Empire Henri III du Saint-Empire. Celui-ci étant son supérieur, il l'envoie à la cour impériale afin de l'écarter. Cependant, l'Empereur ne condamne pas sa conduite et le nomme en 1057, évêque de Lucques.

Par la suite, il retourne deux fois à Milan en qualité de légat apostolique, la première fois en 1057 en compagnie d'Hildebrand, la seconde en 1059 en compagnie de Pierre Damien.

UNE ELECTION CONTESTEE

À la mort du pape Nicolas II, Anselmo est élu pape sous le nom d'Alexandre II le 30 septembre 1061 par le Sacré Collège (Élection pontificale de 1061), conformément à la bulle pontificale, *In nomine Domini*, promulguée par le pape Nicolas II le 13 avril 1059. Ainsi, il est élu pour la première fois par les seuls cardinaux, l'assentiment de l'Empereur du Saint-Empire ou de la noblesse romaine ne sont pas requis. Le privilège impérial de confirmation est donc ignoré.

Furieux d'être dépossédés de leur ancien droit d'élection, les nobles Romains portent leurs griefs devant l'impératrice du Saint-Empire Agnès de Potiers, régente pour son jeune fils Henri IV. Celle-ci convoque une assemblée à Bâle le 28 octobre qui, en l'absence de tout cardinal, élit l'évêque de Parme Pierre Cadalus qui devient l'antipape Honorius II.

En 1062, Alexandre II affronte son rival dans Rome. En mai, le duc de Lotharingie Godefroid II de Basse-Lotharingie entre dans la ville et force les belligérants à accepter un arbitrage impérial. Or, cette même année, l'impératrice Agnès perd l'autorité souveraine en Germanie au profit d'Annon II de Cologne, archevêque de Cologne, hostile à Honorius II. Annon envoie son neveu Burchard II d'Halberstadt, évêque de Halberstadt, comme émissaire, qui à la suite d'une enquête, confirme la probité et donc l'élection d'Alexandre II. Honorius II est excommunié en 1063.

Le 31 mai 1064 durant le synode de Mantoue, la cour impériale reconnaît officiellement Alexandre II et un anathème est prononcé contre Honorius II qui perd ainsi définitivement le soutien impérial. Ce n'est pas pour autant que les tensions cessent avec le milieu réformateur mené par Hildebrand, futur pape Grégoire VII, qui cherche à s'émanciper de la tutelle impériale et de celle de la noblesse romaine[3].

ACTIONS EN TANT QUE PAPE

En 1063, il transforme la Reconquista en guerre sainte, par l'octroi d'une indulgence plénière à tous les soldats qui participeraient à la prise de Barbastro, ville d'Aragon tenue par les Maures. Il envoie une lettre ordonnant aux évêques espagnols d'empêcher le meurtre de juifs « par ceux qui s'en vont en Espagne contre les Sarrasins »[3].

Alexandre II participe aux prémices de la « réforme grégorienne » en condamnant la simonie et le nicolaïsme. La Provence est un exemple éloquent. En 1060 soutenu par Raimbaud d'Arles représentant de la noblesse locale, il fait condamner lors d'un concile à Avignon présidé par Hugues de Cluny l'évêque de Sisteron pour *simoniaca haeresis*. En 1063, il démet de ses fonctions et excommunie l'évêque simoniaque Ribert de Gap. La décision est refusée par des chevaliers locaux le poussant ainsi à jeter l'interdit sur l'ensemble du diocèse[4]

Il appuie Guillaume le Conquérant dans la conquête normande de l'Angleterre, en le soutenant politiquement et en lui fournissant un gonfanon consacré[5] ainsi que des reliques sacrées. Il trouve là un prétexte pour intervenir dans les affaires insulaires et combattre l'archevêque de Cantorbéry, Stigand, qui avait pris le parti du roi d'Angleterre Harold[6]. Ce don d'un étendard donne un caractère juste aux actions de Guillaume mais ne constitue cependant pas une « guerre sainte » où les meurtres y seraient pardonnés. En effet, en 1070, Alexandre II impose, par l'intermédiaire de son légat Ermenfroi, un pénitentiel général pour les membres de l'armée normande ayant tué ou blessé un adversaire[7]. Dès sa victoire à la bataille d'Hastings, Guillaume lui envoie les insignes du vaincu.

En 1069, il refuse d'autoriser le divorce de Henri IV du Saint-Empire et envoie son légat Pierre Damien pour le forcer à reprendre sa femme, Berthe de Turin. L'empereur plie et Berthe revient auprès de lui.

Il meurt le 21 avril 1073 au palais du Latran et est enterré au sein de la basilique du Latran[8].

HONORIUS II

Honorius II (Pierre Cadalus), né vers 1009 à Vérone, en Italie, et décédé en 1072, était un religieux italien du Moyen Âge, qui fut évêque de Parme, puis antipape de 1061 à 1064.

BIOGRAPHIE

Après la mort du pape Nicolas II (1059–1061) en juillet 1061, deux groupes différents se réunirent pour élire un nouveau pape. Les cardinaux s'assemblèrent sous la direction de Hildebrand (le futur pape Grégoire VII) et élurent le 30 septembre 1061 Anselmo de Baggio, évêque de Lucques, un des chefs du parti réformiste, qui prit le nom d'Alexandre II (1061–1073). (Voir: Élection pontificale de 1061)

Vingt-huit jours après cette élection, une assemblée d'évêques et de notables germaniques et lombards opposés au mouvement de réforme fut réunie à Bâle par l'impératrice du Saint-Empire Agnès de Poitiers agissant comme régente pour son fils, l'empereur du Saint-Empire Henri IV (1056–1105) ; elle était présidée par le chancelier impérial Wilbert. Ils élurent le 28 octobre 1061, l'évêque de Parme, Pierre Cadalus, qui prit le nom d'Honorius II.

Avec le soutien de l'impératrice et des nobles, au printemps de 1062, Honorius II marcha vers Rome avec ses troupes pour occuper par la force le trône pontifical. L'évêque d'Alba, Benzo, appuya sa cause comme légat impérial à Rome, et Cadalus s'avança jusqu'à Sutri. Le 14 avril eut lieu à Rome un affrontement bref mais sanglant, où les forces d'Alexandre II eurent le dessous, et l'antipape Honorius II prit possession du territoire de saint Pierre.

En mai 1062 arriva le duc de Lotharingie Godefroid II de Basse-Lotharingie, qui conduisit les deux rivaux à soumettre l'affaire à la décision de l'empereur. Honorius II se retira à Parme et Alexandre II retourna à son siège de Lucques, pendant que la médiation de Godefroid II était examinée par la cour de Germanie et les conseillers du jeune empereur du Saint-Empire, Henri IV. En Allemagne, pendant ce temps, eut lieu une révolution. Annon II de Cologne, le puissant archevêque de Cologne, s'empara de la régence, et l'impératrice Agnès de Poitiers se retira au couvent à Fructuaria dans le Piémont. L'autorité souveraine en Allemagne passa à Annon, qui était hostile à Honorius II.

S'étant prononcé contre Pierre Cadalus, le nouveau régent fit nommer au Conseil d'Augsbourg (octobre 1062) un émissaire qui devait être envoyé à Rome pour enquêter sur les accusations de simonie proférées contre Alexandre II. Cet émissaire, Burchard II d'Halberstadt, évêque d'Halberstadt (et neveu d'Annon) ne trouva rien à redire à l'élection d'Alexandre II qui fut reconnu comme le pape légitime, tandis que son rival était excommunié en 1063.

L'antipape n'en abandonna pas pour autant ses prétentions. Lors d'un contre-synode tenu à Parme, il défia l'excommunication. Ayant rassemblé une force armée il marcha une fois de plus vers Rome, où il s'établit au château Saint-Ange. La guerre entre les papes rivaux dura environ un an. Finalement, Honorius II dut renoncer, s'enfuir de Rome, et revenir à Parme.

Le 31 mai 1064, à la Pentecôte, le concile de Mantoue termina le schisme en déclarant officiellement qu'Alexandre II était le successeur légitime de saint Pierre. Honorius II, cependant, maintint ses revendications sur le trône pontifical jusqu'à sa mort en 1072.

GREGOIRE VII

Grégoire VII (Ildebrando de Soana), né vers 1020–1025 à Sovana et mort le 25 mai 1085 à Salerne, est un moine bénédictin toscan qui devient en 1073 le 157^e pape, succédant à Alexandre II. Connu parfois comme le **moine Hildebrand**, il est le principal artisan de la réforme grégorienne, tout d'abord en tant que conseiller du pape Léon IX et de ses successeurs, puis sous son propre pontificat.

Cette réforme de l'Église entend purifier les mœurs du clergé (obligation du célibat des prêtres, lutte contre le nicolaïsme) et lutter contre la simonie, le trafic des bénéfices et notamment des évêchés, ce

qui provoque un conflit majeur avec l'empereur du Saint-Empire Henri IV, qui considère comme relevant de son pouvoir de donner l'investiture aux évêques. Au cours de la querelle des Investitures, Grégoire VII oblige l'empereur excommunié à faire une humiliante démarche de pénitence. Cependant, cet épisode ne suffit pas à régler le conflit, et Henri reprend l'avantage en assiégeant le pape réfugié au château Saint-Ange. Libéré par les Normands, le pape est chassé de Rome par la population, excédée par les excès de ses alliés. Grégoire VII meurt en exil à Salerne le 25 mai 1085.

Grégoire VII, considéré comme saint par l'Église catholique, est fêté le 25 mai[1].

BIOGRAPHIE

Enfance

Grégoire VII naît à Sovana proche de Sorano en Toscane vers 1020[2]. Il se nomme Hildebrand, ce qui rappelle l'origine germanique de sa famille[Information douteuse]. Cependant, selon certaines sources, sans doute avec la volonté de faire apparaître un parallèle avec le Christ lors du procès de canonisation, Hildebrand serait issu d'une famille de condition moyenne[2] : son père aurait exercé la profession de charpentier[3].

Élève puis chapelain de Grégoire VI

Hildebrand est envoyé très jeune à Rome, où son oncle est prieur de l'abbaye clunisienne de Sainte-Marie sur l'Aventin[4]. Il y est instruit et aurait eu pour maître Jean Gratien, le futur pape Grégoire VI. Ce dernier est un fervent réformateur. La culture de Hildebrand est plus mystique que philosophique : il se nourrit plus des psaumes ou des écrits de Grégoire le Grand (dont lui-même et son mentor prendront le nom en accédant au trône de saint Pierre) que de ceux de saint Augustin[2]. Il s'attache à Jean Gratien qui fit de lui son chapelain. Il le suivra jusqu'à sa mort[3].

La fin du IXe siècle et le début du Xe siècle ont été marqués par l'affaiblissement de la puissance publique du fait de la dissolution de l'Empire carolingien. Confrontés aux invasions et aux guerres privées engendrées par la montée en puissance d'une nouvelle élite guerrière qui prend en charge des territoires, les clercs recherchent la protection des puissants. En contrepartie, ces derniers s'approprient le droit de disposer des biens des églises et de désigner les titulaires de charges ecclésiastiques, abbatiales et paroissiales[5]. Dès lors, ces charges sont confiées à des laïcs, souvent contre rétribution et leur transmission se fait parfois par voie héréditaire. L'Église subit une véritable crise de moralité : les charges et des biens de l'Église sont soumis à un véritable trafic (simonie) et la clérogamie (nicolaïsme) est très répandue[6], particulièrement en Italie, en Allemagne et en France[7].

En réaction, cette époque est marquée par un fort mouvement réformateur monastique qui obtient l'autonomie de nombreuses abbayes et impose une moralisation de la conduite de la chevalerie naissante en particulier par les mouvements de la paix de Dieu puis de la trêve de Dieu[8]. Le mouvement est largement porté par Cluny mais pas uniquement : ce sont les abbayes bénédictines de Brogne en Belgique et de Gorze en Lorraine qui propagent la réforme. C'est dans cet esprit qu'est éduqué Hildebrand.

Du fait de la vaste superficie du Saint-Empire romain germanique, l'autorité du souverain germanique est assez faible en Italie. Les grandes familles romaines (et en particulier les comtes de Tusculum) habituées à faire élire le pape, ont repris leurs anciennes prérogatives : trois papes issus de la famille des Théophylactes se succèdent à partir de 1024. Si Benoît VIII et Jean XIX sont énergiques, Benoît IX, élu très jeune, se comporte de manière tyrannique et indigne[7]. Critiquant sa faible moralité, des insurgés romains élisent un antipape en 1045 (Sylvestre III). Mis en difficulté, Benoît IX revend sa charge à Jean Gratien qui, pensant remettre de l'ordre, accepte cet acte de simonie et prend le nom de Grégoire VI. Cependant, il ne parvient pas à appliquer la réforme et le désordre est accru : il y a trois papes concurrents.

Depuis l'empereur du Saint-Empire Henri II (1014–1024), les empereurs sont contraints de

descendre périodiquement avec leur armée en Italie pour y restaurer leur autorité[9].

L'empereur Henri III intervient lui aussi militairement : le 20 décembre 1046, au synode de Sutri, il dépose les trois pontifes et impose le pape réformateur Clément II[10].

Hildebrand suit son mentor Grégoire VI en exil à Cologne, en Allemagne, et reste auprès de lui jusqu'à sa mort en 1048. Sa vie austère est alors remarquée par Bruno, évêque de Toul et proche parent de l'empereur, qui l'attache à son tour à sa personne.

Conseiller des souverains pontifes

À Rome, les désordres persistent. Coup sur coup, les deux papes désignés par l'empereur, Clément II et Damase II, sont assassinés. En 1048, Bruno est proclamé pape par une diète tenue à Worms. Il n'accepte qu'à la condition d'obtenir le consentement du clergé et du peuple romain. Il est confirmé dans cette résolution par Hildebrand qui le persuade de quitter ses vêtements épiscopaux et de se rendre à Rome comme un simple pèlerin, pour demander le renouvellement et la confirmation de sa nomination. Les Romains sont sensibles à cette humilité. Bruno est élevé à la charge pontificale sous le nom de Léon IX le 12 février 1049[10].

Élevé dans l'esprit de la réforme monastique, il conclut que c'est l'indignité des papes précédents qui leur a valu leur désaveu par les Romains et leur déchéance. Il nomme Hildebrand sous-diacre et le charge de l'administration des revenus du Saint-Siège, proche de la faillite[11]. Les actes les plus importants de son pontificat sont effectués sous le conseil d'Hildebrand[12] qui restera ensuite un des conseillers les plus influents de ses successeurs Victor II (1055–1057), Étienne IX (1057–1058), Nicolas II (1058–1061), Alexandre II (1061–1073)[3]. Hildebrand est l'un des principaux acteurs de ce qu'on appellera plus tard la réforme grégorienne, vingt-cinq ans avant de devenir pape lui-même.

Les organes de gouvernement sont réorganisés ; les services de la chancellerie, désormais très actifs, suivent le modèle impérial et la fonction des cardinaux, auxquels sont confiés des postes-clés de la curie, s'accroît très sensiblement ; ces places, naguère réservées aux représentants des familles romaines, sont ouvertes aux « étrangers », ce qui souligne le caractère universel de la papauté et montre que ces nominations ne doivent plus relever du clientélisme[12].

Une doctrine est élaborée, qui tend à donner au Saint-Siège le pouvoir nécessaire à l'accomplissement de la réforme. Les *Dictatus papæ* en révèlent les idées maîtresses : dans la société chrétienne, cimentée par la foi, l'*ordre laïque* a pour fonction l'exécution des commandements *de l'ordre sacerdotal* dont le pape est le maître absolu. Vicaire du Christ, il est le seul titulaire légitime de l'Empire, puisqu'il est le vicaire du Christ, « l'empereur suprême ». Il peut déléguer ce pouvoir et reprendre sa délégation. L'empereur n'est plus le coopérateur du pape, mais son subordonné. Il doit exécuter le programme de réforme défini par le pape. Or ce programme remettait en cause l'Église impériale.

Hildebrand est envoyé en France pour enquêter sur l'hérésie de Bérenger de Tours. L'écolâtre de Tours affirme qu'il y a seulement une présence spirituelle du Christ dans l'Eucharistie. Déjà condamné aux conciles de Rome et de Verceil en 1050, puis au synode de Paris en 1054, Bérenger est déféré en 1054 au concile de Tours présidé par Hildebrand. Il reconnaît qu'après la consécration, le pain et le vin sont le corps et le sang du Christ[13].

Léon IX meurt en 1054, mais une délégation romaine comprenant Hildebrand parvient à convaincre l'empereur du Saint-Empire Henri III de choisir Victor II comme successeur, le parti réformateur reste donc au pouvoir au Saint-Siège, bien que le pape continue d'être nommé par l'empereur. Après avoir présidé aux obsèques impériales le 28 octobre 1056, Victor II est, le 5 novembre suivant, le principal artisan de la mise en place de la régence du jeune empereur Henri IV, alors âgé de 6 ans, par Agnès de Poitiers, sa mère et veuve de l'empereur[14]. Cette dernière est proche du mouvement clunisien : le monastère de Cluny est une fondation de sa famille et Hugues de Cluny, son abbé, est le parrain de l'héritier du trône, le futur Henri IV, et le confident intime de la famille impériale.

Toutefois, elle n'a pas l'autorité politique ni le volontarisme de son mari et elle gouverne sous l'influence de prélats comme Annon II de Cologne, Sigefroi Ier de Mayence et Henri d'Augsbourg. Elle doit concéder de nombreuses possessions aux ducs pour garder leur fidélité. Pendant la régence, les relations entre l'Église et l'Empire évoluent au détriment de ce dernier. Au décès de du pape Victor II, en 1057, les réformateurs profitent de la minorité de l'empereur Henri IV : Étienne IX est élu pape sans qu'Agnès soit mise au courant[15],[2]. Le nouveau souverain pontife est le frère de Godefroid II de Basse-Lotharingie. Ce dernier, duc de Basse-Lotharingie et de Toscane, était entré en conflit avec Henri III, soucieux de neutraliser ses vassaux trop puissants : un refus de la régente pourrait déclencher une nouvelle rébellion des grands vassaux. Le nouveau pape s'oppose à la nomination des papes par l'empereur.

Dans son traité de 1058 *Contre les simoniaques*, le cardinal Humbert de Moyenmoutier analyse les conséquences de la simonie, montre la nécessité de supprimer l'investiture laïque et insiste sur le rôle prépondérant que doit jouer le Saint-Siège dans la réforme[11],[2]. Il y affirme que l'inconduite des clercs provient de leur soumission aux laïcs car ceux-ci les investissent en fonction non pas de leur piété mais des avantages matériels que cette nomination peut leur procurer[16]. Étienne IX est assassiné à Florence après seulement huit mois de pontificat.

Son successeur, Nicolas II, est élu pape à Sienne le 28 décembre 1058 par les soins d'Hildebrand. Il est conduit à Rome par Godefroid II de Basse-Lotharingie qui expulse l'antipape Benoît X, élevé par la faction des Tusculum. Pour ce faire, l'élection de Nicolas II avait reçu l'approbation impériale du jeune empereur Henri IV[15]. Le 13 avril 1059, Nicolas II fait promulguer par un concile réuni au Latran le décret *in nomine Dei* qui stipule que l'élection des pontifes romains sera dorénavant réservée au collège des cardinaux[2],[17]. Le rédacteur de ce décret est très vraisemblablement Hildebrand lui-même[18]. Même si le droit de confirmation par l'empereur est maintenu[19], le pape n'est donc plus l'homme de l'empereur. Les réformateurs ont su profiter de l'instabilité de l'Empire pour procurer l'indépendance du Saint-Siège.

Après la mort de Nicolas II en 1061, les cardinaux choisissent Alexandre II. Une notification est adressée à la cour de l'empereur : ce faisant, ils ne demandent pas à la régente Agnès de reconnaître l'élection[19]. Elle choisit de l'ignorer. Les cardinaux considérant que le privilège de confirmation impérial est abrogé, le nouveau pape est sacré le 30 septembre. Furieux, les Romains, dépossédés de leur ancien droit d'élection, portent leurs griefs devant Agnès de Poitiers. Elle saisit l'occasion de contrer la nouvelle indépendance du Sacré-Collège et convoque une assemblée à Bâle qui, en l'absence de tout cardinal, élit un autre pape (antipape), qui prend le nom d'Honorius II[19]. Ce schisme dure peu de temps et l'antipape est abandonné par ses protecteurs dès 1064. Conforté dans son rôle, Alexandre II accentue son contrôle sur l'Église d'Italie[19]. Il agit en parfait accord avec un groupe de réformateurs, parmi lesquels Hildebrand jouit d'une influence exceptionnelle[19].

Pontificat

Election

En avril 1073, à la mort du pape Alexandre II, il est élu par les cardinaux, sous la pression du peuple romain[11]. Il accepte ces fonctions à contrecœur : il est déjà sexagénaire et en connaît les lourdes responsabilités. Il écrit en 1075 à son ami Hugues de Cluny : « Vous m'êtes témoin, bienheureux Pierre que c'est malgré moi que votre sainte Église m'a mis à son gouvernail[20]. » Cette élection effraye les évêques qui redoutent sa sévérité. Le consentement impérial n'ayant pas été donné ainsi que l'exige encore le droit établi, les évêques de France, qui ont subi les exigences de son zèle réformateur quand il était venu chez eux comme légat, tentent de pousser l'empereur Henri IV à ne pas le reconnaître. Mais Hildebrand sollicite et obtient la confirmation impériale. Il ne prend possession du siège apostolique qu'après l'avoir obtenue.

Dès son avènement, il réclame, en vertu de la donation de Constantin, la Corse, la Sardaigne et même l'Espagne ; il soutient que la Saxe avait été donnée au Saint-Siège par Charlemagne, la Hongrie par le roi Étienne ; et il réclame de la France le denier de Saint-Pierre. Ces prétentions

risquant de se heurter à un refus général et de lui attirer trop d'ennemis, il recentre son action sur la lutte contre le nicolaïsme et la simonie.

Lutte contre le nicolaïsme

Il n'entre pas immédiatement en conflit avec les grands et s'attaque dans un premier temps aux prêtres mariés. Pour lui, comme moine, le célibat ecclésiastique fait partie de l'idéal sacerdotal qui place l'ascète à part. Il y voit aussi une force pour l'Église. Il souhaite des clercs uniquement préoccupés par elle, sans famille, indépendants des liens sociaux et, par la suite, de l'emprise des laïques, inaptes enfin à fonder une caste héréditaire prompte à s'approprier les biens d'Église[4]. Lors du concile de Carême de 1074, des décisions sont prises pour écarter les prêtres simoniaques ou concubinaires (nicolaïstes). En particulier, il fait interdire l'accès aux églises pour les prêtres mariés ou vivant en concubinage[17].

Ces décrets sont contestés par de nombreux prêtres germaniques. Les évêques embarrassés, principalement en Germanie, ne montrent aucun empressement à appliquer les décisions de ce concile et le pape, doutant de leur zèle, ordonne aux ducs de Souabe et de Carinthie d'empêcher par la force les prêtres rebelles d'officier. Il se voit alors reprocher par les évêques Théodoric de Verdun et Henri de Spire d'avoir abaissé par cette décision l'autorité épiscopale devant le pouvoir séculier. Dans un premier temps, l'empereur du Saint-Empire, Henri IV, déjà occupé par la révolte de ses grands féodaux tente d'apaiser le conflit. Il propose de jouer les conciliateurs entre les légats pontificaux et les évêques germaniques[21]. Grégoire VII triomphe pourtant en Germanie : les prêtres mariés y sont bafoués, parfois torturés et exilés ; leurs femmes légitimes sont mises à l'index de la société[22].

Aux fêtes de Noël 1075, une révolte est organisée à Rome, par Censius, chef de la noblesse opposée aux réformes. Grégoire VII est arrêté alors qu'il officie dans la basilique Sainte-Marie-Majeure et est enfermé dans une tour. Mais le pape est délivré par le peuple dont il a le soutien, ce qui lui permet de réprimer la révolte[4].

En Espagne, sous la pression de l'envoyé pontifical, le concile de Burgos (1080) prescrit aux ecclésiastiques de renvoyer leurs femmes, mais l'ordre ne sera exécuté qu'au XIIIe siècle, sous le roi de Castille et de Léon Alphonse X, dont le code punit le mariage sacerdotal[4].

En France et en Angleterre, les choses sont plus difficiles. Le synode de Paris (1074) déclare les décrets romains intolérables et déraisonnables (« *importabilia ideoque irrationabilia* »). Au synode agité de Poitiers (1078), le légat obtient qu'on menace les auditeurs d'un prêtre réfractaire, mais les évêques ne peuvent guère mettre ce canon en vigueur sans l'appui du bras séculier, et les mariages ecclésiastiques persistent[4].

Lanfranc de Cantorbéry ne put empêcher le concile de Winchester d'autoriser en 1076 les prêtres mariés à garder leurs femmes. Le concile de Londres de 1102, sous l'inspiration d'Anselme de Cantorbéry, ordonne leur renvoi, mais sans prescrire de pénalités. Le second concile de Londres (1108) n'a d'autre effet que d'aggraver le désordre des mœurs dans le clergé[4].

En fait, Grégoire VII vite engagé dans la querelle des Investitures, ne peut se payer le luxe d'affronter à la fois l'empereur et les rois de France et d'Angleterre. Il ménage donc les deux derniers en adjoignant à son intransigeant légat Hugues de Die, le plus diplomate Hugues de Cluny, abbé de Cluny[4].

Lutte contre la simonie

Dès 1073, il s'attaque à Philippe Ier, roi des Francs, pour simonie. En 1074, il essaye de soulever contre lui les évêques de son royaume en leur écrivant : « Entre tous les princes qui, par une cupidité abominable, ont vendu l'Église de Dieu, nous avons appris que Philippe, roi des Francs, tient le premier rang. Cet homme, qu'on doit appeler tyran et non roi, est la tête et la cause de tous les maux de la France. S'il ne veut pas s'amender, qu'il sache qu'il n'échappera pas au glaive de la vengeance apostolique. Je vous ordonne de mettre son royaume en interdit. Si cela ne suffit pas,

nous tenterons, avec l'aide de Dieu, par tous les moyens possibles, d'arracher le royaume de France de ses mains; et ses sujets, frappés d'un anathème général, renonceront à son obéissance, s'ils n'aiment mieux renoncer à la foi chrétienne. Quant à vous, sachez que, si vous montrez de la tiédeur, nous vous regarderons comme complices du même crime, et que vous serez frappés du même glaive. »

Philippe Ier promet de s'amender, mais continue d'autant que les évêques français ne mettent pas le royaume en interdit. Le pape comprend que sa réforme ne peut pas s'appuyer sur des évêques, eux-mêmes simoniaques : il lui faut des hommes convaincus de la nécessité de la réforme. Il s'abstient donc de donner suite immédiatement à ses menaces qui risqueraient d'engendrer un schisme.

Lors du concile de Carême de 1075, non seulement les prêtres simoniaques et concubinaires sont menacés d'excommunication mais des évêques sont aussi condamnés[23] : « Si quelqu'un désormais reçoit de la main de quelque personne un évêché ou une abbaye, qu'il ne soit point considéré comme évêque. Si un empereur, un roi, un duc, un marquis, un comte, une puissance ou une personne laïque a la prétention de donner l'investiture des évêchés ou de quelque dignité ecclésiastique, qu'il se sache excommunié »[24].

Grégoire VII publie également un décret interdisant aux laïcs de choisir et d'investir les évêques. C'est la première fois que l'Église prend position sur la question des investitures laïques.

Grégoire VII fait élire le légat Hugues de Die, l'un de ses plus proches collaborateurs comme archevêque de Lyon. Ce dernier était issu d'une puissante famille aristocratique (il était le neveu des frères et ducs Hugues Ier de Bourgogne puis Eudes Ier de Bourgogne). Il peut appliquer dans son archidiocèse la réforme grégorienne, convoquant maints conciles, au cours desquels il excommunie et dépose à tour de bras les clercs simoniaques et concubinaires : 1075 à Anse, 1076 à Dijon et Clermont, 1077 à Autun (contre le tyrannique Manassès Ier de Gournay, qui a privé Bruno le Chartreux, le fondateur des chartreux, de ses charges et de ses biens[25]), 1078 à Poitiers[26].

L'empereur du Saint-Empire Henri IV vient de faire face à une rébellion en Saxe[12]. Face à la turbulence des grands seigneurs, le soutien d'une Église impériale lui est indispensable.

En effet, sous les Carolingiens, la mise en place progressive de l'hérédité des charges avait fortement contribué à l'affaiblissement de leur autorité : l'empereur n'avait plus prise sur les grands féodaux, ce qui a conduit au morcellement progressif et à la dissolution de l'Empire carolingien[27]. Pour éviter une pareille dérive, les Ottoniens se sont appuyés sur l'Église germanique dont ils distribuent les charges à des fidèles, sachant qu'ils les récupéreront à leur mort. Les évêques parfois à la tête de véritables principautés et les abbés constituent donc l'armature de l'administration impériale. L'empereur s'assure la nomination de tous les membres du haut clergé de l'Empire. Une fois désignés, ils reçoivent du souverain l'investiture symbolisée par les insignes de leur fonction, la crosse et l'anneau. En plus de leur mission spirituelle, ils doivent remplir des tâches temporelles que leur assigne l'empereur. Ainsi l'autorité impériale est-elle relayée par des hommes compétents et dévoués[16].

Dans un premier temps, Henri IV, qui n'est pas hostile à la réforme, cherche à négocier pour continuer à nommer les évêques. Il a comme objectif de renforcer en Italie une Église d'Empire (*Reichskirche*), qui lui serait totalement fidèle[28].

La querelle des Investitures

L'affrontement avec Henri IV

Grégoire VII entreprend des négociations avec Henri IV, soutenu par quelques évêques de l'Empire à propos de l'investiture royale (c'est-à-dire laïque). Les négociations ayant échoué, Grégoire jette l'anathème sur le conseiller de l'empereur.

En septembre 1075, à la suite du meurtre d'Erlembald, Henri IV investit (contrairement aux engagements pris) le clerc Tedaldo Castiglione, archevêque de Milan, ainsi que des évêques dans

les diocèses de Fermo et de Spolète[29]. Alors éclate le conflit.

Grégoire VII envoie en décembre 1075 une lettre virulente à Henri IV, dans laquelle il l'exhorte vivement à l'obéissance :

« L'évêque Grégoire, serviteur des serviteurs de Dieu, au roi Henri, salut et bénédiction apostolique (si toutefois il veut bien se soumettre au siège apostolique, comme il sied à un roi chrétien) [...] [30] »

Au-delà de la question des investitures, c'est le sort du *dominium mundi* qui se joue, la lutte entre le pouvoir sacerdotal et le pouvoir impérial. Les historiens du XIIe siècle appellent cette querelle *Discidium inter sacerdotium et regnum*[31].

Le *Dictatus papæ*

Grégoire VII promulgue alors, en 1075, le fameux *Dictatus papæ*, définissant canoniquement cette doctrine pour contrecarrer le césaropapisme, à savoir : l'ingérence du pouvoir politique dans le gouvernement de l'Église (voir querelle des Investitures). S'appuyant sur des princes comme Philippe Ier de France ou Guillaume le Conquérant, le pape parvient à réduire les prérogatives de la féodalité et à mettre en place un épiscopat beaucoup plus indépendant du système des fidélités séculières.

On peut résumer l'esprit de cette législation, comme étant la reprise de la doctrine des deux pouvoirs du pape Gélase Ier édictées au Ve siècle : toute la chrétienté, ecclésiastique aussi bien que laïque, est soumise à la magistrature morale du pontife romain.

Grégoire VII trouva dans l'ordre de Cluny, présent dans l'ensemble de la chrétienté latine par-delà les frontières politiques, l'allié nécessaire pour relayer une telle entreprise.

La diète de Worms

En janvier 1076, Henri IV réunit autour de lui la majorité des évêques lors de la diète de Worms ; la plupart des évêques d'Allemagne et de Lombardie entrent alors en dissidence avec le pape qu'ils reconnaissaient jusqu'alors, et déclarent Grégoire VII destitué. Les évêques et les archevêques se considèrent en effet comme des princes de l'Empire, dotés de privilèges importants ; que l'attribution des charges ecclésiastiques relève du pape leur paraît une menace pour l'Église de l'Empire, pierre d'angle de son administration. Ils rédigent donc depuis Worms une réponse à Grégoire VII, le sommant de quitter sa fonction :

« Henri, roi, non par usurpation, mais par la juste ordonnance de Dieu, à *Hildebrand* [prénom de Grégoire VII avant son accession au siège pontifical], *qui n'est plus le pape, mais désormais le faux moine [...]* Toi que tous les évêques et moi-même frappons de notre malédiction et de notre sentence, démissionne, quitte ce siège apostolique que tu t'es arrogé. [...] Moi, Henri, roi par la grâce de Dieu, te déclare avec tous mes évêques : *démissionne, démissionne* ![32] »

On justifie cette révocation en prétendant que Grégoire n'a pas été élu régulièrement : il a en effet été tumultueusement élevé à cette dignité par le peuple de Rome. De plus, en tant que *Patricius* de Rome, Henri a le droit de nommer lui-même le pape, ou du moins de confirmer son élection (droit dont il n'a pas usé). On prétend encore que Grégoire aurait juré de ne jamais se faire élire pape, et qu'il fréquente intimement les femmes.

Le synode de Carême de 1076 à Rome

La réponse de Grégoire VII ne se fait pas attendre ; il prêche au synode de Carême de 1076[33] :

« Que m'a été donné de Dieu le pouvoir de lier et de délier, sur Terre comme au Ciel. Confiant dans ce pouvoir, [...] je conteste au roi Henri, fils de l'empereur Henri, qui s'est élevé avec un orgueil sans bornes contre l'Église, sa souveraineté sur l'Allemagne et sur l'Italie, et je délie tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont ou qu'ils pourraient encore lui prêter, et leur interdis de continuer à le servir comme roi. Et puisqu'il vit dans

la communauté des bannis, puisqu'il fait le mal de mille manières, puisqu'il méprise les exhortations que je lui adresse pour son salut, [...] puisqu'il se sépare de l'Église et qu'il cherche à la diviser, pour toutes ces raisons, moi, Ton lieutenant, je l'attache du lien de la malédiction[34]. »

Grégoire VII déclare Henri IV déchu et l'excommunie ; s'étant rebellé contre la souveraineté de l'Église, il ne peut plus être roi. Celui qui refuse ainsi l'obéissance au représentant de Dieu et fréquente d'autres excommuniés est de fait déchu de sa souveraineté. En conséquence, tous ses sujets sont déliés de l'allégeance qu'ils lui ont prêtée.

Cette excommunication du *rex et sacerdos*, dont les prédécesseurs ont, en tant que *patricius Romanorum* et dans une conception sacrée et théocratique du roi, arbitré l'élection des papes, paraît à l'époque inimaginable et suscite une vive émotion dans la chrétienté occidentale. On rédige quantité de pamphlets pour ou contre la suprématie de l'empereur ou du pape, en se référant souvent à la théorie des deux pouvoirs de Gélase Ier (pape de 492 à 496) ; la chrétienté germanique s'en trouve profondément divisée.

La pénitence de Canossa

Après cette excommunication, beaucoup de princes allemands qui soutenaient auparavant Henri IV, se détachent de lui ; à l'assemblée de Trebur en octobre 1076, ils le contraignent à renvoyer les conseillers condamnés par le pape et à faire pénitence avant le terme d'un an et un jour (soit avant le 2 février suivant). Henri doit en outre se soumettre au jugement du pape lors de la diète d'Augsbourg, pour que les princes renoncent à élire un nouveau roi[35].

Pour intercepter le pape avant sa rencontre prévue avec les princes, Henri décide en décembre 1076 de traverser les Alpes enneigées pour se rendre en Italie. Comme ses adversaires lui barrent l'accès aux cols allemands, il doit passer par le col du Mont-Cenis pour s'entretenir avec le pape avant la diète d'Augsbourg, et ainsi faire lever son excommunication (obligeant par là les princes de l'opposition à se soumettre à lui). Henri n'a pas d'autre moyen de recouvrer sa liberté politique de roi.

Grégoire VII craignait l'approche d'une armée impériale et souhaitait éviter une rencontre avec Henri IV ; il se retire à Canossa, château bien fortifié de la margravine de Toscane Mathilde de Toscane. Henri obtient avec son aide et celle de son parrain Hugues de Cluny, une rencontre avec Grégoire. Le 25 janvier 1077, fête de la conversion de saint Paul, Henri se présente en habit de pénitent devant le château de Canossa. Au bout de trois jours, soit le 28 janvier, le pape lève l'excommunication[12], cinq jours avant l'expiration du délai imparti par les princes de l'opposition.

L'image d'Épinal d'Henri IV se rendant à Canossa dans une attitude d'humble pénitence repose essentiellement sur notre source principale, Lambert d'Hersfeld, qui était par ailleurs partisan du pape et membre de la noblesse d'opposition. La recherche historique actuelle juge cette image tendancieuse et de propagande[réf. nécessaire]. La pénitence était un acte formel, accompli par Henri, et que le pape ne pouvait refuser ; elle apparaît aujourd'hui comme une habile manœuvre diplomatique, qui rendait à Henri sa liberté d'action tout en restreignant celle du pape. Il est pourtant acquis que, à long terme, cet événement a porté un sérieux coup à la position de l'Empire allemand.

LES ANTIROIS

Bien que l'excommunication ait été levée cinq jours avant le délai d'un an et un jour et que le pape lui-même considère officiellement Henri IV comme roi, les princes de l'opposition le destituent le 15 mars 1077 à Forchheim, en présence de deux légats pontificaux. L'archevêque Sigefroi Ier de Mayence de Mayence fait procéder à l'élection d'un antiroi, Rodolphe de Rheinfelden, duc de Souabe, qui est sacré à Mayence le 26 mars ; les princes qui l'élèvent au trône lui font promettre de ne jamais avoir recours à des pratiques simoniaques lors de l'attribution de sièges épiscopaux[36]. Il doit aussi accorder aux princes un droit de vote à l'élection du roi et ne peut transmettre son titre à d'éventuels fils, abandonnant le principe dynastique qui prévalait jusqu'alors. C'est le premier pas vers l'élection libre que réclament les princes de l'Empire. En renonçant à l'hérédité de la couronne

et en autorisant des nominations d'évêques canoniques, Rodolphe affaiblit considérablement les droits de l'Empire.

Comme au cours de la guerre contre les Saxons, Henri IV s'appuie surtout sur les classes sociales montantes (petite noblesse et officiers ministériels), ainsi que sur les villes libres d'Empire au pouvoir croissant, comme Spire et Worms, qui lui doivent leurs privilèges, et sur les villes proches des châteaux du Harz, comme Goslar, Halberstadt et Quedlinbourg.

La montée des ministériels, autrefois privés de pouvoirs, tout comme l'émancipation des villes, se heurte à la solide résistance des princes. La plupart d'entre eux se placent du côté de Rodolphe de Rheinfelden, contre Henri. Le pape reste tout d'abord neutre, conformément aux accords conclus à Canossa.

Au mois de juin, Henri IV met Rodolphe de Rheinfelden au ban de l'Empire. L'un et l'autre se réfugient en Saxe. Henri subit d'abord deux défaites : le 7 août 1078 à Mellrichstadt et le 27 janvier 1080 à Flarchheim près de Mühlhausen (Thuringe). Lors de la bataille de Hohenmölsen, près de Mersebourg[24], qui tournait pourtant à son avantage, Rodolphe perd la main droite et est frappé mortellement à l'abdomen ; il succombe le lendemain, 15 octobre 1080. La perte de la main droite, la main du serment de fidélité prêté à Henri au début de son règne, est utilisée politiquement par les partisans d'Henri (c'est un jugement de Dieu) pour affaiblir un peu plus la noblesse d'opposition.

L'EMPEREUR EN ITALIE

En 1079-1080, Grégoire VII fait venir Eudes de Chatillon (qui est le grand prieur de Cluny et le futur pape Urbain II) à Rome et le nomme cardinal-évêque d'Ostie. Eudes devient un conseiller intime du pape, et soutient la réforme grégorienne.

En mars 1080, Grégoire VII excommunie de nouveau Henri IV, qui soumet alors la candidature de Guibert de Ravenne, archevêque de Ravenne, à l'élection de l'(anti)pape. Il est élu le 25 juin 1080 au synode de Bressanone par la majorité des évêques allemands et lombards, sous le nom de Clément III[37].

La société se trouve donc à ce moment-là scindée en deux : Henri IV est roi et Rodolphe de Rheinfelden est antiroi, Grégoire VII pape et Clément III antipape. Dans les duchés aussi le pouvoir est contesté : en Souabe, par exemple, Berthold de Rheinfelden, fils de Rodolphe, s'oppose à Frédéric Ier de Souabe, fiancé d'Agnès de Franconie, fille d'Henri IV, qui l'a nommé duc.

Après sa victoire sur Rodolphe, Henri se tourne en 1081 vers Rome, afin de trouver là aussi une issue au conflit ; il réussit, après trois sièges successifs, à prendre la ville en mars 1084. Henri se doit alors d'être présent en Italie, d'une part pour s'assurer le soutien des territoires qui lui étaient fidèles, d'autre part pour affronter Mathilde de Toscane, fidèle au pape et son ennemie la plus acharnée en Italie du Nord.

Après la prise de Rome, Guibert de Ravenne est intronisé sous le nom de Clément III le 24 mars 1084. Un nouveau schisme commence : il dure jusqu'en 1111, quand le dernier antipape wibertiste, Sylvestre IV, renonce officiellement au siège pontifical.

Une semaine après l'intronisation, le dimanche de Pâques, 31 mars 1084, Clément III sacre Henri IV et Berthe de Turin empereur et impératrice du Saint-Empire[38],[24].

Eudes de Chatillon est nommé légat en France et en Allemagne, dans le but de démettre Clément III, et rencontre Henri IV du Saint-Empire à cette fin en 1080, en vain. Il préside plusieurs synodes, dont celui de Quedlinburg (1085) qui condamne les partisans de l'empereur Henri IV et de l'antipape Clément III, c'est-à-dire Guibert de Ravenne.

Au même moment, Grégoire VII se retranche dans le château Saint-Ange et attend une intervention des Normands soutenus par les Sarrasins, qui marchent sur Rome, emmenés par Robert Guiscard avec qui il s'est réconcilié[38]. L'armée d'Henri IV est très affaiblie et n'affronte pas les assaillants. Les Normands libèrent Grégoire VII, pillent Rome et l'incendient. Après les désordres

perpétrés par ses alliés, Grégoire doit fuir la ville suivant ses libérateurs et se retire à Salerne, où il meurt le 25 mai 1085[38].

Ayant accompli l'un des pontificats les plus importants de l'histoire, d'un tempérament à la fois courageux et tenace, le pape meurt le 25 mai 1085. Il est enterré dans la cathédrale de Salerne. Sur sa tombe sont gravés ses derniers mots : « *Dilexi iustitiam, odivi iniquitatem, propterea morior in esilio !* » (J'ai aimé la justice et détesté l'iniquité ; c'est pourquoi je meurs en exil !)

L'œuvre de Grégoire VII est poursuivie par ses successeurs. En particulier par son conseiller Urbain II qui accède au pontificat en 1088, chasse l'antipape Clément III, prêche la première croisade en 1095 et encourage la *Reconquista*. Grégoire VII sera déclaré saint, canonisé, en 1606 par Paul V.

IMPACT DE LA REFORME GREGORIENNE

La réforme grégorienne et la querelle des Investitures ont accru considérablement le pouvoir de la papauté. Le pape n'est plus soumis à l'empereur, et le Saint-Siège se retrouve à la tête d'États vassaux qui doivent lui verser un cens annuel. Il s'agit des principautés normandes d'Italie du Sud, du comté de la marche d'Espagne au sud de la France, du comté de Vienne en Provence, et de principautés situées à l'est, dans les régions des côtes dalmates, en Hongrie et en Pologne[39].

D'autre part, le pouvoir du pape à la tête de l'Église catholique est renforcé par l'humiliation infligée à l'empereur. L'expansion du puissant ordre de Cluny s'en retrouve renforcée. Des ordres nouveaux sont créés, camaldules, chartreux, cisterciens, qui sont aussi à la dévotion du pape[17].

La puissance politique et économique de ces ordres — et en particulier ceux de Cluny puis de Cîteaux — est telle qu'ils influent directement sur les décisions des princes. La puissance du clergé est à son apogée : il édicte la politique de l'Occident déclenchant, par exemple, les croisades. Toutefois, respectant le partage chrétien entre César et Dieu, le pape partage le pouvoir avec les autorités laïques comme le montre le concordat de Worms. D'autre part, la croissance économique soutenue dont bénéficie l'Occident ne tarde pas à donner une importance croissante à la bourgeoisie : celle-ci va progressivement s'imposer comme une nouvelle force au sein du système de répartition tripartite de la société médiévale (clergé, noblesse et paysans) en faisant valoir sa propre puissance économique et politique.

Aux XIIe et XIIIe siècles, le renforcement progressif des monarchies, particulièrement en France et en Angleterre, lesquelles s'appuient largement sur la puissance croissante de leurs villes, et la reprise de la lutte du sacerdoce et de l'Empire contribuent à l'affaiblissement progressif de la papauté.

GREGOIRE VII ET SA CROISADE

Dès le milieu du XIe siècle, une pensée grégorienne de reconquête chrétienne et de libération de l'Église catholique se structure. Grégoire VII avait dès 1074 conçu un projet de croisade, celui-ci s'articulant comme une réponse à l'expansion de l'islam. En effet, à la suite de la déroute des troupes byzantines à Mantzikert en 1071, vaincues par les Turcs Seldjoukides, l'Empire byzantin perd de larges portions de la Syrie, et laisse à ces nouveaux convertis à l'Islam une porte ouverte sur l'Anatolie[40].

Face à cette situation, Grégoire voit dans ce progrès des Turcs au détriment de la « chrétienté d'Orient » la marque de l'action du diable. Un diable acharné à la perte du camp de Dieu, le dévastant de l'intérieur par l'hérésie et la corruption des ecclésiastiques[41]. Cette diabolisation des « Sarrasins » de la part des ecclésiastiques chrétiens est le fruit d'une construction rhétorique contre l'Islam dès ses débuts, et dont Isidore de Séville et l'Apocalypse du pseudo-Méthode sont les précurseurs[42].

En réaction à ces faits, le pape Grégoire va jusqu'à envisager de conduire en personne jusqu'à Jérusalem une armée de secours aux chrétiens d'Orient. Dans cette perspective, Grégoire VII écrit le 2 février 1074 à plusieurs princes pour leur réclamer « en service de Saint Pierre » l'assistance militaire qu'ils lui doivent et qu'ils lui ont promis. Le 1er mars 1074, il revient sur ce projet dans une lettre circulaire destinée à « tous ceux qui veulent défendre la foi chrétienne ». Le 7

décembre 1074, Grégoire réitère ses intentions dans une lettre à Henri IV du Saint-Empire, dans laquelle il évoque les souffrances des chrétiens, et informe l'empereur qu'il est prêt à marcher en personne jusqu'au tombeau de Jésus à Jérusalem, à la tête d'une armée de 50 000 hommes déjà disponible. Une semaine plus tard, Grégoire s'adresse à nouveau à tous ses fidèles pour les exhorter à venir en aide à l'Empire d'Orient et repousser les infidèles. Enfin, dans une lettre du 22 janvier 1075, Grégoire fait part de son profond découragement à l'abbé Hugues de Cluny, où il déplore tous les « malheurs » qui accablent l'Église, le schisme grec en Orient, l'hérésie et la simonie en Occident, la déferlante turque au Proche-Orient et enfin son inquiétude quant à l'inertie des princes européens[43].

Ce projet de « croisade » ne s'est cependant jamais réalisé sous Grégoire VII, et les idées de guerre sainte n'avaient pas encore convaincu unanimement les chrétiens d'Occident.

CLEMENT III

Clément III (*Guibert de Ravenne*), né à Parme vers 1025–1029 d'une famille liée aux comtes de Canossa, antipape de 1080 à 1100.

BIOGRAPHIE

Guibert sert d'abord à la cour germanique (v. 1054–1055), avant d'être désigné chancelier impérial d'Italie entre 1058 et 1063. En tant que représentant du parti impérial, Guibert soutient l'élection de l'antipape Honorius II en 1061. L'empereur du Saint-Empire Henri IV nomme ensuite Guibert évêque de Ravenne en 1072, malgré l'opposition du pape Alexandre II, qui finira par accepter la situation en 1073, une fois que Guibert se soumet à son autorité. Peu de temps après l'élection de Hildebrand en tant que pape, sous le nom de Grégoire VII, Guibert est devenu l'un des leaders les plus remarquables de l'opposition aux réformes grégoriennes.

Après avoir assisté au concile de Carême de Grégoire VII, Guibert refuse d'assister au suivant, bien qu'il ait promis de le faire. Un concile d'évêques détrône le pontife, ce qui engendre une série d'excommunications et de destitutions. En juin 1080, un concile convoqué par Henri IV à Brixen destitue Grégoire VII à nouveau et Guibert est élu pape à sa place[1]. L'empereur marche ensuite sur Rome, au début de l'année 1084. Pendant que le Saint-Père est bloqué par le siège du château Saint-Ange, Guibert est de nouveau élu pape, sous le nom de Clément III, et intronisé le 24 mars 1084. Le nouveau pape couronne Henri IV empereur dans la basilique Saint-Pierre, le 31 mars 1084. Grégoire VII est libéré par l'armée de son allié normand Robert Guiscard, et Henri IV et Clément III sont expulsés de Rome. Cependant, les ravages causés par les Normands sont tels que Grégoire VII est chassé de la ville, et meurt en exil, à Salerne, en 1085[2].

La même année, plusieurs synodes, dirigés par un légat du pape, Eudes de Châtillon, (le futur Urbain II), condamnent les partisans de Henri IV et Clément III. Malgré cela, ce dernier continue à figurer comme antipape sous le bref pontificat de Victor III. Après la mort de ce dernier, en septembre 1087, les partisans de Clément III reprennent le contrôle de Rome. Eudes de Châtillon est élu pape en 1088 sous le nom de Urbain II, mais il ne peut entrer tout de suite dans la ville. Le pape effectue une tentative en 1089, et il est chassé par l'empereur. C'est seulement en 1093 que le pontife regagne Rome, à la faveur des luttes entre Henri IV et ses fils.

L'aire d'influence de Guibert se limite désormais à Ravenne. À la mort de Urbain II, Guibert tente à nouveau de prendre Rome. Mais il est forcé d'abandonner et meurt le 8 septembre 1100 à Civita Castellana.

VICTOR III

Victor III, Bienheureux, né *Dauferio* à Bénévent vers 1027 et mort à l'abbaye du Mont-Cassin le **16 septembre 1087**, est un moine bénédictin de l'abbaye du Mont-Cassin dont il est l'abbé à partir de 1058. Il est élu Évêque de Rome et donc le 158^e pape de l'Église catholique au cours de l'année 1086.

ORIGINE

Dauferio, né vers 1027 à Bénévent est le fils cadet du prince Landolf V de Bénévent. Encore jeune il entre à l'abbaye du Mont-Cassin où il adopte le nom de *Dauferio*. Il en devient l'abbé le 19 avril 1058. Cultivé et de tempérament intellectuel il y développe la littérature et enrichit sa bibliothèque en promouvant la copie de manuscrits et l'enluminure. Il y fonde également une importante école de mosaïques et en transforme radicalement la physionomie, dans une entreprise qui fait date dans l'histoire de l'architecture italienne.

En 1059, l'abbé Dauferio est nommé cardinal-prêtre par le pape Nicolas II qui l'envoie comme vicaire pontifical auprès des monastères d'Italie méridionale. Ayant de bonnes relations avec les Normands il négocie un rapprochement entre Grégoire VII et Robert Guiscard, chef des Normands en Italie du sud (1080).

PONTIFICAT

Favori des cardinaux et de son prédécesseur Grégoire VII, Dauferio est élu pape le 24 mai 1086. Non accepté à Rome il dut se retirer un certain temps dans son abbaye avant de revenir à Rome pour sa consécration épiscopale et intronisation pontificale[1] et prend le nom de Victor III. Le 9 mai 1087 il est enfin consacré à Saint-Pierre de Rome où il prend le nom de Victor III.

Le pape Victor III poursuit l'œuvre réformatrice de son prédécesseur Grégoire VII. Il envoie à Tunis une armée qui défait les Sarrasins et les oblige à verser un tribut à Rome.

Victor III crée un cardinal en 1086 : Bruno.(?)

En août 1087, il tient à Bénévent un synode où il excommunie Clément III, bannit Hugues de Die, archevêque de Lyon, et Richard de Millau, abbé de Saint-Victor de Marseille, reconnus coupables de schisme. Il y condamne aussi l'investiture d'évêques par les pouvoirs temporels.

Tombé malade lors du synode, Victor III regagne son abbaye du Mont-Cassin, où il meurt le 16 septembre 1087, après 16 mois passés comme chef de l'Église.

BEATIFICATION

En 1887, huitième centenaire de l'intronisation pontificale de Victor **III**, le pape Léon XIII le déclare Bienheureux (**23 juillet 1887**)[2] sans qu'un procès canonique ait été organisé.

URBAIN II

Urbain II (*Eudes de Lagery* ou *Odon de Lagery* ou encore *Eudes de Châtillon*), né à Lagery en France[1] vers 1035, mort à Rome le **29 juillet 1099**, est le 159^e pape de l'Église catholique. Il est à l'origine de la première croisade, ayant lancé le **27 novembre 1095** l'appel de Clermont qui en a été le déclencheur.

BIOGRAPHIE

Premières années

Né dans la noblesse champenoise, dans la Marne, il est le dernier fils de Miles de Châtillon (vers 975-980 † vers 1044-1076), seigneur de Châtillon et Bazoches-sur-Vesles, et d'Avenelle de Montfort (vers 988 † ?), fille d'Amauri de Montfort et de Judith de Cambrai. Son frère aîné est Gui I^{er} de Châtillon († après 1089), époux de Ermengarde de Choisy, puis de Miles (Milon alias Hugues), seigneur de Basoches, et juste avant lui Manassès († vers 1080), seigneur en partie de Basoches, mort sans postérité[2].

Eudes de Lagery est élève à Reims de l'écolâtre Bruno le Chartreux, futur fondateur des chartreux, appelé aussi Brunon de Cologne. Il reçoit la formation de moine bénédictin, il devient d'abord chanoine puis archidiacre à Reims. Il se fait ensuite moine à l'abbaye de Cluny en 1067, dont il devient le grand prieur[3] vers 1073, sous l'abbatiat d'Hugues de Cluny. Il y reste une dizaine d'années, se forme à la politique ecclésiastique européenne et y forge ses convictions.

À la recherche de moines clunisiens pour mener sa réforme, Grégoire VII le fait venir à Rome en 1079-1080 et le nomme cardinal-évêque d'Ostie. Il devient un conseiller intime du pape, et soutient la réforme grégorienne[4]. Celle-ci, lancée par Nicolas II et Alexandre II, voire par Léon IX, vise à rendre indépendante la papauté des pouvoirs temporels (c'est-à-dire civils). L'Église se retrouve ainsi en confrontation avec l'Empereur du Saint-Empire. L'affrontement atteint son paroxysme avec Grégoire VII, chassé de Rome et remplacé par un antipape, Clément III. Eudes est nommé légat en France et en Allemagne[4], dans le but de démettre Clément III, et rencontre Henri IV du Saint-Empire à cette fin en 1080, en vain.

Il préside plusieurs synodes, dont celui de Quedlinburg (1085) qui condamne les partisans de l'empereur Henri IV et de l'antipape Clément III.

Pape sous le nom d'Urbain II

Successeur de Grégoire VII

Au terme du bref pontificat de Victor III, successeur de Grégoire VII, Eudes convoque les évêques partisans de la réforme grégorienne à Terracina, dans le Latium : Rome est aux mains des partisans de Clément III. Là, il est élu pape puis consacré le 12 mars 1088 sous le nom d'Urbain II. Son premier acte est d'affirmer solennellement sa fidélité à l'œuvre de Grégoire VII ; il renouvelle les condamnations de ce dernier en matière de discipline ecclésiastique : simonie (trafic de biens spirituels), nicolaïsme (« incontinence » du clergé) ou encore investiture des clercs par les laïcs.

En revanche, il se montre plus souple que Grégoire VII, notamment sur les cas de clercs ordonnés par des évêques simoniaques ou schismatiques : il considère leur ordination comme valide, s'attirant ainsi les critiques de théologiens comme Bonizo de Sutri), Deusdedit ou Bruno de Segni. Pour rendre plus souples les condamnations, il applique la doctrine de la dispense selon Yves de Chartres. Il ménage le roi d'Angleterre Guillaume le Roux en conflit avec Anselme de Cantorbéry, l'archevêque de Cantorbéry, qui veut assurer l'indépendance de l'Église vis-à-vis du roi. Dans la même logique, il conforte la papauté en faisant des royaumes hispaniques et de la Sicile des États vassaux du Saint-Siège. Urbain II continue à s'appuyer sur l'ordre de Cluny et les souverains.

Sa position est difficile. Il ne peut rentrer à Rome, occupée par Clément III. Il séjourne alors durant 8 mois à Troina, en Sicile, sous la protection du normand Roger Ier de Sicile, qui est en train d'achever la reconquête de l'île sur les musulmans (1061–1091). Il retourne à Rome fin 1088 ou début 1089 sous escorte normande mais est chassé par Henri IV l'année suivante. Par sa politique modérée en France et en Angleterre, il crée un « parti romain » en sa faveur, isolant l'empereur. Il doit affronter personnellement le schisme du parti impérial, dont il triomphe avec l'aide de Conrad de Basse-Lotharingie, fils d'Henri IV. En 1093, Urbain II peut regagner Rome. Il achète la reddition du palais du Latran l'année suivante, et fait tomber le château Saint-Ange en 1098, parachevant ainsi sa reconquête de la ville.

Sa politique devient alors plus rigoureuse. L'exemption, qui place les abbayes sous la responsabilité directe du pape, largement pratiquée, concerne tous les établissements clunisiens.

Les chanoines réguliers sont créés, les légats réutilisés, les primats instaurés. Il préside les conciles de Plaisance et de Clermont en 1095. Pendant le premier, il invalide toutes les ordinations effectuées par Guibert de Ravenne (Clément III) après sa condamnation. Il condamne également les thèses de Bérenger de Tours qui affirme, contre la thèse de la transsubstantiation, le caractère symbolique de la présence du Christ dans l'Eucharistie. Enfin, répondant à l'appel de l'empereur byzantin Alexis Ier Comnène, il exhorte les chrétiens d'Occident à défendre ceux d'Orient. La réforme grégorienne porte ses fruits. L'Église est indépendante et Clément III est isolé.

Les valeurs de l'Église s'affirment complètement dans la société féodale. L'action des rois est influencée par le serment du sacre : maintenir la justice, défendre les faibles. Les pillages, guerres privées sont combattues par la Paix de Dieu avec des ligues pour la paix, des forces de polices organisées par les évêques. Urbain II consacre la Trêve de Dieu au concile de Clermont en 1095, qui suspend la guerre aux temps consacrés[4].

Le concile de Clermont

À Clermont, du 18 au 26 novembre 1095, avec 13 archevêques et 225 évêques, Urbain II préside un concile dont quelques canons (c'est-à-dire des prescriptions du concile) ont été conservés. Il y réitère la condamnation de l'investiture laïque et interdit aux clercs de prêter hommage à un laïc, même au roi. Il proclame solennellement la Trêve de Dieu ou Paix de Dieu, déjà annoncée dans des synodes précédents et renouvelle l'excommunication prononcée par l'évêque Hugues de Die contre le roi de France Philippe I^{er} de France, pour son remariage avec Bertrade de Montfort[5].

Enfin, le 27 novembre, il lance l'appel à la croisade[4],[5]. Plus tard, il fixera le début de la croisade au 15 août 1096 et en confiera la direction spirituelle à Adhémar de Monteil, évêque du Puy, le commandement militaire revenant à Raymond IV de Toulouse. Parallèlement, il encourage la *Reconquista* ou reconquête de l'Espagne occupée par les Maures.

Cet appel est l'aboutissement d'une réflexion de l'Église sur la guerre et l'existence de causes « justes ». Ce concile s'inscrit aussi dans la continuation de la réforme grégorienne et l'émancipation du pouvoir religieux sur les laïcs. Les thèmes du concile et de l'appel seront relayés par des prédicateurs comme Pierre l'Ermite, permettant le succès de la croisade.

Consécration de la basilique Saint-Sernin à Toulouse

Lors de son périple en 1095–1096, Urbain II prépare la première croisade en s'appuyant sur l'évêque du Puy Adhémar de Monteil et le comte de Toulouse Raymond de Saint-Gilles (tout juste comte puisque son frère Guillaume IV de Toulouse est mort environ un an auparavant et que la succession est contestée par Guillaume IX d'Aquitaine, mari de sa nièce).

Le pape commence donc son périple par Le Puy, Saint-Gilles et Clermont où a lieu le célèbre concile où il appelle solennellement à se croiser pour prendre Jérusalem aux Turcs. Il parcourt ensuite le Maine accompagné de l'évêque du Mans Hoël du Mans avant de redescendre vers Toulouse où il consacre la nouvelle église et son autel « l'année mille quatre-vingt-seizième du Seigneur, le neuvième des calendes de juin (24 mai) »[5]. Le pape est accompagné de Raymond de Saint-Gilles et assisté des archevêques de Tolède, de Bordeaux, de Pise et de Reggio, des évêques d'Albano et de Pampelune et de dix autres. Il consacre « l'église du saint martyr Saturnin de Toulouse, évêque de Toulouse, et l'autel en l'honneur du même martyr très glorieux et du saint martyr Assiscle » et dépose « dans le même autel une très grande partie du chef du très glorieux Saturnin de Toulouse et des reliques du saint martyr Assiscle et d'autres saints et des reliques du saint confesseur Exupère de Toulouse, évêque de Toulouse ».

C'est donc à cette occasion qu'est installé l'autel sculpté par Bernard Gilduin, sans doute au-dessus du tombeau du saint, dans l'abside majeure. Et peut-être aussi les reliefs du Christ en majesté, du chérubin et du séraphin aujourd'hui placés dans et autour de la fenêtre axiale murée de la crypte supérieure.

La consécration et le passage du pape sont aussi l'occasion pour les chanoines de marquer quelques points dans leur longue lutte contre le parti du comte et de l'évêque : ainsi du retour de l'Église Saint-Pierre de Blagnac en leur possession (elle avait été donnée à Moissac par le comte en 1070–1071. Et de la confirmation par Urbain II de leurs « droits, possessions, revenus et statuts ».

Raymond de Saint-Gilles partira ensuite pour la première croisade dont il sera l'un des acteurs majeurs, absence dont profite aussitôt Guillaume IX d'Aquitaine pour occuper Toulouse en 1097. Occasion pour les chanoines de Saint-Sernin de manifester une fois de plus leur indépendance et leur opposition au parti du comte et de l'évêque puisqu'ils rejoignent aussitôt le camp du duc.

Urbain II et la *Reconquista*

Le pape Urbain II estime que *La Reconquista* en Espagne a même valeur méritoire que celle dirigée vers l'Orient. Les Espagnols sont même invités par le pape à combattre plutôt contre les Sarrasins en Espagne. Il estime en effet que ceux qui combattent les Sarrasins participent à l'action divine de reconquête et de restauration de l'Église, c'est-à-dire de la Chrétienté. En 1088, dans une lettre à

l'archevêque de Tolède, Bernard de Sédillac, il y rappelle le passé glorieux de cette ville puis la domination des Sarrasins et la perte de liberté des Chrétiens pendant trois cent soixante dix-ans[6].

La même année, le pape écrit cette fois-ci à l'évêque de Huesca, à peu près dans les mêmes termes pour rendre louanges et grâces à Dieu. Celui qui a permis aux forces chrétiennes de battre les Sarrasins, les Turcs en Asie, les Maures en Espagne[7].

Dans une autre lettre de date incertaine, le pape Urbain II s'entretient avec les comtes Catalans en ces termes :

« De même que les *milites* d'autres terres ont unanimement résolu de partir à l'aide de l'Église d'Asie et de libérer leurs frères de la tyrannie des Sarrasins, ainsi vous aussi, conformément à nos exhortations, efforcez-vous d'aller secourir l'Église qui est proche de vous contre les assauts des Sarrasins. Dans cette expédition si quelqu'un vient à tomber pour l'Amour de Dieu et de ses frères, qu'il ne doute pas s'acquiescer ainsi le pardon de ses péchés et la vie éternelle par la grâce miséricordieuse de Dieu. Si l'un d'entre vous a résolu d'aller en Asie, qu'il s'applique plutôt à accomplir son pieux dessein ici. Car ce n'est pas faire merveille que de libérer les Chrétiens des Sarrasins en un endroit, et de les livrer ailleurs à la tyrannie et à l'oppression sarrasine[8]. »

Mort et postérité

Urbain II meurt à Rome le **29 juillet 1099**, peu après la conquête de la ville de Jérusalem (**15 juillet**). Il est béatifié le **14 juillet 1881** par Léon XIII. Cependant, en 1638, au cours de travaux, on avait découvert dans une chapelle du palais du Latran, une fresque datant de 1154 où Urbain II était représenté avec le titre de saint[9]. C'est un Bienheureux pour l'Église catholique, célébré le **29 juillet**[5]. Urbain II instaure la grande prière de l'angélus pour la conversion des musulmans[10].

PASCAL II

Pascal II, né Raniero de Bieda vers 1050 à Santa Sofia et mort le 21 janvier 1118 à Rome, est un religieux bénédictin italien du Moyen Âge, qui est le 160^e pape de l'Église catholique du 13 août 1099 au 21 janvier 1118, succédant à Urbain II.

Il lutte contre les empereurs Henri IV et Henri V. Le pontificat de ce bénédictin dure 18 ans, 5 mois et une semaine.

BIOGRAPHIE

La carrière avant l'élection pontificale

Il descend d'une famille aux origines obscures[1]. Il entra très jeune dans un monastère bénédictin où il se fit remarquer pour son habileté administrative et, à 19 ans, fut envoyé à la Curie romaine pour suivre les affaires de son monastère.

Il devint vite abbé de la basilique Saint-Laurent-hors-les-Murs. L'activité de Rainier sous les pontificats de Grégoire VII et Victor III n'est pas connue. Il est créé cardinal en 1073 par Grégoire VII du titre de Saint-Clément. On le retrouve en 1088 lors de l'élection d'Urbain II en qualité de « représentant de la fraction ascendante des cardinaux-prêtres »[2].

Sous Urbain II, il se rendit en Espagne en tant que légat où il s'occupa de plusieurs affaires importantes comme la réorganisation de l'archevêché de Tarragone et l'organisation ecclésiastique des régions libérées par la *Reconquista*. À la mort d'Urbain II, Rainier est élu pape à l'unanimité le 1^{er} août 1099. Il choisit le nom de Pascal II[3].

Le rôle de Pascal II dans la querelle des investitures

Lorsque Pascal II devint pape, il trouva en face de lui un antipape, Clément III, élu à l'instigation d'Henri IV, dont les partisans tenaient une partie de Rome. Il parvint à chasser l'antipape de Rome et même à emprisonner ses deux successeurs. En 1102, il renouvela l'excommunication contre

l'empereur du Saint-Empire romain germanique. Il s'opposa très fermement au roi d'Angleterre qui demandait la reconnaissance des libertés normandes.

Pascal II aida Henri V à contraindre son père à abdiquer et Henri V accéda au trône impérial en 1105. Le pape pensait pouvoir négocier car Henri V voulait être couronné empereur par le pape. En 1106, lors de la diète de Mayence, le pape fut invité à se rendre en Allemagne, mais Pascal II refusa et renouvela l'interdiction des investitures laïques à l'occasion du concile de Guastalla qui se tint en octobre de la même année. À la fin de l'année 1106, il se rendit en France pour chercher la médiation du roi Philippe Ier et du prince Louis. Il séjourna à l'abbaye Saint-Pierre de Bèze du 17 au 19 février 1107. N'obtenant pas les résultats escomptés lors d'un concile à Troyes avec Philippe de Pont, il rentra en Italie en septembre, non sans avoir profité de son étape au prieuré de Saint-Pierre-d'Allevard pour signer, le 2 août 1107, la bulle mettant fin au conflit entre l'archevêque de Vienne, Gui de Bourgogne et l'évêque de Grenoble, Hugues de Châteauneuf[4].

Lorsque Henri V entra en Italie à la tête d'une armée pour être couronné, Pascal II accepta de signer le concordat de Sutri en février 1111[5]. L'empereur s'engageait à renoncer, le jour de son couronnement aux investitures laïques. En échange, les évêques renonçaient aux *regalia*, c'est-à-dire aux villes, duchés, marquisats, péages, monnaies, marchés qu'ils tenaient du fait de leurs fonctions administratives en Italie depuis le couronnement de Charlemagne. Des préparatifs commencèrent pour le couronnement qui devait avoir lieu le 12 février 1111, mais le peuple romain se révolta et Henri V se retira, emmenant avec lui Pascal II et la Curie, prisonniers. Après 61 jours d'emprisonnement, pendant lesquels l'armée du prince Robert Ier de Capoue venu au secours du pape fut mise en déroute, Pascal II céda et promit son investiture à l'empereur. Henri V fut couronné à la basilique Saint-Pierre le 13 avril 1111 et, après avoir obtenu la promesse que le pape ne chercherait pas à se venger de ce qui venait de se passer, se retira à travers les Alpes. Dès le mois d'octobre 1111 toutefois, un concile qui se tint à Vienne excommunia l'empereur et le concile de Latran, qui suivit en 1112, déclara l'investiture de l'empereur nulle. La question des investitures fut réglée plus rapidement en Angleterre, puisqu'une solution fut trouvée en 1105 déjà à la querelle qui opposait le roi Henri Ier Beauclerc à l'archevêque Anselme de Cantorbéry. Le compromis de Laigle du 22 juillet 1105 prévoyait entre autres qu'Henri abandonnait ses revendications à procéder à des investitures, mais qu'en contrepartie, le clergé local pourrait rendre hommage à sa noblesse. Pascal II approuva ce compromis le 23 mars 1106. Le conflit reprit toutefois à la fin de son pontificat, Pascal II reprochant notamment au roi d'Angleterre, en 1115, de réunir des conciles sans son autorisation.

L'année 1115 vit également la mort de Mathilde de Toscane qui avait soutenu la papauté durant la querelle des investitures, et qui céda alors toutes ses terres au pape. L'empereur Henri V revendiqua alors ces terres, jugeant qu'il s'agissait d'un fief impérial, et força le pape à fuir Rome en 1117. Pascal ne put y revenir qu'au début de l'année 1118, après le départ des troupes impériales, et mourut quelques jours après. Cette même année 1115 il consacra à Rome Geoffroy de Lèves en qualité d'évêque de Chartres et commua son vœu de pèlerinage à Jérusalem en la fondation d'un monastère où l'on prierait continuellement pour les besoins de la Terre sainte, ce qu'il fit en 1117 en créant l'abbaye Notre-Dame de Josaphat[6].

Pascal II et la Terre sainte

En 1110, il libéra le [patriarcat de Jérusalem](#) de l'antique tutelle de celui d'[Antioche](#). Il revint sur sa décision en 1112, mais [Baudouin Ier de Jérusalem](#), qui avait trop besoin de sa tutelle sur l'Église de Jérusalem ignora délibérément ce revirement.

En 1113, il reconnut l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem comme ordre hospitalier indépendant.

En 1114, il s'éleva contre le mariage célébré par le patriarche de Jérusalem Arnoul entre un chrétien et une musulmane. En 1116, sur l'influence de ce même Arnoul, il leva l'accusation de bigamie qui pesait sur Baudouin Ier de Jérusalem.

Rome

Pascal II ordonna également la reconstruction de la basilique des Quatre-Saints-Couronnés, sur les cendres de celle qui avait été détruite par les Normands lors du sac de Rome de 1084.

THIERRY

Thierry (en latin *Theodoricus*) est un antipape du début du XIIe siècle.

Cardinal-diacre de Santa Maria in via Lata, il appartient au parti de l'antipape Clément III (Guibert de Nogent), qui le nomme cardinal-évêque d'Albano. En 1098, il est légat en Allemagne.

En septembre 1100, à la mort de Clément III, il est élu pape et consacré à la basilique Saint-Pierre. Pendant son voyage pour rejoindre l'empereur Henri V, il est capturé par des partisans de son rival, Pascal II. Enfermé au monastère de la Trinité à La Cava, il meurt en 1102.

ALBERT

Albert est un antipape en janvier 1101.

BIOGRAPHIE

Cardinal-évêque de diocèse suburbicaire de Porto-Santa Rufina, Albert est élu en janvier 1101 en succession de l'antipape Thierry, lui-même successeur de Clément III (Guibert de Ravenne).

Après son élection, des troubles éclatent à Rome. Il se réfugie dans la demeure d'un partisan de l'ancien antipape Clément III près de Saint-Marcel. Trahi par son protecteur qui s'était laissé soudoyer par le pape légitime, il est traîné devant son rival, Pascal II, qui le dépouille de ses insignes, l'humilie publiquement, le fait emprisonner brièvement dans une tour au Latran et le condamne à être enfermé au monastère de Saint-Laurent d'Aversa, en Campanie, dans l'Italie méridionale. Il y demeure jusqu'à la fin de ses jours.

SYLVESTRE IV

Sylvestre IV (Maginulf), né vers 1050 à Rome, est antipape de novembre 1105 à avril 1111.

Archiprêtre de Saint-Ange, il est élu comme antipape en novembre 1105 par le parti germanique de Rome contre Pascal II. Délaissé par ses partisans, il fit sa soumission au pape légitime Pascal II en avril 1111 et termina sa vie à Osimo sous la protection de Garnier II, duc de Spolète, marquis d'Ancône.

GELASE II

Gélase II (*Giovanni Coniulo* ou *Giovanni de Gaète*), né vers 1060 à Gaète, dans l'actuelle province de Latina, dans le Latium, alors dans les États pontificaux, et mort le **29 janvier 1119** à l'abbaye de Cluny, était un religieux italien du Moyen Âge, qui est le **161^e** évêque de Rome, et donc pape de l'Église catholique, pendant une année, du **24 janvier 1118** au **29 janvier 1119**.

BIOGRAPHIE

Né dans une famille aisée, il est élevé à l'abbaye du Mont-Cassin, puis entre en 1088 au service d'Urbain II. La même année, il est ordonné diacre. Peu de temps après, Urbain II le nomme cardinal-diacre de *Santa Maria in Cosmedin* et chef de la chancellerie de la Sainte Église romaine.

Après la mort d'Urbain II, il se range aux côtés de Pascal II face à l'antipape Clément III. Il partage sa captivité en 1111, puis le soutient lors du synode du Latran de 1116.

PONTIFICAT

Deux jours après la mort de Pascal II, le 24 janvier 1118, Giovanni Coniulo est élu à **Rome** sous le nom de **Gélase II**. Il est aussitôt capturé par le clan **Frangipani**, puis libéré par la foule menée par le préfet urbain et le clan Pierleoni.

Les troubles empêchent néanmoins sa consécration et il doit quitter Rome au début du mois de

mars, poursuivi par les troupes de l'empereur Henri V, lequel exige que la consécration se fasse en sa présence. Face au refus de Gélase II, Henri V suscite l'antipape Grégoire VIII. Gélase II, réfugié dans sa ville natale, se fait ordonner prêtre, puis évêque. Au mois d'avril, il excommunie l'antipape et Henri V.

Il revient à Rome au début de juillet 1118, après le départ d'Henri V, pour trouver la ville aux mains des Frangipani, qui soutiennent Grégoire VIII. Il doit de nouveau fuir et cherche protection en France auprès de Louis VI le Gros. C'est alors que, de passage à Saint-Gilles, au Languedoc, il rencontre Norbert de Xanten, futur fondateur des Prémontrés, et lui donne, par lettre officielle, licence de prêcher où il veut. Alors qu'il se dirige vers Vézelay pour rencontrer le roi, il tombe malade et meurt à l'abbaye de Cluny, où son corps est enterré.

Selon une certaine tradition, il aurait recommandé sur son lit de mort le cardinal Cunon de Préneste, légat en Allemagne puis, devant le refus de ce dernier, celui qui devait devenir Calixte II.

GREGOIRE VIII

Grégoire VIII (*Maurice Bourdin*), né dans les environs d'Uzerche, dans le Limousin (duché d'Aquitaine) et mort en 1137, est d'abord moine de l'abbaye d'Uzerche, puis moine de Cluny, archevêque de Braga et, poussé par l'empereur germanique Henri V, antipape de 1118 à 1121.

BIOGRAPHIE

Originaire du Limousin, Maurice Bourdin se fait moine à l'abbaye de Cluny. Appelé en Espagne par l'archevêque de Tolède, Bernard, en 1088, diacre à Tolède, il est élu évêque de Coïmbra en 1099 et, 10 ans plus tard, archevêque de Braga au Portugal. Comme archevêque de Braga il sacre l'empereur Henri V du Saint-Empire malgré la défense du pape.

Caractère ambitieux et difficile, il s'oppose, dans un conflit de juridiction, à son protecteur Bernard de Sédirac, archevêque de Tolède. Le pape Pascal II tranche en sa faveur en 1114. Cependant, se voyant un meilleur avenir auprès de Henri V, l'archevêque de Braga se tourne contre le pape lorsque celui-ci tente de restreindre ses privilèges.

Mécontent du choix fait lors de l'élection de Gélase II, Henri V occupe Rome, met en fuite le pape Gélase et utilisant son protégé (consentant) le fait élire en 1118 sous le nom de Grégoire VIII.

Bientôt, pour des raisons politiques, ce prince lui retire son soutien. En 1121, assiégé dans Sutri par les Normands, partisans de Calixte II, successeur de Gélase, il est fait prisonnier et enfermé dans un monastère, puis au château de Fumone, dans le Latium. En 1137 il meurt à l'abbaye bénédictine de Cava de' Tirreni.

CALIXTE II

Calixte II ou **Callistus II** en latin (*kallistos*, *le plus beau* en grec ancien), né **Gui de Bourgogne** (1060–1124), est le 162^e pape de l'Église catholique (1119–1124).

Pape ami des clunisiens et cisterciens, issu de la famille des comtes palatins de Bourgogne de la maison d'Ivrée, il résout la querelle des Investitures (45 ans de guerre de pouvoir hiérarchique opposant la papauté aux empereurs germaniques) et promeut entre autres le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, contribue aux croisades et à la fondation de l'ordre cistercien et de l'ordre du Temple.

BIOGRAPHIE

Origine

Gui de Bourgogne naît vers 1060 au château de Quingey, bourgade de villégiature des comtes palatins de Bourgogne, situé entre leurs châteaux de Poligny, de Dole (capitale du comté de Bourgogne, voisin du duché de Bourgogne), de Gray, et l'archevêché de Besançon, à la frontière

entre le Saint-Empire romain et le royaume de France.

Il est fils du comte de Bourgogne Guillaume Ier (dit *Guillaume le Grand*, de la maison d'Ivrée) et d'Étiennette de Bourgogne. Guillaume est petit-fils du duc Richard II de Normandie, et parent de nombreux seigneurs d'Europe. Les comtes palatins sont vassaux - contre leur gré - du Saint-Empire Romain voisin, à la suite de la succession de Bourgogne (1032–1034).

En 1085, Guillaume Ier de Bourgogne impose ses fils Hugues III à l'archevêché de Besançon, et Gui comme administrateur du diocèse de son frère, pour succéder aux puissants princes-évêques du Saint-Empire romain Hugues Ier de Salins et Hugues II de Montfaucon. Son frère Renaud II de Bourgogne devient comte de Bourgogne, de Mâcon et de Vienne et Gui devient alors en 1088 archevêque-comte de Vienne à moins de 30 ans. Il est promu par le pape Pascal II légat du pape en France.

Contexte historique

À la suite de la division de l'Empire romain de 395, puis du partage de l'Empire carolingien en 843 par le traité de Verdun, une lutte s'établit entre les pouvoirs temporel et spirituel respectifs des empereurs et des papes sur l'Europe occidentale d'alors ; c'est la lutte du sacerdoce et de l'Empire, affrontement historique hiérarchique avec pour enjeu la détention de « *l'Imperium* », pouvoir suprême de Rome antique / États pontificaux sur l'Empire. Cette ingérence du pouvoir politique sur le gouvernement de l'Église catholique, appelée césaropapisme, dure depuis le début du christianisme officiel concrétisé par l'édit de Milan de l'Empire romain en 313.

En 1075, le pape Grégoire VII promulgue le décret *Dictatus papæ*, pour contrecarrer le césaropapisme. Il se fait appuyer par l'influent ordre de Cluny qui dépend directement des papes et est à l'époque répandu dans toute l'Europe catholique de l'Occident chrétien. Subséquemment à ce décret, un grave conflit éclate en 1076 sous le nom de querelle des Investitures, entre le jeune empereur Henri IV du Saint-Empire (alors sous régence de sa mère l'impératrice Agnès d'Aquitaine) qui impose son pouvoir au pouvoir absolu du pape Grégoire VII au Vatican. L'empereur fait officiellement déchoir le pape par la diète de Worms de 1076 ; et le pape répond lors du synode de carême de 1076 à Rome en le faisant également déchoir de ses titres de roi / empereur, l'excommunie et le maudit, causant un trouble important dans toute l'Europe très croyante de l'époque.

Henri IV envahit l'Italie en 1084, assiège le pape Grégoire VII au château Saint-Ange des États pontificaux, et nomme l'antipape Clément III par qui il se fait sacrer empereur du Saint-Empire romain à la basilique Saint-Pierre du Vatican. Grégoire VII est secouru et délivré par l'armée de musulmans et de Normands du conquérant Robert Guiscard, qui pille, ravage, traumatise et incendie Rome. Grégoire VII meurt en mai 1085. Victor III (mai 1086–septembre 1087) lui succède. Le pape suivant, Urbain II (mars 1088–juillet 1099), chasse de Rome l'antipape Clément III et l'empereur. Il lance l'appel de Clermont au concile de Clermont (1095), qui appelle à la première croisade pour parer au schisme de 1054 (séparation entre l'Église catholique romaine et l'Église orthodoxe de l'Empire byzantin) et à l'expansion de l'islam qui se manifeste dans les guerres turco-byzantines. Il encourage la *Reconquista*, ou reconquête du Sud de l'Espagne occupée par les Maures depuis la conquête musulmane de la péninsule Ibérique de 711). Et il poursuit la réforme grégorienne.

En 1118, Gélase II est élu pape et excommunie Clément III et l'empereur Henri V. Menacé par ce dernier qui envahit à son tour l'Italie et nomme l'antipape Grégoire VIII, il fuit les États pontificaux pour chercher refuge en France. Il est reçu à Auxerre en 1119 par l'évêque Hugues de Montaigu^[1] peu avant qu'il meure de maladie à l'abbaye de Cluny, lors de son voyage vers l'abbaye de Vézelay dans le duché de Bourgogne, en route vers son protecteur le roi des francs Louis VI le Gros.

Pontificat

Le **1er février 1119**, le cardinal légat du pape Kuno von Urach, qui accompagnait le précédent pape dans son voyage, organise à l'abbaye de Cluny l'élection pontificale de 1119, qui nomme pape Gui de Bourgogne (alors âgé d'environ 59 ans) sous le nom de *Calixte II* (élection de Calixte II à l'abbaye de Cluny). Le 9 février suivant, il est couronné pape à Vienne (Isère).

Cette même année, Calixte II encourage la réforme grégorienne de l'ordre de Cluny (qui dépend directement des papes), et qui implique entre autres le contrôle des prêtres par les ordres monastiques de l'ordre de Saint-Benoît, pour lutter contre la dégénérescence morale de l'Église catholique durant la renaissance du XIIe siècle. Il approuve la *Carta Caritatis* (*charte de charité et d'unanimité*) du nouvel ordre cistercien de l'abbaye de Cîteaux fondé en 1098 par le moine Robert de Molesme, avec un retour au respect plus rigoureux de la règle de saint Benoît, que celle appliquée par l'ordre de Cluny de l'abbaye de Cluny voisine. Ce nouvel ordre monastique connaît un essor considérable dans toute l'Europe grâce au moine bourguignon Bernard de Clairvaux (1090–1153). Le 3 octobre 1119 il consacre l'église de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Morigny en présence de Guillaume II de Garlande. Il obtient également le soutien du nouvel ordre des Prémontrés et de son fondateur Norbert de Xanten qu'il rencontre à Laon. Cette même année 1119 il confirme les biens de l'abbaye Notre-Dame de Josaphat au diocèse de Chartres[2].

Calixte II réintègre les États pontificaux en 1120. L'antipape Grégoire VIII est fait prisonnier par les troupes pontificales à Sutri (50 km au nord-ouest de Rome). Calixte le fait enfermer dans un monastère jusqu'à sa mort en 1122. Cette dernière année, il met fin à la querelle des Investitures (guerre de pouvoir hiérarchique opposant la papauté aux empereurs germaniques) avec le concordat de Worms (*Pactum Calixtinum* en latin), signé par l'empereur Henri V. Ce concordat prévoit un partage des pouvoirs temporel et spirituel, avec le pouvoir d'investiture laïque pour l'empereur dans le domaine temporel, et le pouvoir d'investiture religieuse au pape pour le domaine spirituel.

En 1123, Calixte II convoque le premier concile du Latran à la basilique Saint-Jean-de-Latran de Rome, avec près de trois cents évêques et six cents abbés de toute l'Europe, pour entre autres ratifier le concordat de Worms précédent, pour imposer le premier célibat sacerdotal complet dans toute l'Église catholique[3] (à l'image du Christ, les prêtres catholiques vivent modestement de la charité chrétienne), et pour octroyer entre autres l'indulgence catholique / immunité spirituelle aux chevaliers croisés, et encourager la deuxième croisade... À la suite de la prise de Jérusalem en 1099, à la fondation de l'État latin d'Orient, et de l'ordre canonial régulier du Saint-Sépulcre par les chevaliers croisés de Godefroy de Bouillon, l'ordre militaire de l'ordre du Temple est créé en 1120 lors du concile de Naplouse.

Calixte II promeut le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle en relation avec son frère Raymond de Bourgogne, devenu roi de León, de Galice et de Castille par mariage en 1090 avec la reine Urraque Ire de León, fille héritière du roi Alphonse VI de León. Par la bulle *Bula Omnipotentis dispositione* du 27 février 1120, il élève Saint-Jacques-de-Compostelle au rang d'archidiocèse de Saint-Jacques-de-Compostelle. Selon une tradition apocryphe, il fait rassembler des textes éparés pour la rédaction du manuscrit *Codex Calixtinus* (*Livre de Saint Jacques / Liber Sancti Jacobi*), pour assurer la dévotion à l'apôtre du Christ Saint-Jacques le Majeur, et assurer la promotion de ce pèlerinage par les chemins de Compostelle. Selon la légende, Calixte II accorde en 1122 à Compostelle le rang de ville sainte au même titre que Jérusalem et Rome, en lui accordant le premier jubilé plein de l'année sainte (année Sainte Compostellane).

Il meurt à Rome (siège des États pontificaux), le 12 ou le 13 décembre 1124 à l'âge d'environ 64 ans, après cinq ans de pontificat. Il est inhumé le 13 décembre 1124 en la basilique Saint-Jean-de-Latran, et son cœur à l'abbaye de Cîteaux. Le pape Honorius II lui succède.

CELESTIN II

Né au XIe siècle, le cardinal-prêtre **Teobaldo Boccapecora** est élu pape, sous le nom de **Célestin II**, le 15 décembre 1124 de façon tout à fait régulière, à l'unanimité des votants, pour succéder à Calixte II. Il était déjà âgé et son élection venait après l'échec d'un candidat de

compromis entre plusieurs partis rivaux. Dès le lendemain, cependant, alors qu'il assiste à un *Te Deum* en présence des cardinaux, il est attaqué et violenté par des hommes affiliés au parti concurrent de celui qui l'a fait élire, tandis qu'un autre cardinal est proclamé pape sous le nom d'Honorius II par les agitateurs.

Célestin II est considéré généralement dans les listes de papes comme un antipape, sans doute du fait que ses partisans continuèrent un temps à se réclamer de lui. Son cas est plutôt à rapprocher de celui du pape éphémère Étienne, mort avant d'être couronné. À cette époque, le couronnement primant l'élection, ni Étienne, ni Célestin II ne sont considérés comme des papes « valables », puisque le pontificat de l'un comme de l'autre s'est terminé avant même d'avoir pu commencer (voir également le cas de Grégoire XI).

Notons enfin que puisque ce pape n'est pas reconnu par les listes de papes, son nom et son numéro ont été repris par le pape légitime Célestin II, le 26 septembre 1143 (voir l'article Nom de règne des papes).

HONORIUS II

Honorius II aussi appelé **Honoré II** (né Lamberto Scannabecchi), est le cardinal d'Ostie à partir de 1117. Il devient par la suite le 163^e pape de l'Église catholique à avoir été élu et à avoir régné comme tel. Son règne débute du 21 décembre 1124 jusqu'à sa mort, dans la nuit du 13 au 14 février 1130. Après avoir connu un court règne de cinq ans et deux mois de pontificat, il est inhumé dans la basilique Saint-Jean du Latran après son décès.

Comme légat du pape, il participe au concordat de Worms de 1122. C'est pendant son pontificat que sont approuvés les prémontrés, et l'ordre du Temple en 1129 lors du concile de Troyes.

Lamberto est né dans une famille simple dans le hameau de Fiagnano dans le village de Casalfiumanese près d'Imola en Italie. Au XII^e siècle, une telle carrière n'est pas impossible et démontre des qualités hors normes, reconnu par certains de ses pairs comme un génie. Ses études le recommandent au pape Pascal II qui l'appelle à ses côtés à Rome. Lamberto est l'un des cardinaux qui ont accompagné Gélase II dans son exil de 1118-1119. Ayant fait la démonstration de son opposition au droit de l'Empereur à choisir les évêques de son empire (voir la querelle des Investitures), Lamberto devenait un choix naturel pour être envoyé comme légat auprès d'Henri V, Roi des Romains et empereur du Saint-Empire romain germanique en 1119 avec l'autorité pour obtenir un accord sur le droit d'investiture. Cette opposition s'est soldée par une entente avec la signature du concordat de Worms, le « *Pactum Calixtinum* » (dont on peut dire qu'il est aussi *Pactum Lamberti*) le 23 septembre 1122. Le concordat de Worms ordonnait entre autres que l'empereur devait obéir au pape qui peut lui seul retirer son excommunication[1]. Elle ordonnait également le retour des biens ayant été dérobés par l'une des deux parties à leurs propriétaires respectifs[2].

Le nom d'**Honorius II** avait aussi été porté au siècle précédent par l'antipape Honorius II (Pierre Cadalus), mais celui-ci n'a jamais été reconnu comme pape légitime, ayant régné comme tel de 1061 à 1072.

ELECTION

Lamberto Scannabecchi fut élu dans un contexte de tensions entre deux groupes dominants, les Frangipani et les Pierleoni, concernant le successeur de Calixte II. Lamberto, élu pape croyait fortement qu'il ne méritait pas de s'asseoir sur le Saint-Siège par manque de légitimité. La riche famille des Pierleoni désirait, de plus, mettre sur le trône Célestin II, afin d'asseoir leur influence plus solidement à Rome. Célestin II prit le contrôle de la ville et de Lamberto qui abdiqua du trône après seulement quelques jours de règne[3]. Cependant, le règne de Célestin II fut tout aussi bref, puisqu'il décida également de refuser finalement la tiare, devant le risque d'un schisme conduit par les Frangipani[2]. En sept jours, l'Église catholique avait donc connu deux papes éphémères. Une troisième élection, redonna le trône pontifical à Lamberto Scannabecchi qui se nomma Honorius

II[4]. Sa première renonciation fut tenue pour une preuve d'humilité et renforça son autorité et son affection auprès des cardinaux[5] Les Pierleoni acceptèrent finalement cette élection en échange de faveurs, principalement monétaires.

REGNE

Ses débuts

Il est difficile pour les historiens de retracer l'histoire de son règne, faute de sources, de lettres écrites conservées, ce qui ne permet pas d'éclairer le conflit avec les Normands[6]. De plus, contrairement à ses prédécesseurs, Honorius II a commencé son règne N'ayant sans effectifs militaires ni ressources financières et a en conséquence passé une partie de son court règne à guerroyer et à se financer[7]. Il a entre autres dû faire face à des pillages de monastères et d'abbayes ainsi qu'à de la corruption parmi certains membres du clergé. Il a ainsi dû condamner de nombreuses personnes à rembourser ou à rendre ce qui avait été dérobé, que ce soient des richesses ou encore des droits monastiques, réclamant même le retour de certains membres chrétiens auprès de leurs monastères, ayant eu usage de son importante influence pour arriver à ses fins et respecter l'ordre établi de l'Église. Il offrit même à un certain moment des indulgences ou encore des périodes de grâce aux croyants qui défendaient, à leurs frais, les différents abbayes et monastères des pillards et des Sarrasins[8].

Tensions à l'extérieur de Rome

Malgré tout, durant les trois premières années de son règne, Honorius II n'avait guère trop de difficulté à maintenir l'ordre auprès des nobles de Rome, alors qu'il a eu plus d'oppositions dans d'autres régions, comme dans la région italienne de Campanie. Les nobles qui résidaient dans celle-ci défiaient régulièrement son autorité, profitant de leur emplacement montagneuse afin de faire pression sur le pape[9]. Cette résistance conduisit le pape à entrer dans des querelles pour rétablir son autorité auprès de ses fidèles.

Unification et réformation de l'Église

Il entreprit également durant son règne à restituer la centralisation des pouvoirs canoniques auprès du siège pontifical. Il agissait donc en tant qu'arbitre, de juge dans les cas d'excommunication et confiscation des bénéfices, des biens de fidèles par les membres ecclésiastiques, ce qui ne faisaient pas l'unanimité de ces derniers, tel était le cas avec l'archevêque de Tours, Hildebert[10]. Ce fut cependant sous son règne que la réformation pontificale s'amorça, notamment dans le diocèse de Tours, après que le pape permit le transfert d'Hildebert en tant qu'archevêque de Tours, alors que cet acte était pourtant prohibé selon les traditions canoniques[11].

INFLUENCE

Auprès du Saint-Empire romain germanique

Honorius II fut tout autant important dans les décisions entourant les monarchies européennes, mais plus particulièrement celles entourant le Saint-Empire romain germanique dont les candidats étaient élus par le pape. Tout comme l'empereur Henri V avait exercé une influence sur le choix et l'investiture de celui-ci, le pape succédant à Calixte II a également exercé une certaine influence sur le choix du successeur qui deviendrait Roi des Romains. À la mort d'Henri V, celui-ci n'ayant eu aucune progéniture masculine pour lui succéder, ce fut donc le pape Honorius II qui exerça dès lors la tâche de choisir le futur Roi des Romains. Ce fut alors Lothaire qui fut élu comme successeur, favorisé par l'évêque de Rome[12]. De plus, Honorius II profita des conséquences du concordat de Worms pour préserver une certaine harmonie avec l'empire, dressant de nouvelles réformes par la même occasion[13]. Lothaire de Supplinbourg, alors duc de Saxe et héritier parfait selon les membres ecclésiastiques pour succéder Roi des Romains à Henri V, fut élu le 29 août 1125[12]. Enfin, afin de défendre le royaume de Lothaire, le pape excommunia deux des neveux de Henri V, faisant partie de la puissante famille allemande Hohenstaufen, qui auraient eu, eux aussi, une intention d'accéder au trône, Frédéric II de Hohenstaufen et Conrad III de Hohenstaufen[2].

Royaume de Sicile et région des Pouilles

Malgré les pouvoirs et l'autorité qu'Honorius II possédait en tant que pape, il ne possédait pas, à l'instar d'autres papes, la force de caractère absolue pour faire face à certaines tensions qui négligeaient l'ordre en Italie. Ce fut notamment le cas avec Roger II, roi de Sicile, qui désirait absorber la région des Pouilles dans son royaume. Honorius II tenta tant bien que mal de l'en empêcher, en formant une coalition de princes et en s'engageant dans une croisade, sans succès[14]. Il dut se résoudre à accepter Roger II comme duc des Pouilles en 1128[15], montrant ainsi la faible capacité d'organisation et le manque d'autorité du pape.

PERSONNALITE

Nature et proximité du pape envers les fidèles

Malgré sa brièveté, le règne d'Honorius fut bien plus paisible et favorable que celui de bien d'autres, avant comme après lui[16]. Connue pour son caractère calme et humble, Honorius ne fut ni timide ni hésitant dans ses décisions, plus particulièrement quand il s'agissait d'agressions sur des institutions cléricales. Durant son règne, de nombreux monastères et abbayes étaient pillés, particulièrement par les Sarrasins ou par des membres du clergé corrompus[17]. Honorius II, considéré par certains historiens comme un pape de transition, voire éphémère[18] a, contrairement à ses prédécesseurs, fait tout de même preuve d'une proximité auprès de ses fidèles. Ainsi, les cardinaux choisis lors de sa seconde promotion de cardinaux en 1126, furent des membres issus de toutes les classes de la société, des nobles à la classe populaire[12] tel le prêtre Sigizzo Bianchelli qui devint ainsi cardinal de Saint Pierre et de Saint Marcellin[15] et un de ses neveux, un religieux des Augustins, qui devait devenir le **168^e** pape en 1153, pendant un an, sous le nom d'Anastase IV[19]). Pape juste, qui n'acceptait pas la violence et ne la laissait donc pas impunie quand elle se présentait, il prit pour devise, « *Oculi Domini super iustos* »[20].

HERITAGE

Pour éviter une nouvelle élection confuse et tendue, l'élection du nouveau pape (Innocent) fut effectuée immédiatement après la mort d'Honorius II, qui n'eut donc aucune cérémonie funéraire particulière[21]. Malgré sa fameuse humilité et transparence envers les membres ecclésiastiques ainsi que ses diverses actions au cours de son règne, il demeura un pape peu connu. Il fut toutefois admiré pour ses études et donc sa maîtrise dans divers sujets. Cependant, son absence sur la fresque murale de la chapelle de Saint-Nicolas, où figurent d'autres papes de son époque, a fait naître l'idée que le pape Honorius II ne fut pas compté comme faisant partie des papes réformistes, mais pourrait avoir été vu comme un des précurseurs du schisme de l'Église selon certains historiens[22]. Il est tout autant difficile pour les historiens de situer certains événements ou correspondances auxquels Honorius II aurait pu jouer un rôle ou rédigés puisque certaines des lettres encore disponibles se trouvent être non datées[23]. Cela a pour conséquence une connaissance abstraite de ses implications dans ces mêmes événements. Ce fut également sous son règne que l'Ordre du Temple fut officiellement reconnu par l'Église catholique lors du concile de Troyes en 1129 déclenché par le pape pour faire suite à la demande du fondateur de l'Ordre, Hugues de Payns.

INNOCENT II

Innocent II (*Gregorio Papareschi*), né à Rome (Italie), est le **164^e** pape de l'Église catholique du **14 février 1130** au **24 septembre 1143**.

DEBUTS

Membre du clan Guidoni, Gregorio est d'abord chanoine régulier de Saint-Jean de Latran. Nommé cardinal-diacre par Urbain II en 1088 (titre inconnu)[1], il devient en 1116 cardinal-diacre de Saint-Ange en Pescheria. Il suit son prédécesseur Gélase II dans son exil en France. Sous le pontificat de Calixte II, il accompagne le légat pontifical Lambert, cardinal-évêque d'Ostie, dans sa mission en Allemagne. Avec ce dernier, il prend part à l'élaboration du concordat de Worms, qui en 1122 met fin à la longue querelle des Investitures. À son retour, il s'attache au clan des Frangipani,

l'une des grandes familles romaines, contre les Pierleoni, plus populaires.

PONTIFICAT

L'élection

Au début de l'année 1130, alors que le pape [Honorius II](#) est à l'article de la mort, le cardinal Aymeric, partisan des Frangipani, persuade ce dernier d'instituer une commission de huit cardinaux pour élire son successeur. Il resterait ensuite au [Sacré Collège](#) d'approuver ce choix. En pratique, la commission se trouve composée d'une minorité de pro-Pierleoni, pourtant majoritaires dans le Sacré Collège.

Quand Honorius II meurt dans la nuit du 13 au 14 février, Aymeric réunit les six autres membres de la commission présents sur place, dont un seul partisan des Pierleoni. Gregorio, proche des Frangipani, est donc élu par six voix contre une ; il prend le nom d'Innocent II. Le vote est confirmé par dix autres cardinaux de la même faction, pour la plupart français. Quelques heures plus tard, les cardinaux de la faction Pierleone, majoritaires, élisent Pierre Pierleone, qui prend le nom d'Anaclet II.

Le schisme

C'est le schisme. Anaclet II est soutenu par les Normands du roi Roger II de Sicile et par une majorité des Romains. Ainsi, Innocent II ne peut être couronné qu'à Sainte-Marie-Nouvelle, et non à la basilique Saint-Pierre. Il est également prisonnier un temps des Normands. Contraint de quitter Rome, il se réfugie d'abord en Toscane, puis en Ligurie, et enfin en Provence.

Si l'empereur Lothaire II ne se montre guère pressé de trancher, Louis VI le Gros est plus actif, sans doute sur le conseil de Suger. Il convoque

à Étampes les archevêques de Sens, Reims et Bourges ainsi que des évêques et abbés, parmi lesquels Bernard de Clairvaux, et son ami Gossuin d'Anchin. Ceux-ci prennent parti pour Innocent II dès que les Frangipani le contactent, et refusent de prendre connaissance du dossier adverse. Pendant le concile est lue l'importante lettre^[2] de soutien à Innocent II écrite par Guigues, cinquième prieur de la Grande-Chartreuse et influente autorité spirituelle de son temps.

La Chronique de Morigny en fait état : "On entendit avec beaucoup de joie et d'admiration la lettre concernant l'affaire du schisme, envoyée par les excellents ermites de Chartreuse." Ce même Guigues interpella le Duc d'Aquitaine et Comte de Poitiers, Guillaume X, qui avait été gagné au parti du Pape Anaclet, pour l'exhorter à revenir dans l'Eglise^[2]. Accueilli en France par Suger, Innocent II convoque un synode à Clermont et le 19 octobre 1131 le concile de Reims : Anaclet est excommunié^[3].

Le 25 octobre 1131, il sacre roi à Reims, Louis le Jeune du vivant de son père, après la mort accidentelle de son frère aîné Philippe le 13 octobre^[4].

Il vient à Autun dédicacer la seconde église cathédrale d'Autun.

À la suite de Louis VI, Henri Ier Beauclerc prend parti en faveur d'Innocent. Sur les conseils de Norbert de Xanten, fondateur des Prémontrés, Lothaire II fait finalement de même. En 1133, il intervient militairement en Italie. Cependant, aussitôt couronné par Innocent, il rebrousse chemin avec son armée. De nouveau chassé de Rome, Innocent II s'installe à Pise où il tient, en 1135, un concile réitérant la condamnation d'Anaclet et de ses partisans. En 1136-1137, Lothaire mène une seconde campagne militaire, qui inflige une défaite temporaire à Roger de Sicile, le plus sûr soutien militaire d'Anaclet. C'est la mort de l'antipape, en janvier 1138, qui met fin au schisme : son successeur, Victor IV, se soumet rapidement à Innocent.

Innocent II convoque en avril le IIe concile du Latran pour affermir sa position : il reprend l'œuvre du Ier concile du Latran, en 1123, et confirme les décrets des synodes de Clermont, Reims et Pise. À la clôture du concile, il entreprend de réduire Roger de Sicile, son dernier adversaire. Fait prisonnier, il doit finalement traiter avec le Normand : par le traité de Mignano, en juillet 1139, il reconnaît son titre royal ainsi que ses territoires.

À sa mort, Innocent II est inhumé dans la basilique du Latran, avant d'être transféré en 1308 en la basilique Sainte-Marie-du-Trastevere.

BULLES

1132 : Le pape reconnaît que tous les monastères de l'ordre de Cîteaux sont exempts de la juridiction épiscopale et les dispense de payer les [dîmes](#) sur leurs terres[5].

- La bulle de Gniezno (en latin *Ex commisso nobis*, en polonais *Bulla gnieźnieńska*) est une bulle du pape Innocent II par laquelle il abroge l'autorité de l'archevêché de Magdebourg sur l'Église polonaise, confirmant l'indépendance de l'Église polonaise. Promulguée le 7 juillet 1136, elle contient la première référence écrite de la langue polonaise.

- En octobre 1136, à la requête de Louis VI, roi de France et de son épouse Adélaïde, il confirme la règle et les possessions des religieuses de l'abbaye de Montmartre[6].

- Omne datum optimum* (1139) : Innocent II place l'ordre du Temple sous son commandement personnel et le soustrait à toute autre autorité ecclésiastique.

ANACLET II

Anaclet II (*Pietro Pierleoni*) est antipape du **14 février 1130** à sa mort, le **25 janvier 1138**. Son rival est le pape Innocent II.

BIOGRAPHIE

À la mort d'Honorius II, les cardinaux se scindent en deux factions qui se choisissent chacune un pape :

- le premier groupe, d'origine française, vient de créer l'ordre du Temple au concile de Troyes. Il opte pour le cardinal Gregorio **Papareschi**, qui devient Innocent II ;

- le second groupe, d'origine romaine, élit Pierre de Léon sous le nom d'Anaclet II. Celui-ci appartient à une famille issue d'un Juif converti, les Pierleoni[1].

Le roi franc Louis VI le Gros n'accepte pas cette situation. Il convoque les évêques de son royaume à Étampes, afin de juger lequel des deux papes est le bon sur le plan canonique. Il fait aussi venir Saint Bernard 1er abbé de Clairvaux qui vient de participer au concile de Troyes, où fut rédigée la règle de l'ordre du Temple[2]. C'est Saint Bernard qui décide de la chose devant les évêques français : il juge qu'Innocent II est canonique. Il se rend ensuite auprès des puissants seigneurs de l'époque pour présenter son candidat. Il emporte l'adhésion du roi d'Angleterre, mais rencontre des difficultés avec d'autres[Qui ?], dont le duc d'Aquitaine.

Innocent II, reconnu par le roi de France, fait rapidement convoquer les évêques au concile de Reims, qui commence le 13 octobre 1131. À l'issue de celui-ci, Innocent II est solennellement approuvé, tandis qu'Anaclet se voit excommunié[3]. [source insuffisante]

De son côté, Anaclet II est soutenu par les Normands de Sicile et, par l'intermédiaire de son légat des Gaules Girard II d'Angoulême, fait pression sur le clergé français, mais il se heurte rapidement à une forte opposition, notamment à celle de Bernard de Clairvaux, qui lui reproche de ne pas avoir fait une conversion sincère. Bernard, qui, pendant la deuxième croisade, s'opposera au massacre des « Juifs perfides »[4], c'est-à-dire « déicides », souhaitant à ceux-ci « non pas votre mort mais que vous soyez convertis et viviez »[5] sans quoi « ils subissent alors de justes peines pour un si grand forfait »[6], écrit qu'il considère comme une injure que « la race juive puisse occuper le siège de saint [Pierre](#)[7] ». [pas clair]

Innocent II est un moment prisonnier du roi normand Roger II de Sicile. Anaclet II est cependant excommunié en 1135 par le concile de Pise. Il meurt en 1138. En apprenant sa mort, Bernard de Clairvaux écrit : « Grâce à Dieu, le misérable, qui a induit Israël dans le péché, a été englouti par la mort et jeté dans les entrailles de la terre. Puissent tous ceux qui lui ressemblent subir le même châtiment. »[8]

VICTOR IV

Victor IV (*Gregorio Conti*) est un cardinal italien de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle, qui a été antipape du 25 janvier au **29 mai 1138**.

BIOGRAPHIE

Gregorio Conti est né à Ceccano, dans l'actuelle province de Frosinone, dans le Latium, alors dans les États pontificaux. En 1111, il avait fait partie des seize cardinaux qui avaient ratifié le traité arraché au pape Pascal II par l'empereur Henri V dans la Querelle des investitures.

Plus tard toutefois il expliqua qu'il avait agi sous la contrainte et critiqua sévèrement la façon dont le pape s'était conduit. Cela lui valut d'être privé de sa dignité de cardinal par Pascal (1112). En 1122 Calixte II, qui entre-temps avait succédé à Pascal, la lui rendit.

Quand en 1130 mourut le pape Honorius II, successeur de Calixte II, une confusion surgit au sujet de sa succession et Conti fut parmi les cardinaux qui jugèrent non valable l'élection d'Innocent II et qui soutinrent Anaclet II.

Anaclet mourut le 25 janvier 1138. Le même jour Conti fut élu comme son successeur avec le soutien de Roger II de Sicile et prit le nom de Victor IV. Innocent II disposait d'un soutien politique beaucoup plus grand et la position de Victor devint difficile. Après l'intervention de Bernard de Clairvaux, Victor démissionna le 29 mai 1138, quelques mois seulement après le début de son pontificat. La démission de Victor se fit en échange de la promesse d'Innocent que Victor et ses partisans conserveraient leurs fonctions (ce qui impliquait que Victor retrouverait son titre de cardinal). Toutefois Innocent ne respecta pas sa promesse. Au deuxième concile du Latran il priva Conti et ses partisans des fonctions qu'ils occupaient, malgré les critiques que lui adressa Bernard de Clairvaux.

Sur ce qu'il advint par la suite de Conti et sur sa mort, nous ne savons rien.

CELESTIN II

Célestin II (Guido di Città di Castello), né à Città di Castello (Ombrie), ce qui l'avait fait nommer Gui du Chastel avant son exaltation, étudia sous Bernard de Clairvaux, succéda à Innocent II en 1143 et est le 165^e pape de l'Église catholique de 1143 au 8 mars 1144.

Il met fin aux querelles intérieures de l'Église avec l'aide de Bernard de Clairvaux, troublée par Arnaud de Brescia, mais meurt dès l'année suivante. Il essaye de mettre un terme à la guerre entre l'Écosse et l'Angleterre. Il relève la France de l'interdit de trois ans après l'absolution de Louis VII (1137-80).

Le nom de Célestin II avait déjà été choisi le 15 décembre 1124 par un pape nouvellement élu, mais ce Célestin II dut renoncer sous la contrainte dès le lendemain et, pour cette raison, il n'apparaît jamais dans les listes de papes.

Il est le premier pape de la prophétie de saint Malachie, avec pour devise « *Ex castro Tiberis (Du château du Tibre)* ».

LUCIUS II

Lucius II est né à Bologne, sous le nom de Gherardo Caccianemici dal Orso. Après avoir été cardinal de Sainte-Croix de Jérusalem, il est le 166^e pape de l'Église catholique du 12 mars 1144[1] jusqu'à sa mort, le 15 février 1145.

BIOGRAPHIE

De 1125 à 1126, il fut envoyé comme légat papal en Allemagne à la cour de l'empereur Lothair II, au nom d'Honorius II puis d'Innocent II. C'est principalement grâce à sa médiation que l'empereur Lothair II a décidé de faire deux expéditions en Italie pour protéger Innocent II de l'antipape Anaclet II. Innocent II le nomma alors chancelier de l'Église de Rome et bibliothécaire

pontifical. En 1140, il devint cardinal protoprêtre. Pendant son mandat de cardinal, le pape Lucius II prit part à quatre conclaves (1124 à 1144).

Il soutint les revendications de l'impératrice Mathilde sur l'Angleterre pendant l'Anarchie, et il a entretenu des relations tendues avec le roi Roger II de Sicile.

Sommé par les partisans d'Arnaud de Brescia de renoncer à toute souveraineté temporelle, il réclama l'appui de l'empereur Conrad III et marcha lui-même contre Rome avec quelques troupes ; mais il fut blessé à mort en montant à l'assaut du Capitole.

Il est le deuxième pape de la prophétie de saint Malachie, avec pour devise *Inimicus expulsus* (*L'ennemi chassé*).

EUGENE III

Eugène III (Bernardo Paganelli di Montemagno), né à Pise vers la fin des années 1080 et mort à Tivoli le **8 juillet 1153**, disciple de saint Bernard et moine de Clairvaux, est le **167^e** pape de l'Église catholique de 1145 à 1153. Reconnu bienheureux par l'Église catholique, sa fête est le 8 juillet.

BIOGRAPHIE

Moine de l'abbaye de Clairvaux, Eugène III est disciple et ami de Bernard de Clairvaux avec qui il poursuit la réforme engagée par Grégoire VII. Suivant les conseils de son maître à penser, il crée l'auditorium, ancêtre du tribunal de la Rote. Cette institution permet au pape de se dégager des procès de plus en plus nombreux que la papauté devait régler. Il crée le Sacré Collège, commence la construction du palais pontifical et approuve l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

En 1143, il confirme à Dom Philippe, abbé du monastère cistercien Saint-Aubin des Bois en Bretagne toutes les donations reçues par cette abbaye.

Lorsque le royaume de Jérusalem est menacé après la chute du comté d'Édesse, il lance la deuxième croisade par une bulle écrite de Viterbe en décembre 1145 et adressée au roi de France Louis VII le Jeune[2]. Mais ce fut essentiellement Bernard de Clairvaux par son prêche à l'assemblée de l'abbaye de Vézelay le 31 mars 1146, qui en fut le grand animateur[3]. La deuxième croisade sera entreprise en grande partie à l'initiative du roi de France Louis VII le Jeune[4] et du roi des Romains Conrad III.

Forcé de s'éloigner de Rome, la ville étant contrôlée par Arnaud de Brescia, il voyage en Italie, en Allemagne, en France et ne peut rentrer que momentanément à Rome. Pendant son séjour en France, il tient un synode à Paris pour examiner la doctrine de Gilbert de la Porrée, qu'il condamne. Il visite également Clairvaux, l'abbaye de sa jeunesse (1146).

Il consacre l'église Saint-Pierre à Montmartre le 21 avril 1147, lundi de Pâques 1147. Le 27 avril, il assiste à Paris au chapitre général de l'ordre du Temple. À cette occasion, il accorde aux Templiers le port de la croix rouge sur leur manteau blanc[5].

Il consacre l'abbatiale de l'abbaye de Fontenay le 21 septembre 1147 en présence de dix cardinaux, huit évêques et de nombreux abbés cisterciens, dont celui de Clairvaux, saint Bernard, puis la cathédrale Saint-Étienne de Châlons le 26 octobre, celle de Verdun en novembre. Il donne cette même année 1147 son accord à la fusion de l'abbaye de Savigny, qui devient ainsi la cinquième fille de l'ordre de Cîteaux, adoptant la règle et l'habit de l'ordre.

En 1148, il préside le concile de Reims, auquel assiste Bernard de Clairvaux et son ami le saint abbé Gossuin d'Anchin dans lequel furent examinées de nouveau et condamnées définitivement les six propositions de Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers[6].

C'est le premier pape à s'installer au Vatican, où il construit un palais sur la base du noyau laissé par le pape Léon III[7].

Eugène III meurt le 8 juillet 1153 à Tivoli.

Il est béatifié le 3 octobre 1872.

RELATION ENTRE LE PAPE EUGENE III ET LE FUTUR PAPE ANGLAIS ADRIEN IV

Le pape Eugène III dut tout d'abord trancher dans une affaire où le futur pape Adrien IV avait été désigné comme supérieur d'une communauté religieuse (abbaye Saint-Ruf d'Avignon). En effet, peu après l'élection du futur pape, la communauté entra en conflit avec ce choix et c'est alors Eugène III qui trancha en orientant la communauté sur une autre voix[8],[9].

Dans la même lancée, le pape Eugène prit alors la liberté d'envoyer plutôt le futur pape Adrien en mission en Norvège et au Danemark. Cette mission allait alors apporter beaucoup de prestige au futur pape Adrien IV[8],[9].

BULLES

Militia Dei, en 1145

- *Quantum praedecessores*, 1er décembre 1145
- *Pie postulatio*, le 15 janvier 1146[10]
- *Si in rebus...*, 1er mai 1146[10]
- *Desiderium quod...*, 12 octobre 1147[11]
- *Venerabilis fratris*, 6 avril 1148[10]
- *Sicut devoti*, 20 février 1151[10]
- *Licet Universis...*, 3 mars 1153[10]
- *Ex comisso nobis...*, 27 avril 1153[10]
- *In eminenti...*, 4 mai 1153[10]
- *Cum a nobis*, 7 juillet 1153[10]

ANASTASE IV

Anastase IV, né Corrado del Suburra, à Rome vers 1073, est le **168^e** pape de l'Église catholique. Couronné pape le **12 juillet 1153**, il meurt le **3 décembre 1154**. Il est membre des chanoines réguliers de Saint Ruf.

BIOGRAPHIE

Âgé au moment de son élection, il a une grande expérience des affaires de la curie et fait preuve de ses compétences comme vicaire du Saint-Siège en temps de crise. Durant son pontificat, il peut résider à Rome et a de bonnes relations avec les autorités civiles.

Il fait restaurer le Panthéon de Rome et confirme les privilèges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (Hospitaliers). Il met fin à la querelle au sujet de l'élection du siège d'York et se montre modéré dans ses relations avec l'empereur Frédéric Barberousse. Il obtient de la Suède le paiement du denier de Saint-Pierre.

Ayant fait preuve d'une grande charité durant une famine à Rome, il est apprécié par la population et, à sa mort en décembre 1154, est inhumé au Latran qu'il avait embelli.

ADRIEN IV

Nicolas Breakspear (ou **Breakspeare**), né vers 1100 à Abbots Langley, Hertfordshire en Angleterre et mort le **1er septembre 1159** à Anagni en Italie est le **169^e** pape de l'Église catholique sous le nom d'**Adrien IV** de 1154 à 1159[1],[2]. Il est le seul pape d'origine anglaise[3],[4].

BIOGRAPHIE

Les principales sources sur la vie d'Adrien IV sont la *Vie d'Adrien* du cardinal Boso et la relation de Jean de Salisbury dans son *Historia pontificalis*. William de Newburgh évoque également le passage d'Adrien IV au monastère de Saint-Ruf.

Selon les sources du XIXe siècle, il aurait été fils d'un mendiant qui fut clerc de l'abbaye bénédictine de Saint-Albans, près de Londres. L'abbé lui ayant refusé l'accès au noviciat car il était trop pauvre et ne pouvait s'instruire, le futur Adrien IV se rend en France pour poursuivre ses études [5],[6],[7]. Son père put devenir moine à Saint-Albans mais le futur Adrien IV ne fut pas admis au monastère[8],[9],[10]. Il finit par prendre l'habit chez les chanoines réguliers de Saint Ruf, près d'Avignon[4]. Il en devient prieur, puis est élu abbé[4] en 1137[11].

Légit

En 1145, sa sévérité étant extrême[11], Nicolas rejoint la cour pontificale[4]. Vers 1146, le pape Eugène III le crée cardinal-évêque d'Albano et l'envoie comme légat en Scandinavie[4]. En 1153, Nicolas promulgue une série de constitutions qui fixent le cadre de l'Église de Norvège. Il l'organise sur un modèle romain, constituant la même année la province ecclésiastique de Norvège avec Nidaros (actuelle Trondheim) comme métropole[12]. En Suède, il convoque le synode de Linköping pour mettre sur pied les institutions ecclésiastiques[12]. Cependant, les Suédois ne s'accordent pas sur le choix du siège archiépiscopal — celui-ci ne sera déterminé qu'en 1164 : ce sera Uppsala. Dans l'intervalle, Nicolas se contente de promettre la primatie à l'archevêque danois de Lund[12]. Nicolas rentre à Rome en **novembre 1154**[12].

Pape

Le 4 décembre 1154, deux jours après la mort d'Anastase IV, Nicolas est élu pape à l'unanimité, sans doute grâce à sa gestion habile des affaires scandinaves[13]. Étant déjà évêque, il n'a pas besoin d'être consacré. Il est couronné le lendemain à la basilique Saint-Pierre, où s'est déroulée l'élection[13], et prend le nom d'Adrien IV, peut-être en souvenir de son compatriote, Adrien de Cantorbéry († 709), ou d'Adrien Ier († 795), défenseur des droits pontificaux en Italie[4].

Aussitôt élu, Adrien doit reprendre en main la ville de Rome secouée par les prédications subversives d'Arnaud de Brescia. Rompant avec les demi-mesures de son prédécesseur, il lance l'interdit sur la ville. La cessation des pèlerinages, et donc des flux d'argent apportés par les pèlerins, finit par mettre la ville au pas : le prédicateur Arnaud de Brescia est expulsé.

Sur le plan temporel, Adrien IV doit affronter les Normands de Sicile : quand Roger II meurt en 1154, son fils Guillaume le Mauvais s'empare de la couronne sans l'aval du pape, et envahit le Bénévent et la Campanie. Contre lui, Adrien IV espère l'appui de l'Allemagne. Mais Frédéric Barberousse, malgré le récent renouvellement du traité de Constance, lance une campagne en Italie du Nord, occupant au passage une partie des États pontificaux.

Une réconciliation intervient : en juin 1155, Frédéric Barberousse livre Arnaud de Brescia au préfet de Rome, qui le fait pendre la même année (son corps sera brûlé et ses cendres jetées dans le Tibre). Le 18 juin 1155, Frédéric Barberousse est couronné empereur du Saint-Empire par le pape. Cependant, pendant la messe, Adrien IV décide de lui-même de modifier le rituel pour bien marquer sa supériorité sur l'empereur. Furieuses, les troupes allemandes manquent d'emprisonner le pape. Très vite, le conflit entre le pape et l'empereur reprend, Frédéric Barberousse décidant finalement de ne pas attaquer les Normands de Sicile.

Or c'est précisément le moment où des barons adversaires de Guillaume le Mauvais se soulèvent contre lui. Soutenus par l'Empire byzantin, ils font également appel au pape. À leur demande, Adrien IV se rend à Bénévent. Là, au printemps 1156, Guillaume parvient à repousser les Byzantins et à défaire les rebelles. Il assiège Bénévent, où se trouvent encore Adrien et quelques-uns de ses cardinaux. Contraint de négocier, Adrien IV doit reconnaître à Guillaume la couronne de Sicile et accepter la création d'un État unifié comprenant la Sicile, l'Apulie ou encore la Campanie. En compensation, Adrien IV obtient le droit de libre nomination des évêques dans ces régions.

Du côté allemand, les relations restent tendues. En 1157, Adrien IV doit dépêcher deux cardinaux en Allemagne pour justifier auprès de Frédéric Barberousse le traité de Bénévent conclu avec les Normands. Une « erreur » de traduction du chancelier allemand provoque la colère des princes

allemands : Adrien IV considèrerait l'Empire comme un « fief » (*beneficium*) de la papauté. Les légats sont aussitôt expulsés. Adrien IV doit expliquer l'année suivante qu'il avait voulu parler d'un « bienfait », et non d'un fief. Les relations s'apaisent, du moins en apparence. Dès 1159, Barberousse lance une nouvelle campagne en Italie du Nord. L'organisation qu'il met en place est loin de rencontrer l'approbation du pape. Le désaccord s'envenime et à la mi-année, Adrien menace même d'excommunier l'empereur.

C'est dans ce contexte de rivalité entre la papauté et les pouvoirs civils que l'ancienne expression de « Vicaire du Christ » fut réhabilitée[11].

La mort d'Adrien IV le 1er septembre 1159 (des suites d'une piqûre de moustique[11] ou pendant qu'il buvait, il fut étouffé par une mouche qui se coinça dans sa gorge[14]) met fin à la crise. Son corps est d'abord inhumé dans une tombe de granite rose de la basilique Saint-Pierre, en face du maître autel de l'oratoire de la Vierge. Sa tombe sera déplacée plus tard dans les grottes vaticanes[15].

La donation d'Adrien

Dans le dernier chapitre du *Metalogicus*, Jean de Salisbury attribue à Adrien IV une lettre qui donne à Henri II d'Angleterre la suzeraineté de l'Irlande[16] ; le pape aurait également remis au souverain une bague en or ornée d'une émeraude, symbole de son investiture[17],[18]. Selon Jean de Salisbury, qui se déclare à l'initiative de la lettre, le pape est fondé à donner ainsi l'Irlande par la donation de Constantin[19]. Le Gallois Giraud de Barri fournit une copie de cette lettre, connue comme la bulle *Laudabiliter*, dans son récit de la conquête de l'Irlande, l'*Expugnatio Hibernica* (1188)[18].

Le document et les deux références sont dénoncés comme des faux au XVIIe siècle par deux érudits irlandais, Stephen White et John Lynch[18]. Cette contestation marque le début d'une longue querelle de spécialistes[20]. L'exemplaire original de *Laudabiliter* n'a pas été retrouvé dans les archives du Vatican, qui n'en font pas mention, mais c'est également le cas pour beaucoup d'autres documents considérés comme authentiques[21]. À ce jour, *Laudabiliter* reste un document controversé[22].

ALEXANDRE III

Rolando Bandinelli, né vers 1105 à Sienne et mort le **30 août 1181** à Civita Castellana, est le **170e** pape de l'Église catholique sous le nom d'**Alexandre III** à partir du 7 septembre 1159 jusqu'à sa mort.

BIOGRAPHIE

Formation et premières années

Après des études de droit canonique à l'université de Bologne, il enseigne cette matière d'abord à Bologne, puis à Pise. Il compose la *Stroma* ou *Summa Magistri Rolandi*, l'un des premiers commentaires du *Décret* de Gratien.

En octobre 1150, le pape Eugène III le nomme cardinal, au titre des saints Côme et Damien ; ensuite il devient cardinal-prêtre de Saint Marc. C'est probablement à cette période qu'il compose ses *Sentences*, basées sur l'*Introductio ad theologiam* de Pierre Abélard. En 1153, il devient chancelier de l'Église et est le meneur des cardinaux opposés à l'empereur Frédéric Barberousse, élu Roi des Romains en 1152, qui veut étendre son pouvoir sur l'Italie.

Le pape

Le 7 septembre 1159, il est élu comme successeur du pape Adrien IV ; cependant, une minorité de cardinaux pro-germaniques élit le cardinal prêtre Octavien, qui prend le nom de Victor IV. Ce dernier, comme ses successeurs Pascal III (1164-1168) et Calixte III (1168-1178), reçoit le soutien de l'empereur. Celui-ci réunit alors un concile à Pavie, qui reconnaît Victor IV comme seul pape

légitime, mais les grands États chrétiens (France, Angleterre, Sicile, et royaumes ibériques), après avoir réuni un autre concile dans la collégiale Saint-Pierre de Neuf-Marché reconnaissent, eux, Alexandre III. En 1160, il excommunie Barberousse.

Durant la guerre, Alexandre III doit se réfugier en France à partir de 1162. Il arrive tout d'abord, le 11 avril, à Maguelone où il est reçu par l'évêque Jean de Montlaur, il confirme les exemptions de charges des noales de l'abbaye Saint-Félix-de-Montceau le 16 mai par une bulle dans laquelle il mettait les biens de cette abbaye sous la protection du Saint-Siège[1], puis Montpellier. Au mois de juin, il se dirige vers le nord à travers le Massif central. Il est ainsi reçu à Alès, Mende et Le Puy avant d'arriver à Clermont le 14 août. Il reçoit dans cette ville le roi d'Angleterre Henri II. Puis il se dirige vers Tours où il passe les fêtes de Noël. Durant l'année 1163, il réside tantôt à Tours, tantôt à Paris. En septembre 1163, il s'établit à Déols, de là, Alexandre III confirme les biens de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris *apud Fontanetum* et balnéolais (à Fontenay et à Bagneux). Ces biens étaient *terras et nemora et prata*, autrement dit terres, bois et prairies[2]. Il donne également en 1163 une bulle à Dom Moyse de Bréhan, abbé de l'abbaye Saint-Aubin des Bois en la paroisse de Plédéliac, au duché de Bretagne, confirmant tous les dons faits à l'abbaye par les fidèles.

Il convoque le concile de Tours le 19 mai. Au mois d'octobre, il se retire à Sens. De cette ville, il expédie en 1164 un rescrit à Bertrand de Leyran, abbé de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux, confirmant ce monastère dans ses possessions et privilèges[3]. Il reste à Clermont jusqu'au 23 novembre 1165.

À cette date, il retourne à Rome, mais il doit à nouveau fuir sous la pression de l'empereur venu en 1166 à Rome se faire couronner par l'antipape Pascal III. Ses partisans romains ayant été défaits en mai 1167 à la bataille de Prataporci, il se retranche dans Rome mais finalement se réfugie, à Gaète, Bénévent (1167)-(1168-1169), d'où il donne une bulle confirmant les droits de l'évêque de Maguelone sur les moniales bénédictines de l'abbaye Saint-Geniès-des-Mourgues et Saint-Félix-de-Montceau, et le 3 janvier 1170, il ordonnait aux mêmes religieuses de se soumettre à la réforme que l'évêque voulait leur imposer[4]. Hildegarde, abbesse de l'abbaye Saint-Avit-les-Guèpières, transige en 1168, avec Hugues, abbé de Saint-Calais et obtient du pape Alexandre III une bulle en date du 16 septembre 1170, maintenant les biens de son abbaye. Alexandre III se rend ensuite à Anagni et Venise, et retrouve des appuis dans le nord de l'Italie. Les cités lombardes, qui s'étaient unies en janvier 1167 en une Ligue lombarde, infligent à Barberousse une sévère défaite à Legnano. L'empereur cède et reconnaît Alexandre III comme pape au traité de Venise en 1177. Le 12 mars 1178, Alexandre III rentre à nouveau à Rome, chassant l'antipape Calixte III, qui abdique quelques mois plus tard.

En mars 1179, il réunit le III^e concile du Latran, reconnu par l'Église romaine comme le onzième concile œcuménique ; il réussit à faire adopter plusieurs de ses propositions pour améliorer l'état de l'Église, dont la règle, encore en vigueur, de la majorité des deux tiers pour l'élection d'un nouveau pape (constitution *licet de vitandia discordia*).

Ce synode marque l'apogée du pouvoir d'Alexandre III. En plus d'avoir fait céder Barberousse, il a humilié Henri II d'Angleterre dans sa confrontation avec Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, il a confirmé le droit d'Alphonse I^{er} du Portugal à la couronne, et, fugitif, il a joui de la faveur et de la protection de Louis VII de France. Néanmoins, peu de temps après la fin du synode, la république romaine (**en**) le force à quitter la ville où il ne reviendra jamais. Le 29 septembre 1179, quelques nobles mettent en place l'antipape Innocent III. Utilisant judicieusement le pouvoir de la finance, Alexandre III revient au pouvoir. En 1181, il excommunie Guillaume I^{er} d'Écosse et jette l'interdit sur le royaume d'Écosse.

BULLES ET LETTRES

Avril 1164 : lettre confirmant les donations faites jadis à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun[5].

- 1164 : lettre donnant les noms des seigneurs ayant fait des donations pour la fondation de l'abbaye de Sept-Fons.

- 24 mars 1170 : lettre *Non est dubium*, par laquelle Alexandre III renforce la Ligue lombarde en déclarant que sa cause (la lutte contre l'empereur Frédéric Barberousse en Italie du nord) est celle de Dieu et celle du Siège apostolique, et que toute ville qui s'en désolidariserait verrait ses dirigeants frappés de sanctions canoniques[6].
- 1171 : lettre d'Alexandre III du 15 février 1171 par laquelle il prend l'abbaye de Tamié (Savoie) sous sa protection et celle de Saint Pierre. Veut que l'ordre monastique qui y est institué selon la règle de Saint Benoît et l'institution des frères de Cîteaux y soit à perpétuité observé. Veut que toutes sortes de biens qu'il possède et possédera lui demeurent inviolablement et en particulier le lieu où l'abbaye est fondée.
- 16 octobre 1176 bulle pontificale à l'abbaye Saint-Avit-les-Guèpières depuis Anagni, confirmant les possessions de cette abbaye[7].
- juillet 1177 : le pape Alexandre III confirme la donation faite aux frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem dans le diocèse de Cambrai par l'évêque de ce siège, avec leurs appendances et dépendances. Il menace de l'indignation du Tout-Puissant et des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul les contrevenants éventuels à cet acte.
- 1179 : lettre accordant protection à une grange cistercienne fondée par les moines de l'abbaye de Villers-Bettnach et connue sous le nom de « Merle » à L'Hôpital, devenue plus tard siège de l'église Saint-Nicolas de L'Hôpital.
- 1181 : lettre confirmant la fondation par Fouque II baron du Merle et de Messei, de l'abbaye de la Genevraye puis de l'abbaye des Prémontrés de Saint-Jean-Baptiste de Falaise[8].

VICTOR IV

Victor IV (Ottaviano **Crescenzi Ottaviani**, signori di Monticelli), né à Tivoli en Italie en 1095 et mort le **20 avril 1164**, est antipape de 1159 à sa mort.

BIOGRAPHIE

Ottaviano Crescenzi Ottaviani appartenait à une branche cadette de l'importante famille noble des Crescenzi. En 1138, il fut nommé cardinal-diacre de *San Nicola in Carcere* par Innocent II et en 1151 cardinal-prêtre de *Santa Cecilia de Trastevere*.

Le 1er septembre 1159, le pape Adrien IV mourut. Lorsque le 7 septembre eut lieu l'élection du nouveau pape, Ottaviano était le candidat de l'empereur Frédéric Barberousse. Cependant les opposants à Frédéric étaient les plus nombreux et ils préférèrent Orlando Bandinelli qui prit le nom d'Alexandre III. Ottaviano réagit en convoquant des troupes armées et se fit acclamer par elles en tant que pape sous le nom de Victor IV (Victor en latin signifie « vainqueur »). Le 4 octobre 1159, il fut intronisé sous la protection de l'armée impériale tandis qu'Alexandre était forcé de s'enfuir en France.

Cependant Barberousse était le seul à reconnaître Victor ; il en appela à un concile à Pavie en février 1160, officiellement pour trancher la question de cette double élection. En réalité, il voulait faire reconnaître Victor IV comme seul pape légitime car par ailleurs les partisans d'Alexandre ne furent pas admis au concile. Ce dernier confirma donc Victor comme prévu, mais la décision resta sans effet car le concile était considéré comme illégitime par la majorité du clergé. De plus, les souverains chrétiens (principalement Henri II d'Angleterre et Louis VII de France) reconnaissaient pour leur part Alexandre III, après un autre concile tenu dans la collégiale Saint-Pierre de Neuf-Marché.

L'empereur continua à essayer d'imposer la reconnaissance de Victor comme pape, mais sans résultat. L'antipape mourut à Lucques le 20 avril 1164 et Pascal III fut élu pour le remplacer.

PASCAL III

Pascal III, de son vrai nom **Guido da Crema**, né à Crema en Lombardie vers 1100, et mort à Rome le **20 septembre 1168**, a été antipape de 1164 à 1168.

BIOGRAPHIE

Alors que le schisme apparu avec Victor IV semblait résolu avec sa mort, Rainald de Dassel, le représentant de Frédéric Barberousse en Italie, fait élire un nouveau pape sous le nom de Pascal III, le 22 avril 1164, à Lucques. Il est consacré par Henri II de Leez le 26. Cette élection aggrave encore le schisme et entraîne en plus une opposition des villes du nord de l'Italie à Frédéric Barberousse, qui formeront plus tard la Ligue lombarde.

En 1165, il canonise Charlemagne, à la demande de l'empereur. Cette canonisation ne sera jamais reconnue par l'Église. Puis il s'installe à Rome lorsque Barberousse prend la ville en juillet 1167, forçant Alexandre III à fuir. Cette même année il couronne Frédéric et l'impératrice à Saint-Pierre.

Il reste à Rome jusqu'à sa mort le 20 septembre 1168.

Malgré les négociations ouvertes entre Frédéric Barberousse et Alexandre III, l'antipape Calixte III sera élu comme son successeur.

En 1179, le troisième concile du Latran révoqua toutes les décisions de Pascal III.

CALIXTE III

Calixte III (Jean de Struma), peut-être né à Arezzo ou en Hongrie, est un religieux catholique italien du XIIe siècle. Il appartient à la congrégation religieuse des Vallombrosains et est antipape de 1168 à 1178.

BIOGRAPHIE

Créé cardinal par Victor IV, Giovanni de Struma fut nommé cardinal-évêque d'Albano par l'antipape Pascal III. Il fut lui-même élu à Rome à la mort de ce dernier, en septembre 1168, par quelques cardinaux nommés par Pascal III. Il n'était en fait qu'une monnaie d'échange entre les mains de l'empereur pour faire pression sur Alexandre III.

En 1177 Frédéric Barberousse lui retira son soutien après sa défaite à Legnano et le traité de Venise qui en découlait. Chassé de Rome, Calixte III se maintint quelque temps à Albano mais finit par abdiquer le 29 août 1178 en faveur d'Alexandre III. Il fut alors nommé recteur dans la possession papale de Bénévent, où il serait mort avant le 19 octobre 1183[1].

Cependant, la démission de Calixte III ne mit pas tout à fait fin au schisme. Des cardinaux qui ne reconnaissaient pas Alexandre III désignèrent comme pape Lando de Sezze (Innocent III).

INNOCENT III

Innocent III (*Lando Sitino*), né à Sezze en Italie, est un religieux catholique italien du XIIe siècle, qui fut antipape en 1179 et 1180.

Il est élu le 29 mars 1179 en tant que successeur de Calixte III par quelques cardinaux voulant continuer à s'opposer à Alexandre III, mais personne ne le reconnaît, ce qui explique la brièveté de son règne. Il est déposé en juin 1180, ce qui met donc fin au schisme né avec Victor IV.

BIOGRAPHIE

Lando Sitino était probablement issu d'une famille noble allemande. Victor IV, le premier antipape qui s'était opposé à Alexandre III, l'avait nommé cardinal. En 1178, [Calixte III](#), deuxième successeur de Victor IV, démissionna et se soumit à Alexandre III.

Les adversaires d'Alexandre III ne se rallièrent pourtant pas et élurent comme nouveau pape Lando qui prit le nom d'Innocent III et choisit de résider à Palumbara. Mais, au contraire des précédents antipapes, les soutiens politiques lui faisaient défaut contre Alexandre III. Les antipapes précédents avaient bénéficié de l'appui de l'empereur Frédéric Ier, mais en 1177, celui-ci avait fait la paix

avec Alexandre III et avait retiré son soutien aux antipapes. L'influence d'Innocent III était donc très faible.

En 1180, Alexandre III parvint à acheter quelques partisans d'Innocent III. Trahi, ce dernier fut condamné à être emprisonné à vie au monastère de La Cava, à Cava de' Tirreni, où il mourut.

Satisfaits de la situation, les partisans d'Innocent n'opposèrent aucun antipape à Alexandre III. C'était la fin du schisme religieux commencé en 1159.

LUCIUS III

Le pape **Lucius III**, né Ubaldo Allucingoli, à Lucques vers l'an 1100 et mort en 1185 à Vérone, est le **171^e** pape. Il règne du **1^{er} septembre 1181** à sa mort, le **25 novembre 1185**. En 1181, il confirme les droits de Pise sur la Corse.

BIOGRAPHIE

Le pape Lucius III, né vers l'an 1100, est originaire de la république indépendante de Lucques. Il est le fils d'Orlando, membre de la famille aristocratique des *Allucingoli* mais cela n'est pas prouvé[1]. Il a des liens étroits avec les cisterciens, mais il semble qu'il n'ait jamais fait vœu[2].

Il est nommé cardinal par le pape Innocent II en décembre 1138 : initialement il est nommé cardinal-diacre de l'église Saint-Adrien-du-Forum (l'actuelle Curie Julia du Forum Romain) puis en mai 1141, cardinal-prêtre de la basilique Sainte-Praxède. Le pape Adrien IV l'élève au rang de cardinal-évêque d'Ostie en décembre 1158. Il a été le doyen du Collège des cardinaux et l'un des cardinaux les plus influents sous le règne de son prédécesseur, le pape Alexandre III.

Après avoir été élu pape en 1181, il vit à Rome de novembre 1181 à mars 1182, mais des dissensions dans la ville l'obligent à passer le reste de son pontificat en exil, principalement à Velletri, Anagni et Vérone.

Il conteste l'empereur romain Frédéric Barberousse au cours de la répartition des territoires de la fin des années de la comtesse Mathilde de Toscane. La controverse, sur la succession de l'héritage de la comtesse, est laissée en suspens par un accord de 1177. L'empereur propose en 1182 que la curie renonce à sa demande et reçoive en échange de deux dixièmes du revenu impérial d'Italie, un dixième pour le pape et l'autre dixième pour les cardinaux. Lucius III ne consent ni à cette proposition, ni à un autre compromis proposé par Frédéric Barberousse l'année suivante ; la discussion personnelle avec l'empereur à Vérone en 1184 ne mène à aucun résultat définitif.

Pendant le conflit entre l'empereur et la papauté, le problème de l'hérésie a besoin d'une réponse politique. En 1184, le pape Lucius III édicte la bulle pontificale *Ad abolendam* qui annonce que tous les « comtes, barons, les recteurs, [et] les consuls des villes et autres lieux » qui n'ont pas adhéré à la lutte contre l'hérésie, lorsqu'ils sont appelés à le faire, seraient excommuniés et leurs territoires déclarés interdits. Il déclare que ces dispositions dépendent de l'autorité apostolique de l'Église avec la sanction du pouvoir impérial[3].

Entretemps, d'autres causes de désaccord apparaissent, lorsque le pape refuse de se conformer aux souhaits de l'empereur Frédéric au sujet de la réglementation des élections épiscopales allemandes qui avaient eu lieu pendant le schisme, en particulier en ce qui concerne une élection contestée à Trèves, en 1183.

En novembre 1184, Lucius tient un concile à Vérone qui condamne les cathares, les pateri, les vaudois et les arnoldistes. Il frappe d'anathème tous ceux qui sont déclarés comme des hérétiques et leurs auteurs. Contrairement à ce qu'on dit souvent, il n'a pas institué l'Inquisition.

En raison de sa politique anti-impériale, Lucius III refuse en 1185 de couronner l'empereur romain-germanique Henri VI en tant que successeur de Frédéric Barberousse ; la rupture entre l'Empire et la Curie Romaine se creuse notamment sur les questions de politique italienne.

En 1185, les préparatifs pour la troisième croisade commencent, en réponse aux appels du

roi Baudouin IV de Jérusalem.

Lucius III meurt à Vérone le 25 novembre 1185, avant le début de cette croisade.

BULLES

1182 - bulle faisant mention de la chapelle Saint-Sulpice de Cigogne[4]

- 1182 - bulle exemptant l'abbaye de Lisle-en-Barrois de toute redevance
- 1184 - Ad abolendam
- 1193 - bulle à Hermengaud, abbé de l'abbaye Saint-Pons de Thomières, dans laquelle il énonce dans le détail le grand nombre d'églises et autres grands biens qui avaient été donnés jusqu'alors aux abbés et au Monastère de Saint-Pons de Thomières, en la possession desquels le souverain pontife les confirma, y ajoutant de grands privilèges[5]
- Entre 1181-1185, le pape Lucius III confirme par une bulle la décision rendue par les évêques de Soissons, de Laon et de Tournay à la suite d'une contestation survenue entre l'abbaye de Foigny et celle de Saint-Michel en Thiérache, au sujet de la possession de certaines forêts (XIIe siècle (1181-1185), à Velletri, le 18 des calendes de janvier; écrit latin). Pièce admirablement écrite, et très bien conservée[6]

URBAIN III

Urbain III (Uberto Crivelli), né à Cuggiono près de Milan vers 1120 et mort le 20 octobre 1187 à Ferrare, est le 172e pape de l'Église catholique. Il règne du 1er décembre 1185 jusqu'à sa mort en 1187[1].

Né d'une famille noble, Uberto Crivelli est d'abord nommé cardinal en 1182 puis archevêque en 1185. Il est ensuite élu pape le 25 novembre 1185 à la mort de Lucius III et consacré le 1er décembre sous le nom de Urbain III.

BIOGRAPHIE

Formation

Uberto Crivelli naît en 1120 dans la noble famille milanaise Crivelli. Il est le grand-oncle de Célestin IV. Sa famille étant vavasseurs, elle possède de nombreux territoires et fait partie des plus fervents opposants à Frédéric Barberousse. Le 26 mars 1162, Frédéric Barberousse rase Milan et une partie de la famille Crivelli, dont Uberto, décide de s'exiler en France. Il devient archidiacre de Bourges[1],[2].

Après la reconstruction de Milan, Uberto revient et devient chanoine puis archidiacre de la cathédrale de Milan. En 1170, il fonde le monastère San Pietro all'Olmo **(it)**[1]. Il soutient Galdino dans sa volonté de retirer les prêtres proches de Frédéric Barberousse[2].

Il participe à l'élection pontificale de 1181 qui marque le début du pontificat de Lucius III[1]. En 1182, Lucius III le nomme cardinal de San Lorenzo in Damaso[2],[3],[4], puis évêque de Verceil[1],[2].

Pontificat

Le 25 novembre 1185, Lucius III meurt et le même jour, Uberto Crivelli est élu pour lui succéder. Il est consacré le 1er décembre 1185[4],[5] à Vérone[1],[3], après la démission de Henri de Marcy[2]. Comme son prédécesseur, il conteste Frédéric Barberousse et hérite d'une situation tendue avec l'empereur.

Lorsque le 27 janvier 1186, Constance, fille de Roger II de Sicile, épouse Henri, fils de Frédéric, Urbain III y voit une tentative de ruiner le pouvoir pontifical[3],[4]. Il suspend de leurs fonctions tous les prélats ayant participé à la cérémonie[5],[6].

Explicitement opposé au pouvoir impérial, Urbain III consacre l'archevêque de Trèves Folmar de Carden **(en)** à la place du candidat de Frédéric, le 1er juin 1186[7]. Frédéric répond en envoyant son

fils Henri ravager les États pontificaux[3],[4],[5]. L'épiscopat germanique, contrairement à ce que souhaitait Urbain III, se range du côté de Frédéric[7].

En octobre 1187, Urbain III décide de se rendre à Venise afin de rendre un jugement sur l'excommunication de Frédéric, les véronais n'ayant pas voulu que le jugement se tienne dans leur ville[2],[3],[5]. Pris d'un malaise, Urbain III s'arrête à Ferrare et meurt dans cette ville le 20 octobre 1187[1],[3]. Selon Benoît de Peterborough, la prise de Jérusalem par Saladin le 2 octobre aurait été la raison de sa mort[2], mais William de Newburgh affirme que la nouvelle n'est arrivée qu'après l'élection de Grégoire VIII[4].

GREGOIRE VIII

Grégoire VIII, né Alberto di Morra à Benevento, est un prélat italien qui devint cardinal de Saint-Laurent en Lucina. Il est le **173^e** pape de l'Église catholique du **21 octobre 1187** au **17 décembre 1187**, date de sa mort.

BIOGRAPHIE

Avant de devenir pape, il fut chanoine régulier de l'abbaye Saint-Martin de Laon. Devenu pape en octobre 1187, il leva l'excommunication du roi Henri II d'Angleterre qui avait fait assassiner Thomas Becket.

Il émit peu de temps après son accession à la papauté la bulle *Audita tremendi* qui appelait à la troisième croisade contre les musulmans menés par Saladin, qui venait de conquérir Jérusalem. Il mourut avant de voir le début de celle-ci.

CLEMENT III

Clément III, né Paolo Scolari vers 1130 à Rome, où il meurt le 20 ou le **27 mars 1191**, est le **174^e** pape de l'Église catholique à la suite de son élection à Pise le **19 décembre 1187**. Avant son élection au pontificat, il est cardinal évêque de Palestrina.

BIOGRAPHIE

Il parvient peu après son élection à calmer les tensions entre l'Église et la population de Rome en permettant aux citoyens romains d'élire eux-mêmes leurs magistrats (tandis que le pape garde le pouvoir de choisir le gouverneur de la ville). Il a fait bâtir le monastère de Saint-Laurent-hors-les-Murs, et restaurer le palais du Latran.

Il a organisé le regroupement des forces de la Chrétienté contre les Sarrasins. Il a également incité Henri II d'Angleterre et Philippe Auguste à entreprendre la troisième croisade, à laquelle participa le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion, qui fut lancée après sa mort par Célestin III et fut un échec (mort de l'empereur Frédéric Barberousse). Il canonise saint Étienne de Muret en 1189.

CELESTIN III

Célestin III, connu d'abord sous le nom de **cardinal Hyacinthe**[1], né **Giacinto di Pietro di Bobone** à Rome vers 1105 et mort le 8 ou le 10 janvier 1198, est le 175^e pape de l'Église catholique.

Fils de Pietro Orsini et Donna Scorgi, il appartient à la célèbre famille Orsini.

BIOGRAPHIE

Intronisé le **14 avril 1191** et pape jusqu'à sa mort le **8 janvier 1198**, Célestin III sacra l'empereur Henri VI avec l'impératrice Constance, ce qui ne l'empêcha pas d'excommunier ce prince en 1194 parce qu'il retenait prisonnier Richard Cœur de Lion au retour de la troisième croisade. Le pape manifesta son soutien à la croisade d'Henri VI (1197-1198), dite « croisade germanique ».

Il condamna le divorce de Philippe-Auguste, donna la Sicile à Frédéric II, fils d'Henri, à condition qu'il payât tribut au Saint-Siège, fit prêcher des croisades, et approuva la création de l'ordre

Teutonique dont le rôle le plus important était de défendre les pèlerins en Terre Sainte.

Il reste de lui 17 lettres dans les *Epistolae Romanorum Pontificum* de Pierre Coustant.

Il fut enterré à Rome à la basilique Saint-Jean-de-Latran.

BULLES

1194 : adressée à Seguin, abbé de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux[2].

INNOCENT III

Lotario dei conti di Segni, né le 23 novembre 1160 à Gavignano et mort le 16 juillet 1216 à Pérouse, membre de la famille des comtes de Segni (**it**), est le 176^e pape de l'Église catholique, élu le 8 janvier 1198 sous le nom d'**Innocent III**. Il est considéré dans la chrétienté latine comme l'un des plus grands papes du Moyen Âge[1].

Préoccupé de remplir au mieux sa fonction de pape, Innocent III est un chef à la décision rapide et autoritaire[2]. Il cherche à exalter au mieux la puissance du Saint-Siège de façon à renforcer son autorité suprême, gage selon lui de la cohésion de la chrétienté occidentale ; à cette fin, à partir de 1199, il développe la lutte contre les hérésies, notamment cathare, qu'il confie en 1213 à l'Inquisition, tribunal ecclésiastique d'exception. Une de ses œuvres majeures est de soutenir Dominique de Guzmán ainsi que saint François d'Assise et ses Frères mineurs et de valider leur première règle. Ce pape est également celui du plus important concile du Moyen Âge, le IV^e concile du Latran, qui statue entre autres sur les dogmes, les sacrements (dont le mariage), la réforme de l'Église, la conduite des prêtres et des fidèles, la croisade, le statut et la discrimination des Juifs et des Sarrasins.

C'est sous son pontificat qu'a lieu la quatrième croisade, qui échappe à son contrôle en s'achevant par le sac de Constantinople par les croisés, événement qui creuse le fossé entre orthodoxes et catholiques romains.

AVANT L'ELECTION AU PONTIFICAT

Giovanni Lotario ou Lothaire est issu par son père, Trasimond, de la puissante famille des comtes de Segni, descendants de la *Gens Anicia* et des comtes de Tusculum lesquels avaient donné à l'Église beaucoup de papes, et par sa mère de la noblesse romaine. Il étudie la théologie d'abord à Rome puis à Paris, où il reçoit l'enseignement de Pierre de Corbeil en même temps qu'Étienne Langton et Robert de Courçon, que Lotario élèvera plus tard à la dignité de cardinal. Il effectue ensuite un bref passage par Bologne, où il est l'élève du canoniste Hugues de Pise, qui lui inspirera un programme politique, la théocratie pontificale. En 1186, il retourne à Rome, où Grégoire VIII l'ordonne sous-diacre. Il entame alors une carrière à la curie. Clément III, son oncle, le nomme en septembre 1190 cardinal-diacre à Saints-Serge-et-Bacchus, église diaconique de Rome.

Cet homme beau, distingué, énergique et hiératique devient rapidement le cardinal le plus en vue et le plus brillant de la curie[3]. Infatigable travailleur, sa santé fragile lui vaudra de contracter plusieurs graves maladies[4].

Entre 1190 et 1198, il rédige le traité *De la misère de la condition humaine (De Miseria Condicionis Humanae)*, aussi appelé *Le mépris du monde (De contemptu mundi)* ; un traité sur le mariage (*De quadripartita specie nuptiarum, Les quatre sens du mariage*)[5], et un autre sur la messe, *Les mystères des messes (De missarum mysteriis)*[1] [archive]. Ce dernier comporte un long chapitre sur les couleurs, repris par tous les liturgistes du XIII^e siècle et appliqué dans de nombreux diocèses[6].

Alors qu'il est le plus jeune des cardinaux (37 ans), il est élu pape à l'unanimité, en 1198, le jour même de la mort de Célestin III.

DU « VICAIRE DE PIERRE » AU « VICAIRE DU CHRIST » : L'ABSOLUTISME DE L'AUTORITE PONTIFICALE DANS L'EGLISE

Dès les premiers temps de son pontificat, Innocent III renforce considérablement le pouvoir du pape dans l'Église et met pleinement en application, à cet égard, le programme des *Dictatus papæ* de Grégoire VII. Pour cela, il impose l'idée que le pape n'est pas un évêque comme les autres, simplement investi d'une dignité et d'une fonction honorifique supérieures, mais un représentant du Christ lui-même, situé au-dessus de ces simples représentants des apôtres que sont les évêques[7].

Cette évolution est marquée notamment dans le changement de titulature : Innocent III ne se dit plus « vicaire de Pierre » comme ses prédécesseurs, mais « vicaire du Christ »[8]. Il s'ensuit qu'Innocent III réserve au seul pape la « plénitude de puissance » (*plenitudo potestatis*), les évêques se voyant investis seulement d'une « part de sollicitude » (*pars sollicitudinis*).

Concrètement, le pape impose son autorité sur l'épiscopat, avec une fermeté inédite, de deux manières : en monopolisant le contrôle sur les élections, les dépositions, les transferts et les résignations épiscopales[9] et utilisant la procédure inquisitoire, dont il met au point la forme définitive, pour mener des enquêtes judiciaires contre les prélats désobéissants, fautifs ou négligents, sur la seule base de la mauvaise « renommée » (*fama*) qui lui parvient à leur sujet[10].

THEOCRATIE PONTIFICALE

Lotario pourrait avoir choisi son nom de pape en référence à son prédécesseur Innocent II (1130-1143), qui avait imposé à l'empereur de reconnaître la supériorité du Sacerdoce sur l'Empire en se prêtant, en 1131 à Liège, à un rituel (décrit dans la Fausse Donation de Constantin) au cours duquel le titulaire de l'Empire, à pied, promenait par la bride un cheval blanc sur lequel le pape était monté[11].

C'est Innocent III qui impose le monopole de la papauté sur le titre de « vicaire du Christ (**en**) », jusque-là partagé par les évêques (le titre de « vicaire de Pierre » étant alors abandonné)[12]. À travers ses lettres, ses sermons et ses bulles, se développe une doctrine théocratique cohérente de la *plenitudo potestatis* (« plénitude de puissance ») qui confère au pape une puissance illimitée ; le programme de la Réforme grégorienne est porté à son aboutissement. Innocent III soutient ainsi l'idée que le pape détient seul l'entière souveraineté (l'*auctoritas* des Romains). Les princes possèdent la *potestas*, c'est-à-dire la puissance politique, qui leur est donnée directement par Dieu. Ils accomplissent comme ils l'entendent leur office dans leur domaine. Il en découle que les souverains ne peuvent se soustraire à l'autorité, pontificale pas plus que les Églises nationales. « Nous avons été institués prince sur la Terre (...) avec le pouvoir de renverser, de détruire, de dissiper, d'édifier et de planter »[13]. Il déclare au patriarche de Constantinople que l'univers entier a été confié à saint Pierre et à ses successeurs[réf. nécessaire].

Cependant, sa doctrine est plus souple que celle des *dictatus papæ* énoncés au temps de Grégoire VII (1073-1085) : bien qu'il soutienne la supériorité du pouvoir spirituel, Innocent III limite l'intervention du pape dans le domaine temporel à trois cas : un grave péché des princes, la défense des biens ecclésiastiques et la nécessité de trancher dans un domaine où nulle juridiction n'est compétente[14]. Ainsi, il se comporte comme l'arbitre incontesté de l'Occident chrétien et porte à son zénith la théocratie pontificale[15].

Le Pape veut en outre réaliser sur Terre la Cité céleste, placée sous son autorité. Il s'agit d'augustinisme politique, en référence à saint Augustin ; mais là où Augustin décrivait un idéal eschatologique, Innocent III prétend le réaliser sous son pontificat. Pour ce dernier, l'Église doit promouvoir la Cité céleste sur Terre et ainsi faire régner la paix et l'ordre.

Dans sa lettre *Etsi non displiceat* de 1205, Innocent III condamne quelques activités des juifs et exhorte Philippe Auguste à mettre fin à ces abus dans son domaine (en latin : *abusiones huiusmodi de regno Francorum studeas abolire*) et à « persécuter les loups qui ont adopté l'air de brebis, afin

de démontrer la ferveur avec laquelle Sa Majesté (*regia celsitudo*) professe la foi chrétienne »[16], [17].

Le concile de Latran en 1215 va plus loin en instaurant une ségrégation forcée dans les royaumes de la chrétienté, obligeant les sarrasins et particulièrement les juifs à porter une marque distinctive (*signum*) sur leurs vêtements, qui sera la rouelle dont le port sera largement imposé encore bien après Innocent III[18],[19],[20]. Il limite également les relations sociales et professionnelles entre juifs et chrétiens, pour éviter les « mélanges » et préserver la « pureté » des chrétiens[21],[22] et travaille sans relâche à leur conversion au christianisme[23]. Comme le mentionne l'historien John Tolan : « Pour de nombreuses raisons, le pontificat du pape Innocent III est considéré comme le précédent essentiel de la confrontation médiévale des papes et des juifs. [II] représente à la fois un durcissement de la politique de l'Église envers les juifs et une exacerbation de la rhétorique anti-juive »[Note 1],[25],[17]. Il avait toutefois tenté d'assurer leur protection en publiant la constitution *Licet Perfidia Judaeorum* (1199) par laquelle il interdisait la spoliation des juifs, ainsi que la profanation de leurs cimetières, sous peine d'excommunication[26],[27]. Le port de la rouelle par les juifs ayant mis leur vie en danger durant de longs siècles, il est pour autant souvent désigné comme un « Pape antijuif pour les plus modérés » ou « le père de l'antisémitisme » pour les autres[28].

Auparavant, en 1200, il n'a pas hésité à jeter l'interdit sur le royaume de France, lorsque Philippe Auguste, en 1196, fait annuler son mariage avec Ingeburge de Danemark pour épouser Agnès de Méran. Il frappe aussi l'Angleterre d'interdit puis excommunie le roi Jean sans Terre, quand celui-ci refuse l'accession d'Étienne Langton au siège de Cantorbéry en 1208. Lorsque Jean se plie à la volonté papale et demande son pardon en 1213, le pape exige une soumission complète. Le roi doit réparer les dégâts causés dans les églises pendant le conflit et se reconnaître vassal du Saint-Siège[29]. Il prend deux ans plus tard la défense du souverain contre les barons révoltés, qui, à ses yeux, menacent la paix de la chrétienté[2] — révolte qui aboutit à la promulgation de la *Magna Carta*. À l'image de l'Angleterre, les rois d'Aragon, de Bulgarie et du Portugal se reconnaissent vassaux du pape.

LUTTE CONTRE LES EMPEREURS GERMANIQUES

Le pape tente de rétablir son autorité sur Rome et ses propres États. Il liquide définitivement ce qui restait de la République romaine en obtenant la démission de la municipalité et la révocation des officiers nommés par le Sénat républicain. Le préfet, jusqu'alors agent de l'empereur, devient un fonctionnaire du Saint-Siège. Ces mesures entraînent la révolte des Romains dirigée par la noblesse. Il faut environ six ans au pape pour reprendre le contrôle de la ville. Innocent III parvient dans le même temps à mettre la main sur l'héritage de la comtesse Mathilde de Toscane, la marche d'Ancône, la Campanie, le duché de Spolète[13].

Il joue aussi des rivalités entre les Hohenstaufen, la maison du défunt empereur, et les guelfes. Au poste d'empereur, les guelfes font élire Otton de Brunswick tandis que les partisans des Hohenstaufen, majoritaires, font élire le frère du roi, Philippe de Souabe. Innocent III profite de l'occasion pour affirmer les droits supérieurs de la papauté. Dans la décrétale *Per Venerabilem* de 1202, il affirme qu'en cas de contestation de l'élection impériale, la décision finale appartient au pape[30].

Il favorise d'abord le guelfe Othon IV, qui, pour obtenir le soutien pontifical, lui a promis la souveraineté totale des États de l'Église, plus l'exarchat de Ravenne, les domaines de la comtesse Mathilde, la marche d'Ancône, le duché de Spolète et la reconnaissance de sa souveraineté sur la Sicile. Mais dès que son pouvoir est affermi, Othon IV renie sa promesse et se comporte comme tous les empereurs précédents. Innocent III excommunie alors Othon IV en 1210 et favorise la marche au pouvoir de Frédéric II, son pupille. Celui-ci est couronné roi à Aix-la-Chapelle en 1215 après avoir donné au pape toutes les garanties sur le maintien des droits de l'Église et sur la séparation des royaumes germaniques et de Sicile[31].

INNOCENT III ET LES CROISADES

Croisades en pays chrétien

Innocent III est à l'origine du détournement de l'idée de croisades : il forge l'idée de « croisades politiques » qui sera reprise par ses successeurs. Il est le premier à lever des taxes pour financer les croisades, et aussi à exprimer le droit à « l'exposition en proie », c'est-à-dire le droit pour le pape d'autoriser les catholiques à s'emparer des terres de ceux qui ne réprimeraient pas l'hérésie[32]. Dès 1199, il menace ainsi de lancer une croisade contre un partisan de l'Empire[33].

À partir de 1207-1208, Innocent III fait prêcher la croisade contre les albigeois. Dans une lettre aux évêques du Midi, il expose pour la première fois les principes justifiant l'extension de la croisade en pays chrétien : l'Église n'est pas obligée de recourir au bras séculier pour exterminer l'hérésie dans une région ; à défaut du suzerain, elle a le droit de prendre elle-même l'initiative de convoquer tous les chrétiens, et même de disposer des territoires des hérétiques en les offrant, par-dessus le suzerain, comme butin aux conquérants[34]. Il offre à tous ceux qui participeraient à la réduction de l'hérésie les mêmes indulgences que pour les croisés de Terre sainte, mais en plus, il leur donne les terres conquises lors de la croisade. Le IV^e concile du Latran de 1215 confirme ces dispositions[35]. Le concile ordonne aussi la prédication d'une nouvelle croisade dans toute la chrétienté[36]. Il demande l'indulgence plénière, laquelle est étendue à ceux qui contribuent à la construction de bateaux pour la croisade, alors que jusque-là seuls les combattants en bénéficiaient. C'est un appel direct aux armateurs de villes italiennes[37]. Il décide par ailleurs de frapper les revenus ecclésiastiques d'un impôt d'un vingtième et les biens du pape et des cardinaux d'un impôt d'un dixième[38]. La cinquième croisade aura lieu après la mort d'Innocent.

IV^e croisade

Dès le début de son pontificat, il souhaite lancer une nouvelle croisade vers les lieux saints d'inspiration purement pontificale, contrairement aux précédentes organisées sous l'impulsion de divers souverains. La croisade est prêchée en France par le légat Pierre Capuano et le curé de Foulques de Neuilly avec beaucoup de succès[39]. Philippe de Souabe, beau-frère d'Alexis Ange, fils de l'empereur byzantin déchu Isaac II, promet l'aide de l'Empire byzantin pour la croisade si Isaac est rétabli sur son trône. Innocent III espère tirer parti des divisions byzantines pour rétablir l'unité de l'Église[2]. Mais la IV^e croisade ne prend pas le tour prévu par le pape. Les croisés qui ne peuvent pas payer leur voyage aux armateurs vénitiens sont détournés par eux à Zara sur la côte dalmate qu'ils prennent pour le compte de Venise. Le pape excommunie les croisés et Venise, mais lève très vite l'excommunication pour les croisés[40]. Après une nouvelle déviation de la croisade vers Constantinople et la prise de la ville par les croisés et les Vénitiens le 13 avril 1204, Innocent III accepte d'abord le fait accompli, se satisfaisant des promesses d'union des Églises et de soutien aux États latins d'Orient. Mais, informé des excès des croisés, il parle de détournement de la croisade, dont il accuse les Vénitiens. L'idée d'une déviation de cette croisade est donc contemporaine des événements[41].

Innocent III est méprisant envers les Grecs, qu'il indispose. Quand le clergé de Constantinople écrit au pape en 1208 pour reconnaître sa primauté et demander l'autorisation d'élire un patriarche de rite grec à côté du patriarche latin, comme à Antioche et à Jérusalem, le pape ne daigne même pas leur répondre[42].

PERSECUTION DE L'HERESIE

Innocent III cherche à mieux contrôler le clergé, de manière à mettre fin aux critiques adressées à certains de ses membres. Il s'appuie sur les cisterciens pour lutter contre l'hérésie cathare. Il désigne parmi eux ses légats avec pleine autorité sur les évêques en la matière. Leur action est plutôt inefficace. En 1208, le meurtre de l'un d'entre eux, Pierre de Castelnau, permet au pape de lancer la croisade contre les albigeois, à laquelle il avait appelé à plusieurs reprises depuis 1204[43]. Il est ainsi à l'origine d'une guerre particulièrement violente contre les anticléricaux et évangélistes du Midi de l'actuelle France, déclarés hérétiques[44].

Dès 1199, Innocent III a développé la lutte contre les hérésies. Dans sa bulle pontificale *Vergentis in senium* (25 mars 1199), il assimile l'« aberration dans la foi » à un crime de lèse-majesté, concept romain redécouvert à cette époque par les autorités laïques[45]. En 1205, dans sa bulle *Si adversus vos*, il condamne ceux qui viennent au secours des hérétiques, leur interdisant de fait l'assistance d'un avocat, voire de témoins à décharge. La procédure inquisitoriale, destinée à la répression de tous les méfaits (et non pas seulement des hérésies) est complétée et codifiée par une série de décrétales, en particulier *Licet Heli* (1199) et *Qualiter et quando* (1206). Toutes les dispositions relatives à la procédure inquisitoriale seront reprises et mises en ordre par le même Innocent III en novembre 1215 à l'occasion du IV^e concile du Latran, au 8^e canon, lui aussi nommé *Qualiter et quando*[46].

Ce concile marque l'aboutissement des efforts d'Innocent III pour le rétablissement de l'orthodoxie catholique. Il affirme (principalement pour condamner les cathares) la Trinité, l'incarnation humaine du Christ, et introduit dans le dogme, sous l'influence des théologiens Pierre Lombard et Étienne Langton, le concept de la transsubstantiation qui est défini comme dogme pour la première fois dans un canon de l'Église catholique[47]. La simonie et le nicolaïsme sont de nouveau condamnés, de même que, pour les clercs, l'ivrognerie, le jeu, la participation aux festins et aux duels ou encore la pratique de la chirurgie. Il est rappelé que les contributions des fidèles sont volontaires et qu'il n'est pas question de les tarifier. En 1210, il voit en rêve saint François d'Assise soutenant la basilique Saint-Jean de Latran en ruines. Frappé par ce rêve, il valide verbalement la première règle rédigée par François, régissant la fraternité naissante. Malgré leur vision radicalement différente de l'Église, Innocent III et François se sont respectés. Innocent III est très souvent représenté aux côtés de saint François

Face à la montée des hérésies en France (vaudois, cathares...), qui utilisent des traductions en langues vulgaires de la Bible, il interdit à plusieurs reprises les traductions en français de la Bible (voir la section « chronologie »)[48].

En 1216, il entreprend un voyage en Italie du Nord, afin d'user de son autorité pour rétablir la paix entre Gênes et Pise. De passage à Pérouse, il est atteint de fièvre et y meurt le 16 juillet[49]. Il y est inhumé dans la cathédrale San Lorenzo. Ses restes, mêlés en 1615 dans une urne à ceux d'Urbain IV et de Martin IV, sont par la suite transférés en 1891 à la basilique Saint-Jean de Latran.

CHRONOLOGIE

1198 : Innocent III prêche la quatrième croisade pour reprendre Jérusalem ; le commandement de l'expédition était confié au marquis Boniface de Montferrat. Cependant, cette croisade s'arrêta à Constantinople et la mit à sac. Il confirme par une bulle la propriété du prieuré Saint-Magloire de Léhon à l'abbaye de Marmoutier[50].

- 1199 : il envoie une première lettre à l'évêque de Metz afin de l'encourager à réprimer ceux qui traduisent et lisent la Bible en français[51]. Ordonne par une bulle la soumission de Dol-de-Bretagne à l'archevêque de Tours.

- 1200 : il jette l'interdit sur le royaume de France pour contraindre Philippe II à répudier Agnès de Méranie et rendre à son épouse Ingeburge de Danemark sa place de reine[52].

- 1203 : il envoie deux légats, Pierre de Castelnau et Raoul de Fontfroide, auprès du comte de Toulouse Raymond VI afin de l'inviter à mener une croisade sur ses terres.

- 1205 : par une bulle, il atteste que les comtes de Champagne sont les vassaux de l'archevêque de Reims pour Épernay, Fismes, Châtillon-sur-Marne, Vertus, et Vitry-en-Perthois.

- 1207 : il fait prêcher la croisade contre les albigeois.

- 1208 : il jette l'interdit sur le royaume d'Angleterre après son conflit avec Jean sans Terre sur la nomination de l'archevêque de Cantorbéry.

- 1209 : il décrète la croisade contre les albigeois, avec les mêmes indulgences pour les croisés que

celles accordées aux combattants de Terre sainte. Bataille de Las Navas de Tolosa (1212).

- 1210 : il approuve la première communauté des frères franciscains.
- 1210 : il excommunie Otton IV du Saint-Empire tout en soutenant Frédéric II de Hohenstaufen.
- 1211 : il demande à l'évêque de Metz de s'opposer à ceux qui possèdent des Bibles en français ; des abbés missionnaires prêchent contre les traductions françaises et brûlent les Bibles en français[51].
- 1213 : il obtient la soumission de Jean sans Terre.
- 1215 : il reconnaît l'université de Paris.
- 1215 : il ordonne la cinquième croisade, vers l'Égypte.

HONORIUS III

Honorius III, né **Cencio Savelli** à Rome (à une date inconnue) où il est décédé le **18 mars 1227**, est le **177^e** évêque de Rome et donc pape de l'Église catholique, de 1216 à 1227. Chanoine puis cardinal-diacre à Rome il est élu pape en 1216 et exerce son mandat jusqu'à sa mort. Il lance la cinquième croisade décidée par son prédécesseur lors du concile de Latran. Il soutient également la croisade des albigeois.

BIOGRAPHIE

Les débuts

Cencio Savelli naquit à Rome à une date inconnue. Sa famille, les Savelli, tenait son nom de la forteresse de Sabellum, près d'Albano.

Il fut d'abord chanoine à l'église de Sainte-Marie-Majeure à Rome puis devint chambellan du Pape en 1188 et cardinal-diacre de *Santa Lucia in Silice* en 1193. Sous Clément III et Célestin III, il fut le trésorier de l'Église catholique.

On l'identifie au *Cencius Camerarius* qui fut l'auteur du *Liber censuum* en 1192.

En 1197, il devint un tuteur du futur empereur Frédéric II, qui avait été confié à la garde d'Innocent III par l'impératrice Constance.

Innocent III en fit un cardinal-prêtre le 13 mars 1198 et il devint plus tard cardinal de Saints-Jean-et-Paul.

Election papale

Le **18 juillet 1216**, dix-neuf cardinaux se rassemblèrent à Pérouse, où venait de mourir Innocent **III**, pour élire son successeur. Censio Savelli fut consacré le **24 juillet**.

Il avait pour projets de relancer la cinquième croisade, commencée en vain par son prédécesseur, et la réforme de l'Église.

Cinquième croisade

La croisade avait été appelée par le concile du Latran IV de 1215 et Honorius III commença les préparatifs en 1217. Il leva une dîme exceptionnelle, le pape et chaque cardinal devant contribuer un dixième de plus pendant trois ans et les évêques un douzième de leurs revenus. Mais ces fonds restaient insuffisants.

Il fit couronner Pierre II de Courtenay (avril 1217) empereur de Constantinople. Le nouvel Empereur fut ensuite capturé et périt sans avoir pu avancer d'argent. Honorius attendait donc avec impatience le soutien de Frédéric II, qui avait juré de s'embarquer en 1217. En 1220, Frédéric II fut élu empereur et couronné à Rome, mais il continua à temporiser.

La campagne d'Égypte échoua avec la perte de Damiette (8 septembre 1221). Le roi André II de

Hongrie et d'autres croisés allemands vinrent reprendre Damiette mais cette victoire fut sans lendemain.

Le 21 juin 1225 fut fixé comme date pour le départ de Frédéric II et Honorius III organisa son mariage avec Isabelle, héritière du royaume de Jérusalem, pour lui donner enfin une incitation à partir. Frédéric signa ensuite le traité de San Germano en juillet 1225 pour obtenir un nouveau report de deux ans.

Honorius III mourut le 18 mars 1227 sans avoir vu ses projets de croisade menés à leur terme. C'est son successeur Grégoire IX qui poursuivit leur réalisation. Il est inhumé dans la basilique Sainte-Marie-Majeure.

Croisade des Albigeois

En revanche, Honorius **III** soutint la croisade des Albigeois qui avait lieu dans le Sud de la France. Il confirma Simon IV de Montfort dans sa conquête des territoires de Raymond VI de Toulouse et fit en sorte d'obtenir l'aide du roi de France Louis VIII, à qui il accorda d'assiéger et de prendre Avignon, malgré les protestations de Frédéric **II** qui la considérait comme une ville impériale.

Bulles

Il confirme la fondation de l'ordre de Dominique et la règle établie par ce dernier dans sa bulle *Religiosam vitam*, datée du 22 décembre 1216[1],[note 1], et celle de François d'Assise dans sa bulle *Solet annuere*, ou *Regula bullata* du 29 novembre 1223[2],[3].

Il approuva la règle des ermites du mont Carmel par sa bulle du 30 janvier 1226, *Ut vivendi normam* et la congrégation religieuse du « Val des Écoliers » (*Vallis scholarium*), fondée par quatre professeurs de théologie de l'université de Paris.

Il ordonna, par dans sa bulle *Super speculam Domini*, que des étudiants en théologie soient soutenus dans chaque diocèse.

Porporeiras - Porporeras - Corporières, bulle du Pape Honorius III aux religieuses de Saint-Sauveur, touchant à Porporières ou Corporières, aujourd'hui Les Bains 12 octobre 1216[4].

Écrits

Le *Liber censuum Romanæ ecclesiæ*, qui donne une liste de tous les revenus et propriétés du Saint-Siège, toutes les donations, les privilèges et les contrats avec les villes et les souverains. Le registre fut commencé sous Clément III et achevé en 1192 sous Célestin III[note 2].

- Une vie de Célestin III et une vie de Grégoire VII.
- Un *Ordo Romanus*, qui décrit le cérémonial et les rites pour diverses occasions et 34 sermons.
- Mais le *Grimoire du pape Honorius*, bien qu'étant attribué à Honorius III, a été publié en 1629 et n'a très certainement pas été rédigé par lui.

Les ordres religieux et l'enseignement

Honoré donna la sanction pontificale aux dominicains en 1217 et aux franciscains en 1223.

Il accorda des privilèges aux universités de Paris et de Bologne, les deux plus grands centres d'études à cette époque, et y interdit l'enseignement du droit civil romain, ce qui eut pour conséquence la création en 1230 de l'école d'Orléans[5].

GREGOIRE IX

Grégoire IX, né **Ugolino de Anagni** ou **Hugolin d'Anagni**, parfois aussi appelé **Ugolino dei Conti di Segni** ou Hugo *dit* Hugolin des comtes de Segni (c. 1145 ou avant 1170 – **22 août 1241**), est le **178^e** pape de l'Église catholique de 1227 à 1241, après avoir été évêque d'Ostie de 1206 à 1227. Successeur du pape Honorius III, il hérite des traditions de Grégoire VII et de son cousin

Innocent III. Son pontificat est marqué par un intense travail de codification, la création de l'Inquisition, ainsi que par des conflits avec l'empereur du Saint-Empire et avec les rois de France et d'Angleterre, mais aussi avec la population de Rome.

HISTOIRE ET TRADITION

Grégoire IX puis Innocent IV reprennent les théories théocratiques d'Innocent III, son cousin, justifiant la souveraineté absolue du pape par la fausse donation de Constantin, le transfert du pouvoir impérial d'Orient vers l'Occident, la consécration par laquelle seul le pape fait l'empereur, ou encore la théorie des deux glaives.

L'un des premiers actes du pape Grégoire IX fut de suspendre l'empereur Frédéric II du Saint-Empire de Hohenstaufen, pour son retard à entreprendre la sixième croisade. La suspension fut suivie par la première excommunication prononcée en 1227 en la cathédrale d'Anagni[1] et des menaces de déposition après que Frédéric II se fut plaint de ce traitement auprès des autres souverains. L'empereur tenta une invasion des États pontificaux en 1228 mais elle échoua et il fut contraint d'implorer l'absolution ainsi que la levée de l'excommunication.

Le 13 avril 1231, Grégoire IX publia la bulle *Parens Scientiarum Universitas*, qui traite des privilèges et des interdicts concernant les universitaires. Il se méfie de la dialectique et n'accorde à la logique qu'un rôle d'instrument. Il ramène la philosophie elle-même à sa fonction dialectique : « Que les maîtres de théologie ne fassent pas ostentation de philosophie »[2].

Les Romains se soulevèrent contre le pape après cette période et il dut s'exiler à Anagni et demander l'aide de Frédéric II contre les citoyens de la Ville éternelle en 1232.

Une lettre du pape Grégoire IX du 2 juillet 1233, permet de préciser les abbayes : diocèses de : Bourges (abbaye Saint-Satur et abbaye Saint-Ambroix), Sens (abbaye du Jard), Meaux (Abbaye de Juilly), Arras (abbaye Notre-Dame d'Eaucourt), Orléans (abbaye Saint-Euverte d'Orléans), Senlis (Oise) (abbaye Saint-Vincent et abbaye de la Victoire), Noyon (Abbaye Saint-Barthélémy), Rouen (abbaye Notre-Dame d'Eu), Cambrai (abbaye Notre-Dame de Cantimpré), mais aussi à Sancerre, en Italie, au Danemark et même en Angleterre[3].

Les hostilités entre l'Empereur et le pape reprirent ensuite et le Pape renouvela une excommunication en 1239, ce qui déclencha une nouvelle guerre dont Grégoire IX ne vit pas la fin puisqu'il mourut le 22 août 1241.

Le pape, qui avait été un avocat érudit, fit réunir en 1234 la *Nova Compilatio Decretalium* (Nouvelle compilation des décrétales). C'est également lui qui organisa la canonisation de sainte Élisabeth de Hongrie, Dominique de Guzmán, Antoine de Padoue, et François d'Assise, qu'il avait personnellement connus. Enfin, il institua l'Inquisition en 1231[réf. nécessaire], et en confia l'exécution aux frères mendiants (franciscains et dominicains). Ainsi, il enleva au pouvoir laïque le pouvoir doctrinal de juger, mais faute d'effectifs suffisant, l'Inquisition devra s'appuyer sur les princes locaux, qui trouveront les moyens de renforcer leurs pouvoirs[4]. À la demande de son inquisiteur exerçant en Allemagne Conrad de Marbourg, il édicta en 1233 la première bulle de l'histoire contre les sorcières[réf. nécessaire], *Vox in Rama* en décrivant le sabbat des sorciers et leur culte du diable[5]. Parmi ses nombreuses particularités, cette bulle considère le chat ainsi que le crapaud comme une incarnation du Diable[6]. Plusieurs hypothèses sont avancées pour justifier cette haine des chats par l'Église, qui a abouti à une diminution importante de la population féline dans les années suivant cette publication : les pupilles verticales comme les vipères ; l'appétit sexuel ; la paresse à cause de ses longues périodes de sommeil diurne. De cette bulle est resté en Europe la superstition du chat noir[7].

À l'occasion d'émeutes en France, « Grégoire IX est contraint de protéger les Juifs de France par la bulle *Etsi judaeocum*[8],[9] », mais par une autre bulle de 1239, *Si vera sunt*, il ordonne la saisie et l'examen de la littérature juive, préluant aux autodafés de grandes quantités de Talmud entre les XIII^e et XVI^e siècles[10] ; antérieurement il avait accordé aux Croisés contre Albi un

moratoire sur leurs dettes à des Juifs, et il est intervenu plusieurs fois contre les Juifs de Hongrie, Castille, Portugal, réactivant des décrets discriminatoires contre eux[11],[9].

Relation avec les ordres mendiants

Gregoire IX est connu pour sa proximité envers les ordres mendiants dont il soutient le développement.

BULLES

1227 - bulle du 15 octobre 1227, signée de treize cardinaux, et faisant défense à quiconque de troubler la paix des moines de la chartreuse Notre-Dame d'Apponay, sous peine d'excommunication et d'être déchu de toutes charges, dignités, etc.[12].

- 1231 - bulle de février 1231 *Excommunicamus et anathesimus*, qui établit l'emprisonnement à vie pour les repentis, mais la peine de mort, ou « peine du feu », pour les réfractaires qui étaient alors livrés au bras séculier[13].
- 1231 - *Parens Scientiarum Universitas*, privilèges et interdicts concernant les universitaires.
- 1233 - *Vox in Rama*, première bulle contre la sorcellerie.
- 1233 - bulle du 22 avril 1233 *Ille Humanigeris*, dans laquelle le pape confie l'Inquisition pontificale dans le Midi aux Frères prêcheurs. Les Dominicains deviennent « les juges délégués par l'autorité du Saint-Siège à l'Inquisition de la perversité hérétique »[14].
- 1234 - *Rex pacificus* (promulgation du *Liber extra* ou *Liber decretalium*, second élément, après le *Décret de Gratien*, du *Corpus iuris canonici*). dispensant les monastères de l'ordre de Cîteaux de ne payer « aucune redevance sous prétexte de patronage, advocatie, ou garde-gardienne », et défend aux évêques de se mêler des élections, installations, punitions, dépositions, des abbés et abbesses[15].
- 1236 - bulle avec sceau accordant dérogation concernant les offices à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun (Archives municipales d'Autun)[16].

CELESTIN IV

Célestin IV, né **Goffredo Castiglioni** ou **Geoffroy de Châtillon**, (° ? , à Milan – † **10 novembre 1241**, à Viterbe), est le **179^e** pape de l'Église catholique du **25 octobre 1241** à sa mort. Son règne figure parmi les plus courts de l'histoire de la papauté.

BIOGRAPHIE

Débuts

Petit-neveu d'Urbain III, il est le petit-fils de Jean de Montluel, marié à Cassandre Crivelli, sœur du pape Urbain III. Il devient moine à Hautecombe en Savoie, où il écrit une histoire de l'Écosse. Il serait peut être né au château de Châtillon (Chautagne), selon l'historien local Georges Chapier (c.1907-1975)[1]. Il reprend ainsi la thèse émise par Mgr François Augustin Della Chiesa qui considère qu'il n'appartient pas au Castiglioni de Milan[2].

Il est fait cardinal-évêque de Sabina[3] en 1238.

Election

Son élection au trône pontifical a lieu pendant la période troublée du siège de Rome par les troupes de l'empereur Frédéric II. Les cardinaux sont enfermés en conclave d'août à octobre. Comme ils ne parviennent pas à s'entendre pour élire un nouveau pape, les Romains les auraient menacés de les enfermer avec le cadavre du défunt Grégoire IX s'ils n'arrivaient pas plus rapidement à un choix. Goffredo Castiglioni sera finalement élu le 25 octobre 1241 par seulement sept cardinaux.

Il n'occupe le trône que durant dix-sept jours. Il meurt le 10 novembre et est enterré au Vatican par les cardinaux qui n'avaient pas fui le long conclave. Après lui, le trône pontifical restera vacant durant dix neuf mois, jusqu'en juin 1243.

INNOCENT IV

Innocent IV, né **Sinibaldo de Fieschi** (vers 1180/1190 – 7 décembre 1254), est le 180^e pape de l'Église catholique, du 25 juin 1243 à sa mort.

Il appartenait à l'une des principales familles de Gênes. Formé à Parme et Bologne, il passait pour l'un des meilleurs canonistes de son époque. Son pontificat est notamment marqué par la lutte contre Frédéric II dans le cadre de la longue querelle du sacerdoce et de l'Empire.

SON PONTIFICAT

Après la mort de Célestin IV, dont le règne ne dure que dix-sept jours, de la fin octobre au **10 novembre 1241**, l'Église demeure plus d'un an sans souverain pontife. Le nouveau conclave se tient à Anagni et, le **25 juin 1243**, le cardinal Sinibaldo de Fieschi est élu dans la cathédrale Santa Maria d'Anagni[1]. Il prend le nom d'Innocent. Au cours de son pontificat long de onze ans et demi, il crée quinze cardinaux, dont douze au consistoire du **28 mai 1244**. Le pontificat d'Innocent IV fut marqué par un développement sans précédent du népotisme pontifical, c'est-à-dire de l'attribution de fonctions et revenus ecclésiastiques à des parents proches ou éloignés du pape, membres de la famille Fieschi et apparentés[2].

Lutte contre Frédéric II

L'empereur Frédéric II, avec qui il avait eu de bons rapports, dit à l'occasion de son élection qu'il perdait l'amitié d'un cardinal et gagnait l'inimitié d'un pape. L'empereur commence des négociations pour mettre fin à l'excommunication et au conflit qui durait depuis Grégoire IX. Mais, Innocent IV reprend rapidement la lutte contre l'empereur. Il s'efforce d'empêcher Frédéric II d'aller secourir la Terre sainte qui retombe sous contrôle musulman et tente d'organiser un concile pour le déposer. Enfin, il crée plusieurs antirois en Allemagne, Heinrich Raspe, puis Guillaume de Hollande. Frédéric II, de son côté, condamne la rapacité, le népotisme et la corruption de l'Église.

L'envoi d'ambassades en Orient, auprès des Mongols

Les Mongols d'Ögödei, le fils de Gengis Khan, s'étaient emparés de Moscou en 1238, puis de Kiev en 1240. Ils envahissent la Pologne et la Hongrie, menacent Vienne, occupent Zagreb.

Afin d'exhorter ceux que l'on appelait à tort les Tartares à renoncer à attaquer la chrétienté et les autres nations, le pape Innocent IV décide en 1245 de prendre contact avec Ögödei, que les Occidentaux appellent alors « grand khan des Tartares », en réalité Khagan (titre d'Empereur chez les Turco-Mongols) de l'Empire mongol.

Dans ce but il rédige deux lettres : les bulles *Dei patris immensa*, une exposition de la foi catholique pour le peuple des Tartares datée du 5 mars, et *Cum non solum*, un proteste contre les attaques des Mongols contre les chrétiens et une proposition de paix datée du 13 mars[3].

Innocent IV envoie simultanément plusieurs informateurs-ambassadeurs auprès des pouvoirs mongols[4] : Jean de Plan Carpin, André de Longjumeau, Ascelin de Lombardie et Laurent du Portugal.

Le pape leur confie également la lettre *Cum simus super* du 25 mars 1245, dans laquelle il invite à l'union les Églises séparées d'Orient.

Or, le 24 août 1246, peu de temps après l'arrivée de Jean de Plan Carpin, Güyük succède à Ögödei. C'est une réponse pleine de quiproquos culturels qu'il confie à Plan Carpin et que ce dernier apporte à Innocent IV.

Le concile de Lyon

Les différends avec l'empereur Frédéric II ne se réglant pas, Innocent se retire à l'été 1244 dans sa ville de Gênes, puis se réfugie à Lyon. Il tient dans cette ville un concile général au cours duquel il promulgue une sentence solennelle de déposition de l'empereur le **17 juillet 1245**[5]. L'agitation provoquée par cette action à travers toute l'Europe ne se termine qu'à la mort du Hohenstaufen en

1250. Le pape peut alors revenir à Rome en 1253.

Relations avec Louis IX

Au moment même où Innocent IV convoque le concile de Lyon, Louis IX de France décide d'entreprendre une septième croisade. Le pape l'encourage, mais se désintéresse par la suite du cours des événements. Le roi juge alors Innocent IV en déclarant qu'il n'« avait trouvé chez le pape aucun sentiment véritablement chrétien »[6].

En 1246, il vient en Bourgogne, dans le Nivernais, consacrer l'église de l'abbaye Notre-Dame du Réconfort de Saizy dont la fondatrice est Mathilde de Courtenay, comtesse de Nevers.

« Innocent IV, par ailleurs initiateur d'une véritable politique missionnaire, fut relayé par Louis IX qui avait rencontré à Chypre, à la fin de 1249, des émissaires du khan mongol de Perse ; lesquels lui transmirent des lettres du Grand khan de Karakorum[4]. »

Dans la lettre *Impia Judæorum perfidia* du 9 mai 1244, Innocent IV exhorte le roi Louis IX à brûler publiquement le Talmud et d'autres livres juifs dans son royaume.

La fin du pontificat

En 1252, il fait adopter la bulle *Ad extirpanda*. Celle-ci établit la norme pour les procédures inquisitoriales. Elle présente, entre autres, la torture comme un moyen d'établir la vérité, une mesure qui n'était pas commune auparavant dans les procès contre les hérétiques mais qui, à partir de cette date, sera considérée comme normale pendant plusieurs siècles. La bulle impose néanmoins des limites à l'utilisation de la torture contre les hérétiques par les autorités civiles et ecclésiastiques, en interdisant le recours à toute torture risquant d'entraîner la mort ou la mutilation de l'accusé[7].

En 1253, il consacre à Assise la basilique Saint-François, complètement édifiée et désormais appelée « Tête et Mère de l'ordre des Frères mineurs ».

La fin de son pontificat est consacrée à la lutte contre Manfred de Hohenstaufen, fils naturel de Frédéric II, qui était soutenu comme successeur légitime du royaume de Sicile par les villes et les nobles. Sur son lit de mort à Naples, le pape entend la nouvelle de la victoire de Manfred à Foggia, et il meurt le 7 décembre 1254. Il est enterré dans la basilique Santa Restituta, puis transféré dans la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Naples où son monument funéraire est érigé en 1318.

Son érudition en droit canonique a laissé un *Apparatus in quinque libros decretalium*.

BULLES

1245 : plusieurs bulles données à Lyon en janvier, à l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, dont deux l'exemptant de payer aucune provision, et une troisième autorisant les moines à hériter, sauf de fiefs[8].

- 1245 : déclare que les monastères de l'ordre de Cîteaux ne pourront être visités que par des abbés ou des religieux de l'ordre[9]

- 15 mai 1252 : *Ad extirpanda* accorde à l'Inquisition le droit de recourir à la torture si cela est nécessaire[10].

- 12 février 1254 : bulle à *Guillaume de Paulin*, abbé de l'abbaye Saint-Pons de Thomières dans laquelle il enjoint à l'abbé de l'abbaye Saint-Aignan de Saint-Chinian de rendre obéissance à l'abbé de Saint-Pons[11]

Innocent IV, délivre cinq bulles en faveur de l'abbaye Saint-Félix-de-Montceau:

- 1247 : des 26 et 27 juin en cour de Rome, postée à Lyon traite de la réception et ces provisions du monastère[12]

- 1253 : la plus importante, traite des biens de l'abbaye qu'il énumère et prend celle-ci sous sa protection et celle de ses successeurs[13]

- 1253 : à Assise dans laquelle il charge l'abbé de Sainte-Marie de Valmagne de procéder par lui-même à la visite et à la correction du monastère[14]

- 1253 : le 25 mai, bulle adressée à Othon II, abbé de l'Abbaye Sainte-Marie de Fontfroide, allant contre l'aliénation certains biens consentie en faveur de clercs ou de laïques. Toutes les possessions aliénées antérieurement devant revenir au monastère[15]
- 1254 : à Guillaume de la Broue, archevêque de Narbonne, qui devra s'opposer de tout son pouvoir à ce que l'on porte préjudice au couvent dans ses biens[15]

ALEXANDRE IV

Alexandre IV, né **Rinaldo Conti di Segni** (Jenne[1], diocèse d'Anagni, vers 1199 – 25 mai 1261), est le 181^e pape de l'Église catholique de 1254 à 1261.

Son pontificat est marqué par les efforts d'unification entre les églises orthodoxe et catholique, la protection des universités, les faveurs accordées aux ordres mendiants dans leur différends avec les séculiers et les tentatives d'organiser des croisades contre les Tartares.

Par sa mère, il fait partie de la famille du pape Grégoire IX, dont il est le neveu, et de la famille du pape Innocent III. Son oncle Grégoire IX le fait cardinal en 1227, puis cardinal-évêque d'Ostie en 1231.

PONTIFICAT

À la mort d'Innocent IV, il est élu pape à Naples le 12 décembre 1254.

Il est décrit comme un homme ferme, accueillant et bon mais sans être particulièrement brillant.

Il succède à Innocent IV en tant que tuteur de Conradin, le dernier descendant des Hohenstaufen, lui promettant sa protection bienveillante. Mais il conspire aussitôt contre lui, puis s'oppose à son oncle Manfred. Alexandre IV menace en vain Manfred d'excommunication et d'interdit. Il ne réussit pas non plus à entraîner les rois d'Angleterre et de Norvège dans une croisade contre la dynastie des Hohenstaufen.

Rome devenant trop proche du parti gibelin, le pape s'établit à Viterbe en 1257, en raison de l'hostilité du peuple et de la bourgeoisie romaine, fomentée par le sénateur Brancaleone degli Andalò. Il fait rénover et agrandir le palais épiscopal de la ville pour en faire le palais des papes de Viterbe, où il meurt en 1261. Ses successeurs y demeureront jusqu'en 1281.

BULLES

1254 - confirme et complète la bulle d'Innocent IV en disant que les monastères de l'ordre de Cîteaux seront dispensés de payer aux évêques aucun droit de visite ou de procuration[2].

- 1255 (12 avril) - le pape octroie la *licentia ubique docendi* à l'université de Salamanque[3]
- 1255 (4 décembre) - commettant l'abbé de l'abbaye Saint-Martin de Nevers pour examiner un rescrit de Rome, obtenu par Girard de La Roche de Beauvoir, évêque d'Autun, touchant le privilège d'exemption, sans avoir déclaré qu'il y avait un litige entre les deux parties. Décision annulée par une bulle du 30 décembre 1255, qui annule également toutes les lettres que l'évêque d'Autun a pu obtenir contre l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. Un bref de 1256, commettant le cardinal de Saint-Laurent, puis celui de Sainte-Sabine, pour accorder les parties[4].
- 1255 - autorise les religieux et religieuses de l'ordre de Cîteaux à construire dans leurs granges et fermes des autels et des chapelles pour y célébrer le service divin[5].

URBAIN IV

Urbain IV, à l'origine **Jacques Pantaléon**, né vers 1195 à Troyes et mort le **2 octobre 1264** à Pérouse, est le **182^e** pape de l'Église catholique, du **29 août 1261** à sa mort.

BIOGRAPHIE

Origines familiales et formation

Jacques Pantaléon est le fils d'un savetier de Troyes, ville du royaume de France située dans le comté de Champagne.

Débuts

Vers 1210, il est clerc de la cathédrale de Troyes et est ordonné prêtre vers 1215. Devenu prédicateur, il est attaché au diocèse de Laon en 1216.

Il obtient le grade universitaire de docteur en théologie en 1220.

En 1238, il devient archidiacre de Laon, puis est envoyé à Fosses dans la principauté épiscopale de Liège en 1241.

Évêque (1253-1261)

Il devient évêque de Verdun en 1253.

En 1255, le pape Alexandre IV le nomme patriarche de Jérusalem.

Pape (1261-1264)

Il est élu pape le 29 août 1261 (un mois plus tôt, Michel VIII Paléologue a repris Constantinople tenue par les croisés depuis 1205). Son chapelain est le mathématicien Campanus de Novare.

En 1262, Urbain IV autorise les inquisiteurs à s'absoudre d'avoir versé le sang sans passer par le pape.

En 1263 et en 1264, il négocie avec Louis IX et son frère Charles d'Anjou en vue de donner à ce dernier la couronne du royaume de Sicile, à charge pour lui de le conquérir au détriment de Manfred de Hohenstaufen, fils de l'empereur Frédéric II^[1].

En 1264, Urbain IV étend à l'Église catholique tout entière la Fête-Dieu, instituée dans le diocèse de Liège depuis 1229 sous le nom de « Saint-Sacrement ». Cette fête liturgique fut activement promue par sainte Julienne de Cornillon

CLEMENT IV

Clément IV (au civil : **Gui Foucois** ou **Foulques** ou **Foucault**), né un 23 novembre à la fin du XIIe siècle à Saint-Gilles, près de Nîmes, et mort le 29 novembre 1268 à Viterbe en Italie, est élu en 1265 le 183e pape de l'Église catholique. Son pontificat s'étend du 5 février 1265 au 29 novembre 1268.

Gui Foulques, lettré^[Note 1], avocat, grand juriste, fut marié et eut des enfants (et une descendance attestée jusqu'à nos jours) avant d'entrer, veuf, dans les ordres, et d'entamer une carrière au service de l'Église. Il fut évêque du Puy, honoré d'une prébende de chanoine au Chapitre noble de Brioude (1259), puis archevêque de Narbonne. Conseiller de Saint Louis, il est élu pape sous le nom de Clément IV. Durant ses trois ans et demi de pontificat, il mena une politique ambitieuse et fut l'ami de saint Thomas d'Aquin.

LA FAMILLE DE CLEMENT IV

Naissance et mort

Louis Foulques ou Foucault, dit Fulcodi, bourgeois de Saint-Gilles dans le Gard, juriste, eut de son épouse Marie Laure Salvanhiac, plusieurs enfants :

- Gui, qui suit ;
- Nicolas, curé de Saint-Gilles ;
- Marie, épouse de Laurent Forton ;
- Jeanne, épouse de Pierre Sauvaire ;
- Anne, épouse de Louis Gros qui eurent des enfants dont Pierre Gros, curé de Saint-Gilles, auquel son oncle Gui, alors pape, écrivait le 7 mars 1265 : « Nous ne voulons pas que Cécile et Mabilie,

nos filles, aient d'autres époux que ceux qu'elles auraient pu avoir si nous étions demeuré simple clerc ! »... et il réduisit de plus les prébendes de ce neveu ecclésiastique à une seule afin de ne pas être taxé de népotisme.

Gui Foulques, dit Fulcodi, dit le Gros, est né à Saint-Gilles (Gard), près de Nîmes, Languedoc un 23 novembre à la fin du XIIe siècle. Il est mort le 29 novembre 1268, dans le palais des papes de Viterbe en Italie.

Sa maison natale dite « Maison romane » a été restaurée au XIXe siècle. Elle est classée monument historique depuis 1862[2],[3]. Clément IV est le premier de tous les papes qui ait eu des armoiries sur son tombeau, à Viterbe.

Sa descendance

Gui Foulques avait épousé par contrat du 16 janvier 1239 Margueritte Ruffi, fille de Jacques et de Cécile du Sault. Plusieurs enfants sont nés de cette union. En [1265](#), il ne restait que :

- Mabilie qui devint religieuse à Nîmes après 1267 et qui mourut en 1307 d'après Pierre Cabizolles, prêtre du diocèse du Puy-en-Velay[4] ;
- Cécile, religieuse au monastère de Saint Sauveur de la Fontaine de Nîmes d'après Pierre Cabizolles[4] ou mariée par contrat du 2 février 1274 à son cousin Pierre Ruffi d'après Pierre Burlats-Brun, historien généalogiste, spécialiste des familles du Languedoc[e 1] qui développe sa descendance. Les travaux de Pierre Burlats-Brun reposent sur les pièces du procès qui a été instruit pour l'héritage de Gui Foulques, commencé vers 1272 et terminé seulement en 1339. Une grande partie de ces pièces sont reproduites dans le cartulaire de l'évêché de Maguelone. Ces pièces citent plus de soixante personnes apparentées (« *neveux ou cousins* ») au pape Clément IV[Note 2].

L'OEUVRE DE CLEMENT IV

Avant son pontificat

Docteur en droit civil, il devient un professeur et avocat renommé. Il enquête en Venaissin pour le compte d'Alphonse de Poitiers (fin 1253-début 1254) Veuf, il est ordonné prêtre en 1255 et nommé archidiacre du Puy, curé de Saint-Gilles puis évêque du Puy en 1257, archevêque de Narbonne en 1259, à cette date il est aussi nommé chanoine au chapitre de Saint-Julien de Brioude. Conseiller de Saint Louis, en un temps garde du sceau, conseiller du pape Urbain IV, il est créé cardinal évêque de Sabine le 17 décembre 1261[5]. L'égat apostolique en Angleterre pour une médiation entre Henri III et ses prélats et barons en 1264, il est en voyage lorsqu'il est élu pape (le 183e) après la mort d'Urbain IV. Il rentre alors à Pérouse en Italie, déguisé en moine, avant de coiffer la tiare, le 5 février 1265, sous le nom de Clément IV. Il habite pendant presque tout son pontificat dans le palais des papes de Viterbe, la capitale de la Toscie romaine ayant été choisie comme siège pontifical par Alexandre IV en 1257.

Pendant son pontificat

Clément IV a créé un cardinal en 1265 ou 1268 : Bernard Ayglier, O.S.B., abbé de l'abbaye territoriale du Mont-Cassin.

La principale affaire de son pontificat est la réalisation de la dévolution, désirée par Urbain IV, du royaume de Sicile à Charles Ier d'Anjou, frère du roi de France Louis IX, chargé de tenir tête aux ambitions impérialistes de Manfred de Hohenstaufen, fils naturel de l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen, et du parti gibelin. Après la mort de Manfred en 1266 à la bataille de Bénévent, le pape intervient dans l'élection de Conradin, neveu de Manfred et dernier descendant de Frédéric II. Mais après que Charles d'Anjou exécute Conradin, Clément IV se voit contraint de s'opposer aux ambitions de Charles. Dans le même temps, il favorise le double mariage qui lie les familles de Hongrie et de Sicile.

Cette politique ambitieuse, mais onéreuse, qu'accompagne une ferme reprise en main de l'Église par la Curie, fait de Clément IV l'un des créateurs de la fiscalité pontificale et de ce qui en est déjà la

condition nécessaire, la réserve au Saint-Siège de la collation des bénéfices ecclésiastiques.

Clément IV est sur le trône de saint Pierre le plus intransigeant des rigoristes et le plus théocratique des papes du XIII^e siècle, agissant quasi simultanément sur tous les plans, continuant l'œuvre de ses prédécesseurs Grégoire IX et Urbain IV, mais en la poussant jusqu'à son extrême logique : il autorise la torture pour contraindre les hérésiarques à se rétracter (3 novembre 1265), privilégie les Dominicains et leur confie la direction de la lutte contre l'hérésie. À l'égard des juifs relaps, il ordonne des châtiments allant jusqu'à la mort, et exhorte saint Louis à établir contre les blasphémateurs des peines temporelles capables de leur inspirer la terreur.

Clément IV et l'islam

À la fin du XIII^e siècle, de nombreux musulmans étaient installés en Espagne, terre historiquement chrétienne.

Dans cette Espagne dirigée par des souverains catholiques, les mudéjars vivent dans leurs aljamas. Les plus nombreux demeurent dans la vallée de l'Èbre et la région de Valence. Mais le roi d'Aragon se vit admonester par le pape Clément IV qui exprima le fond de la pensée catholique sur la question : « On a des exemples de la dangereuse affaire qu'est d'avoir des musulmans dans vos domaines... Il est certes aussi raisonnable de garder chez soi des ennemis si perfides et malfaisants, ou même de les avoir pour voisins que de se mettre un serpent dans le giron ou le feu dans son sein... Votre Créateur ... souffre pendant que ces musulmans célèbrent le nom de Mahomet parmi les chrétiens... Vous devenez votre propre adversaire si vous persécutez les musulmans dans leurs propres terres, mais les protégez patiemment dans les vôtres. Une fois tout cela débattu... il est indubitable qu'il serait conforme à vos excellentes œuvres que vous exiliez ces gens hors des frontières de vos domaines » et l'historien Rochdy Alili conclut « Le Pape a parlé, il ne peut y avoir de musulmans en royaume chrétien »[6].

Clément IV et Roger Bacon

Roger Bacon, frère franciscain et scientifique de renom, est le premier à s'apercevoir de l'erreur du calendrier julien par rapport à l'année solaire. Il propose en 1264 à Clément IV de le rectifier. Il avait en effet une grande estime pour Clément IV, son protecteur. Par ailleurs, ses observations astronomiques lui valant d'être accusé de magie et suscitant la haine de ses contemporains, Clément IV lui demande un exposé détaillé de ses inventions. Roger Bacon lui envoie quelques instruments de mathématiques qu'il avait inventés, ainsi que son œuvre maîtresse, l'*Opus majus*, ouvrage dans lequel il défend une réforme nécessaire des sciences, et qui apparaît comme une encyclopédie regroupant la grammaire et la logique ainsi que les mathématiques et la physique.

Investiture de Charles Ier

La tour Ferrande à Pernes-les-Fontaines, édifice du XII^e siècle, est célèbre pour ses fresques du XIII^e siècle qui ornent son troisième étage. Considérées comme les premières fresques militaires en France, elles illustrent l'investiture en 1266 par le pape Clément IV de Charles Ier, comte de Provence, en tant que roi de Sicile.

Charles d'Anjou, comte de Provence, est représenté devant le pape Clément IV. Celui-ci, coiffé de sa tiare et tenant, posée sur l'épaule droite, une énorme clef de saint Pierre, présente au nouveau roi de Sicile (Trinacrie, Sicile insulaire, et royaume de Naples, Sicile continentale) la bulle de son investiture. Charles la reçoit, à genoux, revêtu d'une robe blanche à fleurs de lys, et coiffé de la couronne royale. Cette scène est légendée par cette inscription : CLEMENS PP. IIII - KAROLVS PRIM(V)S REX (SIC)ILIE[7].

Clément IV et le népotisme

Peut-être par réticence envers le népotisme déjà fort présent à la Curie romaine, Clément IV n'a créé qu'un seul cardinal : Bernard Ayglier OSB, abbé du Mont-Cassin.

Clément IV passe les deux dernières années de sa vie à Viterbe, en compagnie de saint Thomas

d'Aquin, dont la *Somme théologique* s'imposera durant tout le Moyen Âge.

Ses contemporains ont loué son ascétisme, sa lutte contre la corruption en général et le népotisme en particulier. Il était réputé doux et désintéressé.

MORT DE CLEMENT IV : ORIGINE DE L'ISOLEMENT DU CONCLAVE

L'élection d'un pape se déroule depuis 1271 à l'écart de toute pression extérieure, le conclave (*cum clave* : sous clef) étant coupé du monde.

Cet isolement existe depuis qu'en 1271 à Viterbe, les cardinaux ne parvenant pas à se mettre d'accord pour trouver un successeur à Clément IV au bout de trois ans de délibérations, ont été enfermés et mis au pain sec et à l'eau pour les inciter à élire rapidement un nouveau pape.

L'élu, Grégoire X, a érigé cette pratique en règle, à l'exception du pain et de l'eau[8].

Selon certains auteurs, les armes de Guy Foulques représentaient un aigle tenant dans ses serres un dragon. L'historien médiéviste Robert-Henri Bautier estime cette lecture fautive car deux exemplaires de son sceau, conservés aux Archives nationales (J. 340 no 23 et J. 473 no 13ter) représentent un bras gauche au poing fermé, placé horizontalement et sur lequel sont superposés trois épis disposés en gerbe[9].

OEUVRES

Le recueil des bulles du pape Clément IV (556 écrits, datés entre le 24 février 1265 et le 6 novembre 1268) a fait l'objet de plusieurs études :

- E. Jordan, *Les registres de Clément IV*, Paris, 1893 [lire en ligne [archive]].
- Epistole et dictamina Clementis pape quarti*, Herausgegeben von Matthias Thumser [lire en ligne [archive]].
- Ex Clementis IV registro.*, « article [archive] », sur *Monumenta Germaniae Historica* [lire en ligne [archive]].

Clément IV n'a instruit qu'un procès en canonisation, celui d'Edwige de Silésie qu'il a canonisée en 1267.

BULLES

Du 7 février 1267 : au profit de Pons II, abbé de l'abbaye Saint-Pons de Thomières confirmant toutes les donations faites au monastère de Saint-Pons, et ses privilèges, conformément aux bulles des papes Luce III et Innocent IV[10]

•*Parvus Fons* de 1265, dite « Clémentine », devenue depuis partie intégrante des constitutions (avec la *Carta Caritatis*) de Cîteaux, organisant les relations entre l'abbaye de Cîteaux (abbaye-mère) et ses abbayes filles principales (La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond), à la suite de l'élection de Jacques II de Cîteaux comme abbé [11].

GREGOIRE X

Tedaldo ou **Teobaldo Visconti** (1210, Plaisance – **10 janvier 1276**, Arezzo) est le **184^e** pape de l'église catholique romaine, élu le **1^{er} septembre 1271** sous le nom de **Grégoire X** alors qu'archidiacre de Liège après avoir été légat à Acre.

BIOGRAPHIE

Sa vie est peu connue. Contrairement à une idée parfois avancée, il n'appartient pas à l'ordre de Cîteaux même s'il a été proche de plusieurs membres de cet ordre. C'est un homme extrêmement sévère et d'une grande dignité, ami de Thomas d'Aquin et confident des rois de France et d'Angleterre. Chanoine de Lyon dans sa jeunesse, il est archidiacre de Liège ; il quitte ce poste pour se retirer en Terre sainte, reprochant au prince-évêque de cette ville, le sulfureux Henri de Gueldre, de transformer le palais épiscopal en lieu de débauche[1]. Il accompagne le cardinal Ottobono

Fieschi en voyage en Angleterre, puis Édouard d'Angleterre en pèlerinage en Palestine à la tête d'une armée de croisés[2].

Là, il réussit à négocier une trêve entre les Génois et les Vénitiens et persuade la noblesse de la ville de coopérer avec le prince Édouard d'Angleterre, mais il ne dispose pas d'une autorité suffisante ni de pouvoir pour mener plus loin la négociation pour sauver le royaume de Jérusalem. Après avoir récupéré Constantinople en 1261, l'ancien empereur de Nicée Michel VIII lui propose un rapprochement pour contrer les projets de Charles d'Anjou, mais le pape refuse. Alors qu'il se trouve à Saint-Jean-d'Acre, il est choisi par le conclave qui ne parvient pas à désigner un pape depuis trois ans, depuis la mort de Clément IV en 1268, à cause d'un désaccord entre Italiens et Français, qui, du fait de la situation politique autour de Charles Ier de Sicile, veulent chacun un pape de leur pays.

La situation est débloquée lorsque les habitants de Viterbe, où les cardinaux sont rassemblés dans la salle du conclave du palais des papes, décident de les enfermer en ne leur laissant que du pain et de l'eau. Ils ôtent le toit du bâtiment afin de permettre aux influences divines de descendre plus librement sur leurs délibérations.[réf. nécessaire] Cette façon inhabituelle de susciter l'action du Saint-Esprit remporte un étonnant succès ; elle sera reprise, notamment par le futur Philippe V lors du concile qui voit l'élection de Jean XXII.

Les cardinaux délèguèrent leur pouvoir décisionnaire à six d'entre eux qui, pressés de sortir, élurent Tedaldo le jour même. Il apprit la nouvelle de son élection alors qu'il n'était ni cardinal, ni même prêtre et cet événement tourna au scandale. Il accepta la tiare et prit le nom de Grégoire X.

C'est sous son pontificat, le 4 mars 1272, avant même son intronisation, que commence l'enquête en vue de la canonisation du roi Louis IX de France, deux ans après la mort de ce dernier. L'enquête aboutira à la canonisation du souverain en 1297 par le pape Boniface VIII.

Le premier acte de Grégoire, une fois intronisé, fut de convoquer à Saint-Jean-d'Acre une galère vénitienne qui venait d'arriver à Ayas en Asie Mineure. Il y avait à bord deux frères vénitiens, Matteo et Niccolò Polo, ainsi que le fils de 17 ans de Niccolò, prénommé Marco, le célèbre Marco Polo. Il leur remit des lettres de créance pour le Grand Khan et leur adjoignit deux moines dominicains, Nicolas de Vicenza et Guillaume de Tripoli, qu'il chargea de lettres et de présents pour le Khan[3].

Il chercha à réconcilier les guelfes et les gibelins. En outre, le 7 octobre 1272, il signa une bulle demandant la protection des Juifs vivant dans la chrétienté[4].

Devant la résistance de Florence, il excommunia la ville.

Lors de l'élection impériale de 1273, il favorisa Rodolphe de Habsbourg au détriment d'Alphonse X de Castille. En échange de son aide, Grégoire X prend la tête d'une nouvelle croisade et oblige Rodolphe à renoncer à Rome et aux États pontificaux au nom du Saint Empire romain.

Il convoqua le deuxième concile de Lyon, ouvert le 1er mai 1274, au cours duquel il fit notamment déposer et excommunier Henri de Gueldre[1]. Aussi, il proclame lors du concile le rapprochement entre les deux Églises (romaine et grecque) et la soumission de la seconde à la première. Néanmoins, cette disposition ne perdure pas au-delà de la mort de l'empereur Michel VIII. Dans un décret du concile, le pape autorise également l'expulsion des Cahorsins et autres marchands du royaume de France perpétrée par les rois Louis IX en 1269 et Philippe III en 1274.

En 1274, le roi Philippe III lui céda le Comtat Venaissin, base du futur établissement de la papauté à Avignon au XIV^e siècle.

L'année suivante le pape se rendit à Lausanne pour y consacrer la cathédrale Notre-Dame et y rencontrer Rodolphe de Habsbourg.

BULLES

Le **5 avril 1275**, il donne une bulle portant confirmation des possessions et collation de l'exemption de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon, moyennant un cens de trois besants d'or[5].

BEATIFICATION

Grégoire X a été béatifié en 1713 par Clément XI.

INNOCENT V

Pierre de Tarentaise (v. 1225 – **22 juin 1276**, Rome) élu le **185e** pape de l'Église catholique le **21 janvier 1276** sous le nom d'**Innocent V**.

BIOGRAPHIE

Controverse sur son lieu de naissance

Longtemps considéré comme originaire de la vallée de la Tarentaise[1], dans le comté de Savoie, des historiens affirment que Pierre de Tarentaise n'est pas savoyard. Il serait né à Tarentaise en Bas-Forez[2] (prieuré dépendant de l'abbaye de Valbenoîte).

L'abbé Besson (XVIIIe siècle) rappelait que ce Pierre de Tarentaise était aussi traditionnellement appelé Pierre de Champagnon (« *Petrus de Campagniac* »), corruption du patronyme Champagny, et en déduisait donc qu'il était originaire de la paroisse de Champagny en vallée de la Tarentaise[3]. Plus précisément, on le dit né au hameau de Friburge[4]. D'autres auteurs l'ont fait naître dans le bourg de Moûtiers ou ses environs. Ces affirmations seront reprises et diffusées par les différents érudits ou historiens savoyards, notamment Jules Philippe et son ouvrage *Les Gloires de la Savoie* (1863) où l'article consacré au pape réaffirme cette origine savoisiennne (p. 30). En 1943, lors de la canonisation, l'évêque de Maurienne, Auguste Grumel, revendique l'origine savoyarde du pape[2].

D'autres documents l'ont fait naître au village d'Écours, sur la commune de La Salle, en Vallée d'Aoste. D'ailleurs, une rue à Aoste porte le nom du Pape. Mais ces documents seront rejetés lors de la béatification du pontife[2],[5],[6].

Carrière religieuse

Pierre de Tarentaise rejoint l'ordre dominicain à l'âge de 16 ans. Il étudie la théologie au collège de Sorbonne auprès de Thomas d'Aquin. Il devient ensuite professeur dans cette université[7]. Sa renommée est telle qu'il gagne le titre de « *doctor famosissimus* » (« le plus célèbre des docteurs »).

En 1272, lors du concile de Lyon, après avoir occupé le poste de provincial, Pierre de Tarentaise est consacré à Vienne, archevêque de Lyon, et donc primat des Gaules, par le pape Grégoire X[2],[1].

En 1273, Pierre de Tarentaise est promu au rang de cardinal-évêque d'Ostie[2]. Il joue un rôle majeur au deuxième concile de Lyon[7] et prononce l'oraison funèbre de saint Bonaventure. Il officie, en 1274, à la cérémonie de baptême des membres de l'ambassade du khan mongol (*ilkhan*) Abaqa[8],[9].

Pontificat

Le 21 janvier 1276, après la mort de Grégoire X, Pierre de Tarentaise est élu pape lors du conclave de janvier 1276. Il prend le nom d'Innocent V. Il meurt cinq mois plus tard[1],[7].

Pendant son court pontificat, il a le temps d'apaiser la querelle entre guelfes et gibelins en Italie, il parvient à pacifier Pise avec les autres villes toscanes et Gênes avec Charles d'Anjou[9].

Il adopte une politique de fermeté à l'égard du roi des Romains Rodolphe de Habsbourg, qui ne tient pas ses promesses faites à Grégoire X de partir en croisade et de ne pas s'approprier les possessions de l'Église romaine en Italie (en particulier en Romagne). Innocent V exige le respect de ses engagements avant tout couronnement impérial à Rome.

Mort et sépulture

Innocent V meurt le 22 juin 1276, à Rome. Il est inhumé en la basilique Saint-Jean-de-Latran, mais son tombeau a été détruit lors d'un tremblement de terre au XVIIIe siècle.

Après sa mort, le peuple le vénéra comme saint et Léon XIII le proclama bienheureux en 1898[7], [9]. Il est qualifié de « *Concionator Gallus* » dans la prophétie de saint Malachie.

OEUVRE

Il laissa plusieurs traités de théologie et de droit canonique, parmi lesquels un *Commentaire sur les Sentences de Pierre Lombard* (imprimé en 1652), et quatre traités philosophiques : *De unitate formæ*, *De materia cæli*, *De æternitate mundi*, *De intellectu et voluntate*.

ADRIEN V

Adrien V (*Ottobono de' Fieschi*), né vers 1205 à Gênes et mort le **18 août 1276** à Viterbe, est le **186^e** pape de l'Église catholique pendant 39 jours, du **11 juillet** au **18 août 1276**.

BIOGRAPHIE

Ottobon est né dans la famille Fieschi, une vieille famille féodale de Ligurie, comtes de Lavagna[1].

Carrière

Nommé chapelain pontifical en 1243, il est créé cardinal-diacre au titre de saint Adrien en 1251 par son oncle, le pape Innocent IV[1]. Il est nommé archidiacre de Parme à cette époque et est archidiacre de Reims en 1251.

En 1265, le pape Clément IV l'envoie en mission en Angleterre pour réconcilier Henri III et ses barons, et y prêcher la croisade. Il reste en Angleterre jusqu'en 1268 comme légat pontifical[1].

Élevé au pontificat

Le **10 juillet 1276**, il est élu pape et se rend à Viterbe pour y rencontrer Rodolphe de Habsbourg pour régler les contentieux entre l'Église et le roi[1]. Arrivé à Viterbe, il suspend la bulle papale de Grégoire X concernant le conclave et meurt peu après[1].

Élu pape alors qu'il n'est que simple diacre, il n'a pas le temps d'être ordonné prêtre et évêque et donc ne sera pas intronisé sur le siège pontifical. Il est pourtant considéré comme pape légitime car à cette époque, « une légitime élection et l'acception de l'élu suffisaient »[2]. Son pontificat est l'un des plus courts avec 38 jours seulement (ou 39 jours selon les jours inclus ou non)[2]. Le siège pontifical reste vacant durant 27 jours après son décès jusqu'à l'élection de Jean XXI[2].

Sa dépouille mortelle, par la volonté de la famille, repose dans la basilique de San Francesco alla Rocca de Viterbe, dans un splendide monument sépulcral, conçu, selon toute vraisemblance, par Arnolfo di Cambio et réalisé par l'un des Vassalletts, une célèbre famille de sculpteurs romains

JEAN XXI

Jean XXI, connu aussi sous son surnom « originel » de **Pierre d'Espagne** (*Petrus Hispanus* en latin, **Pietro di Spagna** en italien...) car né **Pedro Julião** (*Petrus Juliani*...) à Lisbonne vers 1220 voire 1215 (entre 1210 et 1220 environ) et mort le **20 mai 1277** à Viterbe, est le 187^e pape de l'Église catholique, entre septembre 1276 et sa mort, le seul (voire le deuxième et dernier) pape portugais de l'Histoire.

BIOGRAPHIE

Pedro Julião naît à Lisbonne entre 1210 et 1220 à peu près, fils du médecin Julião Rebelo et de Teresa Gil.

Il commence ses études dans l'école cathédrale de Lisbonne et fréquente ensuite l'université de Paris puis celle de Montpellier, où il étudie la médecine et la théologie accordant une attention particulière aux conférences de dialectique, de logique et surtout à la physique et à la métaphysique d'Aristote.

Entre 1245 et 1250 il enseigne la médecine à l'université de Sienne où il écrit quelques œuvres parmi lesquelles se distinguent les *Summulæ Logicales* qui furent le manuel de référence de

la logique aristotélicienne pour les universités européennes.

En 1272 il est nommé archevêque de la séculaire cité de Braga et de toute sa région d'influence, y succédant à D. Martinho Geraldès. En 1273 il est créé cardinal par le pape Grégoire X.

Après la mort du successeur indirect de ce dernier Adrien V le 18 août 1276, Pedro Hispano est lui-même élu pape par le conclave du 8 septembre suivant et intronisé le 20[1].

À cause de l'imprécision des listes de papes de cette époque, il prend alors par erreur le nom de **Jean XXI** (*Ioannes vicesimus primus* en latin) bien qu'il n'y ait jamais eu de pape Jean XX avant lui.

Très intéressé par la chirurgie, il demeure le seul pape médecin et chirurgien.

Il reste par ailleurs le seul Portugais monté sur le trône de saint Pierre. Une hypothèse minoritaire considère Damase Ier, pape de 366 à 388, comme potentiellement d'origine portugaise[2].

Il meurt le 20 mai 1277, huit mois après ses élections et intronisation, des séquelles d'un grave accident survenu dans son palais de Viterbe dont il dirigeait les travaux et dont une partie du toit s'était effondrée sur lui[3]. Il est inhumé dans la cathédrale de la ville (sarcophage en photographie ci-contre).

En mars 2000, par un engagement spécial du maire de Lisbonne João Soares et la volonté du pape Jean-Paul II, un nouveau mausolée à la mémoire de Jean XXI est installé dans l'allée centrale de la cathédrale.

NICOLAS III

Nicolas III, né **Giovanni Gaetano Orsini** — *Rosa composita* dans la prophétie de saint Malachie (Rome, entre 1210 et 1220 - Soriano nel Cimino, près de Viterbe, **22 août 1280**) — est pape de 1277 à 1280. Il est le 188^e Pape. Il est membre de la famille Orsini.

BIOGRAPHIE

Nicolas III reprend les prérogatives que Clément IV avait accordées, pour dix ans, au roi de Sicile Charles d'Anjou, dont il a toujours combattu l'influence, en même temps que le vicariat de Toscane. À l'échéance de 1278, le pape, en sa qualité de citoyen romain, se fait élire lui-même « sénateur à vie » puis, rejetant le cumul des fonctions, délègue le titre à des membres de l'aristocratie urbaine, d'abord à son propre neveu Matteo Rosso en 1278/1279, puis conjointement à un Colonna et à un Savelli en 1279/1280. La constitution *Fundamenta militantis Ecclesiae* du 12 juillet 1278, mettant en avant la nécessité de préserver la liberté du pape et celle de ses cardinaux, notamment pendant les vacances du Saint-Siège, faisait la part belle aux grandes familles de la Ville : elle posait en principe que nul ne pourrait être sénateur sans permission expresse du Saint-Siège et que la fonction ne pourrait en aucun cas excéder la durée d'un an.

Il meurt à Soriano, le 22 août 1280, probablement d'une attaque d'apoplexie.

Dante parlant à Nicolas III, envoyé en *Enfer* pour simonie ; gravure sur bois de Gustave Doré, 1861.

Cité dans l'*Enfer* de Dante (chant XIX, 31-120), il est placé par le poète dans le huitième cercle (3^e bolge), celui des simoniaques. On lui reprochera aussi son népotisme.

BULLES

1280 - En faveur de l'Abbaye de Saint-Martin d'Autun, confirmation d'exemptions et de privilèges.

•1280 - Contre les justices séculières qui empiètent sur l'Abbaye de Saint-Martin d'Autun

MARTIN IV

Martin IV (Simon de Brion ou Simon de Brie[1], *alias* « *Mompis* » ou « *Mompitius* »), né en 1215, devient pape le **22 février 1281** jusqu'à sa mort le **28 mars 1285** à Pérouse. Son pontificat a duré

quatre ans et un mois. Il est le 189^e Pape de l'Église Catholique Romaine.

ORIGINES

Né vers 1215 au hameau de Mainpincien, paroisse d'Andrezel[2], village de la Brie française, il paraît appartenir à une famille de petite noblesse de Brion près de Joigny. Son père Jean de Brion est receveur et grand-juge-maire de la seigneurie de Donnemarie-en-Montois, qui appartient au chapitre de Saint-Martin de Tours[2]. Il a pour frère, Gilles († 1287)[3], gouverneur de Champagne de 1260 à 1261 conjointement avec Robert de Cocherel[4] ; et peut-être, Guillaume de Brion qu'on trouve parmi les conseillers de Saint Louis.

Après avoir fait de brillantes études à Tours, Simon de Brion poursuit son apprentissage théologique à l'université de Paris. Puis il étudie la jurisprudence à Parme, et se perfectionne dans la science du droit canon et du droit romain à Bologne.

Il est à Rouen de 1248 à 1255, où il exerce les fonctions d'official, puis d'archidiacre, et de trésorier. Chanoine de la collégiale royale de Saint-Quentin en Vermandois, il obtient un canonicat à Saint-Martin de Tours et devient trésorier du chapitre en 1256[3]. Ce sont là au XIII^e siècle des prébendes recherchées qui ne sont accessibles qu'à des clercs bien introduits auprès des puissants et qui ne constituent souvent, pour leurs titulaires les plus jeunes, qu'une simple étape sur la voie des honneurs.

LEGATIONS

En 1260, Simon de Brion est nommé chancelier de France par le roi Louis IX[2] pour la garde des sceaux, une fonction plutôt honorifique qu'il ne paraît pas avoir réellement exercée. L'année suivante, le pape Urbain IV — qui l'a peut-être connu en France — le fait cardinal au consistoire du 17 décembre 1261 ; cardinal, il reçoit le titre de Sainte-Cécile en 1263.

Sous les courts pontificats qui se succèdent jusqu'à Nicolas III, il passe le plus clair de son temps en France comme légat. En 1264, le pape Urbain IV le charge de conclure le traité définitif qui donne à Charles d'Anjou la couronne de Sicile, puis, sous le pontificat de Clément IV (1265–1268), il s'active à prêcher et à organiser le soutien à la politique antigibeline du pape, contre Manfred et les Hohenstaufen. Au cours d'une seconde légation, de 1274 à 1279, la situation ayant évolué en Italie, ses missions apparaissent moins politiques, mais il s'occupe de nombreux problèmes disciplinaires et notamment de la réforme des statuts de l'ancienne université de Paris. En 1276, il présida à Bourges un concile local qui traita de la liberté de l'Église, des élections, du pouvoir des juges délégués ou ordinaires, du for compétent, des dîmes, des testaments, des privilèges, des peines canoniques et des Juifs. En 1279, il participa sans succès aux efforts de la diplomatie pontificale pour réconcilier Philippe III le Hardi et la Castille.

C'est assurément pendant sa première légation que les convictions politiques du futur pape se sont sinon forgées, du moins profondément ancrées et que se sont nouées ses fidélités indéfectibles.

ELECTION

Après la mort de Nicolas III, en août 1280, les cardinaux réunis à Viterbe ne parviennent pas à s'entendre sur le nom d'un successeur et le siège pontifical reste vacant pendant six mois. Ce conclave s'achève en février 1281 par un coup de force de Charles d'Anjou qui fait jeter en prison deux cardinaux du groupe « romain » partisans de poursuivre la politique anti-angevine de Nicolas III (dont son neveu Matteo Rubeo Orsini) et impose l'élection de son homme, le français Simon de Brion.

Élu après un long (six mois) et difficile conclave tenu au palais des papes de Viterbe, Martin IV est intronisé à Orvieto, en raison de l'hostilité du peuple romain envers un pape français. Il déserte la résidence pontificale de Viterbe précisément en raison de la forte ingérence des autorités de la ville au cours du conclave qui l'avait élu[5].

Simon paraît bien ne pas avoir été candidat. Même ses adversaires affirment qu'il fut élu contre son

gré et qu'il n'accepta la tiare que sous la pression du roi de Sicile. Il prit le nom de Martin IV, en hommage, dit-on, à saint Martin de Tours pour lequel il avait ramené de Tours une dévotion particulière.

CHARLES D'ANJOU ET LES ETATS DU PAPE

Martin IV s'emploie dès lors à revenir sur la politique de rééquilibrage, politique entreprise par son prédécesseur. Dès son élection, il prend une décision lourde de conséquences en rendant à Charles d'Anjou la dignité de « sénateur » de Rome, ce qui fait de lui le maître absolu de l'administration urbaine et des États du Pape en général.

Nicolas III avait su reprendre en douceur ces prérogatives que Clément IV avait accordées au roi de Sicile pour dix ans, en même temps que le vicariat de Toscane. À l'échéance de 1278, le pape, en sa qualité de citoyen romain, s'était fait élire lui-même « sénateur à vie », puis rejetant le cumul des fonctions, délégua le titre à des membres de l'aristocratie urbaine, d'abord à son propre neveu Matteo Rosso en 1278–1279, puis conjointement à un Colonna et à un Savelli en 1279–1280. La constitution *Fundamenta militantis Ecclesiae* du 12 juillet 1278, mettant en avant la nécessité de préserver la liberté du pape et celle de ses cardinaux notamment pendant les vacances du Siègre, faisait la part belle aux grandes familles de la Ville ; elle posait en principe que nul ne pourrait être sénateur sans permission expresse du Saint-Siège et que la fonction ne pourrait en aucun cas excéder la durée d'un an.

Le mécontentement de l'aristocratie romaine fait que Martin IV ne put jamais mettre les pieds à Rome et pendant tout son pontificat l'agitation devint endémique dans les États de l'Église où Charles d'Anjou, par ses brutalités, avait eu le temps de se rendre impopulaire. Le nouveau pape dut quitter Viterbe (ville sous interdit à cause de l'emprisonnement des cardinaux et où les querelles ne s'apaisaient pas) pour s'installer à Orvieto où il se fit couronner. Ses registres permettent de suivre les déplacements de la cour pontificale. Orvieto même ne fut pas toujours sûre : des troubles locaux l'obligèrent à s'exiler pendant six mois à Montefiascone (juin–décembre 1282), puis définitivement, au début de l'été 1284, à Pérouse qui venait de lui faire sa soumission. Pendant ces quatre années, la Romagne, malgré une pluie d'interdits et d'excommunications, était restée en état d'insurrection permanente.

RELATIONS AVEC BYZANCE

Beaucoup plus gravement, Martin IV adhère à la vision chimérique de Charles d'Anjou de reconquérir Byzance et croit faciliter son entreprise en excommuniant solennellement l'empereur byzantin Michel VIII Paléologue (**18 novembre 1281**) et en prétendant interdire toute relation des princes occidentaux avec l'Empire. Cette initiative peu diplomatique sème le trouble chez de nombreux cardinaux et bien au-delà dans l'Église. La mort du plus « romain » des empereurs byzantins en **décembre 1282** et le retour à l'orthodoxie stricte aussitôt proclamée par son successeur Andronic II Paléologue achèvent de mettre fin aux espoirs de réunification nés du concile de Lyon (1274), mais l'initiative papale les avait déjà bien compromis. L'appel du concile à préparer une nouvelle croisade l'est tout autant[6]. Un peu partout, en Allemagne notamment, malgré les efforts réels de Martin IV, on interrompt pratiquement la collecte des décimes, de crainte que l'argent récolté n'aille dans les caisses de Charles d'Anjou sous prétexte de financer sa « croisade » anti-byzantine.

LA BULLE *AD FRUCTUS UBERES*

Le 13 décembre 1281, le pape Martin IV promulgue la bulle *Ad fructus uberes* (Pour des fruits abondants) permettant aux religieux des ordres mendiants, frères Mendiants et Prêcheurs, de prêcher et d'entendre les confessions sans que personne puisse s'opposer à l'exercice de ces droits, sans être requis par les évêques ou les curés, mais uniquement sur approbation de leurs propres supérieurs.

Cette bulle du pape entraîne une opposition des prélats français qui interviennent par l'intermédiaire

de l'évêque d'Amiens, Guillaume de Mâcon, auprès de la Cour de Rome en 1287, après la mort de Martin IV, pour faire revenir le pape sur les pouvoirs accordés aux ordres Mendiants, mais sans succès.

LE ROI D'ARAGON

La révolte sicilienne qui culmine avec le massacre des Français de Palerme le 30 mars 1282 (les « Vêpres siciliennes ») sonne le glas de tous ces fantasmes. Martin IV épuise ses armes spirituelles contre les rebelles sans réussir à les impressionner. L'arrivée à Palerme du roi Pierre III, qui réclame ses droits sur l'île en tant que gendre de Manfred de Hohenstaufen, oblige Charles d'Anjou à lever sans gloire le siège de la ville et se fait acclamer roi de Sicile, avec la connivence certaine de Michel Paléologue, ne paraît pas davantage troubler le pape qui voit surtout ressurgir le spectre des Hohenstaufen. Dès le 18 novembre 1282, il excommunie derechef les Siciliens rebelles, le roi, ses compagnons d'armes et ses ministres ; en février de l'année suivante, ses sommations étant restées sans effet, il déclare Pierre III dépouillé de son royaume et jette l'interdit sur toutes ses possessions, sans d'ailleurs être obéi des évêques concernés.

L'idée d'une « croisade » anti-aragonaise, peut-être suggérée par Charles d'Anjou lui-même, est assez mûre pour qu'il engage des pourparlers avec le roi de France Philippe III et offre la couronne d'Aragon à l'un de ses fils. C'est le prélude à la désastreuse expédition française de l'été 1285 dont le pape ne connaîtra pas l'issue.

LA MORT DU PAPE ET SON BILAN

Martin IV meurt en effet le 28 mars 1285, un peu plus de trois mois après Charles d'Anjou. Il est enseveli dans la cathédrale de Pérouse.

Les cardinaux élisent pour lui succéder un aristocrate romain, Giacomo Savelli, qui, sous le nom d'Honorius IV, arrivera à pacifier les États de l'Église et s'efforcera d'initier en Italie du Sud une politique réaliste.

HONORIUS IV

Giacomo Savelli (° 1210 – † 3 avril 1287), élu pape à Viterbe le 2 avril 1285 sous le nom d'Honorius IV. Il est consacré le 20 mai 1285[1]. Il est le 190^e pape de l'Église catholique Romaine.

BIOGRAPHIE

Descendant d'une lignée aristocratique romaine, celle des Savelli, Giacomo Savelli avait été nommé cardinal par Urbain IV. Il est le petit-neveu d'Honorius III, dont il prend le prénom pour monter sur le trône pontifical.

Très peu de choses sont connues de sa vie avant qu'il ne soit monté sur le trône papal. Il a étudié à l'université de Paris.

Durant son règne, il élimine des États de l'Église les brigands qui l'infestaient. Le successeur de Charles Ier d'Anjou étant mort en 1285, prisonnier des Aragonais, Honorius IV s'immisce dans les affaires du royaume de Sicile pour combattre les prétentions des Espagnols.

Il excommunie Jacques II d'Aragon, fils de Pierre III d'Aragon, lui aussi mort cette même année, et prend sous sa protection le futur royaume de Naples, possession ayant appartenu à Charles Ier d'Anjou.

Il cède la Sicile aux Aragonais, et obtient néanmoins un statut très favorable pour le clergé. Il encourage les ordres mendiants mais condamne la secte des apostoliques, qui, à Parme prône la pauvreté évangélique. Il meurt le 3 avril 1287.

NICOLAS IV

Nicolas IV (*Girolamo Masci*), né le 30 septembre 1227[1] à Ascoli Piceno et mort le 4 avril 1292 à Rome[2], est le 191^e pape de l'Église catholique. Il est pape de 1288 à 1292 et est le

premier franciscain élu à cette fonction.

BIOGRAPHIE

Girolamo Masci est élu à la suite d'un conclave qui dure 10 mois et 19 jours[3] (donc le quatrième plus long de l'histoire). Né Jérôme d'Ascoli, ce franciscain avait été un étudiant de l'université de Pérouse, puis ministre général de son ordre.

Le 12 septembre 1288, il édicte la peine de mort pour les juifs qui, s'étant convertis au christianisme, retournent au judaïsme[4].

Il couronne Charles II d'Anjou en tant que roi de Sicile en 1289.

Il approuve le 12 août 1289, par la bulle *Supra montem*, les règles du Tiers-Ordre franciscain[5].

Il crée l'université de Montpellier le 26 octobre 1289 par la bulle *Quia Sapientia*[6], en faisant un *studium generale*, un centre d'enseignement de toutes les disciplines (médecine, droit, arts).

Arghoun, khan des Mongols ilkhanides gouvernant la Perse, fait une demande d'alliance en 1290[7] contre les Mamelouks. Cela fait suite à une demande d'alliance à Philippe IV le Bel en 1289, restée sans réponse. Cette dernière lettre est aujourd'hui conservée au Vatican.

Son pontificat dure quatre ans et un mois et demi.

CELESTIN V

Célestin V (né **Pietro Angeleri** et également connu sous le nom de **Pietro de Morrone**), né vers 1215 dans le Molise en Italie et mort le **19 mai 1296** à Fumone, est un moine-ermite italien appartenant à l'ordre des bénédictins. Il en a fondé une nouvelle branche, qui prend par la suite le nom de Célestins. Élu évêque de Rome le **5 juillet 1294** vers l'âge de 79 ans, il devient ainsi le 192^e pape de l'Église catholique sous le nom de **Célestin V**. Il renonce à sa charge le **13 décembre** de la même année. Canonisé le **5 mai 1313**, il est liturgiquement commémoré le 19 mai.

BIOGRAPHIE

Moine bénédictin

Né d'Angelerius et Maria, paysans, Pietro est l'avant-dernier d'une famille de douze enfants[1]. Il est sans doute élevé à Sant'Angelo Limosano dans l'actuel Molise, dans le sud de l'Italie[1] — la région appartient alors au royaume de Sicile. Vers l'âge de quinze ans, Pietro prend l'habit bénédictin au couvent voisin de l'abbaye Santa Maria di Faifoli[2]. Il se fait ermite vers 1231, pour suivre la règle primitive de saint Benoît de Nursie, et vit dans une grotte du massif de la Majella[2]. Il est ordonné prêtre à Rome quelques années plus tard, puis s'installe dans les années 1235–1240 sur le mont Morrone, dans les Apennins. Des disciples attirés par son style de vie se rassemblent autour de lui. Il les organise en une nouvelle branche (érémétique) de la tradition bénédictine. Leur église d'abord consacrée à la Vierge Marie l'est ensuite au Saint Esprit[2]. Ils seront connus comme les « Célestins ».

Bien que la congrégation suive la règle de saint Benoît, elle est profondément influencée par la tradition franciscaine[2], et en particulier le mouvement des Spirituels, disciples de Joachim de Flore, comme le montrent les nombreuses dédicaces de monastères au Saint-Esprit[3]. La réputation de sainteté de Pietro attire de nombreux pèlerins qui le contraignent à fuir l'endroit pour gagner un lieu plus isolé dans la Majella[2]. En 1264, l'évêque de Chieti incorpore la congrégation de Pietro dans l'ordre des bénédictins. En 1273, il se rend à pied à Lyon pour la faire confirmer par le pape Grégoire X, alors occupé aux travaux préparatoires du deuxième concile de Lyon[4].

Pietro devient abbé de l'abbaye Santa Maria di Faifoli et, à plusieurs reprises, de l'abbaye du Saint-Esprit de Sulmona : l'abbé général est élu pour trois ans et non à vie, comme c'est le cas chez les cisterciens[2]. Il sera également abbé de San Giovanni in Plano[2]. Il noue des relations avec Charles I^{er} de Sicile et voyage en Toscane et à Rome[2]. En 1293, il revient dans la région de

sa naissance et se retire dans l'ermitage Sant'Onofrio al Morrone, qui surplombe l'abbaye du Saint-Esprit de Sulmona[2].

Election pontificale

À cette époque, le siège pontifical est vacant depuis le 4 avril 1292, date de la mort du pape Nicolas IV : divisé entre factions (deux grandes familles), le Sacré Collège, réduit à une douzaine de membres, ne parvient pas à s'entendre sur le choix d'un successeur. Sur le chemin entre la Sicile et la Provence, le roi de Naples Charles II d'Anjou fait halte à Rome et pousse les cardinaux à s'entendre entre eux : en vain[3]. Il s'arrête de nouveau à Sant'Onofrio pour saluer l'ermite qu'avait déjà connu son père et lui demande de rédiger une lettre pour admonester les cardinaux[3].

Le cardinal Latino Malabranca Orsini connaît déjà le nom de Pietro, mais le courrier lui donne l'idée de le proposer comme nouveau pape[3]. Le 5 juillet 1294, Pietro de Morrone est élu pape à l'unanimité[3]. L'octogénaire apprend la nouvelle par une délégation venue à Sant'Onofrio lui demander son consentement. Surpris mais acceptant cela comme un appel de l'Esprit-Saint il accepte la charge[3]. Il est couronné le 29 août à la basilique Sainte-Marie de Collemaggio à L'Aquila, qui appartient au royaume de Charles II.

S'il a une expérience d'administrateur à la tête de plusieurs abbayes, le nouveau pape n'a reçu qu'une formation théologique sommaire et ne connaît ni le droit canonique, ni le fonctionnement de la Curie romaine[3]. Son latin est très médiocre, ce qui explique qu'il n'ait laissé aucun document écrit[5]. Il est rapidement dépassé par sa charge[6]. Dès son élection, il tombe sous la coupe de Charles II, qui l'empêche de gagner Rome et le contraint à s'installer au Castel Nuovo de Naples, c'est-à-dire dans la capitale de son royaume[3].

En ce qui concerne l'administration de l'Église, il rétablit la constitution *Ubi periculum* du pape Grégoire X qui prescrit l'enfermement du conclave[3]. Il accorde de nombreux privilèges à ses Célestins (perçus comme « réformateurs ») et attire à lui les chefs spirituels franciscains Ange Clareno et Pietro Liberato, qui sont appelés « pauvres ermites et frères du pape Célestin »[3]. Il installe un membre de sa congrégation à l'abbaye Saint-Vincent du Volturne puis à l'abbaye du Mont-Cassin, malgré l'opposition des moines[7].

Le 18 septembre 1294, il crée treize nouveaux cardinaux, soit plus que les trois précédents papes réunis[6]. Six de ces nouveaux cardinaux sont moines, mais aucun n'est franciscain ni dominicain, ce qui remet en cause la représentation traditionnelle. Au niveau international, il confirme le traité de La Junquera qui met fin à la guerre sicilienne et envoie des ambassadeurs au roi de France Philippe IV le Bel et au roi d'Angleterre Édouard Ier qui se livrent bataille[7].

Renonciation

Devant la montée des critiques sur son administration, Célestin V consulte des canonistes qui lui confirment qu'une démission pontificale est tout à fait licite[7]. Le 9 ou le 10 décembre 1294, le pape octogénaire annonce à son entourage sa décision. Il invoque l'humilité, son insuffisance physique et intellectuelle face aux exigences de sa charge, et son souhait de se retirer dans son ermitage[7]. Il promulgue une constitution apostolique sur la renonciation pontificale dont le texte a disparu, mais qui est connu par un acte dans le même sens pris par son successeur[7].

Le 13 décembre, Célestin V renonce au siège de Pierre devant le collège des cardinaux à Castel Nuovo. Le texte de son discours semble avoir été rédigé par le cardinal Benedetto Caetani, l'un des canonistes qu'il avait consultés[6]. Le 24 décembre, le cardinal Caetani est élu pape, choisissant le nom de Boniface VIII. Bientôt il fait placer l'ancien pontife sous surveillance au motif qu'il pourrait être enlevé par ceux qui contestent la licéité de la renonciation[6]. Célestin V s'enfuit à Sant'Onofrio, puis à San Giovanni in Piano, avant de tenter de partir pour la Grèce. Il est arrêté en chemin et transféré à Anagni, puis au château de Fumone dans le sud du Latium sur l'ordre de Boniface VIII. L'ancien pape y meurt de mort naturelle le 19 mai 1296, vers l'âge de 81 ans[7].

POSTERITE

Conséquences de la renonciation

Dès la renonciation de Célestin V, des rumeurs circulent, non dans l'Église mais surtout dans le milieu politique sur la licéité de cet acte et donc sur la légitimité du pape Boniface VIII. Elles sont essentiellement le fait de quelques Spirituels, du parti de la puissante famille des Colonna, à Rome, et des partisans du roi de France, Philippe IV le Bel. Dès 1295–1296, le dominicain Robert d'Uzès identifie Célestin V au « pape angélique » ou « pasteur angélique » que prévoient certaines visions eschatologiques. Célestin figure également dans les *Vaticinia de Summis Pontificibus*, un recueil de prophéties, puis dans la prophétie de saint Malachie[8].

Parallèlement, une controverse académique oppose plusieurs universitaires français sur la question juridique de la démission pontificale. Le premier écrit attesté sur le sujet est une lettre du franciscain Pierre de Jean Olivi écrite le 14 septembre 1295 en réponse au Spirituel Conrad d'Offida, et défendant la possibilité de la renonciation[9]. L'année suivante, Pierre d'Auvergne et Godefroid de Fontaines parviennent à la même conclusion. Dans la consultation qu'ils lancent à l'Université de Paris, seuls quelques bacheliers concluent le contraire[10]. En mai et juin 1297, les Colonna publient trois manifestes en douze points destinés à prouver que l'élection de Boniface VIII est illégitime[10]. Le cardinal Nicolas l'Aide, chancelier de l'Université de Paris, répond en citant la constitution promulguée par Célestin V lui-même[10]. Gilles de Rome écrit également un *De renonciatione papae* contre les arguments des Colonna[10]. Les adversaires de Boniface VIII changent alors leur fusil d'épaule.

Canonisation

En 1305–1306, Philippe IV le Bel demande au pape Clément V l'ouverture d'une enquête sur la vie et les miracles de Célestin. Clément V, qui a refusé au roi l'ouverture d'un procès contre Boniface VIII, finit par accepter. L'enquête débute en 1306, mais n'aboutit qu'en 1313. Le **5 mai**, Célestin V est déclaré saint, mais non reconnu comme martyr, comme le demandait Philippe le Bel. En 1517, la dépouille mortelle de Célestin V est transférée dans la église abbatiale du monastère qu'il avait fait construire à L'Aquila et où il avait été intronisé pape en **août 1294**.

Dévotion et reliques

Tous les ans, le « pardon célestinien » (la *Perdonanza celestiana*) y est célébré à la fin du mois d'août en souvenir du premier jubilé et pardon accordé à l'occasion de son intronisation. La fête est encore très populaire et la dévotion à Célestin V très vivace. Son culte ne s'est toutefois pas imposé partout : fixée au 19 mai dans le calendrier de l'Église catholique en 1669, elle en est retirée lors de la réforme de 1969[8].

Les papes récents, aussi bien Paul VI que Jean-Paul II et Benoît XVI ont visité la basilique Sainte-Marie de Collemaggio, se recueillant au pied du mausolée de saint **Célestin V**. Le 28 avril 2009, lors de sa visite à la basilique fortement endommagée par le récent tremblement de terre, le pape Benoît XVI dépose sur le mausolée le pallium qu'il portait le jour de son intronisation[11]. Quatre ans plus tard, le 11 février 2013, Benoît XVI annonce, à la stupéfaction mondiale, qu'il renoncera au trône pontifical, le 28 février suivant, à 20 heures, devenant ainsi, après notamment Célestin V et Grégoire XII (ce dernier l'ayant uniquement fait par abnégation afin de mettre un terme au Grand schisme d'Occident), le dixième pape à abandonner volontairement le ministère papal.

Postérité dans la littérature

Au 60^e vers du troisième chant de l'Enfer de sa *Divine Comédie*, Dante Alighieri place parmi les âmes damnées « l'ombre de celui qui, par lâcheté, a fait le grand refus (*che fece per viltade il gran rifiuto*) » : c'est le pape dont le peuple chrétien attendait beaucoup, et qui, par son « grand refus » du pouvoir, a compromis l'urgente réforme de l'Église que l'on attendait de lui et surtout a permis l'élection de Boniface VIII que hait le poète[6]. Bien que son nom ne soit pas mentionné, beaucoup de commentateurs estiment que Dante vise Célestin V — peut-être même a-t-il lui-même enlevé le nom du pape après sa béatification[12]. Dante est à son tour critiqué pour ce choix par Pétrarque,

dont le *De vita solitaria* fait de Célestin V un modèle et de sa renonciation un acte courageux[12].

En 1957, Reinhold Schneider reprit le thème dans une pièce de théâtre, *Der große Verzicht* (*Le grand refus*). À travers la renonciation de Célestin V, saint homme incapable de réformer une institution corrompue, s'exprime aussi le pessimisme de l'auteur quant au possible salut de l'Europe après le drame de la guerre : même le témoignage des saints ne suffira peut-être pas.

En 1968, Ignazio Silone reprit à son tour le thème dans sa pièce de théâtre, *l'Aventure d'un pauvre chrétien*, mettant en scène l'opposition et la confrontation entre Célestin V qui, après son abdication, désire reprendre sa vie de « pauvre moine chrétien », et Boniface VIII, son successeur, qui craint son influence et le parti de ceux qui estiment illégale l'abdication du vieux pape.

En 1875, dans sa *Physionomie des saints*,[13] Ernest Hello lui consacre le chapitre XV, qu'il ouvre en ces termes : "Sa vie naturelle, sa vie surnaturelle, sa vie sociale, tout en lui est extraordinaire. Il lui arrive plusieurs événements qui n'arrivent qu'à lui dans l'histoire. [...] Cependant, il a échappé à l'admiration, comme si la passion de fuir la gloire, qui fut la passion de sa vie, l'eût poursuivi, quant à la face humaine de la gloire, même après sa mort".

Saint Patron

Sous le nom de saint Pierre Célestin, Célestin V est patron des relieurs.

BONIFACE VIII

Boniface VIII, né entre 1217 et 1230[1] et mort le 11 octobre 1303, de son nom Benedetto Caetani, est à partir du 24 décembre 1294 pape de l'Église catholique romaine. Il est le 193^e pape de l'Église Catholique Romaine

Il est célèbre pour avoir porté à son sommet l'absolutisme théocratique de la papauté. Sa bulle *Unam Sanctam*, fulminée le 18 novembre 1302, manifeste de la primauté du pouvoir spirituel sur le temporel, spécifiait que « Les deux glaives sont donc au pouvoir de l'Église, le spirituel et le matériel [temporel], mais l'un doit être manié par l'Église, l'autre pour l'Église ; l'un par la main du prêtre, l'autre par celle des rois et des chevaliers », et concluait que « toute créature humaine, par nécessité de salut, doit être soumise au pontife romain ». Cette intransigeance contribue en partie à la querelle qui l'oppose au roi de France Philippe IV le Bel, au terme de laquelle il est victime de l'« attentat d'Anagni » (7-8 septembre 1303).

BIOGRAPHIE

Carrière auprès du Saint-Siège

D'abord avocat et notaire du pape Innocent IV à Rome, Benedetto Caetani obtint le chapeau de cardinal en 1281 par Martin IV.

Il fut dépêché par le pape Nicolas IV en tant que légat à Paris aux côtés de Gérard de Parme, pour tenter de résoudre les suites de la Croisade d'Aragon. Il assiste à l'occasion au concile de Sainte-Geneviève, portant sur le statut du clergé de France, assez favorable au roi. Mais cette légation concorde surtout avec l'abandon des prétentions de Charles de Valois sur l'Aragon, après son mariage avec Marguerite d'Anjou. Les légats pontificaux se montrent très fermes et obtiennent d'Alphonse la soumission de la question des Baléares à un arbitrage pontifical en avril 1291. Seul moyen de pouvoir poursuivre des négociations avec la France[2].

Au retour de sa légation, le cardinal Gaetani aide le pape Nicolas IV et participe à la répression contre Jean Colonna[2].

Pontificat de Célestin V

Alors que le conclave, divisé entre factions, tarde à choisir un nouveau pape après la mort de Nicolas IV, Pierre de Moronne un moine-ermite des Apennins, écrit à la Curie pour se lamenter d'une telle situation. C'est finalement lui-même qui est élu le 5 juillet 1294, il prend le nom de Célestin V. Seulement le nouveau pape, peu au fait des intrigues de la Curie, se retrouve

rapidement manipulé par Charles II de Naples. Il nomme notamment, sans consulter le Sacré Collège, douze nouveaux cardinaux, dont cinq sont français, et donc favorables au roi de Naples.

Benedetto Caetani prend alors de plus en plus d'influence au Sacré Collège, incarnant la résistance ecclésiastique face aux empiétements de Charles II. Ce dernier tente donc de s'attacher les faveurs du cardinal Caetani alors qu'il commence à sentir les limites de son influence sur le pape[2].

Élection et mise en place d'une théocratie

Caetani est élu pape le 24 décembre 1294, après l'abdication du pape Célestin V. Bien que son élection soit régulière, on l'accusa d'avoir poussé son prédécesseur (qu'il fit emprisonner pour éviter le risque de schisme) à se retirer. Une fois au pouvoir, il mit l'interdit sur le royaume du Danemark.

De même que Grégoire VII, ce pontife voulait élever la puissance spirituelle au-dessus de la puissance temporelle, et prétendait disposer des trônes ; il eut de vifs démêlés avec les Colonna, qui soutenaient les droits de la couronne d'Aragon, avec l'empereur d'Allemagne, et surtout avec Philippe le Bel, en France. Il incita les princes allemands à se révolter contre Albert Ier.

Il déclara les Fraticelles hérétiques en 1296.

En 1298, il fit promulguer le recueil de décrétales appelé *Sexte*.

Quelques mois avant l'an 1300, une rumeur parcourt la chrétienté : « Tout chrétien qui visiterait le corps des apôtres Pierre et Paul pendant cette année centenaire sera délivré tant de ses fautes que de sa peine. », au grand étonnement du pape qui n'a rien annoncé. On lui amène même des témoins qui racontent que leur père ou leur grand-père était venu lors d'un jubilé en 1200 dont les archives du Vatican ne retrouvent aucune trace. Mais devant l'affluence des pèlerins – on parle de 200 000 personnes, ce qui serait considérable pour l'époque – et conscient du poids politique d'une telle démarche au moment où les monarques occidentaux cherchent à s'émanciper de la papauté, il se soumet à la volonté populaire. Dans une bulle solennellement déposée sur l'autel de Saint-Pierre de Rome, il accorde « l'indulgence » – c'est-à-dire la rémission des peines temporelles dues au péché – à tous les fidèles venus prier dans les basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul-hors-les-Murs[3]. Il créa ainsi le premier jubilé, ou année sainte, dont le succès fut considérable[4].

Il reçut la même année la délégation envoyée par le khan mongol Mahmud Ghazan et conduite par le Florentin Guiscardo de' Bastari. Les fastes furent tels que Dante situa le début de son poème au cours de la semaine sainte et n'hésita pas, dans la *Divine Comédie*, à placer Boniface VIII dans la troisième bolge du huitième cercle, la fosse des simoniaques[5].

Lutte contre les rebelles de l'Eglise

Lutte contre les Gibelins et Guelfes Blancs

Lutte contre les Colonna

La question sicilienne

Depuis 1282, l'île de Sicile est occupée par le roi d'Aragon, au détriment du roi de Naples, investi par la papauté, c'est la guerre des Vêpres. Il s'agit du conflit majeur qui polarise la Méditerranée à la fin du XIIIe siècle. Le Saint-Siège y est pleinement impliqué, d'une part parce que le roi de Naples est son vassal, d'autre part parce que la puissance aragonaise, ralliée au camp gibelin, devient une menace imminente en prenant pied en Italie. Qui plus est, Boniface VIII est un pape réputé pour ses conceptions théocratiques : il n'accepte pas que les différents royaumes parviennent à une paix sans l'accord officiel de la papauté.

Le traité d'Anagni

Lorsque Boniface VIII est élu au Saint-Siège, le roi d'Aragon vient de parvenir à un premier accord à La Junquera avec le roi de France en envisageant son mariage avec Blanche de France.

Aussi, Boniface VIII commença par écrire à Jacques II de ne prendre d'autre épouse que Blanche

d'Anjou. Le mariage aragono-angevin est alors considéré comme la base nécessaire pour les autres accords conclus à Anagni. La paix conclue au mois de juin 1295, ne consiste pas vraiment en un seul traité de paix, mais plutôt en une conférence diplomatique à Anagni où chacun des dignitaires y prend des engagements.

Du côté aragonais la conférence d'Anagni est capitale puisque qu'elle acte la levée de la condamnation religieuse sur le royaume. Pour ce faire, Boniface VIII demande néanmoins à Jacques II la restitution de Majorque et l'évacuation de l'île de Sicile. Ce dernier reçoit de fortes compensations : la Corse et la Sardaigne. Boniface VIII admet en outre que la restitution immédiate de l'île reste difficile et accepte donc qu'elle soit remise dans un premier temps entre les mains de l'Église et non directement au roi de Naples. En ce point, la paix d'Anagni reprend grandement les accords de La Junquera. Jacques II doit retirer tous ses officiers de l'île et ordonner à tous les Siciliens d'accepter la domination du Saint-Siège. Pour ne pas léser Frédéric, le frère puîné de Jacques II qui tient la Sicile en tant que lieutenant du roi, on lui promet à celui-ci de l'aider à conquérir Constantinople qu'il obtiendrait légitimement en épousant l'héritière des Courtenay[6].

La paix d'Anagni est également un moment fort pour la France qui se retire alors du conflit méditerranéen. Conjointement à Philippe le Bel, Charles de Valois renonce le 20 juin à la donation qui avait été faite par Martin IV, du royaume d'Aragon. L'une des conditions majeures posée par les Français est alors la restitution de Majorque[2].

Satisfait des accords de paix, Boniface VIII annonça solennellement la paix le 24 juin dans la cathédrale d'Anagni. De nombreux points restait cependant en suspens, laissés à la discrétion, et une question notamment n'était pas résolue, la restitution de Majorque.

L'expédition de Jacques II d'Aragon

De fait, Catherine de Courtenay refuse le mariage avec Frédéric d'Aragon. Celui-ci reste donc maître de l'île au détriment du roi de Naples et malgré les protestations de Boniface VIII, qui va même jusqu'à écrire à Constance, mère de Frédéric. Les Siciliens assemblés en Parlement à Catane choisissent alors Frédéric comme leur roi, il est couronné à Palerme le 25 mars 1296. Cet événement marque l'échec de Boniface VIII, qui avait tenté de mettre l'île sous le contrôle de cardinaux[7].

Boniface VIII a néanmoins bien conscience du pouvoir de Jacques II sur son frère et lui demande d'intervenir en Italie pour expulser Frédéric. Le 20 janvier 1296, il le fait gonfalonier, amiral et capitaine général de l'Eglise par la bulle *Redemptor mundi*, et lui fait miroiter la Corse et la Sardaigne, qu'il lui inféode finalement le 4 avril 1297. L'expédition contre son frère Frédéric à ce prix est inévitable, il part donc rencontrer son frère, doit faire mine de préparer une action. En juillet 1298, Jacques II arrive à Rome. Jacques II dit à son frère de se mettre sur la défensive et commence l'offensive contre la Sicile en septembre 1298. La campagne échoue rapidement et ne donne aucun nouveau résultat[7].

L'expédition de Charles de Valois et le traité de Caltabellota

Boniface VIII fait alors appel au Charles comte de Valois, autrefois investi par la papauté du royaume d'Aragon, pour reconquérir la Sicile. Après un passage à Florence, celui-ci rejoint Naples en mai 1302. La situation angevine est alors difficile, Charles II d'Anjou ayant dû lever le siège de Messine. Le 9 mai, Charles de Valois est nommé par son le roi de Naples capitaine général en Sicile.

À la tête de 3 000 cavaliers et 20 000 hommes de pied, il s'embarque pour la Sicile et prend aussitôt Termini le 29 mai. Néanmoins très rapidement, au cœur de l'été la guerre s'enlise. Les Aragonais mènent une sorte de guérilla, se contentant de défendre les châteaux et d'attaquer les convois de ravitaillement angevins. Charles de Valois et Frédéric concluent finalement la paix à Caltabellotta le 31 août. À l'issue de ce traité, l'Aragonais garde la Sicile en viager, l'île devant revenir à sa mort à Charles II. Au retour, le comte de Valois repasse par Rome où Boniface VIII

l'accueille plutôt chaleureusement, tout en refusant de ratifier la paix. Il croise dans la cité papale l'ambassade française envoyée par son frère et tente d'arrondir les angles avec le souverain pontife.

Relations avec la France (Querelle Bonifacienne)

Premier conflit avec Philippe le Bel

Le premier conflit entre la France et le Saint-Siège intervient pendant la guerre qui oppose Philippe IV à son vassal le duc-roi de Guyenne Edouard Ier qui est aussi le roi d'Angleterre. Pour mener à souhait sa guerre, le roi de France demande un important effort fiscal à ses sujets, y compris le clergé. Le pape s'oppose à une telle ponction sur le temporel de l'Eglise sans son autorisation et fulmine alors la bulle *Clericis laicos* le 25 février 1296. Néanmoins pour faire pression sur le pape, Philippe le Bel décide d'interdire toute sortie d'or du territoire, au moment où un convoi aragonais doit passer par le royaume pour apporter une somme importante à Boniface VIII. Le conflit n'a pas persisté dans la durée, le roi ayant besoin de l'assentiment du pape pour prélever son impôt, le pape ayant besoin du roi pour percevoir son argent. Boniface VIII joue ainsi la réconciliation avec la bulle *Ineffabilis amor* le 20 septembre qui autorise les clercs à faire des dons au roi. Surtout, la bulle *Etsi de Statu* (31 juillet 1297) donne de nouveau la possibilité au roi d'imposer des bénéfices ecclésiastiques sans l'accord préalable du pontife : elle annule donc tous les effets de *Clericis laicos*[8].

Pour signifier l'apaisement, Boniface VIII canonise Louis IX, désormais appelé saint Louis de France, au mois d'août 1297 par la bulle *Gloria, laus, et honor*.

Second conflit (1301-1304)

De l'arrestation de Bernard Saisset à *Unam Sanctam*

La seconde phase du différend entre Philippe le Bel et le Siège s'ouvre en 1301. A cette date, le roi de France fait arrêter Bernard Saisset, évêque de Pamiers. Celui-ci possède de très bonnes relations avec la papauté, tandis qu'au contraire il multiplie les conflits avec la royauté : conflit sur la juridiction de l'abbaye de Saint-Antonin, contestation de l'ascendance du roi (qu'il qualifie d'ailleurs « roi de marbre » et le compare à une chouette) et mise en place d'une conjuration avec différents grands feudataires du Midi pour limiter l'influence dans la région[8]. L'évêque est arrêté par les agents de Philippe le Bel le 12 juillet[2]. Du fait de son statut de clerc, Bernard Saisset proteste contre son arrestation et la mise sous séquestre de ses terres, il fait directement appel à Boniface VIII. Mené à Senlis, l'évêque est accusé d'hérésie, lèse-majesté et trahison.

Voyant l'autorité de l'Eglise ainsi mise à mal, Boniface VIII se décide à intervenir à l'hiver 1301. En décembre 1301, il fulmine la bulle *Ausculat fidei* qui rappelle la supériorité du spirituel sur le temporel. Il est ainsi rappelé au roi le respect des immunités ecclésiastiques et est enjoint de libérer Bernard Saisset. Philippe le Bel souhaitant ne pas trop faire grand cas de cette histoire, chasse l'évêque de son royaume. Saisset atteint Rome, il s'y fait oublier et y meurt en 1311. Le médiéviste Alessandro Barbero montre bien qu'à cette période du conflit, Boniface VIII croit encore en l'alliance franco-pontificale (le frère du roi combat alors au service du pape en Toscane) et pense encore possible le ralliement de Philippe le Bel à ses propositions[9].

Alors qu'au début de l'année 1302, Philippe le Bel réunit un concile du clergé de France à Notre-Dame de Paris « pour la réforme du royaume et de l'Eglise gallicane », Boniface VIII réplique en convoquant pour la Toussaint un concile du clergé de France à Rome pour discuter des abus du gouvernement de la France. Le roi tente d'en empêcher la tenue en interdisant aux prélats français de quitter le royaume mais face à l'insistance des clercs se voit contraint de limiter cette injonction aux clercs de son domaine[8].

À la suite de ce concile, Boniface VIII fulmine le 19 novembre 1302 la bulle *Unam Sanctam*. Cette bulle est généralement considérée comme l'apogée des prétentions théocratiques de la papauté. Le pontife y affirme notamment que seule la papauté détient les glaives spirituel et temporel, le pouvoir des rois n'étant que concédé par l'Eglise. Alors que tout laïc peut être jugé par la justice

ecclésiastique, le sommet de l'Eglise (à savoir le pape) ne peut quant à lui n'être jugé que par Dieu. Il en ressort donc la nécessaire soumission de tous les mortels au seul pape[2].

L'attentat d'Anagni

Au début de l'année 1303, Philippe le Bel est menacé d'excommunication. Conseillé par son nouveau chancelier, Guillaume de Nogaret, il réplique par la convocation d'un concile œcuménique à Lyon dont le but serait de juger le pape, que plusieurs qualifient d'« indigne », et de le déposer. Nogaret est chargé de se rendre en Italie afin de notifier les volontés du roi au pontife, Boniface VIII. Celui-ci, ayant appris les intentions de Philippe le Bel avant l'arrivée de Nogaret, prépare la bulle d'excommunication *Super patri solio* (*Petri solio excelso*[10]).

L'apprenant, Nogaret décide d'organiser un coup de force contre le pape avant la fulmination et la mise en vigueur de la bulle, le 8 septembre. Il recrute une troupe de 600 cavaliers et de 1 500 fantassins menés par deux chefs de guerre, par surcroît ennemis du pape, Sciarra Colonna et Rinaldo de Supino.

Dans la nuit du 7 au 8 septembre 1303, ils investissent la petite ville d'Anagni dans le Latium, où réside le pape pendant l'été. Ils réussissent à s'emparer sans trop de mal du palais pontifical de la ville[11]. Cependant, les buts de Nogaret et de Colonna divergent. Nogaret veut simplement lui notifier la citation à comparaître au concile ; Colonna veut s'emparer de la personne du pape et l'obliger à renoncer à sa charge. Nogaret parvient à calmer son complice et lit solennellement son acte d'accusation au pape. Celui-ci fait face avec dignité sans céder sur aucun point, déclarant : « Voici mon cou, voici ma tête. »

La polémique persiste toujours quant à la gifle elle-même : dans sa biographie de Philippe le Bel, Jean Favier affirme que ce n'est qu'au XIXe siècle que prit naissance le mythe affirmant que Sciarra Colonna aurait giflé le pape. En réalité, aucun témoin contemporain n'a parlé de cette « gifle », qui semble aujourd'hui plus une métaphore qu'un acte réel et historique.

Le lendemain, la population d'Anagni s'est ressaisie. Supérieure en nombre, elle réussit à chasser la troupe de Sciarra Colonna. Nogaret parvient à s'enfuir. Libéré, Boniface VIII repart pour Rome où il meurt un mois après, le 11 octobre. La légende affirme qu'il est mort de chagrin à la suite des humiliations subies.

Son successeur, Benoît XI, abroge la bulle *Super Patri Solio*. Cependant il écarte de l'amnistie les coupables directs de l'attentat d'Anagni, Sciarra Colonna et Nogaret, en fulminant en particulier contre eux et quelques autres complices la bulle d'excommunication *Flagitiosum Scelus*, du 7 juin 1304, les citant à comparaître devant son tribunal dans un délai d'un mois, à Pérouse, sous peine d'être condamnés par contumace. Nogaret ne se présentant pas pour sa part reste canoniquement sous le coup de la sentence d'excommunication.

Le nouveau pape décède à son tour le 7 juillet 1304. Le nouveau pape, Clément V, élu en 1305, est un Français. Il installe la papauté à Avignon en 1309 et lève en 1311 toutes les condamnations portées contre le roi et ses conseillers, déclarant que durant tout le conflit l'attitude de Philippe le Bel avait été « bonne et juste ».

BULLES NOTABLES

25 février 1296 : *Clericis Laicos*, interdiction sous peine d'excommunication de lever un impôt sur le clergé.

•31 juillet 1297 : *Etsi de statu*, annulation des effets de *Clericis Laicos*.

•août 1297 : *Gloria, laus, et honor*, canonisation de Louis IX.

•10 mai 1297 : *In excelso throno*, déposition solennelle de Giacomo et Pietro Colonna de leur dignité cardinale.

•3 mars 1298 : *Sanctæ Romanæ Ecclesiæ*, promulgation du *Sexte*, un recueil de droit canonique[12].

- 5 décembre 1301 : *Ausculda fili*, affirmation de la supériorité du pouvoir spirituel sur le temporel.
- 18 novembre 1302 : *Unam Sanctam* proclamation de la suprématie de l'Église sur le pouvoir royal. Cette bulle, contestée par Philippe IV le Bel, fait naître le conflit entre le pape et le roi de France.

DECRETALES

1298 : constitution *Periculoso*, décrétant la claustration perpétuelle des religieuses.

BENOIT XI

Nicolas Boccasini, élu pape sous le nom de **Benoît XI**, né en 1240 à Trévise dans le Saint-Empire romain germanique et mort le 7 juillet 1304 à Pérouse, est le **194^e** pape de l'Église catholique de 1303 à 1304. C'est le deuxième pape issu de l'ordre dominicain.

BIOGRAPHIE

Fils d'un berger de Trévise, il avait été maître d'école. Entré chez les dominicains, il devint maître de l'ordre des Prêcheurs. Il est créé cardinal en 1298 par Boniface VIII, puis est élu pape en octobre 1303 à la mort de ce dernier.

Par amour de la paix, il chercha à réconcilier la papauté avec Philippe le Bel : annulation des bulles lancées par son prédécesseur ; amnistie accordée aux frères Jacques Colonna et Pierre Colonna sans pour autant les réintégrer au Sacré Collège. Cependant il écarta de l'amnistie les coupables directs de l'attentat d'Anagni : Sciarra Colonna et Nogaret, en fulminant contre eux la bulle d'excommunication *Flagitiosum Scelus*, du 7 juin 1304, les citant à comparaître devant son tribunal, dans le délai d'un mois, à Pérouse, sous peine d'être condamnés par contumace. Nogaret, pour sa part, ne se présentant pas, est resté canoniquement sous le coup de la sentence d'excommunication.

Après cinq mois de présence à Rome, il décida de s'établir à Pérouse où il mourut le 7 juillet 1304.

Peu avant sa mort, Benoît XI avait annulé presque toutes les mesures prises par son prédécesseur Boniface VIII contre Philippe le Bel (dont une menace d'excommunication), mais en gardant dans sa mire quelques mandataires du roi, notamment Guillaume de Nogaret, qu'il avait cité à comparaître, mais qui s'abstint de se présenter. Le pape s'apprêtait à le condamner par contumace au moment où il mourut[2]. Des mauvaises langues de l'époque ont prétendu qu'il avait été empoisonné par des figues envoyées par Nogaret, mais cette accusation n'est pas prouvée. Jean Favier, dans *Les Papes d'Avignon*, parle simplement d'indigestion pour avoir trop mangé de figues fraîches[3].

Il a été béatifié le 24 avril 1736 par le pape Clément XII[4].

CLEMENT V

Bertrand de Got (ou de Goth, de Gotz, de Gout), fils de Béraud de Goth et d'Ide de Blanquefort, naquit vers 1264 en Guyenne, près de Villandraut (actuellement en Gironde). Il est évêque de Comminges, puis archevêque de Bordeaux, avant d'être couronné à Lyon, en 1305, devenant, sous le nom de Clément V, le 195^e pape de l'Église catholique. Il meurt le 20 avril 1314 à Roquemaure (actuellement dans le Gard). Son tombeau se trouve dans l'église collégiale qu'il avait fait bâtir à Uzeste[1]. Sous son égide furent construits, dans le sud de l'actuel département de la Gironde, les châteaux dits

« clémentins » : Villandraut, Roquetaillade, Budos, Fargues, La Trave et Duras. Il ne siège jamais à Avignon, restant itinérant dans le sud de la France tout au long de son pontificat.

On retient de lui l'image d'un pape de bonne foi, qui manquait toutefois d'audace et d'esprit de décision, autant par tempérament qu'en raison d'une santé déclinante[2], et qui permit l'abrogation de l'ordre du Temple lors du Concile de Vienne, en se soumettant au roi Philippe le Bel.

Il a donné son nom au vin de Bordeaux Château Pape Clément ainsi qu'à un lycée, le lycée Pape Clément.

BIOGRAPHIE

Son élection

Après un court pontificat, la mort de Benoît XI en juillet 1304 fit ouvrir le conclave de Pérouse et laissa éclater les dissensions du Sacré Collège entre cardinaux bonifaciens et anti-bonifaciens[3]. Les discussions durèrent jusqu'au mois de juin 1305, et les cardinaux se mirent d'accord pour choisir un pontife hors de leurs rangs, qui n'aurait pas été mêlé aux problèmes de la politique bonifacienne[4]. Ainsi, le 5 juin 1305 désignèrent-ils l'archevêque de Bordeaux, dont le nom fut choisi par Napoléon Orsini, parmi trois prélats choisis hors du Sacré Collège[5].

Différents récits se contredisent sur le déroulement de l'élection. Selon le récit du chroniqueur Giovanni Villani[6], le parti italien du Sacré Collège, bonifacien, devait nommer trois évêques de France, et le parti français choisir celui des trois qu'il préférerait. Mis au courant de la liste, Philippe le Bel alla trouver Bertrand de Got pour s'accorder avec lui, en échange de son élection au trône pontifical. Selon Villani, ils se seraient rencontrés en forêt près de Saint-Jean-d'Angély et le roi de France aurait fait promettre l'archevêque de réaliser six actions dès lors qu'il débiterait son pontificat : révoquer les actions de Boniface VIII à son encontre, redonner aux Colonna leur honneur et dignité, ou encore accorder à la France les décimes du Clergé pour une durée de cinq ans[7]. Cependant, cette rencontre n'a pu être vérifiée et serait contredite par plusieurs chroniques prouvant que les deux hommes ne se trouvaient pas à Saint-Jean-d'Angély à cette date. D'après Ferretto de Vicente, les habitants de Pérouse, las de voir les cardinaux préférer leurs maisons personnelles au palais pontifical et à son conclave, les poussèrent à se réunir à nouveau au palais, les y enfermèrent, et les privèrent du toit et des vivres tant qu'ils ne se seraient pas accordés[7]. Un troisième récit fait intervenir Robert d'Anjou à la tête de « trois cents cavaliers aragonais armés et d'une multitude d'Almogavres qui ne l'étaient pas moins »[réf. nécessaire]. Impressionnés par tant de lances, les cardinaux français et italiens qui étaient représentés à égalité dans le conclave s'empressèrent de se mettre d'accord sur une seule chose : choisir un pontife hors de leurs rangs. Selon Jean Favier, enfin, la nomination de Bertrand de Got est à la fois désirée par le roi de France et considérée comme acceptable par Francesco Caetani, neveu de Boniface VIII et chef de file de son parti depuis la sortie du conclave de Matteo Rosso, malade, qui s'opposait à un candidat extérieur au Sacré Collège. Napoléon Orsini, allié des Colonna, convainc Caetani de favoriser de Got, et de rallier son parti à cette candidature[8].

Le nouveau pape choisit de régner sous le nom de Clément, le cinquième, le 24 juillet 1305[9].

Son refus de rejoindre Rome

Bertrand de Got aurait voulu se faire couronner à Vienne (Dauphiné) comme son lointain prédécesseur Gui de Bourgogne qui en fut l'archevêque de 1083 à 1110 et qui régna, jusqu'en 1124, sous le nom de Calixte II. Mais Philippe le Bel préféra Lyon et le nouveau pape obtempéra. Dans un froid glacial[10], Clément V se dirigeait vers la vallée du Rhône, puis remonta vers Lyon pour son couronnement. La cérémonie déploya ses fastes devant le roi de France, en la basilique Saint-Just, le dimanche 14 novembre 1305.

C'est alors que se produisit un événement qui devait coûter la vie au duc de Bretagne Jean II, venu à Lyon pour le sacre du pape Clément V afin de régler ses différends avec l'épiscopat breton. Au retour de l'église Saint-Just, alors que le duc tenait la bride de la mule pontificale, un mur sur lequel une foule de spectateurs s'était placée s'effondra, renversa le souverain pontife et ensevelit Jean II : on l'en retira mourant, il expira quatre jours plus tard, entre le 16 et le 18 novembre.

Peu décidé à se rendre à Rome où régnait le marasme le plus total (les troupes pontificales étant en guerre contre Venise pour le contrôle de Ferrare), il semblerait que la prime intention de Clément V fut de passer son pontificat à Bordeaux. Rome au XIII^e siècle n'était pas encore la capitale politique et administrative de l'Église, la cour pontificale étant itinérante[N 1], mais elle gardait la prééminence car elle conservait les reliques des apôtres Pierre et Paul. Entre février et

mars, il séjourna à Cluny, Nevers et Bourges avant de rejoindre son ancien archevêché, traînant d'abbayes en diocèses de France et nommant des cardinaux à sa dévotion[N 2].

Quand il s'approcha de Bordeaux les Gascons tout au long du chemin le saluaient et l'acclamaient. Il trouva une ville en liesse lors de son arrivée en juillet 1306. Cela entraîna la prise de mesures de sécurité et de ravitaillement par le sénéchal d'Aquitaine. Le 4 septembre 1306, le pape quitta son ancienne ville épiscopale et, en chemin, passa à Villandraut où il était né et dont il était le seigneur.

L'affaire des Templiers

Clément V fut d'abord le pape du procès de l'ordre du Temple. Philippe le Bel, le 17 novembre 1307, lui avait fait parvenir les aveux de hauts dignitaires templiers. En Guyenne, le pape, malade, malgré ces premiers aveux et la promesse royale de lui remettre tous les coupables, manquait d'enthousiasme[11]. Cela était insupportable à Guillaume de Nogaret. Le garde des Sceaux pensa avoir trouvé la parade en faisant prononcer par Pierre Dubois, avocat de Coutances, une diatribe en place publique « contre ceux qui refusaient de faire manger le pain du roi » aux chevaliers du Temple[N 3].

Cette affaire est notamment évoquée dans la suite romanesque Les Rois maudits.

Le pape s'installe près d'Avignon dans le Comtat Venaissin

Troublé par la tournure des événements et pour tenter d'amadouer le roi de France, Clément V décida de s'installer provisoirement en pays plus neutre que la Guyenne anglaise[12]. Il choisit le Comtat Venaissin, fief pontifical. Le Comtat Venaissin avait été cédé, en 1229 selon les termes du traité de Paris, par Raymond VII de Toulouse à la papauté. Rome en prit officiellement possession quelques décennies plus tard, en 1274, après la mort d'Alphonse de Poitiers et de son épouse, Jeanne de Toulouse, fille du comte Raymond.

Clément V y arriva avec sa suite le 9 mars 1309 et s'installa d'abord dans le couvent des dominicains hors les murs d'Avignon. Seul le Comtat Venaissin (ex-marquisat de Provence des comtes de Toulouse) était terre pontificale : Avignon était une possession du comte de Provence, roi de Naples et à ce titre vassal du Saint-Siège[13].

Malgré les positions favorables à son égard du comte de Provence et du Dauphin du Viennois, Clément V n'avait pas pris en compte que la pression française sur ses fiefs de la rive gauche du Rhône devenait de plus en plus prégnante. Au bas de Villeneuve-lès-Avignon elle était matérialisée par la tour Philippe *le Bel*, véritable donjon contrôlant le pont Saint-Bénézet[14],[15]. Elle venait d'être achevée en 1307 après quinze ans de travaux. Quant au pont, qui reliait Avignon (terre d'Empire) à Villeneuve-lès-Avignon (royaume de France), il avait été construit entre 1177 et 1184. Cet ouvrage mesurait neuf cent quinze mètres de long, avait vingt-deux piles et de nombreuses arches de bois. Personne ne se doutait à cet instant que sept pontifes allaient se succéder dans cette ville pendant près de soixante-dix ans.

Le concile de Vienne

Clément V temporisait tant qu'en définitive le concile au cours duquel le premier pape du Comtat devait condamner les Templiers ne fut convoqué qu'en 1311 et ceci sur ferme injonction du roi de France. Le Souverain Pontife quitta sa résidence de Notre-Dame du Groseau[16], près de Malaucène, le 18 septembre pour rejoindre Vienne.

Le verdict si prévisible fut seulement proclamé le 13 avril 1312, en séance plénière du concile de Vienne, et en présence du roi de France Philippe IV le Bel il fulmina la bulle « *Vox in excelso* » qui supprimait l'ordre du Temple. Ce qui n'était pas prévu par le roi de France était que tous les biens des templiers fussent attribués aux chevaliers de Rhodes.

Un mois plus tard, le Pape décréta, par la bulle « *Ad providam* » la dévolution des biens du Temple à l'ordre de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem, et régla le sort des Templiers par la bulle « *Considerantes dudum* » fulminée le 2 mai 1312.

En Provence qui jouxtait Avignon et le Comtat Venaissin, ni Charles II ni son successeur Robert d'Anjou ne cédèrent de bonne grâce les commanderies templières aux Hospitaliers. Certaines d'entre elles étaient encore en possession du comte de Provence en 1319.

La mort de Clément V

Dans le Comtat Venaissin Clément V tomba malade, sans doute atteint d'un cancer de l'intestin. Ses « physiciens » (médecins), pour tenter d'apaiser ses douleurs, lui faisaient ingurgiter des émeraudes pilées. Rongé par la maladie, il publia le 24 mars les décrétales du concile et quitta sa retraite de Montoux, avec l'espoir de rejoindre Villandraut, le fief de sa famille près de Langon. Le pape atteignit les rives du Rhône le 5 avril 1314 pour s'éteindre, quinze jours plus tard le 20 avril 1314 à Roquemaure (rue Louis Chambon anciennement rue des avocats) dans la demeure du chevalier Guillaume de Ricavi qui l'avait hébergé.

La dépouille de Clément V fut ramenée à Carpentras pour des hommages solennels. Durant la veillée funèbre, un cierge renversé mit le feu au catafalque et carbonisa le mollet du pontife défunt.

Son transfert en Aquitaine

Le 1er mai 1314, le Sacré Collège arriva à Carpentras pour élire un nouveau pape. On sait que le jeune Pétrarque assista au défilé préalable au conclave qui réunissait vingt-trois cardinaux dont quinze cisalpins et huit transalpins. Les luttes de tendances entre Italiens, Gascons et Français furent telles que deux longs mois passèrent sans qu'un accord fût possible pour trouver un successeur à Clément V.

Sous prétexte de donner une vraie sépulture au pontife défunt le 24 juillet, le conclave fut attaqué aux cris de « Patria Venaissini[18] ! Mort aux Italiens ! Nous voulons un pape ! ».

Les responsables de ce coup de force étaient Bertrand de Got, seigneur de Montoux et Raymond Guilhem de Budos, recteur du Comtat, neveux de Clément V. Ils pillèrent la ville, incendièrent nombre de demeures et surtout emportèrent avec eux le trésor de guerre de leur oncle, un million de florins destinés à la croisade.

À la fin du mois d'août 1316, ses restes furent transférés à Uzeste, dans la collégiale comme il en avait exprimé le souhait dans son codicille du 9 avril 1314. Dante Alighieri, qui ne l'aimait pas, le plaça en son *Enfer* tout en le traitant, pour sa servilité face au roi de France, de pasteur sans principe capable des œuvres les plus basses.

LES FAITS MARQUANTS DE SON PONTIFICAT

Cardinaux ayant participé au conclave de Pérouse et qui élurent Clément V

Niccolò Alberti di Prato, évêque d'[Ostie](#) et [Velletri](#), doyen du Sacré Collège,

- Giovanni Minio, évêque de Porto et Sainte-Rufine, sous-doyen du Sacré Collège,
- Giovanni Boccamazza (ou Boccamiti), évêque de Frascati,
- Teodorico Ranieri de Orvieto, évêque de Palestrina,
- Leonardo Patrasso, évêque d'Albano,
- Pedro Rodríguez, le cardinal d'Espagne, évêque de Sabine,
- Robert de Pontigny, titulaire de Sainte-Pudentienne,
- Gentile Portino da Montefiore, titulaire des saints Sylvestre et Martin au Mont,
- Walter Winterbourne, titulaire de Sainte-Sabine,
- Napoleone Orsini Frangipani, diacre de Saint Adrien,
- Landolfo Brancaccio, diacre de Saint-Angelo in Pescheria,
- Guglielmo de Longhi, diacre de Saint-Nicolas in Carcere Tulliano,
- Francesco Napoleone Orsini, diacre de Sainte-Lucie in Silice (alias in Orphea),
- Francesco Caetani, diacre de Sainte-Marie in Cosmedin,
- Luca Fieschi des comtes de Lavagna, diacre de Sainte-Marie in Via Lata.

Cardinaux absents

Ne purent participer au conclave :

- Matteo Orsini Rosso, diacre de Sainte-Marie in Portico,
- Jean Lemoine, titulaire des saints Marcellin et Pierre,
- Giacomo Caetani Stefaneschi, diacre de Saint-Georges in Velabro,
- Riccardo Petroni, diacre de Saint-Eustache.

Se trouvaient dans l'impossibilité de participer les cardinaux déposés par Boniface VIII :

- Giacomo Colonna
- Pietro Colonna.

Les trois consistoires

Le **15 décembre 1305**, à Lyon, le nouveau pontife désigne ses premiers cardinaux. Il remet leurs chapeaux à cinq de ses neveux : Bérenger Frédol *le Vieux*, Arnaud Frangier de Chanteloup, Arnaud de Pellegrue, Raymond de Got et Guillaume Ruffat de Fargues. Sont aussi de la promotion : Pierre de La Chapelle-Taillefert, Pierre Arnaud, Thomas Jorz, dit *Anglicus*, confesseur d'Édouard II, Nicolas Caignet de Fréauville, confesseur de Philippe *le Bel* et Étienne de Suisy, vice-chancelier du roi de France. Le 19 décembre 1310, il procède à sa seconde nomination de cardinaux. Ils sont au nombre de cinq : Arnaud de Faugères (ou Falguières), Bertrand des Bordes, Arnaud Nouvel, Raymond-Guilhem de Fargues, son neveu, et Bernard Jarre (ou Garve) de Sainte-Livrade, son parent.

Le 24 décembre 1312, pour la troisième fois, il désigne ses cardinaux. Entrent dans le Sacré et Antique Collège : Guillaume de Mandagout, Arnaud d'Aux de Lescout, Jacques Arnaud Duèze, le futur Jean XXII, Bérenger Frédol *le Jeune*, petit-cousin du pape, Michel de Bec-Crespin, Guillaume-Pierre Gaudin, Vital du Four et Raymond Pierre.

Clément V est passé dans l'histoire pour avoir ordonné la suppression (sous la pression de Philippe le Bel) de l'ordre du Temple et pour avoir, en 1309, installé le Saint-Siège à Avignon. Or, ce dernier point est une erreur largement répandue : en effet, sous Clément V la curie était itinérante. Le premier pape qui fixa la curie à Avignon fut en fait son successeur Jean XXII qui, avant d'être pape, fut évêque de la ville (voir la liste des évêques et archevêques d'Avignon).

Famille et népotisme

Clément V est resté célèbre pour avoir couvert de bienfaits, d'honneurs, de charges juteuses et autres faveurs, sa famille[19],[20] proche ou plus éloignée, des amis de confiance, ou des compatriotes aquitains. Par exemple[21],[22] :

- son oncle Bertrand (II) de Goth, qui était évêque d'Agen (vers 1292-1306), fut promu évêque-pair de Langres (1305-1306), avant de retrouver l'évêché d'Agen (1306-1313)
- son frère aîné Arnaud-Garsie (Garcie) de Goth, fut nommé vicomte de Lomagne et d'Auvillar par Philippe IV le Bel en 1305, et devint recteur du duché de Spolète ; mari de Miramonde de Mauléon et père de :
 - Béraud de Goth († dès 1305) : son gendre (ou beau-frère) Reginald/Renaud vicomte de Bruniquel, mari de sa fille (ou sœur) Brayda de Got , fut vicaire pontifical à Ferrare
 - Bertrand de Got, vicomte de Lomagne et d'Auvillar, gouverneur de la marche d'Ancône, fait seigneur de Duras par le roi de France, et de Blanquefort par le roi d'Angleterre qui lui octroya aussi Puyguilhem et Monségur en 1313, aussi fief dans le royaume de Naples, était père — par sa deuxième femme Béatrix vicomtesse de Lautrec, aussi femme de Philippe de Lévis-Mirepoix et de Roger de Labarthe — de Reine/Régine de Got, la première épouse (sans postérité) de Jean Ier d'Armagnac
- Raimond de Got, † 1310, fut créé cardinal en 1305

- Reine de Got avait épousé Sansaniers de Pins, un parent de Raimond de Pins – nonce en Angleterre - et de Jean de Pins, chanoine de Bazas

- Marquise/Marquèse de Gout avait marié Arnaud de Durfort, d'où Reine/Régine de Durfort ci-dessous ; la dernière sœur de Marquise, autre Reine de Goth, était la femme de Bernard de Durfort de Flamarens : ils étaient des parents de Gaillard de Durfort, chanoine de Saintes et d'Agen, archidiacre d'Orléans et de Tours

- Indie de Goth, dame de Veyrines, était la femme d'Amanieu/Armaudin/Amauvain III *de Varesio alias de Barès*, sire de Montferrand à St-Louis et Bassens : parents de Bertrand Ier de Montferrand (marié à Reine de Durfort ci-dessus), lui-même père de Bertrand II et grand-père de Bertrand III de Montferrand

- Elise/Alix/Elips de Gout avait convolé avec Amanieu de Lamothe (La Motte)-Langon-Roquetaillade (Rochetaillée), d'où : - Amanieu de La Motte (archevêque de Bordeaux en 1351-1360, nommé sous Clément VI, cardinal) ; - Gaillard de La Motte, chanoine de Compostelle, Narbonne, Bordeaux, Bazas, Chartres, Chichester, archidiacre de Poitiers et de Narbonne, cardinal en 1316 ; et - Guillaume-Arnaud de La Motte, évêque de Bazas en 1302-1313 et 1319, et de Saintes en 1313-1322

- son frère aîné Bérard (Béraud) de Goth, † dès 1297, archevêque de Lyon et cardinal-évêque d'Albano : il favorisa la carrière du futur Clément V qui fut son vicaire général à Lyon et qu'il recommanda à Boniface VIII comme chapelain

- son frère cadet Gaillard de Got, † dès 1305 : x 1er Brayda de Barthe, et x 2e Olpaïs veuve d'Arnaud de Durfort

Le pape Clément avait aussi de nombreux neveux et petits-neveux maternels, les familles alliées à ses sœurs étant aussi favorisées :

- sa sœur Marquise de Goth épouse Bérenger-Guilhem de Farg(u)es (*de Fargis*), d'où : - Raimond-Arnaud de Farges sire de Pessac ; - Raimond-Guilhem, chanoine de St-Seurin de Bordeaux, de Compostelle, Palencia, Soissons, Cambrai, Lincoln, Bordeaux, cardinal en 1310 ; - Bernard, évêque d'Agen en 1306, puis archevêque de Rouen en 1306-1311 et de Narbonne en 1311-1341 ; - Amanieu, évêque d'Agen en 1313-1356 ; - Béraud de Farges, évêque d'Albi en 1314-1333, cardinal, chanoine de Loudun et d'Agen ;

- sa sœur Congie de Goth marie Bertrand de Savignac seigneur de Mérens, d'où Bertrand II de Savignac

- Bertrand de Sauviac, un autre neveu maternel du pape Clément souvent confondu avec le précédent, probable fils d'une de ses autres sœurs Asarice/Ararice ou Gaillarde ou Agnès de Goth) est comte de Campagne et Maritime (Campanie et Maremme, Campagna e Marittima), recteur du duché de Spolète, prévôt de Bazas

- sa sœur Jeanne de Goth épouse Guillaume-Raimond de Budos : parents de Raymond Guilhem de Budos recteur du Comtat Venaissin et de Bénévent, sire de Beaumes, Bédoin, Caromb et Loriol par son deuxième mariage, x 1er Esclarmonde de Lamothe, et x 2e Cécile *Rascasse* des Baux de Caromb

- sa sœur Vidal/Vitale/Gailharde de Got, femme d'Arnaud-Bernard Ier de Préchac (Préchac et Preyssac à Dagnac), *soudan* de la Trau : d'où - Arnaud-Bernard II, aussi sire d'Uzeste, un ancêtre d'Isabelle de Préchac — la femme de Bertrand III de Montferrand ci-dessus — sans doute le même qu'Arnaud-Bernard de Préchac recteur de Massa Trabaria, Urbino et Città di Castello ; - Gaillard de Préchac, évêque de Toulouse en 1305 mais déchu par Jean XXII car impliqué dans le complot d'Hugues Gérard, oncle semble-t-il d'un autre Gaillard de Préchac chanoine d'Evreux, Bordeaux, Poitiers, Tours et Comminges ; - et peut-être aussi un autre Arnaud-Bernard de Préchac assimilé à Arnaud-Buard abbé de Saint-Maixent ?

- parmi ses parents plus éloignés : - Arnaud de Canteloup puis son neveu Arnaud IV de Canteloup furent archevêques de Bordeaux (respectivement en 1305 et en 1306-

1332 ; Arnaud III étant aussi cardinal en 1305) ; - Arnaud de Pellegrue, légat en Italie en 1307, cardinal en 1305 ; et liés aux de Farg(u)es/*de Fargis* : - Guillaume Ruffat, cardinal en 1305, doyen de Salisbury, † 1311, et son neveu Robert de Mauvoisin/Malvoisin évêque de Salerne en 1310-1313 puis d'Aix-en-Provence en 1313-1318.

REPRESENTATION DE CLEMENT V

Il ne reste que deux statues le représentant : l'une a la tête mutilée et est située sur son tombeau à Uzeste, et l'autre à Bordeaux[23].

Giambattista Tiepolo a peint vers 1735, un retable pour la chapelle du palais de Nymphenburg, à l'extérieur de Munich. Il est aujourd'hui conservé à l'Alte Pinakothek[24]. Une esquisse se trouve à National Gallery de Londres[25]. Clément s'agenouille au premier plan, une vision de la Trinité au-dessus de lui. Dieu le Père et le Christ, qui porte un linceul et tient la croix, sont assis sur un nuage ; la colombe du Saint-Esprit plane en dessous.

JEAN XXII

Jacques Duèze (ou **Duèse**), né en 1244 à Cahors et mort le 4 décembre 1334 à Avignon, issu d'une famille de la bourgeoisie aisée de Cahors, devient le 196^e pape de l'Église catholique en 1316 sous le nom de **Jean XXII**.

Âgé de 72 ans lors de son élection, il inaugure véritablement la série des papes d'Avignon, après Clément V (pape de 1305 à 1314), qui ne s'était pas durablement installé dans la ville en 1309 et qui est mort à Roquemaure (de l'autre côté du Rhône, près d'Avignon).

Élu par des cardinaux pressés de trouver un compromis temporaire et qui espéraient le voir mourir rapidement, Jean XXII meurt après dix-huit ans de règne, à l'âge de 90 ans environ.

NAISSANCE ET PREMIERES CHARGES

Arnaud Duèze, le progéniteur de la famille Duèze, et son épouse Hélène de Béraldi (de Bérail, de Béral), appartiennent à des familles de la bourgeoisie aisée de Cahors, ville active dans le domaine du commerce et de la banque au Moyen Âge.

- Arnaud Duèze (Cahors en 1220 julien, Cahors après 1271, bourgeois de Cahors) x Hélène de Béraldi[1]
- Jacques, pape de 1316 à 1334 sous le nom de Jean XXII[1]
- Marie Duèze x Pierre de Via. Ils eurent trois enfants, dont[1] :
- Jacques de Via, cardinal
- Arnaud de Via, cardinal
- Huguerite/Marguerite x Guillaume de Creysse
- descendance[1]
- Marguerite x Bernard de Jean[1]
- Gaucelme de Jean (Cahors, Avignon 1348), cardinal[1]
- Pierre Duèze (Avignon, 1326), consul de Cahors, x Catherine de Grandis (Grand)[2],[3] → descendance jusqu'à nos jours

Jacques Duèze fait ses études chez les dominicains à Cahors puis son droit à Montpellier et à la faculté de théologie catholique de Paris[4]. Il enseigne à Toulouse[5]. Il est nommé archiprêtre à Cahors, chanoine de la cathédrale Saint-Front de Périgueux, archiprêtre de Sarlat et doyen du Puy. Il est le clerc du roi de Naples Charles II d'Anjou et fait partie de l'entourage de son fils Louis à Toulouse. Évêque de Fréjus en 1300, il est appelé par Charles II d'Anjou comme chancelier de

Provence en 1308[4]. Il est nommé évêque d'Avignon le 18 mars 1310 puis cardinal-évêque de Porto et Santa Rufina en 1313[4].

DEBUT DE PONTIFICAT

Après la mort de Clément V, le Sacré Collège s'installe à Carpentras, le **1er mai 1314**, pour élire un nouveau pape. Or, trois partis étaient en compétition : les Gascons au nombre de dix, les Italiens au nombre de sept, adversaires acharnés des Gascons, avec Napoléon Orsini, Niccolò Alberti d'Ostie et Velletri des cardinaux français d'origines diverses : trois Languedociens, un Quercinois et deux Normands complétaient le Sacré Collège. Les luttes de tendances entre Italiens, Gascons et Français furent telles que deux longs mois passèrent sans qu'ils parviennent à un accord pour trouver un successeur à Clément V.

Une élection difficile

Le 24 juillet 1314, le conclave est attaqué. Les responsables de ce coup de force sont Bertrand de Got, seigneur de Monteux, et Raymond Guilhem de Budos, recteur du Comtat Venaissin, neveux de Clément V. Ils pillent la ville, incendient nombre de demeures et surtout emportent avec eux le trésor de guerre de leur oncle, un million de florins destinés à la croisade. Affolés, les cardinaux s'enfuient.

Deux ans plus tard, la chrétienté est toujours sans pape. Sur l'initiative de Philippe de France, comte de Poitiers, frère du roi Louis X le Hutin, un nouveau conclave est réuni à Lyon. Il commence ses travaux, au début du mois de mars 1316, avec un certain mauvais vouloir[n 1]. Les cardinaux, entre deux sessions, apprennent que le roi Louis X est mort le 5 juin.

Le comte de Poitiers, régent pour l'enfant à naître de la reine Clémence de Hongrie, veut accélérer l'élection pour rentrer à Paris. Le 28 juin, prenant prétexte de la célébration d'un service funèbre en l'honneur du roi défunt, il assemble le Collège des cardinaux dans l'église des Dominicains. Elle est aussitôt cernée par les troupes de Jean Ier de Forez[6] et, lors de l'office, le régent en fait murer toutes les ouvertures et menace de retirer le toit. Les cardinaux sont condamnés à trouver un pape.

Cependant, il faut attendre jusqu'au 7 août 1316 pour que Napoléon Orsini s'entende avec ses collègues Francesco Caetani et Arnaud de Pellegrue. Les trois cardinaux proposent d'élire le candidat pour lequel s'étaient déjà prononcés Philippe de Poitiers et Robert d'Anjou, nouveau comte de Provence et roi de Naples. C'était Jacques Duèze, originaire de Cahors, ancien évêque d'Avignon et cardinal de Porto, en qui ses confrères ne voyaient qu'un vieillard cacochyme.

Le pape était âgé de 72 ans. Il n'est pas impossible que son âge avancé fût pris en considération par les cardinaux qui pensaient élire ainsi un pape de transition ; d'autant que, n'étant ni italien ni gascon, il n'avait eu qu'un rôle politique effacé jusqu'alors[7]. Or son aspect chétif, sa petite taille, son teint pâle et sa voix fluette cachaient une robuste santé renforcée par une remarquable hygiène de vie. Le pape mourut à 90 ans, après 18 ans de pontificat, le plus long de tous ceux des papes d'Avignon.

Dans Lyon en liesse, le nouveau pape est couronné le 5 septembre et choisit le nom de *Jean XXII*. Il décide alors de rejoindre Avignon. Le Souverain pontife débarque au pied du pont Saint-Bénézet, le 2 octobre 1316, et s'installe dans le palais épiscopal qu'il avait longtemps occupé[n 2].

Le complot

Une procédure judiciaire avait été ouverte contre l'évêque de Cahors, Hugues Géraud, accusé de malversations[8]. Ce dernier, se sentant perdu, décide d'empoisonner le pape. Il s'assure la complicité de deux personnes de l'hôtel pontifical : Pons de Vassal et Isar d'Escodata.

Il se procure des poisons et des statuettes de cire pour procéder à l'envoûtement du pape. Le rite est d'abord pratiqué contre Jacques de Via qui mourut (coïncidence ?) le 13 juin 1317. Trois figurines de cire à l'effigie du pape, de Bertrand du Pouget et de Gaucelme de Jean sont cachées dans des pains et confiées à des messagers pour les porter dans le palais épiscopal. L'attitude étrange des

voyageurs attire l'attention de la police pontificale qui découvre ces voultz. À la fin de mars 1317, toutes les personnes impliquées, dont Hugues Géraud, sont arrêtées. Celui-ci est déclaré coupable de l'assassinat de Jacques de Via, dégradé de l'épiscopat et livré au bras séculier ; il périra sur le bûcher.

Ce complot illustre les pratiques d'une époque où le recours à la sorcellerie n'était pas exceptionnel. Par une bulle pontificale de 1318, Jean XXII élargit les pouvoirs donnés aux inquisiteurs pour intenter des procès aux sorciers. En 1317, Jean XXII fait aussi mener un procès inquisitoire contre l'archevêque d'Aix-en-Provence Robert de Mauvoisin, un membre de la famille de Clément V et du « parti gascon », ancien ami d'Hugues Géraud. Robert de Mauvoisin est en particulier accusé d'avoir eu recours aux prédictions d'un astrologue juif, Moïse de Trets, pour savoir combien de temps le pape vivrait et à quel moment il valait le mieux lui envoyer des cadeaux pour obtenir sa bienveillance. Moïse lui avait aussi confectionné des talismans. L'archevêque ne fut pas accusé de sorcellerie, mais dut démissionner, et c'est un proche de Jean XXII, Pierre Des Prés, qui lui succéda[9].

Choix d'Avignon pour résidence

Pour Clément V, prédécesseur de Jean XXII, Avignon avait été plutôt une halte qu'une résidence. Au contraire Jean XXII fut le pape qui s'implanta effectivement à Avignon. Le choix de cette ville présentait de nombreux avantages. En effet l'Église possédait déjà le Comtat Venaissin, grâce au traité de Paris, signé le 12 avril 1229 entre Louis IX, roi de France, et le comte Raymond VII de Toulouse. Ce dernier précisait dans ce traité « quant aux païs et domaines qui sont au-delà de ce fleuve (*Rhône*) dans l'Empire, avec tous les droits qui peuvent m'appartenir, je les ai cédés précisément et absolument à perpétuité à l'église romaine. » Avignon qui ne faisait pas partie de cette donation car la ville appartenait aux comtes de Provence, présentait de nombreux avantages. Elle est située au carrefour d'axes de communication, elle dispose d'un port fluvial et possède le fameux pont Saint-Bénézet, premier ouvrage de franchissement du Rhône en remontant ce fleuve. De plus cette ville se trouve à l'intérieur d'une riche zone agricole produisant les ressources nécessaires au ravitaillement d'une population nombreuse telle que celle de la cour pontificale.

Seulement neuf jours après son élection, Jean XXII se réserve le 16 août 1316 la disposition du couvent des frères prêcheurs. Son neveu Jacques de Via étant évêque d'Avignon, il le nomme cardinal sans lui désigner de remplaçant, afin de disposer du palais épiscopal qu'il avait habité auparavant[7]. Il sait que ces bâtiments sont dans le secteur de la ville le plus facile à défendre, d'où son choix. Il entreprend d'adapter son ancien palais à sa nouvelle charge[10]. Guasbert Duval (ou Gasbert de la Val), vicaire général, compatriote du pape et futur évêque de Marseille, est chargé des acquisitions nécessaires à l'agrandissement. Il est nommé le 26 août 1323 archevêque d'Arles, puis archevêque de Narbonne le 1er octobre 1341 par le pape Benoît XII. Les premiers travaux sont confiés à Guillaume de Cucuron. Le logement du pape se trouve dans l'aile ouest, ainsi que les bureaux et appartements de ses plus proches collaborateurs. Le côté nord est constitué par l'église paroissiale Saint-Étienne qui est transformée en chapelle pontificale. À l'est, sont installés les logements des cardinaux neveux, ainsi que différents services. Dans cette aile orientale, mais plus au sud, se trouvent les services du trésorier et du camérier. Au sud un bâtiment est construit pour les audiences.

L'ÉPINEUSE QUESTION DES FRANCISCAINS

Toute la chrétienté est secouée par un profond débat sur la pauvreté de l'Église. Il a été suscité par les franciscains et a provoqué des fractions en leur sein même, l'ordre des Frères mineurs se divisant entre conventuels et spirituels.

Spirituels et conventuels

Pour tenter de calmer ces tensions, Jean XXII, le 7 avril 1317, canonise Louis d'Anjou, archevêque franciscain de Toulouse proche des spirituels. Mais le frère aîné du roi Robert est surtout porté sur les autels comme étant un homme de toute science, toute pitié et toute charité, plein de compassion

envers les pauvres[n 3].

Ce geste lui attire la gratitude de Michel de Césène, général des franciscains, qui intervient auprès du Souverain pontife pour qu'il fixe la constitution franciscaine. Aussi, le 7 octobre 1317, Jean XXII rend publique sa décrétale *Quorumdam Exigit* qui reconnaît les délibérés du dernier chapitre général de Pérouse comme lucides, solides et mûrs, tout en attribuant des biens propres aux frères mineurs[n 4].

Le pape ordonne de plus que tous les minorites soient revêtus de l'habit des conventuels et obéissent à leurs supérieurs sous peine d'excommunication. Ce qui met hors d'eux les partisans de la pauvreté absolue de l'ordre[n 5]. Dès le mois de décembre, les spirituels et les fraticelles entrent en révolte ouverte. À la demande de Michel de Césène, ministre général des mineurs, le pape réagit durement en prononçant, par les bulles du 30 décembre 1317 et du 23 janvier 1318, l'excommunication des spirituels et des fraticelles.

Parmi ceux-ci, il fallait faire un exemple. Jean XXII charge Michel Monachi, dit Lemoine, inquisiteur franciscain, d'instruire l'affaire et d'excommunier les insoumis. Ainsi, à Marseille, il fait arrêter cinq franciscains. Un seul confesse ses erreurs ; les quatre autres, dénommés Jean Barrani, Dieudonné Michaëlis, Guilhem Sancton et Pons Rocha de Narbonne, ayant refusé de se rétracter, sont jugés coupables et brûlés vifs le 7 mai 1318 dans le cimetière des Accoules à Marseille[11]. De la sorte, spirituels et fraticelles les proclament saints et martyrs. Et dans leurs prêches, ils traitent ouvertement le pape d'Antéchrist et de monstre dévorant[n 6].

Un franciscain languedocien, Bernard Délicieux, se rend à Avignon pour défendre devant le Souverain pontife la cause de ses frères. Dès son arrivée, en mai 1318, il est arrêté et envoyé à Carcassonne devant le tribunal de l'Inquisition présidé par Jacques Fournier, dit Novellès, évêque de Pamiers[n 7]. Son procès débouche, le 8 décembre 1319, sur une condamnation à la prison perpétuelle[n 8].

Michel de Césène et Guillaume d'Occam

Mais Jean XXII, tout en condamnant les déviances des spirituels, ne se prive pas d'utiliser les compétences des conventuels. Le 15 août 1318, à la demande de Philippe V, il envoie une ambassade à Louis de Nevers, fils du comte de Flandre. Celle-ci est conduite par Michel de Césène.

Pour la circonstance, le général des franciscains s'attache les services du très avisé Guillaume d'Occam, célèbre franciscain qui soutient des thèses originales sur l'existence de Dieu et la présence réelle dans l'eucharistie[n 9].

L'ambassade des deux mendiants est couronnée de succès : le comte de Flandre accepte les offres de paix du roi. Jeanne, la fille du Hutin, renonce à toutes ses prétentions sur la couronne de France. Mais elle conserve ses droits sur celle de Navarre, qui lui venait de sa grand-mère, et doit épouser Philippe d'Évreux, cousin du roi de France. Il est prévu qu'un traité ultérieur formalisera cet accord sous l'égide pontificale.

Jean XXII fait encore un geste envers les frères mendiants, le 17 avril 1320, en portant sur les autels Thomas de Canteloupe, évêque franciscain anglais, mort en 1282 ; en revanche, il refuse de sanctifier la moniale Claire de Montefalco, décédée en 1308, à cause de ses évidentes sympathies pour les fraticelles.

La querelle sur la pauvreté de l'Église

En dépit des concessions pontificales, des divergences éclatent à nouveau au début de l'année 1322. **Ubertin de Casale**, théoricien des franciscains spirituels, que le cardinal **Napoléon Orsini** avait pris sous sa protection en le choisissant comme **pénitencier**, est sollicité par le Souverain pontife pour lui présenter une relation motivée sur la question de la pauvreté. Ses conclusions sont immédiatement condamnées par le pape.

Pour répliquer à cette bulle pontificale du 26 mars 1322 dans laquelle le principe de la pauvreté de

L'Église est remis en question, Michel de Césène réunit, à Pérouse, le 4 juin suivant, le chapitre général. Il défend les arguments du spirituel Béranger Talon que le pontife a jeté en prison pour avoir affirmé que Nicolas III avait fait de la pauvreté un dogme dans sa bulle « *Exit qui seminal* ».

Le 8 décembre, le pontife avignonnais réplique au chapitre de Pérouse par la bulle *Ad conditionem canonum*. Il y décide que le siège apostolique se chargera sur les « pauvres » franciscains de tous les biens qu'il gérât en leur nom.

Le 14 janvier 1323, Jean XXII accepte pourtant, au cours d'un consistoire, d'écouter les arguments des minorites. Leur porte-parole, Bonagrazia de Bergame, dans une péroraison enflammée, se met à contester au pape le droit de régenter leur Ordre car celui-ci était de droit divin. Excédé par cette outrance, le Souverain pontife envoie aussitôt l'impertinent reconsidérer ses thèses entre quatre murs.

Enfin Jean XXII, par sa décrétale *Cum inter non nullus*, condamne le chapitre de Pérouse. Du coup, Louis de Bavière, auquel le pape contestait l'Empire, se fait un devoir de soutenir les franciscains dans une déclaration faite à Sachsenhausen ; une Église pauvre ne pouvant lui contester le droit de légiférer sur les affaires terrestres. Jean XXII réplique à cette prise de position par sa décrétale *Quia quorundam* et convoque sans façon Michel de Césène à Avignon. Préférant rester en Italie dans son bastion de Pérouse, le général des franciscains se fait passer pour malade et délègue à sa place les frères Modeste Custodio et Jean Fidanza. Prudent, le cardinal Orsini convainc le pape de charger Ubertain de Casale de porter sa décrétale auprès du roi d'Aragon.

POLITIQUE INTERIEURE

Les premiers palais des papes

Dès son arrivée, profitant de sa connaissance du diocèse d'Avignon, Jean XXII le réorganise. Un de ses premiers actes fut de doter la manse du chapitre canonial de Notre-Dame des Doms en lui adjoignant les abbayes de Saint-Paul-de-Mausole, à Saint-Rémy-de-Provence, et de Saint-Michel de Frigolet, à Barbentane.

D'emblée, le nouveau pape s'impose comme un remarquable administrateur et un grand bâtisseur. À peine installé depuis un trimestre, il fait construire un château neuf, dans ce qui allait devenir Châteauneuf-du-Pape[n 10]. Les comptes de la révérende chambre apostolique nous apprennent que Jean XXII consacra 3 000 florins à la restauration du vieux château datant du XIIe siècle[n 11].

Les travaux vont durer de 1317 à 1333. Son maître d'œuvre est Raynaud Hébrard et son maître charpentier Raymond Mézières. Ce dernier dut faire descendre deux trains entiers de bois flotté sur le Rhône par les radeliers de Seyssel. Dans le même temps, le pontife fait planter, par des vigneron venus de Cahors, le premier vignoble pontifical.

On dit que c'est encore l'amour du bon vin qui décide sa Sainteté, en 1317, à acquérir auprès de Jean II, Dauphin du Viennois, le terroir et la ville de Valréas. Cet achat est conclu le 13 août 1317 pour 16 000 livres parisis que Jean XXII va récupérer par imposition sur les villes et les villages du Comtat Venaissin. Et le 20 septembre 1325 il achète à Giraud Amic de Sabran, son vignoble de Séoule (aujourd'hui Sylla), sur le terroir de Saint-Saturnin-lès-Apt.

À la même période, le pontife fait construire d'autres châteaux neufs à Bédarrides, Barbentane, Châteauneuf-de-Gadagne (alors Giraud-Amic), Noves et Saint-Laurent-des-Arbres. Pour les décorer et orner, il fait venir Pierre du Puy, un franciscain de Toulouse qualifié de « peintre du pape », assisté de Pierre Massonnier. Entre 1316 et 1322, l'architecte de tous ces chantiers est Guillaume Giraud de Cucuron, que le pape va combler de bénéfices à Noves, Saint-Andiol et faire chanoine de Saint-Agricol d'Avignon[12].

En 1322, quand l'abbé de Cluny rétrocède à Jean XXII Pont-de-Sorgues où depuis 1274 était installé l'atelier de frappe des monnaies pontificales, le pontife y fait aménager le premier palais des papes près du château ayant appartenu aux comtes de Toulouse[n 12].

La restructuration des diocèses occitans

Puis, entre 1317 et 1318, ce fut une énorme mutation que fit subir le pape à la majorité des diocèses du sud de la France. Celui de Toulouse fut amputé des diocèses de Saint-Papoul le 22 février 1317, de Lombez le 11 juillet 1317 et de Lavaur le 26 septembre 1317. Pour faire passer sa réforme, Jean XXII jugea politique d'élever l'évêché toulousain au statut d'archevêché le 26 mai 1317. L'archidiocèse de Narbonne, quant à lui, fut amputé des diocèses d'Alet, après la suppression de l'éphémère évêché de Limoux[n 13], le 1er mars 1318. Saint-Pons-de-Thomières fut créé par bulle du 18 février 1317.

Du diocèse de Clermont (Clermont-Ferrand) fut détaché celui de Saint-Flour le 22 février 1318 ; du diocèse d'Albi, celui de Castres en 1317 ; et du diocèse d'Agen, celui de Condom en 1317. Le diocèse de Poitiers se vit retirer ceux de Luçon et de Maillezais le 13 août 1317 ; le diocèse de Cahors perd celui de Montauban le 25 juin 1317 ; Pamiers, ceux de Rieux, le 11 juillet 1317, et de Mirepoix, le 27 septembre 1317. Du diocèse de Périgueux, ce fut Sarlat ; de celui de Limoges, Tulle ; et celui de Rodez, Vabres, tous constitués en évêchés le 13 août 1317.

En multipliant ainsi les évêchés, le second pape d'Avignon, en bon cadurcien[n 14], remettait le pouvoir spirituel à des prélats citadins, alliés naturels de la bourgeoisie marchande. Jean XXII n'oublia pas la ville des comtes-évêques de Cahors en y créant en 1332 une université afin de renforcer cette élite.

Réorganisation de l'ordre des Hospitaliers et du Comtat Venaissin

Afin d'asseoir sa puissance en tant que comte du Venaissin, Jean XXII informe le grand maître Foulques de Villaret, le 13 juin 1317, qu'il désirait se faire restituer toutes les possessions que les Hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem géraient dans le Comtat depuis 1276.

L'ordre de l'Hôpital, mal dirigé par Foulques de Villaret, était très endetté. En 1319, les Hospitaliers déposent Foulques et le remplacent par Maurice de Pagnac. Jean XXII convoque les deux protagonistes à Avignon. Pour éviter la dilapidation des possessions, il interdit les aliénations des terres et met en place des ressources nouvelles. Il sauve ainsi cet Ordre prestigieux.

Il entreprit ensuite de restructurer l'administration de ses États. Par la « bulle de dismembration », en date du 12 avril 1320, il autorisa son neveu Arnaud de Trian, recteur du Comtat, à quitter Pernes pour s'installer à Carpentras qui devint ainsi la nouvelle capitale du Venaissin[n 15].

Le 18 juin 1319, il nomme sur la recommandation des dignitaires de l'Ordre le prieur de Provence Hélicon de Villeneuve grand maître des Hospitaliers[13]. Le pape se fait céder les biens gérés par l'Ordre dans le Comtat[n 16]. Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem se dépossèdent de tous leurs fiefs comtadins, des droits relevant de l'ancienne baillie du Temple à Richerenches ainsi que de la majorité de leurs biens propres.

La croisade des pastoureaux

À la suite d'un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, des groupes de miquelets, essentiellement de jeunes paysans du Nord de la France, s'étaient organisés pour partir en croisade[n 17]. Ce sont les pastoureaux[14]. Ce vaste mouvement populaire est soutenu par les prêches enflammés d'un bénédictin apostat et d'un prêtre interdit pour sa conduite, qui les ont convaincus de l'urgence du « Saint Voyage » pour aller combattre les Infidèles. Par bandes entières, ces pastoureaux commettent crimes et pogroms à travers le pays, de Paris vers les Pyrénées et le Languedoc.

Le pape accuse alors le roi de France Philippe V d'irresponsabilité, et s'étonne, auprès de son légat Gaucelme de Jean, « que la prévoyance royale ait négligé de réprimer les excès et le pernicieux exemple des Pastoureaux, qu'on devrait plutôt appeler "loups, rapaces et homicides", dont les procédés offensent gravement la Majesté Divine, déshonorant le pouvoir royal et préparant, pour tout le royaume, des dangers inexprimables si on ne les arrête pas ».

Les pastoureaux sont finalement écrasés à Carcassonne - après avoir décimé 120 communautés

juives et tué des milliers de leurs membres[15].

Le pape spolie les juifs

Mais les malheurs des Juifs n'en sont pas finis pour autant. Charles IV le Bel, troisième fils de Philippe le Bel, après la mort de son frère Philippe, est couronné à Reims par l'archevêque Raymond de Courtenay, le 9 février 1322. Considérant que son Trésor est trop limité, il n'hésite pas à poursuivre la politique de son père et par ordonnance du 24 juin, fait expulser les Juifs de France afin de récupérer leurs biens.

Jean XXII trouve la mesure excellente et, pour ne pas être en reste, il fait de même avec les Juifs d'Avignon et du Comtat venaissin qui se réfugient en Dauphiné et en Savoie. Pour parfaire l'expulsion, le pape juge utile et nécessaire de faire jeter à bas les synagogues de Bédarrides, Bollène, Carpentras, Le Thor, Malaucène, Monteux et Pernes[[n 18](#)] et de raviver en 1326 des mesures du concile de Latran, en imposant aux Juifs de plus de quatorze ans le port de la rouelle, et aux Juives de plus de douze ans celui de *cornailles* (chapeaux à cornes)[15].

Cette chasse aux Juifs n'empêche pas la justice royale de se pencher sur le cas d'un brigand gascon du nom de Jourdain de l'Isle. Ses actes lui valent d'être arrêté en mai 1323, à la veille de la Trinité. C'est un neveu par alliance de Jean XXII[16]. Accusé de viols, assassinats, rapines et brigandages, il est condamné à mort et exécuté le mois suivant, revêtu d'une robe blanche aux armes du pape[n 19].

Le pape et la sorcellerie

Jean XXII publia en **août 1326** la bulle *Super illius specula*, assimilant pratiquement la sorcellerie à l'hérésie. Une voie que suivirent ses successeurs de Benoît XII à Alexandre V en pérennisant la chasse aux sorcières[17].

Le pape conteste en vain les innovations musicales

Le compositeur et théoricien Philippe de Vitry avait publié vers 1320 à Paris son fameux traité *Ars nova*, qui faisait le point sur des innovations en matière de notation musicale permettant aux compositeurs de l'époque de s'affranchir de certaines contraintes rythmiques et d'enrichir le langage musical.

Le pape, sollicité par certaines autorités ecclésiastiques, rédige en 1324-1325, la décrétale *Docta Sanctorum Patrum*[18] dans laquelle il fustige[19] ces innovations et leurs conséquences : « ils mettent toute leur attention à mesurer les temps, s'appliquent à faire les notes de façon nouvelle, préfèrent composer leurs propres chants que chanter les anciens, divisent les pièces ecclésiastiques en semi-brèves et minimales ; ils hachent le chant avec les notes de courte durée, tronçonnent les mélodies par des hoquets, polluent les mélodies avec des déchants et vont jusqu'à les farcir de « triples » et de motets en langue vulgaire ».

Cette décrétale resta sans effet et le Pape en prit son parti puisqu'il finit par témoigner à Philippe de Vitry son estime en le comblant de bénéfices et en l'invitant à Avignon.

POLITIQUE EXTERIEURE

Italie du Nord

Bénéficiant de la protection des royaumes de France et de Naples, la papauté n'est plus vulnérable aux intrigues italiennes ou à une intervention de l'armée impériale en Italie. Par contre le pape est conscient de la prééminence des gibelins[n 20] dans les villes du Nord de l'Italie et s'inquiète en particulier de la puissance de Matteo Visconti[20]. À la mort de l'empereur Henri VII en 1313, il y a concurrence entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche avec une double élection faite respectivement à Aix-la-Chapelle et à Bonn. Les princes s'étant divisés en deux factions, Jean XXII pense pouvoir en profiter : il refuse de choisir entre les deux élus. Il déclare l'Empire vacant et nomme le roi de Naples Robert le Sage vicaire pour l'Italie le **14 mars 1318**[21].

Le conflit tourne à l'épreuve de force avec les gibelins : Matteo Visconti, le maître de Milan récemment excommunié, envoie son fils Marco Visconti assiéger Gênes. Robert le Sage débloque la ville le **21 juillet 1318**[20]. Le légat Bertrand du Pouget, envoyé à la tête d'une armée pontificale pour appliquer la décision, s'acquitte de sa tâche avec rudesse et s'attire de nombreuses inimitiés[22].

Le pape et l'empereur

Louis IV de Bavière, vainqueur de Frédéric d'Autriche à Mühldorf le 28 septembre 1322, entreprend de faire valoir ses droits en Italie et proteste contre l'occupation de la Lombardie « terre d'Empire » par les troupes pontificales et angevines. Intervenant militairement en faveur des Visconti, il délivre Milan assiégée le 28 juillet 1323 et occupe Pavie[23]. Il prend contact avec les Milanais qui se posent en vicaires du roi des Romains et se heurtent aux représentants du pape. Ce conflit soulève une question de principe : le pape prétend être le vicaire de l'Empire en Italie pendant la vacance du trône impérial. Or, à ses yeux, le trône est vacant puisque la désignation de Louis de Bavière n'a pas obtenu l'approbation pontificale[24]. Le 8 octobre 1323, le pape déclare que le « Bavaois » a usurpé les droits dont il fait usage ; s'il n'y renonçait pas dans les trois mois, il serait excommunié ; en attendant, le vicariat d'Empire en Italie reviendrait au roi de Naples, Robert d'Anjou. Cet ultimatum est le point de départ d'une querelle qui durera près d'un quart de siècle. L'empereur dépêche une armée dans la péninsule et répond qu'il tient l'Empire de Dieu seul grâce à l'élection des princes et donc que son élection ne requiert aucune confirmation et que la seule prérogative papale en la matière est de le couronner.

Jean XXII, qui est peu conciliant de caractère, doit faire comprendre au monde chrétien que le déplacement de la papauté de Rome à Avignon n'affecte aucunement l'autorité du successeur de Pierre. Excellent juriste, il entend faire appliquer à la lettre les textes canoniques. Loin de se soumettre, Louis de Bavière riposte en publiant trois « appellations », entre décembre 1323 et mai 1324 : destinées en principe au pape, elles s'adressent aussi à tous ceux qui sont capables en Allemagne, dans les villes surtout, de discerner les enjeux du débat. Jean XXII l'excommunie le 23 mars 1324[23]. De son côté, de la chapelle des Teutoniques de Sachsenhausen, Louis lance un appel au concile général pour juger le pape, accusé d'hérésie et d'usurpation de bien d'autrui. Les papes d'Avignon, qui vivent dans l'opulence, se heurtent depuis des années à l'opposition des ordres mendiants, et Louis de Bavière accueille et soutient les franciscains. Le 22 mai, l'alliance entre l'empereur excommunié et les franciscains spirituels est rendue publique[n 21]. Ce front uni est aussi inattendu que dangereux. Aussi, le 11 juillet, le pape déclare le Bavaois déchu de ses droits impériaux et contumax, puis, le 14 juillet 1324, Jean XXII dépose Louis de Bavière[23].

Les franciscains soutiennent l'Empire...

Mais Louis de Bavière sait que le pape est vulnérable et ne cède pas. Le coût de la réorganisation du Saint-Siège en un État moderne lui suscite des ennemis : la levée des annates et la centralisation mécontentent les collateurs ordinaires dont elles rognent les prérogatives et poussent à bout les contribuables impitoyablement pressurés[25]. La fraction de l'ordre franciscain qui prône une pauvreté radicale se dit profondément scandalisée par la richesse des dignitaires ecclésiastiques ; certains de ces « spirituels » professèrent le joachimisme qui annonçait l'irruption d'une ère nouvelle. Condamnés par la papauté, persécutés à l'intérieur de leur famille religieuse, ils pouvaient penser qu'ils étaient seuls à être marginalisés ; or, en 1323, nombreux sont ceux qui contestent le poids de la fiscalité papale, l'accusant de servir à financer le faste de la cour avignonnaise. Dans les faits, Jean XXII refusait le luxe des cours princières même s'il n'était pas austère[25].

Les Fraticelles eurent la surprise de voir la majorité de leurs confrères, ministre général en tête, les rejoindre dans l'opposition au pape : celui-ci venait de condamner une opinion partagée par la plupart des franciscains, la pauvreté personnelle du Christ. En promulguant ce texte, Jean XXII se fait des adversaires dans toute la chrétienté et nombre de théologiens de talent, tel Guillaume d'Occam[n 9], qui les rallient. Louis de Bavière en joue et accueille les franciscains en rupture de ban, auxquels se joint Marsile de Padoue dont l'œuvre maîtresse, le *Defensor pacis*, subordonne le

pouvoir spirituel au temporel[26]. Conseillé par cet état-major, Louis décide de se rendre à Rome pour se faire couronner. Il descend en Italie avec son armée et met fin à une série de succès militaires du Légat Bertrand du Pouget qui a rallié l'Émilie et la Romagne, occupé Modène, Parme et Reggio à l'**été 1326** et soumis Bologne (qui pourrait être une capitale pontificale plus stable que Rome) en **février 1327**[27].

En Avignon, une algarade entre Michel de Césène et le pontife déclenche une tempête. Le 9 avril 1327, Jean XXII se permet de traiter le général des franciscains de « tyran, fauteur d'hérésie et serpent réchauffé dans le sein de l'Église ». Assigné à résidence, Césène s'attend à être arrêté à tout moment. C'est alors que l'on apprend à la Cour pontificale que Louis de Bavière et ses troupes impériales sont entrés en Italie. Arrivé à Trente, il déclare que Jean XXII — qu'il n'appelle plus que le « prêtre Jean » ou « Jacques de Cahors » — est hérétique et indigne du trône de saint Pierre. Puis il quitte le Trentin le 15 mars pour rejoindre la Lombardie.

Le 27 mai, Michel de Césène et Guillaume d'Occam, accompagnés de François d'Ascoli, Bonagrazia de Bergame et Henri de Talheim, s'éclipsent d'Avignon. À Aigues-Mortes, ils sont rejoints par le cardinal Pierre d'Arrablay qui tente de les convaincre de retourner dans la cité papale. Sa mission échoue. Les cinq franciscains embarquent et passent par Pise au cours du mois de juin 1327. L'archevêque pisan, Simone Saltarelli, en informe aussitôt le siège apostolique d'Avignon. Le 11 octobre 1327, alors que Louis de Bavière entre dans Pise, Simone Saltarelli quitte la ville avec ses familiers et nombre de clercs. Il se réfugie à Sienne, puis à Massa Marittima le 7 janvier 1328, ensuite à Florence et, pour terminer, s'installe à Avignon auprès du pape.

Poussé par les franciscains, l'empereur excommunié, qui est attendu par les gibelins comme celui qui pourra s'opposer au légat du Pape, se rend rapidement impopulaire par de nombreux impairs. Le 31 mai 1327, à Milan, il reçoit la couronne des rois lombards des mains d'un évêque excommunié, car l'archevêque s'est absenté pour ne pas officier. Il fait arrêter Galeazzo Visconti, qui l'a pourtant reçu fastueusement mais manifeste trop d'esprit d'indépendance. L'empereur, se croyant tout permis, nomme trois évêques. Sa popularité s'effondre même chez les gibelins les plus convaincus : pour rentrer dans Pise, il doit assiéger la ville pendant un mois[27]. Rome lui ouvre ses portes, plus pour se venger du transfert de la papauté à Avignon que par attrait pour l'empereur. Le légat Giovanni Orsini ayant ordonné à tout le clergé de quitter la ville, c'est Sciarra Colonna, un membre puissant de la noblesse romaine qui, en tant que représentant du peuple romain, couronne l'empereur, le 17 janvier 1328. En recourant à des laïcs pour sacraliser une fonction qui est en partie religieuse, Louis de Bavière perd tout son crédit. Le pape saisit l'occasion pour déclarer la déchéance de l'empereur le 3 avril 1328. Seule l'incapacité des électeurs à s'entendre empêche l'élection d'un nouvel empereur[28].

... et font sacrer un antipape

Le 9 avril, l'empereur est rejoint à Rome par Michel de Césène et Guillaume d'Occam. Ils lui apportent leur soutien et il n'est pas négligeable, le général des franciscains justifiant sa présence par un axiome très occamiste : « Tout pape peut errer dans la foi ou dans les mœurs, mais l'Église prise dans son ensemble n'erre jamais ». Cela pousse Louis à surenchérir : le 14 avril, il déclare Jean XXII déposé pour hérésie. Michel de Césène et Guillaume d'Occam n'ont aucune peine à convaincre le Bavarois qu'il lui faut un nouveau souverain pontife à sa convenance. Souhaitant s'assurer le soutien des Romains, il édicte le 23 avril que le pape ne pourrait plus quitter Rome sans leur accord et qu'il ne devrait pas s'éloigner plus de 2 jours[28] ! Mais aucun cardinal n'a abandonné le pontife et il se passe donc d'élection : il désigne le franciscain Pietro Rainalucci da Corbara sur proposition de Michel de Césène. Il fait valider cette désignation par acclamation par le peuple romain. L'antipape prend le nom de Nicolas V et est couronné à Saint-Pierre le 22 mai 1328[29]. Le pontife n'étant reconnu par aucun évêque, il promeut seize clercs mais aucun n'est reconnu dans son diocèse : l'audience de Nicolas V se limite à des couvents franciscains[29]. Louis de Bavière nomme alors Marsile de Padoue « Vicaire au spirituel » de Rome avant de s'en retourner à Pise annoncer qu'il repasserait sous peu le col du Brenner[n 22].

Dans cette affaire, Louis de Bavière s'est complètement discrédité : la chrétienté reste fidèle à Jean. Il sort de Rome sous les huées le 4 août 1328. Il s'établit à Pise après avoir ravagé le duché de Spolète. Nicolas V ne peut se maintenir à Rome et doit fuir et rejoindre l'empereur à Pise en janvier 1329, dérogeant ainsi à l'édit du 23 avril. Apprenant que les Visconti se rapprochaient du légat Bertrand du Poujet, Louis redoute de voir se fermer l'itinéraire d'un retour en Italie. Il quitte précipitamment Pise pour soutenir les gibelins de Lombardie, mais il trouve portes closes. Pendant ce temps, Bertrand du Poujet, renforcé par une armée florentine, exerce une répression féroce contre les gibelins. Louis de Bavière regagne la Germanie[n 23] et la Ligue gibeline privée de chef et de raison d'être se dissout en 1330[30]. Rassurées par leur prochain départ d'Italie, le 12 août, les cités de Florence et de Pise jugent opportun de signer la paix avec les Impériaux.

Nicolas V est isolé. Après maints périples[n 24], il se réfugie, le 11 avril 1329, chez le comte de Donoratico. Celui-ci obtient la vie sauve du franciscain au bout d'un an de transactions. L'antipape doit accepter de se soumettre et faire amende honorable[n 25]. Livré à Jean XXII, il abdique le 25 août et abjure publiquement ses erreurs le 6 septembre. Selon l'expression des chroniqueurs de l'époque, « le pape le traite en ami et le garde en ennemi ». Il meurt consigné dans le palais pontifical le 16 octobre 1333.

Louis de Bavière très affaibli se met en quête d'une solution négociée. Mais les points de vue sont inconciliables et les négociations durent 7 ans sans aboutir : Louis veut bien reconnaître ses fautes, mais il refuse catégoriquement de faire dépendre l'exercice de son pouvoir de l'approbation du Saint-Siège ; or le Saint-Siège maintient cette exigence. Benoît XII, qui succède en 1334 à Jean XXII, est plus souple que son prédécesseur mais ne cède pas sur la question de l'approbation papale. Aux divergences de fond venaient s'ajouter les lenteurs d'une procédure canonique extrêmement complexe.

Jean XXII et l'Espagne

La mort du roi [Sanche de Majorque](#), le **4 septembre 1324**, avait entraîné un conflit entre [Jacques de Majorque](#), neveu du défunt mais âgé seulement de 10 ans, et [Jacques II d'Aragon](#). Jean XXII intervint et fit accepter [Philippe de Majorque](#) comme tuteur du jeune roi. Les Perpignanais s'étant emparés du jeune roi, l'interdit fut jeté sur [Perpignan](#). Un compromis fut trouvé, le **24 septembre 1325** : Jacques II d'Aragon renonçait à tous ses droits sur Majorque, et Jacques III de Majorque devait épouser la fille de l'infant Alphonse, grâce à une dispense pontificale. Jean XXII accorda cette dérogation après que le roi d'Aragon eut pacifié la ville de Perpignan et rendu le jeune roi de Majorque au régent Philippe. Jean XXII remportait ainsi un brillant succès politique.

LE ROYAUME DE NAPLES

Le roi de Naples, Robert d'Anjou, comte de Provence, avait, depuis son second mariage avec Sancia de Majorque, écouté d'une oreille favorable les thèses des fraticelles. Parmi les ordres mendiants, Jean XXII avait fait son choix et aux franciscains, partisans de la pauvreté absolue de l'Église, il privilégia l'ordre des dominicains qui défendait la notion de pauvreté relative de l'Église.

La canonisation de Thomas d'Aquin

À Avignon, durant le premier semestre 1323, on ne parla que de la canonisation de Thomas d'Aquin, théologien dominicain dont le procès commencé en 1318 s'était terminé en 1322.

Thomas d'Aquin étant issu de la famille des comtes d'Aquino, dans le royaume de Naples, cela servit de prétexte à Jean XXII pour inviter à cette cérémonie Robert d'Anjou, afin de tenter de le remettre dans le « droit chemin » de « la vérité ». Le comte-roi assista en personne au consistoire du 18 juillet 1323, au cours duquel le pape proclama la sainteté de la vie et des mœurs du futur « docteur angélique ».

Les frères de la Pauvre Vie et les Angevins de Naples

Philippe de Majorque^[n 26], beau-frère du roi Robert et « mystique étrange et révolutionnaire », juge judicieux, quant à lui, d'affronter vivement la papauté. Le 6 décembre 1329 (« jour saint Nicolas »), dans un violent prêche, il défend, contre Jean XXII, les béguins et ses frères de la Pauvre Vie, une branche des fraticelles ou « zelanti » en Italie. Grâce au couple royal, ce franciscain avait pris une place décisive dans la Cour angevine. C'est d'ailleurs à sa demande que Delphine de Sabran, amie et confidente de la reine Sancia, prononce, en 1331, ses vœux de pauvreté. Pour réaliser sa promesse, elle dut vendre les seigneuries et le patrimoine foncier que lui avait légués, en 1317, son défunt époux Elzéar, comte d'Ariano.

Sous la double influence de Philippe de Majorque et de la comtesse de Sabran, la Cour de Naples était devenue un repaire de franciscains intransigeants. Les chapelains royaux, Andrea de Galiano et Pietro de Cadeneto, soutenaient les thèses de Michel de Césène. Roberto de Mileto, autre éminence grise de la Cour, était un proche d'Angelo Clareto, tête pensante des fraticelles. La reine Sancia avait même accueilli deux évêques en rupture de ban, Giovanni de Bartholeo, relevé de son siège de Calvi, et Guillaume de La Scala, qui était devenu son confesseur.

Divergences avec le roi Robert

Jean XXII souhaite profiter de l'affaiblissement de l'empereur pour prendre le contrôle de toute l'Italie.

Jean de Luxembourg, dit « l'Aveugle », roi de Bohême et fils de Henri VII, qui avait été évincé de l'élection de Louis IV car trop jeune, a des vues sur la Lombardie. L'Italie du Nord est en proie à de nombreux conflits. La ville de Brescia est l'objet de l'un d'eux : cette ville guelfe, assiégée par les gibelins, fait appel à Jean l'Aveugle. Il répond en décembre 1330 et, les ayant libérés, s'impose comme maître des Brescians. Lancé contre les gibelins, il met la main en 1331 sur les villes gibelines de Bergame, Pavie, Verceil et Novare. Il continue son offensive et s'empare de villes aux confins des États pontificaux : Parme, Reggio et Modène. Il prend aussi Lucques, ce qui inquiète les Florentins. Des négociations s'engagent avec les autorités pontificales et, le 17 avril 1331, Jean de Luxembourg restitue Parme, Reggio et Modène, mais les récupère comme fiefs tenus du Saint-Siège^[31]. L'idée est de créer un royaume guelfe en Italie du Nord, subordonné à l'autorité pontificale de manière équivalente au royaume de Naples pour l'Italie du Sud. Cela permettrait aussi de limiter les possibilités pour Robert d'Anjou de soumettre la papauté à un véritable protectorat.

Par ailleurs, Jean de Bohême fréquente de longue date la cour de Philippe VI^[32]. Le roi de Bohême a besoin du soutien français dans les affaires lombardes et négocie à Fontainebleau un traité d'alliance, qui sera cimenté par le mariage d'une de ses filles avec le futur Jean II le Bon. Les clauses militaires du traité de Fontainebleau stipulent qu'en cas de guerre, le roi de Bohême se joindrait à l'armée du roi de France avec quatre cents hommes d'armes, si le conflit se déroulait en Champagne ou dans l'Amiénois ; avec trois cents hommes, si le théâtre des opérations était plus éloigné. Les clauses politiques prévoient que la Couronne lombarde ne serait pas contestée au roi de Bohême s'il parvenait à la conquérir ; et que s'il peut disposer du royaume d'Arles, celui-ci reviendrait à la France. Enfin, la ville de Lucques est cédée au roi de France. Mais le roi Robert, comte de Provence, ne peut qu'être hostile à ce projet soutenu par Jean XXII et les villes italiennes ont depuis longtemps goûté à leur indépendance : il n'est plus possible désormais de leur imposer la soumission à un royaume guelfe, comme c'est le cas en Italie du Sud. Guelfes et gibelins s'allient et créent une ligue à Ferrare, qui repousse les forces de Jean de Luxembourg et de Bertrand du Pouget^[33]. Brescia, Bergame, Modène et Pavie tombent à l'automne 1332. Jean de Luxembourg retourne en Bohême en 1333, et Bertrand du Pouget est chassé de Bologne par une insurrection en 1334^[34].

FIN DU PONTIFICAT

Controverse théologique sur la vision béatifique

Bien qu'il fût attentif à éviter les controverses, Jean XXII provoqua un grave différend qui eut un grand retentissement. Ce bourreau de travail et remarquable gestionnaire — il venait de restructurer

efficacement les finances pontificales — aborda le sujet complexe de la vision béatifique. Dans un sermon à la Métropole Notre-Dame-des-Doms d'Avignon prononcé le 1er novembre 1331, commentant un texte de Bernard de Clairvaux, il affirma, contrairement à l'opinion générale des théologiens, que les âmes des justes ne contemplent pas Dieu avant la résurrection des corps et que c'est seulement après celle-ci qu'elles auront la contemplation de l'essence divine. Cette idée fut reprise dans deux autres sermons les 15 décembre 1331 et 5 janvier 1332. Dans ce prêche, Jean XXII conclut sa nouvelle orientation théologique en déclarant que les damnés n'iraient en enfer qu'après la résurrection des corps.

Il y eut une insurrection dans l'Église. Certains franciscains recommencèrent à dénigrer le pape. Mais leur général, Gérard Odon, défend les thèses pontificales et prononce le 19 décembre 1333 à Notre-Dame de Paris un sermon reprenant les propos du pape.

En revanche les partisans de Louis de Bavière s'empressèrent de qualifier Jean XXII d'hérétique. Napoléon Orsini, le cardinal au train de vie le plus opulent du Sacré Collège et qui avait été à l'origine de son élection, lâcha le pape et se rapprocha de ses ennemis les spirituels. On parla de destitution. Philippe de Majorque fut même pressenti pour lui succéder. Ce frère de la Pauvre Vie, était le candidat du cardinal Orsini qui œuvra ouvertement pour un concile déposant le « pape hérétique ». Le pape est alors appelé par dérision Jacques de Cahors. Une assemblée de prélats et de théologiens réunie le 19 décembre 1333, et présidée par le dominicain Pierre La Palud, se prononce contre la doctrine pontificale. La Sorbonne ne manque pas de faire part au roi de France de ses inquiétudes... L'archevêque Pierre Roger est immédiatement mandé à Avignon, où il arrive à la fin du mois de février 1332, et fait un prêche devant le pape, sans le sermonner[n 27].

Le sagace sermon avignonnais de Pierre Roger avait tant charmé Jean XXII qu'il le désigne pour prêcher, à Paris, le saint voyage d'Oultre Mer, une croisade qui n'eut jamais lieu. Et, gravement malade, le pape se rétracte le 3 décembre 1334. En fait, le pape déclara ce 3 décembre 1334 : « Nous déclarons comme suit la pensée qui est et qui était la nôtre. [...] Nous croyons que les âmes purifiées séparées des corps sont rassemblées au ciel [...] et que, suivant la loi commune, elles voient Dieu et l'essence divine face à face » (Jean XXII : bulle *Ne super his* du 3 décembre 1334, rédigée peu avant sa mort). L'expression « qui est et qui était » prouve qu'il a cru cela durant toute sa vie.

Jean XXII affirme également : « Nous croyons que les âmes purifiées séparées des corps [...] voient Dieu et l'essence divine face à face [...]. Mais si de façon quelconque sur cette matière autre chose avait été dit par nous, [...] nous affirmons l'avoir dit ainsi en citant, en rapportant, mais nullement en déterminant ni même en y adhérant » (*recitando dicta sacræ scripturæ et sanctorum et conferendo, et non determinando, nec etiam tenendo*) (Jean XXII : bulle *Ne super his* du 3 décembre 1334).

La dernière initiative pontificale

Les nouvelles venues des plats pays du Nord étaient peu rassurantes. Le duc Jean III de Brabant était en butte aux menaces de guerre de ses voisins depuis qu'il avait accueilli Robert d'Artois, le beau-frère félon du roi de France. Le 1er mars 1334, l'affaire parut assez sérieuse à Avignon pour que le pape envoie en légation Hugues Aimeric, évêque du Tricastin, et Jean Artaud, évêque de Marseille. Ils partirent quatre jours plus tard porteurs de missives pour le duc de Brabant, les échevins de Malines et Louis de Nevers, comte de Flandre[n 28].

Décès

Le 4 décembre 1334, à l'aube, après dix-huit ans de pontificat, le pape Jean XXII meurt à l'âge de 90 ans.

Jean XXII a été avant tout le grand organisateur de l'administration pontificale et de la structuration du fonctionnement ordinaire de l'Église. Il a étendu la réserve des collations, mis en place une

fiscalité sur les bénéfices, créa les rouages d'un gouvernement central. Il se montra un excellent gestionnaire et laissa une trésorerie importante à son successeur.

Jean XXII, qui avait fait agrandir l'église Notre-Dame des Doms et restaurer les portails, désira que sa dépouille y eût sa sépulture. Son neveu, Jacques de Via, décédé en 1317, s'était déjà fait enterrer dans une chapelle de cette église. Le tombeau de Jean XXII est un magnifique monument qui servit de modèle à ses successeurs. Il s'agit d'un tombeau à dais en pierre fine de Pernes avec de multiples clochetons[35]. Le monument, attribué au sculpteur anglais Hugues Wilfred, a été mutilé à la Révolution et mal restauré. Toutes les statuettes qui garnissaient les niches ont disparu, sauf deux qui se trouvent au musée du Petit Palais[36]. La statue du pape, brisée, a été remplacée par celle d'un évêque.

BULLES

Les **bulles** de Jean XXII sont contenues dans 70 volumes manuscrits.

- 1317 : le 18 février, érige l'abbaye Saint-Pons de Thomières en évêché, où l'évêque Pierre Roger est également abbé.
- 1317 : canonisation de saint Louis de Toulouse.
- 1317 : le 13 juin, reconnaissant l'ordre de Montesa, affilié à Cîteaux, réunissant dans le royaume de Valence, dépendant du roi d'Aragon, les biens de L'Hospital et du Temple.
- 1317 : le 7 octobre, *Sancta Romana*, désignant les spirituels franciscains, apostoliques, bégards, et tenants du Libre Esprit, dits *fraticelles*, imposant la hiérarchie des trois vertus monastiques : l'obéissance, la chasteté et la pauvreté.
- 1317 : *Spondent quas non exhibent*, condamnant les alchimistes à des amendes, déclarant infâmes les laïcs s'adonnant à l'art hermétique, et dégradant les religieux le pratiquant.
- 1318 : création du diocèse de Sarlat et nomination de son premier évêque Raymond d'Apremont de Roquecorne, un religieux bénédictin de l'abbaye de la Chaise-Dieu.
- 1318 : élargissant les pouvoirs donnés aux inquisiteurs pour intenter des procès aux sorciers.
- 1318 : reconnaissant Cambridge comme université.
- 1318 : 1er mars, fixation des limites du diocèse de Saint-Pons-de-Thomières.
- 1319 : le 15 mars, reconnaissant les chevaliers du Christ (ordre du Christ).
- 1319 : le 27 octobre, ordonnant la sécularisation de l'église de Saint-Malo[37].
- 1320 : le 12 avril, *Bulle de dismembration*, autorisant son neveu, Arnaud de Trien, à quitter Pernes pour Carpentras, nouvelle capitale du Comtat Venaissin, plaçant la seigneurie de Carpentras sous son autorité et sa juridiction temporelle[38].
- 1320 : ordonnant de dépouiller de l'habit religieux le frère Bernard Délicieux.
- 1322 : remettant en cause le principe de la pauvreté du Christ et des apôtres.
- 1322 : le 8 décembre, *Ad conditionem canonum*.
- 1323 : le 12 novembre, *Cum inter nonnullos* condamnant la doctrine de la pauvreté du Christ et des apôtres.
- 1323 ou 1324 : *Docta Sanctorum Patrum* sur le chant liturgique.
- 1325 : le 21 novembre bulle des provisions de Raymond d'Apremont de Roquecorne, nommé évêque au diocèse de Saint-Pons-de-Thomières.
- 1326 : chargeant l'abbé de l'abbaye Saint-Martin de Nevers d'excommunier Bernard Marchand, officier de justice séculière à Autun, coupable d'avoir emprisonné un moine[39].
- 1326 : *Super illius specula*, assimilant pratiquement la sorcellerie à l'hérésie[17],[40].
- 1329 : le 14 février, instituant le collège de Gaillac, dans l'actuel Tarn.
- 1329 : le 27 mars, *In agro dominico (de)* condamnant à titre posthume 28 propositions de Maître Eckhart.
- 1331 : sur la vision béatifique.
- 1334 : séparant l'Italie de l'empire d'Allemagne[n 29].

•1334 : *Ne super his* (supra).

JEAN XXII ET L'ALCHIMIE

La situation de Jean XXII par rapport à l'alchimie est paradoxale. D'un côté, il a promulgué la décrétale *Spondent quas non exhibent* (1317) contre les alchimistes.

« Ils promettent des richesses qu'ils ne produisent pas, les pauvres alchimistes, et, en même temps, eux qui s'estiment sages, tombent dans la fosse qu'ils ont creusée. Car, sans aucun doute, les maîtres de cet art d'alchimie se leurrent les uns les autres... Ces mêmes hommes dissimulent par des paroles leur imposture, jusqu'à feindre enfin, dans une transmutation truquée, l'or et l'argent véritables que la nature interdit d'être. Parfois leur témérité va jusqu'à frapper les caractères de la monnaie publique sur du métal honnête devant des yeux honnêtes, et par ce seul moyen ils dupent le peuple ignorant du feu alchimique. (...) Nous décidons par cette constitution édictale que quiconque aura fait de l'or ou de l'argent de cette manière... qu'il soit contraint de payer au Trésor public, pour distribuer aux pauvres, à titre de peine, une quantité d'or ou d'argent égale à celle de l'or alchimique[41]. »

D'un autre côté, deux traités d'alchimie sont attribués à Jean XXII : *L'élixir des philosophes* et *L'art transmutatoire*[43],[44]. Ceci rejoint le visage paradoxal de ce pape vis-à-vis de la figure du démon. Il est à la fois indéniable qu'il était persuadé plus que ses prédécesseurs de l'action diabolique dans le monde, et a engagé à ce titre de nombreuses enquêtes, mais en même temps, la postérité, pour des raisons très difficiles à cerner, s'est complue à le décrire sous des traits sataniques, et à lui prêter des écrits, des actions en accord avec ce portrait inventé et sulfureux[45].

DANS LA FICTION

La figure du cardinal Duèze, devenu pape sous le nom de Jean XXII, a été popularisée par le feuilleton télévisé *Les Rois maudits*, adaptation de la série romanesque éponyme de Maurice Druon : son personnage, apparaissant dans plusieurs épisodes, y est interprété par Henri Virlogeux (puis par Claude Rich dans la version de 2005).

Une série télévisée en huit épisodes, diffusée sur France 2 en 2007, *La Prophétie d'Avignon*, avec Louise Monot, se réfère au pontificat de Jean XXII.

Un roman, *Habemus Papam* de Robert Azaïs, relate l'histoire du conclave menant à l'élection de Jean XXII.

L'ouvrage *Le Nom de la rose* d'Umberto Eco a pour cadre général les querelles théologiques entre les franciscains et la Papauté à propos de la pauvreté du Christ et, par extension, de l'Eglise. C'est la raison première de la présence du frère franciscain Guillaume de Baskerville dans le monastère d'Italie du Nord où se noue l'intrigue : il fait partie de la délégation franciscaine chargée de résoudre la querelle avec les envoyés du Pape. Jean XXII est décrit dans le roman comme un individu retors[46] et cupide[47]; il apparaît en filigrane dans l'adaptation cinématographique, son nom étant par exemple cité par le grand inquisiteur dominicain Bernard Gui.

On trouve également une référence au pape Jean XXII dans un tableau du XVe siècle, le *Retable de Boulbon*, conservé au musée du Louvre ; Jean XXII est évoqué par son blason.

NICOLAS V

Nicolas V (Pierre Rainalducci, Pietro Rainalducci ou encore **Pierre de Corbière**), né vers 1258 à Corvaro (it) dans les Abruzzes en Italie et mort le 16 octobre 1333 à Avignon, était un franciscain italien.

Il fut nommé pape le 12 mai 1328, sous le nom de Nicolas V, par l'empereur Louis IV. Chassé de Rome l'année suivante, il se retira à Pise, où il fut contraint d'abdiquer ; il rejoignit Avignon à l'instigation de Simone Saltarelli, archevêque de Pise, où il demanda pardon au pape Jean XXII, la corde au cou. Il mourut deux ou trois ans après.

CONTEXTE

Conflit entre la papauté et les franciscains

Le coût de la réorganisation du Saint-Siège en un état moderne lui suscite des ennemis : la levée des annates et la centralisation, mécontentent les collateurs ordinaires dont elle rogne les prérogatives et pousse à bout les contribuables impitoyablement pressurisés[1]. La fraction de l'ordre franciscain qui prône une pauvreté radicale se dit profondément scandalisée par la richesse des dignitaires ecclésiastiques ; certains de ces « spirituels » professèrent le joachimisme qui annonçait l'irruption d'une ère nouvelle. Condamnés par la papauté, persécutés à l'intérieur de leur famille religieuse, ils pouvaient penser qu'ils étaient seuls à être marginalisés ; or, en 1323, nombreux sont ceux qui contestent le poids de la fiscalité papale, l'accusant de servir à financer les fastes de la cour avignonnaise. Dans les faits, Jean XXII refusait le luxe des cours princières même s'il n'était pas austère[1]. Les fraticelles ont la surprise de voir la majorité de leurs confrères, ministre général en tête, les rejoindre dans l'opposition au pape: celui-ci venait de condamner l'idée de la pauvreté personnelle du Christ, une opinion partagée par la plupart des franciscains. Les ordres mendiants sont très présents dans les milieux universitaires et leur pensée est très largement relayée: En promulguant ce texte Jean XXII se fait des adversaires dans toute la chrétienté et nombre de théologiens de talent, tel Guillaume d'Occam, les rallient.

Conflit entre Jean XXII et Louis de Bavière

À la mort de l'empereur Henri VII en 1313, il y a concurrence entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche avec une double élection faite respectivement à Aix-la-Chapelle et à Bonn. Les princes s'étant divisés en deux factions, le pape Jean XXII, pense pouvoir en profiter : il refuse de choisir entre les deux élus. Il déclare l'Empire vacant et nomme le roi de Naples Robert le Sage vicair pour l'Italie le 14 mars 1314[2].

Louis IV de Bavière, vainqueur de Frédéric d'Autriche à Mühldorf le 28 septembre 1322, entreprend de faire valoir ses droits en Italie et proteste contre l'occupation de la Lombardie « terre d'Empire » par les troupes pontificales et angevines. Intervenant militairement en faveur des Visconti, le 28 juillet 1323 il délivre Milan assiégée et occupe Pavie. Jean XXII excommunie l'empereur le 23 mars 1324[3]. De son côté, de la chapelle des Teutoniques de Sachsenhausen, Louis lance un appel au concile général pour juger le pape, accusé d'hérésie et d'usurpation de bien d'autrui. Les papes d'Avignon qui vivent dans l'opulence se heurtent depuis des années à l'opposition des ordres mendiants et Louis de Bavière, accueille et soutient les franciscains. Le 22 mai, l'alliance entre l'empereur excommunié et les franciscains spirituels est rendue publique[N 1]. Ce front uni est aussi inattendu que dangereux. Aussi le 11 juillet, le pape déclare le Bavarois déchu de ses droits impériaux et contumaux. Le 14 juillet 1324, Jean XXII dépose Louis de Bavière[3].

À Avignon une algarade entre Michel de Césène et le pontife déclenche une tempête. Le 9 avril 1327, Jean XXII se permet de traiter le général des franciscains de « tyran, fauteur d'hérésie et serpent réchauffé dans le sein de l'Église ». Assigné à résidence, Michel de Césène s'attend à être arrêté à tout moment. C'est alors que l'on apprend à la Cour pontificale que Louis de Bavière et ses troupes impériales sont entrés en Italie. Arrivé à Trente, il déclare que Jean XXII — qu'il n'appelle plus que le « prêtre Jean » ou « Jacques de Cahors » — est hérétique et indigne du trône de saint Pierre. Puis, il quitte le Trentin le 15 mars pour rejoindre la Lombardie.

Le 27 mai, Michel de Césène et Guillaume d'Occam, accompagnés de François d'Ascoli Bonagrazia de Bergame et Henri de Talheim, s'éclipsent d'Avignon. À Aigues-Mortes, ils sont rejoints par le cardinal Pierre d'Arrablay qui tente de les convaincre de retourner dans la cité papale. Sa mission échoue. Les cinq franciscains embarquent et passent par Pise au cours du mois de juin 1327. L'archevêque pisan, Simone Saltarelli, en informe aussitôt le Siège apostolique d'Avignon. Le 11 octobre 1327, alors que Louis de Bavière entre dans Pise, Simone Saltarelli quitte la ville avec ses familiers et nombre de clercs. Il se réfugie à Sienne, puis à Massa Maritima le 7 janvier 1328,

ensuite à Florence et, pour terminer, s'installe à Avignon auprès du pape.

Poussé par les franciscains, l'empereur excommunié qui est attendu par les gibelins comme celui qui pourra s'opposer au légat du Pape reprend la route de l'Italie. Le 31 mai 1327, à Milan, il reçoit la couronne des rois lombards des mains d'un évêque excommunié, car l'archevêque s'est absenté pour ne pas officier. Il fait arrêter Galeazzo Visconti qui l'a pourtant reçu fastueusement mais manifeste trop d'esprit d'indépendance. L'empereur se croyant tout permis nomme 3 évêques. Sa popularité s'effondre même chez les gibelins les plus convaincus: pour rentrer dans Pise il doit assiéger la ville pendant un mois[4]. Rome lui ouvre ses portes plus pour se venger du transfert de la papauté en Avignon que par attrait pour l'empereur. Le légat Giovanni Orsini ayant ordonné à tout le clergé de quitter la ville, c'est Sciarra Colonna, un membre puissant de la noblesse romaine qui en tant que représentant le peuple romain qui couronne l'empereur, le 17 janvier 1328. En recourant à des laïcs pour sacraliser une fonction qui est en partie religieuse Louis de Bavière perd tout son crédit. Le pape saisit l'occasion pour déclarer la déchéance de l'empereur le 3 avril 1328. Seule l'incapacité de électeurs à s'entendre empêche l'élection d'un nouvel empereur[5].

LE SCHISME

Le 9 avril, l'empereur est rejoint à Rome par Michel de Césène et Guillaume d'Occam. Ils lui apportent leur soutien et il n'est pas négligeable, le général des franciscains justifiant sa présence par un axiome très occamiste : « Tout pape peut errer dans la foi ou dans les mœurs, mais l'Église prise dans son ensemble n'erre jamais ». Cela pousse Louis à surenchérir : le 14 avril, il déclare Jean XXII déposé pour hérésie. Michel de Césène et Guillaume d'Occam n'ont aucune peine à convaincre le Bavaïrois qu'il lui faut un nouveau pape à sa convenance. Souhaitant s'assurer le soutien des Romains, il édicte le 23 avril que le pape ne pourrait plus quitter Rome sans leur accord et qu'il ne devrait pas s'éloigner plus de 2 jours[5] ! Mais aucun cardinal n'a abandonné le pontife et il se passe donc d'élection : il désigne le franciscain Pietro Rainalducci da Corbara sur proposition de Michel de Césène. Il fait valider cette désignation par acclamation par le peuple romain. L'antipape prend le nom de Nicolas V et est couronné à Saint-Pierre le 22 mai 1328[6]. Le pontife n'étant reconnu par aucun évêque, il promet seize clercs mais aucun n'est reconnu dans son diocèse : l'audience de Nicolas V se limite à des couvents de franciscains[6]. Louis de Bavière nomme alors Marsile de Padoue « Vicaire au spirituel » de Rome avant de s'en retourner à Pise annoncer qu'il repasserait sous peu le col du Brenner[N 2].

Dans cette affaire, Louis de Bavière s'est complètement discrédité : la chrétienté reste fidèle à Jean. Il sort de Rome sous les huées le 4 août 1328. Il s'établit à Pise après avoir ravagé le duché de Spolète. Nicolas V ne peut se maintenir à Rome et doit fuir et rejoindre l'empereur à Pise en janvier 1329, dérogeant ainsi à l'édit du 23 avril. Apprenant que les Visconti se rapprochaient du Légat Bertrand du Poujet, Louis redoute de voir se fermer l'itinéraire d'un retour en Italie. Il quitte précipitamment Pise pour soutenir les gibelins de Lombardie, mais il trouve porte close. Pendant ce temps, Bertrand du Poujet, renforcé par une armée florentine, exerce une répression féroce contre les gibelins. Louis de Bavière regagne la Germanie[N 3] et la Ligue gibeline privée de chef et de raison d'être se dissout en 1330[7]. Rassurées par leur prochain départ d'Italie, le 12 août, les cités de Florence et de Pise jugent opportun de signer la paix avec les Impériaux.

Nicolas V est isolé, après maints périples[N 4], il se réfugie, le 11 avril 1329, chez le comte de Donoratico. Celui-ci obtient la vie sauve du franciscain au bout d'un an de transactions. L'antipape doit accepter de se soumettre et faire amende honorable[N 5]. Livré à Jean XXII, il abdique le 25 août et abjure publiquement ses erreurs le 6 septembre. Selon l'expression des chroniqueurs de l'époque, « le pape le traite en ami et le garde en ennemi ». Il meurt consigné dans le palais pontifical le 16 octobre 1333.

Louis de Bavière très affaibli se met en quête d'une solution négociée. Mais les points de vue sont inconciliables et les négociations durent 7 ans sans aboutir : Louis veut bien reconnaître ses fautes, mais il refuse catégoriquement de faire dépendre l'exercice de son pouvoir de l'approbation du Saint-Siège ; or le Saint-Siège maintient cette exigence. Benoît XII, qui succède en 1334

à Jean XXII, est plus souple que son prédécesseur mais ne cède pas sur la question de l'approbation papale. Aux divergences de fond venaient s'ajouter les lenteurs d'une procédure canonique extrêmement complexe.

BENOIT XII

Jacques Fournier, né vers 1285 et mort le **25 avril 1342**, est un inquisiteur et évêque français issu d'une famille modeste du comté de Foix. Il devient le **197^e** pape de l'Église catholique sous le nom de **Benoît XII**.

BIOGRAPHIE

Jeunesse et formation religieuse

Jacques Fournier, né à Canté près de Saverdun (Ariège), est d'humble origine, fils d'un boulanger ou plus vraisemblablement d'un meunier.

Son oncle maternel, Arnaud Novel, se charge de l'éducation du jeune Jacques. Cet oncle, moine cistercien, abbé de Fontfroide (Aude), futur cardinal, l'attire dans ce monastère, puis l'envoie au collège Saint-Bernard à Paris. Jacques Fournier fréquente les Universités et devient docteur en théologie.

Il est nommé abbé de Sainte-Marie de Fontfroide de 1311 à 1317, succédant ainsi à son oncle promu cardinal par le pape Clément V et légat en Angleterre. Déjà connu pour son érudition et sa rigueur, il est nommé le 19 mars 1317, évêque de Pamiers, et le 3 mars 1326, évêque de Mirepoix.

Inquisiteur

L'épiscopat de Jacques Fournier à Pamiers est caractérisé par l'efficacité avec laquelle il poursuit les hérétiques albigeois, réfugiés dans ces lieux retirés du haut pays ariégeois. Les évêques appaméens ne se sont jusqu'alors guère préoccupés de l'orthodoxie des pensées de leurs ouailles. Il met à profit une décision du concile de Vienne (1312) qui permet à l'évêque de se joindre au tribunal d'inquisition, pourtant du seul ressort des dominicains. Il dirige donc le tribunal d'inquisition en collaboration avec Gaillard de Pomiès et Jean de Beaune, tous deux dominicains à Carcassonne.

Du 15 juillet 1318 au 9 octobre 1325, cette cour de justice siège 370 jours, donnant lieu à 578 interrogations et concernant 98 dossiers. Au cours de la comparution, l'évêque pose les questions, fait préciser tel ou tel point. Les interrogatoires qu'il dirige traduisent un inquisiteur expert, arrachant les aveux avec habileté. Cette tâche lui est facilitée par le fait qu'il connaît bien le pays et surtout sa langue contrairement aux inquisiteurs pontificaux, qui sont souvent des Français. L'accusé peut être laissé libre ou mis en prison. Les moyens de pression sont l'emprisonnement et l'excommunication. Jacques Fournier a recours à la torture de façon sporadique[1]. Au terme de cette procédure, cinq comparants sont exécutés par le bûcher : quatre vaudois de Pamiers, et le relaps albigeois Guillaume Fort de Montaillou[2]. Une autre source indique, sur 114 personnes mises en cause, cinq sont remises au bras séculier (bûcher), 48 emprisonnements, le reste, soit plus de la moitié, étant des pénitences diverses et des acquittements[3].

Les interrogatoires ont été transcrits en un certain nombre de volumes. Il subsiste un gros registre en parchemin de 325 p. in folio conservé à la bibliothèque vaticane sous le numéro 4030.

Divers érudits et historiens ont pris connaissance de ce document : Ignaz von Döllinger, Charles Molinier, Marie-Jean-Célestin Douais, Jean-Marie Vidal et Jean Duvernoy qui en a fourni la publication intégrale en 3 volumes (1965)[4] ainsi que la traduction de l'ensemble des interrogatoires conservés[5]. Par ces registres est connu le sort réservé à Béatrice de Planisolles, longuement interrogée et condamnée en 1321[6],[7].

Utilisant l'extraordinaire document qu'est ce registre d'inquisition, qui donne une foule de renseignements sur la vie quotidienne d'humbles villageois, Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur

au collège de France et membre de l'Institut, a publié un ouvrage historique, *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*. Ce livre, publié en 1975, a eu un succès considérable dans plusieurs pays et a été tiré à plus de deux millions d'exemplaires[8].

Cardinal

Pour le récompenser de son zèle, Jean XXII, le **18 décembre 1327**, le crée cardinal de Saint-Prisque. Il conserve l'habit blanc de l'ordre des cisterciens auquel il appartient, d'où son nom de cardinal blanc. Il acquiert une entière confiance de la part du pape, qui lui confie des affaires délicates : il est juge dans les procès intentés à l'inquisiteur de Carcassonne, Jean Galand ou au prêtre breton, Yves de Kérinou.

Pontificat

Ce fut le 4 décembre 1334 que s'éteint Jean XXII. Le Sacré Collège entre en conclave dès le 13 décembre. Le cardinal de Talleyrand a son candidat, Jean Raymond de Comminges, qu'il défend brillamment. Mais le choix de la résidence pontificale entre Avignon et Rome est l'occasion d'une violente altercation entre les deux princes de l'Église, le cardinal de Comminges refusant de prendre l'engagement de ne pas ramener la papauté à Rome.

Conséquemment, Napoléon Orsini fait passer le sien le 20 décembre. C'est Jacques Fournier, le cardinal blanc[9]. Faux modeste, le nouveau pontife déclare :

« Vous venez d'élire un âne »[10].

À peine désigné par le Collège des cardinaux, le 23 décembre 1334, il condamne spirituels et fraticelles. Après avoir choisi le nom de Benoît XII en l'honneur du patron de l'Ordre des cisterciens dont il était issu, le nouveau pape est couronné en l'église des dominicains d'Avignon, le 8 janvier 1335, par le cardinal Napoléon Orsini, qui a déjà couronné les deux papes précédents[11].

Cet homme, au corps lourd et malade, va se révéler être un pontife austère et prudent, esclave de ses principes, mais ménager des deniers ecclésiastiques. Durant son pontificat, il s'applique à la réforme des ordres religieux, se montre attentif à l'attribution des bénéfices ecclésiastiques, refuse tout népotisme adopté par ses prédécesseurs, et est un grand bâtisseur.

Le réformateur de la curie et des ordres religieux

Le 13 janvier, il commence à s'atteler à la réforme de l'administration pontificale et chargea Jean de Cojardan, son trésorier, de réformer la Curie. Puis il entreprend celle des Ordres monastiques, la discipline et la ferveur dans les différents ordres religieux s'étant relâchées.

Le 12 juillet 1335, le pontife séjourne au palais des papes de Sorgues et date de Pont-de-Sorgues sa bulle *Fulgens sicut stella* qui fait obligation aux moines de pratiquer pauvreté, mortification et travail manuel.

L'ordre qui attire le plus son attention est celui de Cîteaux, objet de différentes réformes sans grand succès. Benoît XII impose une réforme plus efficace par la bulle *Summi magistri dignatis* du 20 juin 1336, dont le principe est de regrouper les différentes abbayes en un certain nombre de provinces, et de les soumettre à une discipline commune. Cette bulle dite « bénédictine » n'a pas tout l'effet souhaité.

Le 28 novembre 1336, à l'intention des franciscains, il émet la bulle *Redemptor noster*, suivie de *Ad decorem ecclesiae sponsae* pour les chanoines réguliers en mai 1339.

L'impossible retour en Italie

Le 1er octobre 1335, Benoît XII fait savoir, lors d'un consistoire, qu'il désirerait retourner en Italie et s'installer à Bologne. Mais le peu d'empressement que marquèrent les Bolognais à l'accueillir lui fait abandonner son projet. Les Angevins de Naples se proposent aussi de l'accueillir. Mais, au cours de cet automne, Robert d'Anjou fait parvenir, en son nom et en celui de la reine Sancia, une

demande de privilège au Souverain Pontife autorisant son beau-frère Philippe de Majorque à faire de l'abbaye Santa Chiara de Naples un monastère où serait pratiquée à la lettre la règle de saint François. Le pape refuse[12].

Et pour bien se faire comprendre, sa bulle *Redemptor noster* du 28 novembre 1336 condamne les fraticelles et prescrit aux franciscains l'uniformité des vêtements et l'assiduité aux offices divins.

Refus du népotisme

Parmi tous les papes d'Avignon, Benoît XII se signale par son refus du népotisme. En effet, il hésite longuement, et se décide seulement sur l'insistance de ses cardinaux pour confier le siège archiepiscopal d'Arles à son neveu, l'augustin Jean de Cardone.

Lorsque des parents viennent le voir à Avignon, il se contente de les dédommager de leurs frais de voyage. Seule sa nièce Faiga qui avait perdu son père, frère du pontife, a droit à 2 000 florins d'or, et à un mariage sans aucun faste.

Une croisade compromise par...

Le 29 janvier 1336, à Pont-de-Sorgues, lors d'un consistoire solennel, Benoît XII rend publique sa décrétale *Benedictus Dominus Deo in donis suis*, condamnant les thèses théologiques de [Jean XXII](#) qui estimait que les âmes des saints n'avaient pas accès à la vision béatifique avant le jugement dernier.

Au début du mois de mars 1336, le roi de France Philippe VI et son fils, Jean de Valois, arrivent à Avignon. Dans leur suite se trouvent le roi Jacques III de Majorque et Philippe d'Évreux. Tous se retrouvent à Villeneuve-lès-Avignon pour traiter du sort de la Navarre. Ce 14 mars 1336, un traité est signé réglant définitivement l'appartenance de ce royaume qui revient à Jeanne, fille du Hutin, épouse de Philippe d'Évreux. En contrepartie, la reine cède la Brie et la Champagne à Philippe VI.

À la demande de Hugues IV de Lusignan, roi de Chypre, Benoît XII rappelle à Philippe VI de Valois qu'il se devait d'entreprendre son voyage d'outre-mer. Le 26 mars, le jour du vendredi-saint, le pape lance l'appel général à se croiser. Quatre cardinaux, conduits par Hélie de Talleyrand-Périgord, doivent assister le roi de France dans sa capitainerie générale. Le Valois demande alors à Benoît XII de convoquer une conférence des princes et des rois chrétiens[13].

Philippe VI resta dans la cité papale jusqu'au 1er août, puis se rendit à Aigues-Mortes, Lattes, le port de Montpellier, Narbonne et Marseille pour inspecter la « flotte des Francs » qui devait transporter 60 000 hommes outre-mer. Elle fut jugée insuffisante. Et bien que « la croix estoit en si grand fleur de renommée qu'on ne parloit ni ne divisoit d'autre chose »[14], la croisade tomba à l'eau tandis que la guerre de Cent Ans allait commencer.

... le début de la guerre de Cent Ans

Une étincelle venait de mettre le feu aux poudres, le 12 août 1336. Édouard III avait été condamné par le Parlement de Paris, sur plainte de son créancier, le sire de Navailles[15]. Il réplique en interdisant à ses négociants en laine tout commerce avec le comté de Flandre dont le comte Louis de Nevers était l'allié du roi de France. Le plat pays, qui ne vivait que de ses filatures était en passe d'être ruiné. Aussitôt, Philippe VI donne ordre à sa flotte méditerranéenne de rejoindre les ports flamands pour menacer les côtes anglaises.

Benoît XII délègue immédiatement ses légats aux deux rois. La mission des deux prélats, Bertrand de Montfauvet et Pedro Gomez de Barroso, dit le cardinal d'Espagne, va se heurter à des forces économiques énormes. Le lobby anglais de la laine brute, inquiet de la présence maritime française, incite Édouard III à répliquer à Philippe VI de Valois. La contre-attaque sur le plan dynastique sembla la meilleure[16].

Le roi d'Angleterre se posa dès lors en tant qu'héritier direct de la couronne de France[17]. Il attendit jusqu'au 7 octobre pour se rendre à l'abbaye de Westminster afin de réserver son hommage

au Valois et revendiquer publiquement le trône de France. À la fin du mois, il en informait le pape par lettre.

Le 10 novembre 1337, la guerre de Cent Ans débutait. En Flandre, les Anglais prennent pied sur l'île de Cadzand, tandis que la flotte française offre bataille à celle du roi d'Angleterre à Southampton. Benoît XII, par ses légats, sollicite une trêve qui est acceptée par les deux parties.

Le palais des papes d'Avignon

Ce ne fut pourtant pas ce conflit franco-anglais qui incite le pape à se faire édifier un palais fortifié en Avignon, mais la crainte d'une intervention armée de l'empereur Louis de Bavière, allié de l'Angleterre. Il en charge, dès le printemps, son architecte Peysson de Mirepoix[18].

C'est dès 1335, que le pontife avait fait venir Pierre Peysson, un architecte qu'il avait employé à Mirepoix, le chargeant de réaménager les tours du palais épiscopal ainsi que la chapelle pontificale. En attendant, il s'était installé dans le palais construit à Pont-de-Sorgues par son prédécesseur, pour y rester les quatre mois d'été. On sait que le 5 septembre 1335 était arrivé à Avignon le lion que Benoît XII avait fait venir de Sicile pour garder son palais sorguais[19].

Déjà sur ses ordres, en avril 1335, Pierre Peysson avait jeté les fondements de la « tour des Anges » et de la chapelle pontificale nord. Ces bâtiments furent consacrés, le 23 juin 1336, par le camérier Gaspard de Laval. Le 5 du même mois, le pape avait justifié sa décision auprès du cardinal Pierre des Prés :

« Nous avons pensé et mûrement considéré qu'il importe beaucoup à l'Église Romaine d'avoir dans la cité d'Avignon où réside depuis longtemps la Cour romaine et où nous résidons avec elle, un palais spécial où le pontife romain puisse habiter quand et aussi longtemps qu'il lui paraîtra nécessaire. »

Par ce bref, le pape répondait à Pétrarque qui, par deux fois, en 1335 et 1336, lui avait écrit, afin de l'exhorter à retourner à Rome. Du coup, le poète le traita méchamment d'« ivrogne invétéré ».

Le décès du cardinal Arnaud de Via, neveu de Jean XXII, permet à Benoît XII d'acheter la livrée de ce prélat située à l'emplacement de l'actuel Petit Palais pour y loger l'évêque d'Avignon dont le siège est rétabli. Le pape peut ainsi disposer à sa guise de l'ancien palais de l'évêque et entreprendre les travaux qu'il juge nécessaires.

Dans un premier temps, Benoît XII s'installe dans les appartements de son prédécesseur et fait réaliser deux vastes chantiers : la construction d'une nouvelle église au nord et, sur des terrains nouvellement acquis, dans l'aile est, l'édification d'une imposante tour de 46,5 m de haut appelée tour du pape ou des anges ou de plomb à cause de la toiture constituée de feuilles de ce métal.

Benoît XII entreprend ensuite de faire disparaître les trois ailes est, sud et ouest du premier palais de Jean XXII pour les reconstruire en leur donnant plus d'espace. Ainsi est réalisée l'aile du conclave au sud qui comprend également l'appartement réservé aux hôtes de marque. Les travaux se poursuivent par l'aile orientale avec la salle du consistoire, les tours Saint-Jean, de la cuisine neuve et des latrines.

La bibliothèque pontificale est installée dans la « tour des Anges »[20]. L'année 1337 voit en mars le début de la construction des appartements pontificaux ; en novembre, la construction de la grande aile et de l'aile du midi. En 1338, au mois de juillet, sont achevés la « tour des Latrines » et de la petite tour de Benoît XII ; en septembre, les appartements pontificaux sont prêts tandis qu'au mois de décembre, commence la construction du cloître. En mars 1339, sa structure est terminée.

En août de la même année, débute la construction de la « tour Campana » et de l'aile des familiers ; et dans le dernier semestre on assiste à la fin des grands travaux du palais pontifical, la cuisine et les dépendances étant achevées. En début d'année 1340, la décoration du cloître est réalisée ; en juin, c'est la fin de la construction de l'aile des familiers qui jouxte la « tour Campana ». C'est là que seront logés empereur, rois, princes et ducs. Pour l'instant, dès décembre, cette tour achevée sert de

logement aux marchands « à la suite de la Cour de Rome », le plus bas étage étant utilisé pour entreposer leurs marchandises. Enfin en août 1341, la tour du Trouillas (pressoir) est mise en chantier.

Malgré son austérité, Benoît XII avait même envisagé, sur les conseils de Robert d'Anjou, d'engager Giotto pour décorer la chapelle pontificale. Seule sa mort en 1336 empêcha ce projet. Ce fut Simone Martini^[21], le chef de file de l'École de Sienne, qui vint à Avignon décorer le palais, à la demande du cardinal Stéphaneschi.

L'architecture de ce palais est austère, le décor sobre. En revanche, Benoît XII impose un système défensif efficace : toits de tuiles bordés de créneaux et de mâchicoulis, tours munies de dépôts d'armes et de postes de guet.

L'affaire du Dauphiné

Humbert II, dauphin du Viennois, nomme le 20 juin 1337, Agoult des Baux, oncle de son épouse, administrateur de ses finances privées. En janvier 1338, le Dauphin, confronté au problème de ses caisses vides, lui donne ordre de poursuivre les Juifs, les Lombards et les Toscans dans ses États. Accusés d'usure et de contrats usuriers, ils furent taxés de fortes amendes^[22].

Benoît XII, retrouvant sa jeunesse, envoie aussitôt sur place Johannes de Badis, son Grand Inquisiteur de Provence, pour rechercher les juifs convertis et relaps du Dauphiné^[23].

Le rôle politique d'Agoult des Baux s'amplifie lors des négociations de paix entre le dauphin et Vienne, en juillet 1338, à la suite de la révolte des Viennois. Au cours de l'été, Humbert doit emprunter 30 000 florins au pape pour solder ses troupes. Sa dette est gagée sur ses terres et il propose au pontife de lui vendre le Dauphiné contre 452 000 florins.

Sans doute mis au courant des convoitises du roi de France, le pontife lui en offre 150 000, tout en décidant d'enquêter sur les revenus domaniaux du dauphin. Entre janvier et juillet 1339, Jean de Cojordan, trésorier pontifical, et Jean d'Arpadelle, chapelain du pape, parcoururent le Viennois et le Briançonnais. Ils estimèrent les revenus annuels du dauphin à 27 970 florins, ce qui donnait une valeur théorique de vente pour le Dauphiné de 559 400 florins.

La politique delphinale de la France

En effet, Philippe VI et son conseiller l'archevêque de Rouen, Pierre Roger, avaient senti se dessiner une opportunité. Le roi de France engage d'abord à son service le brillant Agoult des Baux^[24] puis fait savoir au pontife qu'il accepte l'accession de son conseiller à la pourpre^[25]. C'est ce que fait Benoît XII par lettre bullée, en date du 12 décembre 1338. L'archevêque de Rouen arrive à Avignon le 5 mai 1339 et reçoit, le 12, le chapeau de cardinal.

Au cours de cette année, le Dauphin veut à nouveau mater une « émotion » à Vienne. Il se tourne vers le pape et obtient 15 000 florins qu'il promet de rembourser sous six mois. En octobre 1340, il demande un délai de paiement. En août 1341, il est toujours débiteur de 16 200 florins. Le cardinal Pierre Roger intervient auprès de Benoît XII, qu'il persuade d'excommunier le mauvais payeur.

Affolé, le pieux Humbert offre alors au pape de couvrir sa dette en donnant au Saint-Siège quelques-uns de ses fiefs. Toujours conseillé par Pierre Roger, Benoît XII fait une réponse négative à l'ambassade delphinale. Sans héritier, endetté jusqu'au cou, rejeté de l'Église, Humbert II allait être, sous peu, une proie facile pour le royaume de France.

L'échec des négociations d'Avignon

Trêve finie, à la Saint-Michel 1339, la guerre entre la France et l'Angleterre reprend. Pourtant à l'incitation de Benoît XII, Philippe VI envoya de concert avec Édouard III, des plénipotentiaires à Avignon. L'ambassadeur du roi d'Angleterre est le Génois Nicolino Fieschi. Il est attaqué, avec son fils Gabriele, dans sa résidence avignonnaise, le 17 avril 1340, par un « commando » venu de France qui s'était introduit dans la cité papale.

Une enquête met en cause Béranger Cotarel, le maréchal de Justice pontifical, qui avait laissé ouverte la porte Aiguière. Incarcéré, il est retrouvé empoisonné dans sa cellule. Pour l'exemple, son corps est pendu avant d'être jeté dans le Rhône. C'est alors que, le 16 juin, Nicolino et Gabriele Fieschi réapparaissent libres dans la rue Carreterie[26]. Le parti français est mis en cause puis blanchi.

Le temps n'était plus à la négociation. Décidé à remettre un bon ordre féodal dans toute cette affaire, le roi de France ordonne à ses bâtiments de cingler vers le port de l'Écluse[27]. Ils s'y présentent le 24 juin 1340 et sont anéantis. Cette défaite navale de l'Écluse coûta très cher au Valois en rendant les Anglais maîtres des mers[28].

La question italienne

Dans la péninsule, Benoît XII pratique une politique conciliatrice. Il accueille favorablement la demande d'Azzone Visconti pour l'annulation de la procédure inquisitoriale intentée contre sa famille, mais la mort du demandeur, le 16 août 1339 entrave la réalisation de l'accord qui est cependant trouvé le 15 mai 1341 pour les Milanais. Les difficultés sont plus grandes avec Bologne ; n'ayant pas obtenu satisfaction, le pape jette l'interdit sur cette ville et son université le 2 mars 1338. La levée de l'interdit, le 14 juin 1340, permet à Beltramino Paravicino, évêque de Côme de recevoir le serment de fidélité des Bolognais.

Décès

À Avignon, Benoît XII voit ses forces décliner. Atteint de la gangrène, il meurt le 25 avril 1342.

Son désir d'être enterré comme son prédécesseur à la cathédrale Notre-Dame des Doms est respecté. Une chapelle spéciale est construite par Michel Ricoman et financée par son successeur Clément VI. Avant sa mort, Benoît XII a demandé à son trésorier, Jean de Cojordan, de traiter avec un imagier Jean Lavenier en vue de la construction d'un mausolée sur le modèle de celui de Jean XXII. La statue de Benoît XII repose sur un sarcophage couvert d'un dais à clochetons. Il n'en reste pratiquement rien. Le tombeau actuel est composé de diverses pièces provenant du monument élevé au cardinal Jean de Cros.

Après sa mort, on découvrit que le pape avait laissé 1 117 000 florins dans les caisses de la Révérende Chambre Apostolique. Pour justifier une telle somme, en dépit des dépenses occasionnées par la construction du palais des papes, le bruit courut, à Avignon, que le pontife, en cheville avec la vieille Mourdacaï, avait récupéré le trésor des juifs comtadins[29].

HOMMAGES

La statue de Benoît XII au Vatican

Afin d'honorer la mémoire de Benoît XII, pour s'être occupé de la restauration de l'ancienne Basilique Saint-Pierre de Rome, une statue à son effigie y est placée au-dessus de la porte de l'une des nefs. Enlevée lors de la construction de l'actuelle basilique au XVI^e siècle av. J.-C., cette statue se trouve actuellement dans les Cryptes vaticanes. Il s'agit d'un buste en marbre blanc, coiffé de la tiare qui était encore à deux couronnes. Il bénit de la main droite et tient de la main gauche les deux Clefs de S. Pierre, emblème de son pouvoir apostolique[30].

CLEMENT VI

Pierre Roger, né en 1291 au château de Maumont dans la paroisse de Rosiers-d'Egletons, en Corrèze, et mort le 6 décembre 1352 à Avignon, est le 198^e pape de l'Église catholique, sous le nom de **Clément VI**. Il est aussi le 4^e pape d'Avignon.

BIOGRAPHIE

Au service du Roi de France

Fils de Guillaume Roger, châtelain de Rosiers en Limousin, et de Guillemette de Mestre[1], Pierre Roger prend en 1302 l'habit de bénédictin au monastère de la Chaise-Dieu[2]. À seize ans, après

avoir fait profession en 1305, son abbé l'envoie étudier la théologie à l'université de Paris[1]. Après seize ans d'études, il est reçu en 1323 à trente-deux ans maître en théologie (doctorat obtenu le 23 mai 1323 par bulle du pape Jean XXII)[3]. Il a acquis une renommée d'orateur et de savoir-faire. Il devient prieur de Saint-Pantaléon en 1322, de Savigneux en Forez en 1323 puis de Saint-Baudille de Nîmes en 1324[4]. À trente-cinq ans, il est nommé le 23 juin 1326 par le pape Jean XXII abbé de Fécamp, puis évêque d'Arras le 3 décembre 1328 et archevêque de Sens le 24 novembre 1329[5], ce qui lui donne un rang privilégié dans les assemblées du royaume.

Il devient l'homme de confiance de Philippe VI qui le fait entrer au Conseil royal. En 1330, à trente-neuf ans, il est peut-être chancelier de France, ou garde des Sceaux, ou faisant fonction (mais cela n'est pas assuré : cf. chancelier et[6]), et en 1332 il dirige l'ambassade française[1]. En 1334, il s'emploie à chercher une issue honorable au conflit qui oppose le roi d'Angleterre Édouard III à Philippe VI de Valois[1]. Il acquiert dans cette longue mission une excellente connaissance de la vie politique et la réputation d'un diplomate intelligent et habile. Il est également un théologien reconnu et fait partie en 1333 de la commission réunie par Jean XXII à Avignon pour examiner les écrits de Durand de Saint-Pourçain et Thomas Walleis[1].

Sur la recommandation commune du roi de France et du roi d'Angleterre, il est nommé archevêque de Rouen le 14 décembre 1330[5] (il n'y réside pas). Il y fonde un collège de seize chapelains, agrandit le domaine de Fresne et liquide les biens de l'archevêché situés outre-Manche. En décembre 1338, à quarante-sept ans, à la demande de Philippe VI, Benoît XII le nomme cardinal au titre *Santi Nereo e Achilleo*. Il ne réside pas non plus à Avignon, contrairement à l'usage, et reste au service du roi.

Clément VI le Magnifique

Dès qu'il eut connaissance du décès de Benoît XII, Philippe VI de Valois dépêcha Jean de Normandie pour influencer le Sacré Collège en faveur de son candidat le cardinal Pierre Roger. Malgré l'urgence, le prince héritier n'arriva que le 7 mai 1342 à Avignon au moment même où les portes du conclave se refermaient sur les cardinaux. Tout à son inquiétude, le duc de Normandie dut attendre. Mais le choix des princes de l'Église se révéla être identique à celui de la maison de France. L'élection se fit en une journée et à l'unanimité. Le protégé du Valois, le cardinal Pierre Roger venait d'être élevé sur le trône apostolique. À peine élu, il déclara :

« *Praedecessores nostri nesciverunt esse papa*, Nos prédécesseurs ne surent pas être pape. »

Et en ce sens, le nouveau pontife était à l'opposé de l'ascétique Benoît XII, à tel point que son règne lui donnerait le surnom de Clément VI le Magnifique[7]. Il le démontra dès le 19 mai, jour de son couronnement, par un sacre se déroulant devant des milliers d'invités et en présence des princes du sang (en tête se trouvaient Jean de Normandie et Eudes IV, duc de Bourgogne, suivis de Pierre Ier de Bourbon, cousin du roi de France, et d'Humbert II).

Clément VI passa l'été suivant dans sa résidence de Villeneuve-lès-Avignon, l'ancien hôtel du cardinal Napoléon Orsini sis au pied de la tour Philippe-le-Bel et sollicita Jean II, comte d'Armagnac, pour qu'il lui rétrocédât son fief de Montoux. Le 31 août, Jean d'Arpadelle, évêque de Fréjus et nouveau recteur du Comtat, remit au comte 14 000 florins pour le rachat de sa seigneurie[N 1]. Le 20 septembre, de retour à Avignon, il s'installa dans le palais de son prédécesseur et remit leurs coiffes à de nouveaux cardinaux. Parmi ceux-ci se trouvaient Guy de Boulogne, archevêque de Lyon, son neveu Nicolas de Besse et son frère Hugues Roger.

Au cours de cette première remise des chapeaux, le Souverain Pontife aurait confié à ses cardinaux :

« Je y plantera un tel rozier des gens de nostre nation que il ne sera de chi à chent ans que il y en oit des racines et des boutons. »

Selon ses paroles qui lui sont attribuées « à tort ou à raison »[8], Clément VI ambitionnait de planter dans l'Église un tel rosier du Limousin, qu'après cent ans, il aurait encore des racines et des boutons[N 2].

Le second palais des papes

Clément VI était entré dans le palais construit pour Benoît XII[N 3] mais Jean de Loubières fut chargé d'édifier un palais neuf digne du Magnifique et dès le début de l'été 1342 attaqua le chantier de la « tour de la Garde-Robe » et de la « tour des Cuisines ». Dans cette dernière, il plaça la « Bouteillerie » qui servit aussi à déposer la vaisselle d'or et d'argent de la table pontificale. Puis l'architecte s'attaqua au chantier du palais nouveau et à l'achèvement de la « tour du Trouillas ». Avec sa nouvelle façade, le palais prit l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui[N 4]. Et Clément VI fit placer les armoiries des Roger sur l'entrée principale, au-dessus du nouveau portail des Champeaux[N 5].

Mais surtout il fit couvrir les murs de fresques où ne figurent aucun motif religieux mais des scènes champêtres et de chasse. Sur quelques-unes de ces peintures on remarque l'emploi précoce de la perspective (cages à oiseaux et bassin). Le plus grand chantier fut assuré par Matteo Giovanetti, un prêtre de Viterbe[N 6], élève du grand Simone Martini qui se mourait à Avignon. Dans la chapelle du Grand Tinel, il fit le portrait du pape en saint Martial[N 7]. Puis, en 1344, un nouveau peintre, Robin de Romans, fut chargé de décorer la chambre du Cerf où il représenta le frère et le neveu du Souverain Pontife[N 8].

Un pontife érudit, diplomate et galant homme

Louis de Bavière profita de l'élection de ce nouveau pape pour solliciter une audience pour ses ambassadeurs. Face à ces derniers, le nouveau pape tenta de faire taire les désaccords par la phrase :

« Choisissez aujourd'hui ce qu'il vous plaît ! »

Excellent diplomate, Clément VI était de plus doublé d'un galant homme. Les dames nobles de sa Cour tombèrent sous le charme pontifical. Il fit ouvrir par la « Révérende Chambre apostolique » un compte spécial pour les Dames de la famille de Notre Saint-Père le pape. Sans conteste, la favorite fut Cécile de Comminges, vicomtesse de Turenne[9].

Clément VI, lors de ses brillantes études à la Sorbonne, était passé maître dans l'art de la scolastique. Cela lui fut un atout sur le trône de Saint-Pierre. Tout au long de sa carrière ecclésiastique et au cours de son pontificat, il se révéla être un remarquable orateur et prédicateur. Il utilisait magistralement la souple prolixité de la langue occitane et était convaincu qu'en français ou en latin *beau parler n'écorche point langue*[N 9].

Clément VI et le rattachement du Dauphiné à la France

Avec l'ancien conseiller de Philippe VI de Valois sur le trône pontifical, le sort du Dauphiné était scellé : il serait rattaché à la France. Sur l'initiative de Clément VI, un grand pas fut franchi au cours du mois de février 1343. Le roi et son fils aîné, Jean de Normandie, vinrent rencontrer Humbert II dans la cité papale.

Le Dauphin du Viennois, après des difficultés financières, vit proposer par le roi de France un arrangement qui le tirerait du besoin : s'il acceptait que le Dauphiné fut dévolu au second fils du roi après sa mort, ses dettes seraient réglées et il jouirait d'une rente annuelle[N 10]. Humbert sollicita un temps de réflexion.

Depuis quelques mois, il avait pris contact avec son oncle, Robert d'Anjou, pensant que le comte de Provence serait intéressé par l'achat de ses États qui jouxtaient les siens[10]. La réponse de Robert d'Anjou se faisait attendre puisque ce dernier venait de mourir à Naples[N 11]. Le Dauphin tenta alors de trouver un palliatif. Le 29 mai 1343, il vendit leur indépendance à cinquante-deux paroisses des Alpes qui se regroupèrent pour former la « République des Escartons »[11]. Mais sous la pression pontificale - il n'y aurait pas de levée d'excommunication si Humbert II n'obtempérait pas - le Dauphin signa un accord avec la France le 30 juillet 1343. Il était prêt à céder aux Valois son Dauphiné.

Sa politique italienne

Puis Clément VI vit arriver à Avignon, une ambassade italienne conduite par un jeune et brillant tribun romain, Nicola Gabrino, dit Cola di Rienzo[N 12] lui proposant de retourner à Rome. Le pape ne daigna pas aborder ce sujet mais accorda un jubilé pour l'année 1350.

Le 3 septembre 1343, grâce à l'action des légats pontificaux, une seconde trêve fut signée à Malestroit entre la France et l'Angleterre. Elle devait durer trois ans. Le pape avait déjà d'autres préoccupations avec le royaume de Naples où les princes angevins et la reine de Hongrie s'affrontaient[N 14]. Il chargea Pétrarque d'une ambassade au cours de ce mois de septembre. Arrivé sur place, le poète vaclusien constata que « le Royaume était comme un navire que ses pilotes conduisaient au naufrage, un édifice ruiné soutenu par le seul évêque de Cavaillon »[13].

Pourtant des sujets plus domestiques retenaient son attention. Comme il fallait améliorer le passage sur le Rhône entre la France et Avignon, le 21 décembre 1343, le pape reçut les recteurs et les frères de l'Hôpital du pont. À leur demande, il accorda des indulgences aux fidèles qui contribueraient désormais à l'entretien du pont Saint-Bénézet[N 15].

Clément VI fait céder le dauphin Humbert II

Clément VI, toujours attentif à la question dauphinoise, écrivit à Philippe VI, le 11 avril 1344, pour lui proposer que le fils aîné du roi de France portât le titre de Dauphin[14][Passage contradictoire]. Le pape envisagea ensuite de lever l'excommunication de Humbert II, qui avait remboursé jusqu'au dernier florin à la Révérende Chambre Apostolique, mais il y mit une condition : il devait lui céder le fief de Visan[N 16]. L'accord passé, le 31 juillet, Clément VI reçut Humbert dans son palais de Villeneuve-lès-Avignon. Le Dauphin du Viennois rendit hommage et le pape leva les sentences.

Clément VI put entrer en possession de son fief de Visan à la fin du mois d'octobre au moment où, sur son initiative, arrivaient à Avignon les émissaires de France et d'Angleterre pour discuter d'une nouvelle trêve sous l'égide du cardinal Jean Raymond de Comminges[N 17].

Les croisades pontificales

Ce fut aussi au cours de cet automne que le Souverain Pontife mit sur pied un nouveau projet de croisade[15], sur les côtes même de l'empire byzantin où sévissaient les pirates turcs[N 18]. Il en confia le commandement au patriarche latin de Constantinople, Henri d'Asti (**en**) et à Édouard Ier de Beaujeu[N 19]. L'objectif de cette expédition était de s'emparer de Smyrne. Le 28 octobre 1344, l'armée chrétienne s'empara de la citadelle basse de Smyrne, qui fut confiée à la garde des chevaliers de Rhodes, mais échouait à s'emparer de l'acropole.

Clément VI, au cours du mois de novembre, régla d'abord l'appartenance des « îles Fortunées » (les îles Canaries) entre la Castille et le Portugal[N 20] puis il lança un nouvel appel à se croiser auquel seul répondit Humbert II. Le pape, avec une certaine répugnance, accepta de le nommer, le 26 mai 1345, capitaine général du Siège Apostolique, commandant l'armée chrétienne. Le Dauphin embarqua à Marseille le 2 septembre en compagnie de Jean Ier le Meingre, dit Boucicaut, qui s'était déjà illustré à Smyrne[N 21]. Sur place, il privilégia la négociation avec les Turcs.

La défaite de Crécy vue d'Avignon

Après cette déception, Clément VI expédia quelques affaires courantes en ce début d'année 1346. Il appela à Avignon le grand astrologue Jean de Murs pour lui commander un rapport sur la réforme du calendrier[16] puis il déposa Henri III de Virnebourg le 7 avril 1346, de sa fonction d'archevêque de Mayence et partisan ardent de l'empereur Louis de Bavière et appela à sa place Gerlier de Nassau le 13 avril.

Mais cette année fut surtout marquée par l'une des batailles les plus importantes de la guerre de Cent Ans. Le samedi 20 août, à Crécy-en-Ponthieu, sur les bords de la Rue, l'ost des chevaliers français se heurta à l'armée anglaise. Ses archers, essentiellement composés de yeomen, firent un carnage des Français lourdement cuirassés et ce fut le désastre[N 22].

Pourtant la défaite de Crécy, vue du palais des papes d'Avignon, n'eut pas le même impact qu'en

France[N 23]. On retint, bien sûr, qu'Édouard de Woodstock, le prince de Galles, fit preuve ce jour-là d'une extrême bravoure[N 24]. Tout comme, dans le camp français, Jean de Luxembourg, le roi aveugle de Bohême, qui se fit conduire au milieu de la mêlée et mourut en ferraillant au jugé[17]. Mais, par ailleurs, personne ne blâmait son fils, Charles de Moravie, de s'être éclipsé pendant la bataille[18]. Ni Amédée, le comte de Savoie, de n'y être arrivé que le lendemain à la tête de ses mille lances[N 25].

Beaucoup, par contre, chantaient les louanges d'un certain Juan Fernandez de Heredia, conseiller du roi d'Aragon et commandeur des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui avait chevaleresquement secouru le malheureux roi Philippe en lui offrant son cheval[N 26]. Et tous disaient pire que pendre des milliers d'arbalétriers génois, engagés à prix d'or par le Valois, qui n'avaient daigné combattre s'étant déclarés trop fatigués.

Le protecteur des juifs durant la Peste Noire

Tout le monde ignorait encore que la plus grande pandémie du Moyen Âge était déjà aux portes de la Méditerranée. Elle sévissait depuis l'automne 1347, sur les bords de la mer Noire, en Crimée, elle toucha Marseille le 1er novembre 1347. Ce foyer épidémique allait alors s'étendre sur toute la Provence et le Languedoc.

Le mois de janvier 1348 commença sous les plus mauvais auspices. Un tremblement de terre fut ressenti dans tout le Comtat Venaissin ainsi que dans une grande partie de la Provence et du Languedoc. Le nombre de victimes de ce séisme fut minime comparé à celui de l'épidémie qui s'abattait sur tout le pourtour méditerranéen.

Alors que l'incompréhension restait totale sur les origines du mal, chacun put y aller de ses hypothèses sinon de ses théories. Le chroniqueur Matteo Villani se sentit obligé d'expliquer en préliminaire : « Devant débiter notre traité par l'évocation de la gent humaine, mon esprit est saisi de stupeur dès l'instant qu'il s'apprête à décrire le châtiment que, dans son infinie merci, la justice divine a imposé au genre humain digne, par la corruption des sens, du jugement dernier ». Jean Froissart nota : « En ce temps, par tout le monde généralement, une maladie qu'on clame épydémie couroit, dont bien la tierce partie dou monde mouroit ». De son côté, le moine francilien Richard de Saint-Victor constata : « Il mourut plus de deux parts des gens et n'osait le père voir le fils ni le frère la sœur ». Boccace, dans son *Décameron* écrivit : « Cette tribulation a pénétré d'une telle épouvante les cœurs des hommes et des femmes, que le frère abandonne le frère, l'oncle le neveu, la sœur le frère et souvent l'épouse son mari. Chose plus forte et presque incroyable, les pères et les mères évitent de rendre visite et service à leurs enfants, comme s'ils n'étaient pas à eux ». Guy de Chaulhac, docteur de l'université de Montpellier, remarqua quant à lui : « Les gens mouroient sans serviteur et estoient ensevelis sans prestre. Le père ne visitoit pas le fils, ni le fils son père. La charité estoit morte et l'espérance abattue ».

Tout au long de l'épidémie, des holocaustes furent organisés contre les juifs rendus responsables de la peste noire. Inquiet d'une telle flambée de haine, près de trois cent cinquante communautés juives ayant été exterminées dans la péninsule Ibérique et dans l'Empire germanique, ce pape rendit publique, deux bulles papales prenant la protection des Juifs : celle du 4 juillet 1348 interdit de les contraindre au baptême et celle du 26 septembre condamna les persécutions, menaçant d'excommunication ceux qui les maltraiteraient[19]. Néanmoins, près de 900 juifs sont brûlés quelques mois plus tard à Strasbourg, alors que l'épidémie ne s'est pas encore déclarée dans la ville[20]. À cette occasion il autorise les autopsies dans l'espoir de découvrir la cause du mal et sa thérapeutique. Puis il condamne le fanatisme des flagellants qui se répandaient depuis le royaume de Souabe dans tout le nord de l'Europe et continuaient la chasse aux juifs.

La reine Jeanne et l'achat d'Avignon

Ce fut ce moment que choisit la Reine Jeanne pour se rendre dans son comté de Provence et à Avignon. Son arrivée ressemblait plus à une fuite qu'à une visite de ses États. L'assassinat de son premier époux André de Hongrie, le 18 septembre 1345, avait choqué autant Naples que la

Provence et Avignon. Clément VI avait alors chargé Hugues des Baux, comte d'Avellino et Sénéchal de Provence, d'aller enquêter sur place afin de découvrir et punir les coupables. À son retour, le 4 novembre 1346, le pape, informé de la situation, avait jugé opportun d'excommunier les assassins d'André de Hongrie[N 27]. Puis le pape, qui aimait toujours savoir le court et le long d'une affaire, chargea le cardinal Bertrand de Deaux de se rendre en Italie.

Mais les affaires napolitaines le dépassèrent rapidement. Au printemps 1347, inquiet du climat qui régnait dans la capitale et à la Cour, il voulut demander son rappel en Avignon ce que le pape refusa. Ce fut alors que tout se précipita. Lassé d'attendre, Louis Ier de Hongrie, passa à l'offensive. Le 10 mai, annonçant qu'il allait venger la mort de son frère, le roi s'était avancé jusqu'à L'Aquila avec ses Magyars. Ses troupes arboraient un étendard noir sur lequel avait été peint le portrait du prince étranglé. Le roi fit alliance avec Cola di Rienzo, et le 29 du même mois, aux portes de Rome et sous le signe du Saint-Esprit cavalier, le tribun écrasait les troupes pontificales du cardinal de Deaux[N 28].

Immédiatement informé, le 20 janvier 1348, le pape avait écrit à Jacopo Alberti Antichi qui résidait à [Florence](#)[N 29]. Son but était, au travers des facteurs du banquier, d'être renseigné sur les faits et gestes de Louis de Hongrie en Italie et de Cola di Rienzo qui avait rejoint Naples[N 30].

Car de son côté, Louis Ier, arrivé à Bénévent, à trois jours de marche de Naples, avait fait tenir le 11 janvier 1348 un message menaçant à la reine. Peu rassurée, Jeanne avait préféré fuir l'ire de son ex beau-frère et cousin de Hongrie. Elle quitta Naples pour faire voile vers la Provence. Son convoi débarqua à Marseille le 29 janvier. Le 27 février, la comtesse-reine se rendit à Châteaurenard où elle attendit que le pape lui accordât audience. Clément VI la reçut lors du consistoire du 15 mars.

Jeanne avait deux objectifs. Tout d'abord se faire absoudre d'un crime dont beaucoup pensaient que si elle n'en était pas responsable, elle y avait pour le moins consenti. Le second, non moins important, était de demander au pape de renflouer ses finances. Il lui fallait beaucoup d'or pour lever des troupes capables de s'opposer à celles de son cousin de Hongrie. Sur les deux points, le Souverain Pontife fit preuve d'une rare et benoîte compréhension. Il pardonna publiquement à Jeanne sa conduite légère et la lava de tout soupçon dans l'assassinat de son premier époux en la déclarant absoute de « culpabilité et de peine ». Enfin il lui offrit 80 000 florins pour l'achat de sa ville d'Avignon.

Ce fut Guillaume de Malesec (Malosico), clerc de la Chambre du pape et chanoine de Langres, qui accepta la vente au nom de Clément VI, à la date du 6 juin. Par contre, les Archives du Vatican indiquent que ce fut Estienne Aldebrandy, archevêque d'Arles, qui passa le contrat de vente d'Avignon, avec toutes ses dépendances. La cité papale étant en terre d'Empire, l'acte fut fait en présence des plénipotentiaires de Charles IV de Luxembourg qui enregistrèrent la cession par lettres datées du 9 juin. Dans la cour du musée Calvet d'Avignon (ancienne Livrée de Cambrai) a été conservé le banc de pierre sur lequel le prélat compta à la Reine Jeanne ses 80 000 florins d'or. Elle confirma cette vente le 21 juin. Le 1er novembre 1348, de Gorizia, capitale du comté de Goritz, dans le Frioul, l'empereur en personne accusa réception de la transaction aux deux parties attestant qu'il cédait au pape tous ses droits sur Avignon.

L'excès de népotisme

Le 27 mai 1348, Clément VI, malgré quelques réticences du Collège des cardinaux, n'hésita pas à nommer un nouveau prince de l'Église. Il faut dire que l'impétrant n'avait que dix-huit ans, qu'il était le seul de sa promotion et que le pape était son oncle et parrain. Pierre Roger de Beaufort reçut donc le chapeau de cardinal au titre de Sainte-Marie-la-Neuve. Jusqu'alors les seuls titres de gloire du futur Grégoire XI avaient été d'être chanoine à onze ans puis prieur de Mesvres, près d'Autun. Pour éviter tout problème, le cardinal-neveu fut expédié à Pérouse pour apprendre son droit[21].

Pour Clément VI sa famille tient dans l'Église une place que les contemporains jugent excessive : quatre de ses neveux furent cardinaux – dont l'un sera le pape Grégoire XI – et un autre archevêque. Un autre neveu par alliance, Hugues de la Roche fut maréchal pontifical. L'oncle Nicolas Roger, qui

l'avait amené à entrer dans les ordres, fut récompensé par lui en devenant archevêque de Rouen, archevêché considéré à l'époque comme le plus riche de France. Quant à son frère Hugues Roger, élu pape en 1362, s'il renonça à la tiare par « humilité », il se rendit acquéreur durant son cardinalat d'un nombre impressionnant de fiefs qui furent tous rétrocédés à son neveu Guillaume III Roger de Beaufort et accumula un véritable trésor monétaire.

Les remparts d'Avignon

Le Souverain Pontife put enfin penser à lui. Une telle période ne pouvait que lui faire méditer sur la mort. Il prépara la sienne. Le 7 octobre 1348, par une lettre bullée, il décida que l'abbaye de la Chaise-Dieu serait le siège de sa sépulture. Et pour prier pour le salut de son âme, il institua huit vicairies desservies par huit moines et profès de l'abbaye auvergnate.

Puis face à la guerre qui couvait en France, le pape convint que le nouveau palais des papes, les livrées cardinalices, les abbayes, couvents et édifices religieux d'Avignon avaient besoin d'une protection efficace[N 31]. Dès 1349, Clément VI chargea Juan Fernandez de Heredia, le sauveur du roi à Crécy, de diriger la construction des nouveaux remparts devant ceindre Avignon[N 32]. Pour les financer, les Avignonnais furent taxés et les membres de la Curie envoyés aux quatre coins de l'Europe pour trouver des subsides[N 33].

La France récupère le Dauphiné

Devenu veuf, le roi de France Philippe VI pensa d'abord à se remarier, ce qu'il fit le 29 janvier 1349 avec sa jeune cousine Blanche d'Évreux. Puis, en février, il acheta pour 120 000 écus la ville de Montpellier à Jaime III de Majorque et il repensa au Dauphiné.

Le 30 mars, ses conseillers Guillaume Flote, Pierre de La Forest et Firmin de Coquerel, évêque de Noyon, après plusieurs semaines passées à Tain-l'Hermitage, obtinrent l'accord de Humbert II pour la cession. Le 16 juillet 1349, le dauphin du Viennois aliénait enfin ses droits viagers en faveur de Charles, fils de Jean de Normandie et aîné des petits-fils de Philippe VI, qui fut donc le premier à porter le titre de dauphin de France. Humbert cédait ses domaines contre 200 000 florins et une rente annuelle de 24 000 livres payable à Pâques ou à la Trinité. La cérémonie se déroula à Lyon, au couvent des dominicains de la place Comfort. Au cours de celle-ci, Humbert II « se dévêtit » de sa suzeraineté pour en « saisir et investir » Charles. Il lui remit l'épée du Dauphin au manche incrusté du bois de la Vraie Croix, la bannière de saint Georges élaboussée du sang du dragon, le sceptre et l'anneau delphinaux. Le nouveau Dauphin jura, entre les mains de Jean de Chissé, évêque de Grenoble, de respecter les franchises du Dauphiné, en particulier les statuts solennels promulgués par Humbert II. Dès le lendemain, Humbert prit l'habit monastique[22]. La stratégie de Clément VI avait payé.

Clément VI et le vicomte de Turenne

Clément VI pourrait désormais continuer à s'occuper plus sereinement des destinées de l'Église et de sa famille. Et ce fut le mois de décembre 1349 qui marqua une date décisive dans la fortune des Roger de Beaufort. Le pape avait décidé de marier son neveu, Guillaume à Aliénor de Comminges, la sœur cadette de sa très chère Cécile, la vicomtesse de Turenne. Le Souverain Pontife proposa la somme de 20 000 florins pour acheter la vicomté de Turenne et l'offrir comme cadeau de mariage. Cette transaction fut faite le 26 avril. Ce qui n'avait pas été dit officiellement était que le pape, en sous-main, désintéressa les autres ayants droit en leur partageant la bagatelle de 125 000 florins.

En France, Philippe VI étant mort le dimanche 23 août 1350 à Nogent-le-Roi, son fils Jean II lui avait succédé. Son couronnement et celui de sa seconde épouse Jeanne de Boulogne[N 34], par l'archevêque Jean de Vienne, avait été prévu à Reims pour le 26 septembre. Clément VI ne voulut pas que son neveu Guillaume manqua un tel événement. Il se fit pressant et envoya cinquante-cinq brefs pour que, ce jour-là, il fut armé chevalier en même temps que le Dauphin Charles. Le nouveau roi obtempéra. Le 15 septembre 1350, par lettres patentes, Jean II confirmait à Guillaume III Roger

de Beaufort sa vicomté de Turenne[N 35]. Puis généreusement, il lui remit la seigneurie de Caylus[N 36].

Depuis leur mariage, le vicomte de Turenne et son épouse s'étaient installés dans le palais pontifical de leur oncle à Villeneuve-lès-Avignon[N 37]. En cet été, Clément VI les y rejoignit. Ce fut là qu'il donna mission à Matteo Giovanetti de se rendre à la Chaise-Dieu pour exécuter dans l'abbaye des fresques sur la vie de saint Robert. Pour satisfaire les soucis artistiques pontificaux, le peintre de Viterbe y séjourna entre août et septembre[N 38].

La mort du Magnifique

Dès le début de son pontificat, Clément VI fut entouré d'une kyrielle de médecins. H. Waquet[23], a relevé la présence de deux à trois plus un chirurgien de 1342 à 1347, dont six en décembre 1343 et quatre en octobre-novembre 1344. Il existe une notification de traitement faite par Étienne Seguin, le *physicus* pontifical en décembre 1343 : « bain d'eau de mer pour la guérison du pied pontifical ». Le pape souffrait de la goutte. À la fin de l'automne 1351, il dut s'aliter ravagé par la fièvre et de terribles souffrances. Guy de Chaulhac, le savant physicien de Montpellier fut appelé en consultation. Le 17 décembre 1351, cet expert homme de l'art avoua à l'entourage du pape que cette fatale indisposition était due à des calculs rénaux qui provoquaient des abcès purulents.

Ce fut à cette époque que Cola di Rienzo arriva sous bonne escorte, à Avignon, afin de comparaître devant le pape. Le tribun de Rome, après avoir quitté Naples, s'était rendu à Prague auprès de Charles IV de Luxembourg pour l'implorer de le désigner comme son Vicaire général pour l'Italie. L'empereur l'avait fait mettre aux fers puis envoyé dans la cité papale. Clément VI, trop épuisé, jugea toute entrevue inutile et Rienzo, le 22 septembre, fut emmuré dans la tour du Trouillas et étroitement surveillé par des sergents pontificaux[N 39].

En 1352, son état empira. Pétrarque en fut le témoin et en fit part dans une lettre à son ami le prieur des Saints-Apôtres :

« J'ai besoin d'un exemplaire de Pline, j'ai laissé le mien à Vérone ; il n'y a que le pape qui l'ait ici ; il est malade, j'attends qu'il soit rétabli pour le lui demander[24]. »

Sentant venir sa fin prochaine, le 1er novembre 1352, le pape, pour régler certaines affaires de l'Église, envoya en France, en Angleterre et en Flandre les frères Daniele et Pietro de Carmignano, facteurs de Malabayla[N 40]. Clément VI le Magnifique sentit venir sa mort au milieu d'atroces souffrances. Le 6 décembre 1352, vers midi, à la suite d'une dernière crise aiguë de gravelle, il expira[N 41]. Avant de mourir le pontife avait renouvelé son désir d'être inhumé dans l'abbatiale Saint-Robert de la Chaise-Dieu[N 42].

Son inhumation à la Chaise-Dieu

Le transfert du pape défunt à la Chaise-Dieu n'eut lieu qu'au printemps 1353. Le cortège funèbre, conduit par le cardinal de Beaufort, fut accueilli le 8 avril 1353 par son cousin Étienne d'Aigrefeuille qui dirigeait l'abbaye auvergnate. En signe de deuil, la nef et le chœur étaient encourtinés de serges noires et les armes du trépassé exposées en l'abbatiale. Sa dépouille, entourée d'un linceul en peau de cerf, fut déposée sur un châssis de fer à l'intérieur du sépulcre[25].

Le mausolée est réalisé par le maître sculpteur Pierre Roye et de ses élèves Jean David et Jean de Seignolles qui s'inspirent du tombeau de Jean XXII. Le gisant du pape est entièrement réalisé en marbre de Carrare recouvert d'une couche d'or[26]. Il repose sur un sarcophage de marbre noir qui était à l'origine surmonté d'un édicule et orné de la représentation du cortège funèbre avec 44 statuettes d'albâtre[27]. Ce sarcophage est recouvert d'une table unie du même marbre, dépassant par une forte et simple moulure la ligne verticale des parois. Sur cette couche mortuaire est étendue la statue du pape, un peu plus grande que nature. La tête, coiffée de la tiare à trois couronnes fleuronées, repose sur un coussin. Les mains sont jointes, les pieds sont appuyés contre deux lions à la crinière jadis dorée. L'église est profanée lors des guerres de Religion par les soldats d'Antoine d'Allègre, baron de Meilhaud et seigneur de Saint-Just, en 1562. Les huguenots abîment le

mausolée. Il est refait au XVII^e siècle par les Mauristes qui ont entrepris de restaurer l'édifice. Les statuettes ont disparu de la sépulture mais quelques fragments sont conservés dans la salle du Trésor de l'abbaye et au musée Crozatier au Puy-en-Velay. On peut encore observer sur certains détails de broderie et d'ornement la trace de l'or fin que les sculpteurs y appliquèrent[28].

À sa mort, Clément VI ne laissait dans le Trésor Pontifical que 311 115 florins. Sur cette somme Innocent VI, son successeur, attribua 5 000 florins à ses accompagnateurs vers la Chaise-Dieu.

Comme l'a fait remarquer Louis de Ribier[29] cette maison des Roger de Beaufort, qui « a occupé dans la France féodale un rang distingué et a rempli l'Europe de son prestige et de sa renommée », avait bien mérité cette rétribution pour l'inhumation de son chef de file. Yves Renouard jugeant son pontificat a dit de Clément VI : « Sa brillante intelligence, sa clarté d'esprit, son éloquence, son affabilité, son courage, que la peste de 1348 lui donna l'occasion de révéler, ses connaissances théologiques et juridiques, son expérience politique, son habileté diplomatique font de Clément VI un des hommes les mieux doués, les plus complets et les plus remarquables de sa génération ».
